

Bilan National des Entreprises

Janvier à décembre 2022



Pour la cinquième année consécutive, le Bilan national des entreprises nous permet de mesurer l'état de santé de notre écosystème entrepreneurial, à partir des données du registre du commerce et des sociétés, contrôlées et certifiées au quotidien par les greffiers des tribunaux de commerce mobilisés sur l'ensemble du territoire.

En 2020 puis 2021, nous avons ainsi pu suivre précisément l'impact de la crise sanitaire sur nos entreprises, et nous réjouir de leur haute résilience, indiscutablement alimentée par les dispositifs de soutien mis en œuvre par notre gouvernement.

Cette année, notre tissu entrepreneurial a malheureusement commencé à montrer de premiers signes de défaillances. Alors que la création d'entreprises est en baisse (-6,2 % à un an d'intervalle), les radiations et les procédures collectives s'envolent. 346 511 entreprises ont ainsi disparu en 2022, soit près de 36 000 de plus qu'en 2021. On dénombre en parallèle 37 468 ouvertures de procédures collectives enregistrées en un an, représentant une hausse de 52 % par rapport à 2021.

Le bilan que nous pouvons aujourd'hui dresser de cette situation s'éclaircit toutefois sensiblement dès lors qu'on le compare aux dynamiques observées avant la crise sanitaire de 2020. Ainsi, l'esprit d'entreprendre reste particulièrement vivace, avec 110 000 entreprises supplémentaires créées en 2022 comparativement à 2019. Le nombre total d'entreprises en difficulté est pour sa part nettement inférieur aux niveaux habituellement enregistrés : 45 000 procédures collectives étaient habituellement enregistrées en 2018 et 2019, contre moins de 37 500 l'an passé.

Ce constat nous invite indubitablement à saluer l'exceptionnelle résistance des dirigeants d'entreprises français, pourtant confrontés à une accumulation de crises qui se succèdent et plongent notre économie dans une climat d'instabilité et d'incertitude de plus en plus profond. Dans ce contexte, le monde entrepreneurial a plus que jamais besoin de stabilité.

Acteurs de la justice économique, il nous revient d'être présents aux côtés des chefs d'entreprises, pour faciliter leurs démarches, pour les soutenir face aux difficultés, et pour contribuer à sécuriser leur environnement. Entrepreneurs du service public et tiers de confiance, les greffiers des tribunaux de commerce seront au rendez-vous, en ligne comme dans les territoires.

Thomas Denfer, Président du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

L'Observatoire statistique a été créé avec le soutien de la Banque des Territoires groupe Caisse des Dépôts



ÉDITORIAL	2
BILAN NATIONAL 2022 DES ENTREPRISES	2
1. MÉTHODOLOGIE	8
1.1. ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE	9
La méthodologie utilisée dans l'étude	9
2. LA SYNTHÈSE	10
2.1. LA SYNTHÈSE	11
Les enseignements des flux 2022	11
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL	19
La dynamique des secteurs au cours de l'année 2022	19
La dynamique des régions au cours de l'année 2022	20
3. ENVIRONNEMENT ET CONJONCTURE	21
3.1. LES DONNÉES DE CADRAGE	22
Le contexte macro-économique en 2022	22
4. LES IMMATICULATIONS	27
4.1. LE BILAN DES IMMATICULATIONS EN 2022	28
Le nombre d'immatriculations	28
La répartition selon les mois de l'année	29
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année	30
La répartition selon le secteur d'activité	31
Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations par secteur d'activité	32
Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations (hors entreprises individuelles)	33
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises	34
Le top 15 du taux d'immatriculation	36
La répartition par secteur d'activité vs PIB	37
Le top 15 des activités les plus représentées	39
Évolution 2021 vs 2022 du top 15 des activités les plus représentées	41
La répartition selon la localisation	42

Le taux d'immatriculation	44
Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations par région	45
La répartition géographique vs population française	46
La répartition géographique vs PIB	47
Le top 15 des villes	48
La répartition selon le statut juridique	49
Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations selon le statut juridique	50
La répartition selon l'origine des fonds	51
La répartition selon le montant du capital	52
La répartition par statut juridique selon la taille du capital	53
Zoom DROM : le nombre d'immatriculations par territoire	54
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	55
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	56
Zoom DROM : le top 10 des villes	57
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	58
Zoom DROM : le profil des dirigeants	59
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	60
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations	60
Le nombre de dirigeants	61
La répartition selon le sexe	62
La répartition régionale selon le sexe	64
La répartition selon l'âge	65
La répartition régionale selon l'âge	67
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	68
La répartition selon le type de fonction	69
La répartition selon la nationalité	70
Le top 20 des nationalités les plus représentées	71
5. LES RADIATIONS	72
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022	73
Le nombre de radiations	73
La répartition selon les mois de l'année	74
Évolution des radiations selon les mois de l'année	75
La répartition selon le secteur d'activité	76
Évolution 2021 vs 2022 des radiations par secteur d'activité	77

Évolution 2021 vs 2022 des radiations (hors entreprises individuelles)	78
La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises	79
Le top 15 du taux de radiation	81
La répartition par secteur d'activités vs PIB	82
Le top 15 des activités les plus représentées	84
Évolution 2021 vs 2022 du top 15 des activités les plus représentées	86
La répartition selon la localisation	87
Le taux de radiation	89
Évolution 2021 vs 2022 des radiations par région	90
La répartition géographique vs population française	91
La répartition géographique vs PIB	92
Le top 15 des villes	93
La répartition selon le statut juridique	94
Évolution 2021 vs 2022 des radiations selon le statut juridique	95
La répartition selon l'origine des fonds	96
La répartition selon le montant du capital	97
La répartition selon le motif	98
L'évolution des radiations selon le motif entre 2021 et 2022	99
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation	100
L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation	101
La répartition par la durée de vie des entreprises	103
Zoom DROM : le nombre de radiations	104
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	105
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	106
Zoom DROM : le top 10 des villes	107
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	108
Zoom DROM : le profil des dirigeants	109
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	110
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations	110
Le nombre moyen de dirigeants	111
La répartition selon le sexe	112
La répartition régionale selon le sexe	114
La répartition selon l'âge	115
La répartition régionale selon l'âge	117
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	118

La répartition selon le type de fonction	119
La répartition selon la nationalité	120
Le top 20 des nationalités les plus représentées	121
6. LES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES	122
6.1. LES DIFFÉRENTS TYPES DE JUGEMENT	123
Panorama et présentation	123
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022	124
Le nombre d'ouvertures de procédures collectives	124
La répartition selon les mois de l'année	125
Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année	126
La répartition selon le secteur d'activité	127
Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives par secteur d'activité	128
Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)	129
La répartition par activités vs stock d'entreprises	130
Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives	132
La répartition par activités vs PIB	133
Le top 15 des activités les plus représentées	135
Évolution 2021 vs 2022 du top 15 des activités les plus représentées	137
La répartition selon la localisation	138
Le taux d'ouverture de procédure collective	140
Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives par région	141
La répartition géographique vs population française	142
La répartition géographique vs PIB	143
Le top 15 des villes	144
La répartition selon le statut juridique	145
Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives selon le statut juridique	146
La répartition selon l'origine des fonds	147
La répartition selon le montant du capital	148
La répartition par type de jugement	149
La répartition des procédures de redressement judiciaire par région	150
La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région	151
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	152
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	153
La répartition par la durée de vie des entreprises	155

Zoom DROM : le nombre d'ouvertures de procédures collectives	156
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	157
Zoom DROM : le top 10 des activités les plus représentées	158
Zoom DROM : le top 10 des villes	159
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	160
Zoom DROM : la répartition par type de jugement	161
Zoom DROM : le profil des dirigeants	162
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	163
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives	163
Le nombre moyen de dirigeants par grands secteurs	164
La répartition selon le sexe	165
La répartition régionale selon le sexe	167
La répartition selon l'âge	168
La répartition régionale selon l'âge	170
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	171
La répartition selon le type de fonction	172
La répartition selon la nationalité	173
Le top 20 des nationalités les plus représentées	174

MÉTHODOLOGIE

1.1. ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans l'étude

9
9

Bilan National des Entreprises 2022

Le Bilan National des Entreprises (BNE 2022) propose un état des lieux complet des flux d'entreprises en France (hors Alsace et Moselle) au cours de l'année 2022.

Le périmètre global comprend désormais les départements et régions d'outre-mer (DROM) et les départements lorrains suivants : Meurthe-et-Moselle (54) Meuse (55) Vosges (88). Le département de la Moselle (57) et la région Alsace seront désormais les seuls territoires exclus du périmètre du BNE. Les évolutions par rapport aux données antérieures (2018-2021) présentées dans ce document sont calculées à périmètre constant et exclut donc les DROM.

Sources et méthodologie

Phase préliminaire

- Réception des bases de données des greffes des tribunaux de commerce *via* Infogreffe. Les informations fournies concernent les entreprises immatriculées, en procédures collectives ou radiées au Registre du Commerce et des Sociétés auprès des Greffes au cours de l'année 2022. Ces données sont issues directement des registres publics tenus par ces Greffes et sont déclarées par les chefs d'entreprises concernés ou mentionnées d'office par les greffiers. Pour rappel, le registre du commerce et des sociétés est le premier registre de publicité légale en France et en Europe. Il représente 80% des acteurs économiques français, et exclut les artisans exerçant à titre individuel ainsi que les professions libérales et les agriculteurs n'exerçant pas en société ou ne faisant pas d'acte de commerce.

Vérification et création des bases de données

- Vérification de la cohérence des variables
- Recodification de certaines variables le nécessitant (code NAF, date d'immatriculation, commune...)

Traitements, analyse et présentation

- Traitements statistiques des informations et analyse : dresser un portrait des flux d'entreprises mettant en perspective les caractéristiques saillantes
- Comparaison des données 2022 avec celles de 2021, 2020 et 2019
- Mise en forme, rédaction et présentation du bilan

LA SYNTHÈSE

2.1. LA SYNTHÈSE	11
Les enseignements des flux 2022	11
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL	19
La dynamique des secteurs au cours de l'année 2022	19
La dynamique des régions au cours de l'année 2022	20

Dans cette cinquième édition, le Bilan National des Entreprises des greffiers des tribunaux de commerce (BNE), s'appuyant sur le Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), permet d'éclairer la situation du tissu entrepreneurial français. Après une année 2021 marquée par une reprise économique nettement meilleure qu'attendue, l'année 2022 a débuté par un coup de tonnerre sur l'ensemble des économies occidentales. En effet, le déclenchement de la guerre en Ukraine à la fin du mois de février 2022 a provoqué une nouvelle situation de crise sur des économies européennes à peine remises du choc de la Covid-19. Dans ce contexte, les indicateurs statistiques et notamment ceux des flux d'entreprises s'avèrent essentiels pour dresser le portrait de cette année 2022.

Depuis 2020, l'analyse du BNE intègre dans son périmètre des départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, des Vosges, de la Réunion, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de Mayotte. Le BNE établit une photographie de la situation 2022 des créations d'entreprises, des entreprises en difficulté et des radiations ainsi qu'une comparaison avec les données des précédentes éditions.



2022 : COUP DE FROID SUR L'EUROPE

Avec le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022, l'économie mondiale a subi un choc important, conduisant les principales banques à resserrer leurs politiques monétaires. Les cours mondiaux des matières premières (énergie, matières industrielles et agro-alimentaires) ont flambé dans un premier temps, avant de reculer au second semestre 2022, tout en restant élevés. Face à ce contexte exceptionnel, la plupart des gouvernements des économies développées ont pris des mesures budgétaires visant à limiter les hausses de prix ou à soutenir les revenus. Fragilisée simultanément par les hausses de prix énergétiques (pétrole, gaz, électricité) et par des menaces en matière d'approvisionnement (difficultés d'offre), la Zone Euro a montré ses faiblesses avec une parité de l'Euro face au billet vert qui s'est considérablement affaiblie par rapport au passé récent. La monnaie européenne a ainsi cédé près de 11% de sa valeur en moyenne annuelle sur l'année 2022. En atteignant des rythmes compris entre +6% et +10% pour les grands pays, l'inflation a partout bondi en Europe, réduisant de ce fait la consommation des ménages, et par conséquent les perspectives de croissance du PIB. Les écarts entre les glissements s'expliquant principalement par les modalités et les calendriers locaux de limitation des prix de l'énergie. D'ici la mi-2023, le glissement annuel des prix pourrait commencer à diminuer dans de nombreux pays, en partie du fait d'un fort « effet de base », bien que le niveau des prix continuerait, quant à lui, à progresser.

2

UN NIVEAU D'IMMATRICULATIONS ENCORE AU-DESSUS DE L'AVANT-COVID

En 2022, le nombre d'immatriculations (y compris dans les DROM) s'est élevé à 573.132 unités au Registre du Commerce et des Sociétés (Hors Moselle et Alsace), soit un repli de -6,2% par rapport à l'année précédente (environ 38.000 entités de moins à un an d'intervalle).

En dépit de ce résultat en baisse par rapport à 2021, le niveau des immatriculations est demeuré toutefois supérieur à celui de l'année 2019 (463.300), considéré comme plus « pertinent » dans la comparaison historique à celui de 2020. Le profil infra-annuel des résultats montre que la dynamique des créations est apparue en recul sur chaque trimestre de l'année écoulée, avec une réduction sensible de cette tendance au cours du second semestre 2022. Bien qu'en dessous des résultats que l'on pourra qualifier d'exceptionnels en 2021 (compte tenu d'un effet « rebond post-Covid »), l'année 2022 peut ainsi être considérée comme une année encore « satisfaisante ».

Le taux d'immatriculations (nombre d'immatriculations / stock d'entreprises) cède près d'un point et demi en un an, pour s'établir à près de 10,5% cette année.

Au plan sectoriel, l'analyse structurelle des immatriculations par grands secteurs économiques montre une prépondérance des activités immobilières dans le classement. La part de ce secteur reste dominante et intervient en tête à hauteur de 20,7% du total des créations contre 20,1% précédemment. En 2022, la hiérarchie de 2021 est toutefois modifiée avec l'arrivée en seconde et troisième position du commerce (16,8% contre 1,5% en 2021) et des activités de conseils et services aux entreprises (14,8% contre 3,5%). Ce changement de hiérarchie s'effectue au détriment des secteurs de transport et entreposage (10,2% contre 16,3% en 2021), de la construction (7,8% contre 17,2%) et de l'agriculture-sylviculture et pêche dont le poids chute lourdement de 12 points (1,6% seulement des créations en 2022). L'importance des autres compartiments reste globalement comparable d'une année sur l'autre, exception faite des autres activités de services qui progressent légèrement à hauteur de 4,3% (+2 points) pour l'année sous revue.

Bien que toujours proche de 40 ans, l'âge moyen des créateurs d'entreprises (40,1 ans) est très légèrement remonté en 2022. En dépit de ce mouvement sans doute ponctuel, les nouveaux entrepreneurs demeurent néanmoins très jeunes. En effet, un peu plus du tiers des effectifs de la population masculine ou féminine déclarait un âge inférieur à 35 ans. Concernant les plus jeunes (moins de 30 ans), cette proportion est de l'ordre de 20%. La répartition régionale de ces indicateurs de classes d'âges ne révèle pas de disparités locales marquées. Les écarts inter-régionaux n'excédant pas 0,7 à 0,8 ans entre les populations masculines et féminines.

Au sein de la population étudiée, le taux de féminisation approche ou dépasse la barre des 50% dans les autres activités de services (53,9%) et les activités d'enseignement, santé et action sociale (47,6%). Ailleurs ce résultat chute très rapidement pour atteindre seulement à 9% ou 10% dans des branches comme le transport ou la construction.

Bien qu'en retrait de près de 5 points sur les 5 dernières années, la fonction de gérant reste la plus prisée en 2022 dans près de 40% des cas d'une création d'entreprise (France Hors Moselle et Alsace). Les fonctions de président et de commerçant arrivent ensuite avec respectivement 27,5% et 25,1% des cas.

La dynamique entrepreneuriale de 2022 est une nouvelle fois tirée par l'auto-entrepreneuriat. Le statut d'entreprise individuelle, dont les microentreprises, représente actuellement le tiers des nouvelles immatriculations contre 28% en 2018. Après la parenthèse des années Covid, cette proportion a quelque peu fléchi au profit des autres types de statut juridique (essentiellement les sociétés par actions simplifiée et les sociétés à responsabilité limitée).

■ Les flux trimestriels d'entreprises 2022 vs 2021

Unités : % de variations

	1T22 / 1T21	2T22 / 2T21	3T22 / 3T21	4T22 / 4T21	2022 / 2021
Créations	-6,9%	-11,6%	-2,8%	-2,3%	-6,2%

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

3

NOUVEAU REDRESSEMENT DES RADIATIONS

Au cours de l'année 2022, 346.511 entreprises ont été radiées du Registre du Commerce et des Sociétés, soit près de 36.000 radiations supplémentaires par rapport à 2021 (+11,6 %). Ce résultat renvoie à un taux de radiations de 6,2% par rapport au stock d'entreprises. Après une année 2021 particulièrement active, le contexte de crise, généré par le conflit en Ukraine et la dégradation du contexte économique international, a fragilisé les entreprises françaises. Outre l'essoufflement, puis le repli de la création, les disparitions d'entreprises sont ainsi reparties à la hausse. En effet, dans une conjoncture 2022 marquée par un ralentissement de la consommation des ménages et une diminution progressive des aides publiques (période de sortie du « quoi qu'il en coûte »), bon nombre d'entités ont été et seront encore confrontées à des difficultés de paiement et de trésorerie. Très supérieur aux volumes de 2021 au premier semestre 2022, le niveau des radiations a légèrement reculé durant la seconde partie de l'année 2022 (autour de -4,5% par trimestre en rythme). Il semble donc que le choc du conflit ukrainien, et ses conséquences en matière de prix et coûts pour les entreprises françaises, ait été particulièrement important durant la première partie de l'année sous revue. En matière de statut juridique, ce sont les entreprises individuelles (+16,2%) et les sociétés civiles (+13,4%) qui contribuent le plus fortement à cette évolution.

Sur l'ensemble de l'année 2022, ce mouvement de hausse des radiations a concerné tous les principaux secteurs d'activité. De façon structurelle, 70% des mouvements de radiations se concentrent actuellement sur 5 secteurs : le commerce (22,3% des cas), les activités immobilières (18,2%), le conseil et les services aux entreprises (11,9%), la construction (8,8%) et le transport-entrepôt (8,7%). Autour d'une augmentation moyenne de +11,6% des radiations, les entreprises de transport-entrepôt, fortement exposées à la flambée des coûts de transport et au ralentissement économique international ont été les plus pénalisées (+33% de radiations). A l'inverse, les secteurs de la construction (+8%) et des activités financières et d'assurance (+5%) ont le mieux résisté à la dégradation conjoncturelle.

■ Les radiations d'entreprises 2022 vs 2021

Unités : % de variations

	1T22 / 1T21	2T22 / 2T21	3T22 / 3T21	4T22 / 4T21	2022 / 2021
Radiations	+33,6%	+30,3%	-4,5%	-4,0%	+11,6%

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

4

NET SURSAUT DES PROCEDURES COLLECTIVES

En 2022, le nombre d'ouvertures de procédures collectives s'élève à 37.468, soit une progression de 52% à un an d'intervalle (+12.800 procédures supplémentaires). Par rapport au stock d'entreprises, cette évolution conduit en moyenne nationale à un taux moyen de procédure de 0,7%. S'il progresse par rapport aux données de 2020-2021, qui oscillaient autour de 25.000 unités, ce résultat reste néanmoins toujours inférieur aux performances des années 2018-2019, où le nombre de procédures avoisinaient les 45.000. L'analyse du profil saisonnier de l'année 2022 montre cependant que la dynamique de cet indicateur a atteint son point de croissance le plus élevé au cours du troisième trimestre (+72,7%), et que son allure n'a que très peu fléchi par la suite (hausse de +49% au dernier trimestre), ce qui laisser augurer une première moitié d'année 2023, encore mal orientée.

■ Les ouvertures de procédures collectives 2022 vs 2021

Unités : % de variations

	1T22 / 1T21	2T22 / 2T21	3T22 / 3T21	4T22 / 4T21	2022 / 2021
Ouvertures de procédures collectives	+38,4%	+53,8%	+72,7%	+49,0%	+52,1%

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

Relativement stable sur le long terme, la structure des ouvertures de procédures de liquidation se concentre majoritairement sur 5 grands secteurs, qui concentrent plus du quart des opérations : le commerce (23,5%), la construction (19,3%), l'hébergement et la restauration (14,1%), le conseil et les services aux entreprises (11,7%) et l'industrie manufacturière (7,5%). Dans un contexte de forte inflation où les ménages ont restreint leurs besoins jugés comme « comme essentiels » et où les entreprises continuent de souffrir des hausses de coûts de production et du ralentissement de la demande interne comme des débouchés à l'exportation, souvent endettées après la crise du Covid (notamment Prêts PGE), n'ont pas eu d'autres solutions que de déposer leur bilan. Dans un contexte sanitaire toujours difficile, le secteur de l'hébergement-restauration (+103,3% de progression des procédures collectives), les autres activités de services (+69,7%), l'industrie (+67,9%), ou encore le commerce (+56,1%) sont de loin les plus affectés en 2022. C'est ainsi que l'envolée des coûts de l'énergie affecte tout particulièrement des activités comme la boulangerie-pâtisserie, la restauration (traditionnelle, rapide), les petites structures de transport ou de services de proximité (coiffure, habillement, réparations,...). En bout de chaîne, les entreprises se situant autour de la distribution alimentaire (commerce d'alimentation générale, boucheries, ...) ou non-alimentaire (vente par correspondance, automobile,...) sont menacées ou connaissent de fortes hausses des liquidations judiciaires.

5

**L'ILE DE FRANCE, ET DANS UNE MOINDRE MESURE PACA
PARAISSENT LES MIEUX LOTIES**

En 2022, l'analyse dynamique de la structure régionale des immatriculations n'aura que faiblement varié en 5 ans. Trois régions : Ile de France (28,4% du total hors DROM), Auvergne-Rhône-Alpes (12,7%) et PACA (10,5%) totalisent toujours un peu plus de la moitié de l'activité de créations d'entreprises. La meilleure performance sur l'année 2022 est à mettre à l'actif de l'Ile de France, dont le nombre de créations ne recule que de 4,5% (contre -6,2%) pour la moyenne nationale. La région PACA connaît quant à elle, un repli comparable au résultat national (-6,8%). Les plus forts replis (baisse de près de 9% en un an) sont observés dans les régions Centre-Val de Loire, hauts de France, Grand-Est ou encore Nouvelle-Aquitaine.

Concernant les radiations, là encore l'Ile de France arrive en tête du classement avec une quasi-stabilisation des radiations (-0,4% contre une hausse de +11,6% en moyenne). C'est de loin la meilleure performance locale. Citons également l'Occitanie (10,7% du total des radiations) dont l'évolution se situe en-dessous de la barre, avec une hausse limitée à +7,5% sur la période analysée. Avec une part de 15,2% des radiations, Mayotte et la région PACA ferment la marche en matière de croissance, avec de véritables envolées du nombre de radiations (progressions proches de 50% en un an).

Enfin, en ce qui concerne les procédures collectives, face à une augmentation qui touche toutes les régions (en moyenne +52%), les régions Ile de France et PACA paraissent avoir pu réduire au mieux cette orientation haussière, avec respectivement +35% et +39,6%.

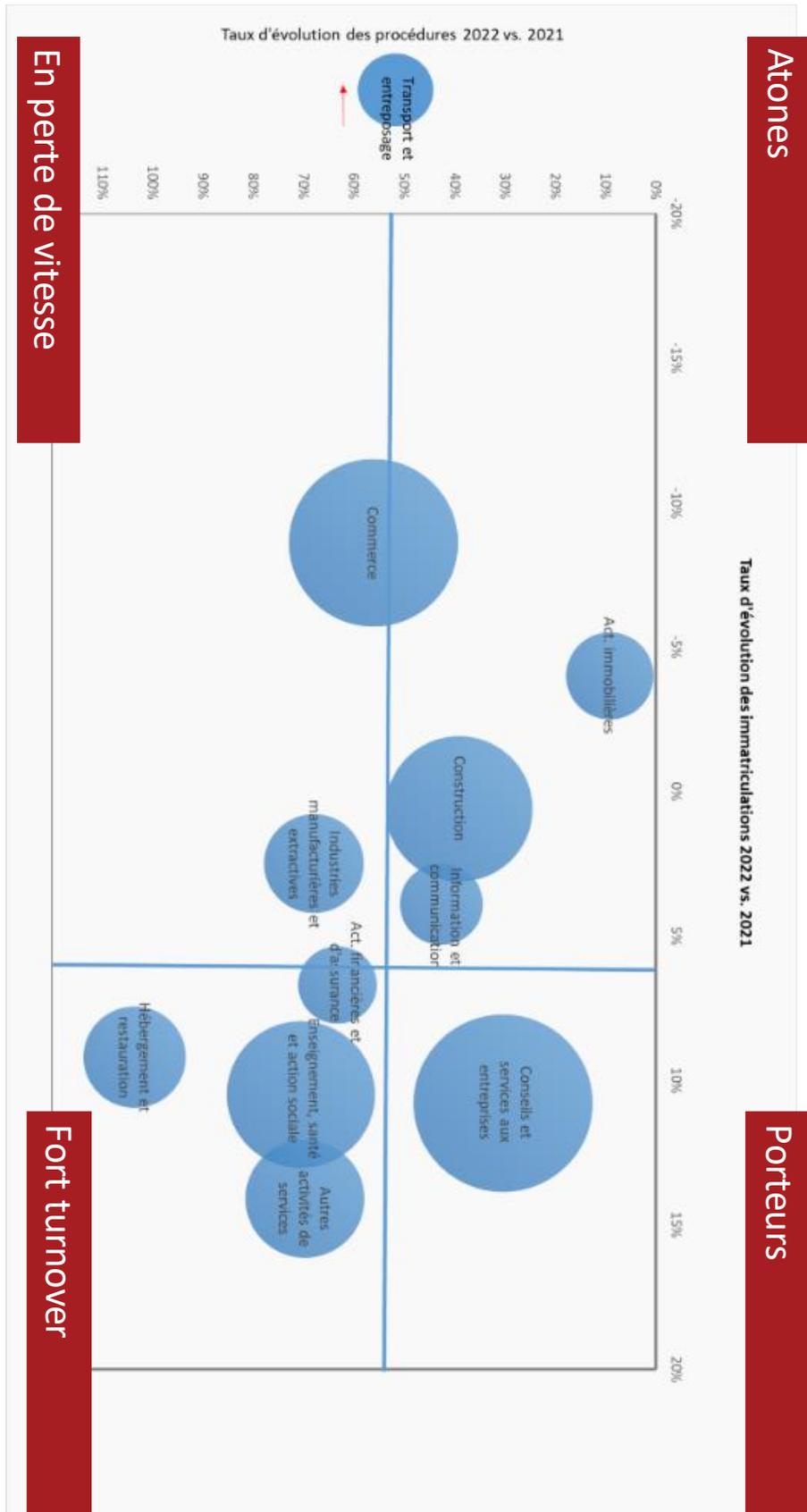
6

**VERS UNE ANNEE 2023 TRES INCERTAINE ET SANS DOUTE
DIFFICILE POUR LES ENTREPRISES**

Si le tassement de la croissance économique n'a pas pris d'allure catastrophique jusqu'en 2022, le climat des affaires se dégrade régulièrement dans tous les grands pays européens et les perspectives de redressement de la machine économique paraissent minces. Dans un contexte géopolitique qui risque bien de rester encore très incertain, l'inflation risque bien de perdurer encore, l'allure du PIB en France sera proche au mieux de 0% à 0,5% et la belle dynamique du marché de l'emploi devrait commencer à se gripper progressivement. Dans ce contexte plutôt « gris » - qui n'est pas assuré de ne pas passer au « gris foncé » - les entreprises seront probablement conduites à dégrader leurs plans d'investissements et d'embauche au cours des prochains trimestres. Face à des coûts de production et des taux d'intérêt toujours élevés, la volonté d'entreprendre et de créer des entreprises risque bien de s'en trouver fortement contrainte et pénalisée. A contrario, pour résister à ces nouveaux défis, les entreprises en place devront sans nul doute mettre en place de nouveaux outils économiques et financiers.

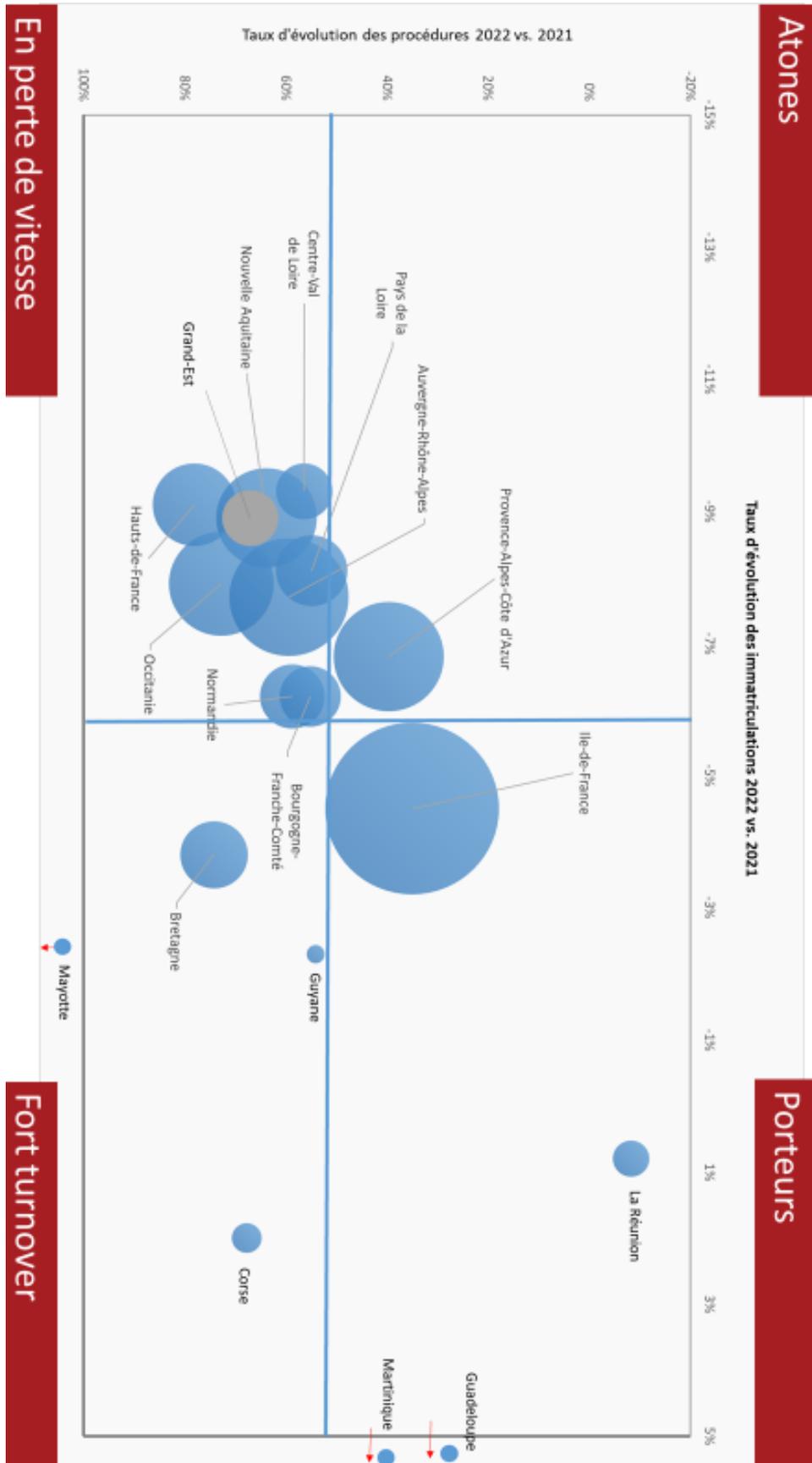
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL

La dynamique des secteurs au cours de l'année 2022



2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL

La dynamique des régions au cours de l'année 2022



ENVIRONNEMENT ET CONJONCTURE

3.1. LES DONNÉES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2022

22

22

En 2022, un brusque coup de frein de la croissance mondiale...

Le rebond de l'économie mondiale après la crise sanitaire de 2020 a été stoppé brusquement en 2022. En attendant la publication des chiffres du 4^e trimestre par les différents instituts de statistiques nationaux, Xerfi estime actuellement à un peu moins de 3% la croissance du PIB mondial sur l'ensemble de l'année passée. Cette performance s'inscrit en net ralentissement par rapport à la hausse d'environ 6% enregistrée en 2021.

L'environnement macroéconomique international s'est progressivement dégradé depuis le début de l'année dernière, d'abord avec la situation en Ukraine et ses effets amplificateurs de la crise énergétique globale. Les sanctions économiques et financières mises en place par les pays occidentaux à l'encontre de la Russie et la hausse des cours des matières premières exportées par la Russie et l'Ukraine (pétrole, gaz, charbon et céréales, notamment) ont renforcé la spirale inflationniste, déjà à l'œuvre depuis 2021, avec un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages et la rentabilité des entreprises (et donc *in fine* sur la consommation et les investissements).

En plus de ce contexte géopolitique mauvais pour l'économie mondiale, l'année 2022 a été caractérisée par un resserrement accéléré des politiques monétaires à travers le monde pour contrer l'inflation, ainsi que par un net fléchissement de la croissance en Chine. Celui-ci a été certes en large partie dû aux restrictions sanitaires mises en œuvre par le gouvernement de Pékin tout au long de l'année dans le cadre de sa politique « zéro-Covid », mais il s'explique aussi par un épuisement structurel des moteurs de la croissance chinoise, à savoir les exportations de biens manufacturés et les investissements. Plus particulièrement, ce sont les investissements dans la construction qui subissent de plein fouet les effets de la crise immobilière en cours en Chine.

... accompagnée d'une envolée de l'inflation en Europe et aux États-Unis

En 2022, l'inflation dans les économies occidentales a renoué avec des sommets inexplorés depuis plus de 40 ans. Aux États-Unis, elle a dépassé 9% en juin, avant de se modérer un peu au second semestre, alors que dans la zone euro et au Royaume-Uni elle a touché son point haut - à environ 11% - plus tardivement, en octobre. Si la rapide accélération des prix a brusquement freiné le rebond économique post-Covid en minant le pouvoir d'achat des consommateurs, dans le même temps elle a, en revanche, contribué à préserver la rentabilité des grandes entreprises. Souvent en position de force sur leurs marchés, elles ont réussi à répercuter la hausse de leurs coûts sur leurs prix de vente et ainsi différer l'urgence d'un ajustement de l'emploi. C'est notamment le cas aux États-Unis ou dans la zone euro, où les créations d'emplois ont continué de progresser tout au long de l'année malgré la succession des chocs et des difficultés. De ce point de vue, l'inflation a temporisé le risque d'un atterrissage brutal des économies l'année dernière. En revanche, avec la désinflation attendue en 2023, les entreprises vont perdre cette souplesse. L'assèchement des débouchés dû au ralentissement de l'activité va, en effet, les contraindre à renouer avec des stratégies de lutte pour les parts de marché, attisant la concurrence par les prix. Dès lors, elles vont inévitablement reporter la correction sur l'emploi et la productivité, pour maîtriser leurs coûts. C'est déjà ce que laissent présager les premières annonces de plans de licenciements massifs dans les GAFAM pour répondre à la baisse de leurs recettes publicitaires ou commerciales.

Vers une nouvelle dégradation du contexte macroéconomique international en 2023

La baisse des cours des matières premières et le ralentissement de la dynamique des prix attendus en 2023 iront donc de pair avec une nouvelle dégradation de l'activité économique à l'échelle mondiale. Les prévisions de Xerfi tablent notamment sur un fort fléchissement de la croissance en Europe et aux États-Unis, se traduisant par des hausses de PIB proches de zéro en 2023, voire des baisses dans certains grands pays, comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

La zone euro est particulièrement fragilisée

À l'image du PIB mondial, la croissance européenne a nettement ralenti l'année dernière, tout en restant en territoire positif. L'activité a tenu bon sur la lancée des plans de soutiens massifs engagés en 2020-2021 pour surmonter la crise sanitaire. Le report de la consommation des ménages de l'équipement de la maison vers les services liés au tourisme a soutenu les échanges intra-communautaires. Mais ce processus s'est progressivement essouffé au cours de l'année passée et la croissance devrait basculer dans le rouge au premier semestre 2023. D'autant que le choc énergétique sur le Vieux continent est plus violent qu'ailleurs, en raison de la forte dépendance des économies européennes aux approvisionnements en gaz, pétrole et charbon russe. L'envolée des prix de l'énergie dans la zone euro exerce ainsi une ponction sur les revenus plus importante et durable que dans les autres économies avancées et affecte significativement la compétitivité des industriels européens.

Déclenchée par l'envolée des prix de l'énergie, l'inflation mine les fondamentaux de la consommation des ménages, tandis que la hausse des taux d'intérêt, pourtant nécessaire pour contenir l'accélération des prix, casse la dynamique immobilière dans la plupart des pays de la zone euro. En outre, dans le contexte actuel toutes ces difficultés risquent de rouvrir les lignes de fracture entre les différents pays de l'Union monétaire. L'inflation a été particulièrement virulente dans les pays d'Europe centrale et orientale, les fournisseurs de l'industrie allemande. Ainsi, outre-Rhin, l'objectif numéro un des entreprises est maintenant de restaurer la compétitivité à l'exportation, relançant la lutte pour les parts de marché. Dans le même temps, les pays du Sud (Italie et Espagne, notamment) doivent affronter une remontée des taux, alors que leurs niveaux d'endettement globaux sont très élevés et que les ménages comme les entreprises sont beaucoup plus exposés aux taux d'intérêt variables qu'en France ou en Allemagne.

Coup de froid sur la croissance en France

En France, le ralentissement de l'économie n'a pas encore pris des allures catastrophiques, mais une dégradation de l'activité semble inévitable compte tenu de l'évolution des indicateurs avancés (enquêtes auprès des entreprises et des ménages). Après avoir rebondi au printemps, la croissance a ralenti mais elle est restée positive au 3^e trimestre, si bien que l'acquis de croissance pour 2022, à savoir l'évolution du PIB si la progression était nulle sur les trois derniers mois de l'année, se situe à 2,6%.

Cependant, le climat des affaires a continué de se dégrader lentement et sûrement, notamment dans l'industrie, indiquant une fin d'année plus morose, avec à la clé des probables baisses de PIB au 4^e trimestre 2022 et au 1^{er} trimestre 2023, ce qui serait synonyme d'un passage en récession pour l'économie hexagonale. Ainsi, après le fort rebond post-covid de 2021 (+6,8%), la croissance du PIB hexagonal devrait être retombée à environ 2,5% en 2022 et elle ne sera qu'à peine positive en 2023 (0,3% selon les prévisions de Xerfi).

Très élevée en 2022, l'inflation est devenue un phénomène persistant

L'inflation reste élevée malgré la mise en place des garde-fous pour contenir sa progression. L'économie française, comme celles des autres pays européens, n'en a pas encore terminé avec le cycle inflationniste, d'autant que la faiblesse de l'euro a considérablement renchéri le prix d'une partie des importations. La dynamique actuelle de l'inflation ne concerne plus seulement les prix de l'énergie et, même si la situation du côté des matières premières s'apaise avec le ralentissement de l'activité économique mondiale, les boucles qui entretiennent le phénomène inflationniste se sont mises progressivement en place, passant aussi par les revalorisations salariales.

En novembre, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 12%, sur un an, traduisant la flambée des cours des matières premières agricoles en début d'année puis leur maintien à haut niveau, mais aussi les conséquences de la sécheresse sur les produits frais. L'inflation des prix dans les services est désormais élevée (autour de 3% depuis 2 mois) tout comme celle des produits manufacturés (supérieure à 4%) soutenue par le renchérissement des coûts de production observés depuis le second semestre 2021.

L'inflation totale sera ainsi plus persistante qu'espérée et ne déclinera que très progressivement en 2023, sous l'hypothèse d'une poursuite du reflux du cours du pétrole et des cours agricoles mondiaux. Après avoir atteint le niveau record de 5,3% en moyenne en 2022, l'inflation devrait tout juste descendre sous la barre de 5% cette année (4,9% selon les prévisions de Xerfi), soit un niveau qui reste historiquement haut depuis l'adoption de l'euro.

Le retrait de l'inflation sera aussi ralenti par l'effet « boomerang » lié à la sortie progressive des différents mécanismes mis en place par le gouvernement pour limiter la flambée des prix énergétiques en 2022 : bouclier tarifaire, ristournes sur l'achat de carburants à la pompe, relèvement du point d'indice dans la fonction publique, revalorisation des prestations sociales, triplement de la prime Partage de la valeur (ex prime « Macron »), etc. Ces mesures ont certes permis d'amortir les effets de la flambée des prix au second semestre 2022, mais il y aura un retour de balancier en 2023, car certaines de ces aides resteront ponctuelles ou seront partiellement levées, à l'image de la hausse de 15% des prix règlementés du gaz et de l'électricité programmée en ce début d'année.

La consommation des ménages freine, sous l'effet d'une baisse du pouvoir d'achat

Malgré la progression des salaires, le pouvoir d'achat du revenu des ménages s'est replié de près de 1% selon les estimations de Xerfi en 2022 et reculera encore très légèrement l'année prochaine. Par conséquent, les secteurs les plus fortement arrimés aux revenus des ménages, *via* la consommation (alimentaire, habillement, etc.) sont aux avant-postes de la récession qui se dessine. Depuis le début de 2022 la consommation en produits manufacturés est passée sous son niveau d'avant pandémie. Ce repli fait écho à l'effondrement de la confiance des ménages, qui stagne désormais à ses plus bas niveaux depuis 50 ans. Le pessimisme des Français est alimenté depuis l'année dernière par l'anticipation d'une dégradation de leur situation financière due à l'inflation et il est aggravé aujourd'hui par les perspectives d'une récession économique. Ces craintes se traduisent par des intentions d'épargne élevées et par la chute concomitante des projets d'achats importants.

Jusqu'à l'été dernier, la baisse de la consommation de biens a pu être compensée par la récupération des dépenses de services (jusque-là contraintes par les restrictions sanitaires). Mais ce processus de rattrapage a pris fin au 3^e trimestre. Les secteurs de la restauration, de l'hébergement et des services à la personne en général ont maintenant retrouvé leurs niveaux d'avant-covid, après une longue phase de rationnement, et le soufflé de ces dépenses « récréatives » s'est affaibli, en phase avec la dégradation du pouvoir d'achat. Quant aux services

Le contexte macro-économique en 2022 (suite)

immobiliers, ils ont eux aussi commencé à marquer le pas avec la hausse des taux d'intérêt et le durcissement des conditions de financement. Seules les dépenses de transport de personnes, qui n'ont pas achevé leur récupération, et celles liées à l'information et communication (plateformes de streaming, abonnements Internet, forfaits mobiles, etc.) ont fait preuve de résilience tout au long de l'année dernière et devraient continuer de progresser l'année prochaine.

Au final, profitant d'une comparaison favorable avec un exercice 2021 où les restrictions sanitaires étaient encore de mise, la consommation des ménages aura affiché une progression en trompe-l'œil de 2,5% en 2022. Mais, compte tenu de la faiblesse de l'acquis de croissance en ce début d'année, il faudra s'attendre à un net ralentissement de la consommation en 2023 (moins de 1% de croissance, selon les prévisions de Xerfi).

Un contexte de plus en plus délicat pour les entreprises...

Les entreprises françaises font donc face à une demande domestique faible et en ralentissement, et cela sans prise de relais possible par l'international. Certes, l'euro s'est considérablement affaibli face au dollar depuis le début de 2021, mais la majorité des monnaies des économies concurrentes de la zone euro se sont également dépréciées vis-à-vis du billet vert. L'avantage de change dont bénéficient les fabricants français est donc très limité, d'autant qu'il tombe à un moment où la demande mondiale adressée à la France vacille.

D'ailleurs, le déficit de la balance commerciale de la France a atteint un nouveau record en 2022. Selon les estimations de Xerfi, il devrait dépasser les 160 milliards d'euro sur l'ensemble de l'année passée, pratiquement le double qu'en 2021. Cette dégradation ne s'explique pas uniquement par la hausse de la facture énergétique (due à au renchérissement du pétrole, du gaz et de l'électricité, dont la France est devenue importatrice nette cette année), mais aussi par le creusement du déficit commercial de l'industrie hexagonale, qui n'a donc visiblement pas gagné en compétitivité avec la dépréciation de l'euro.

...qui font état d'une dégradation de leur situation de trésorerie

Les enquêtes d'opinion auprès des industriels comme des chefs d'entreprise des services font remonter une situation de trésorerie qui se dégrade. Le fort décalage entre ce jugement et les données officielles concernant leur cash (qui demeure à des niveaux exceptionnellement élevés selon les sources bancaires) pourrait conduire à relativiser la portée de ce signal. Mais ce serait une erreur, car la liquidité des entreprises a certes continué de progresser, mais à un rythme moindre que l'inflation, ce qui signifie une dépréciation de la valeur réelle de ces encours. En outre, ces liquidités ont eu très largement pour contrepartie une montée de l'endettement bancaire. L'aisance financière des entreprises est donc d'abord le fruit d'un accès au crédit dans des conditions de taux et de sélectivité qui ont été jusqu'ici très favorables. Or, le changement de cap de la politique monétaire de la Banque centrale européenne depuis l'été 2022 a radicalement changé la donne. Encore négatif en juillet dernier, l'Euribor 3 mois, taux d'emprunt de référence sur lequel sont indexés les prêts à taux variables des sociétés, s'est envolé ces derniers mois. Par conséquent, les charges financières vont considérablement s'alourdir et siphonner les marges des entreprises. Les liquidités seront alors largement absorbées par les échéances de remboursement des crédits à court terme, voire le remboursement anticipé de la dette à plus long terme à taux variable.

Ajustement baissier de l'investissement et, à terme, de l'emploi

Compte tenu d'un côté du gonflement des frais financiers et, de l'autre, de l'assèchement des débouchés et des pressions sur les prix (avec la récession qui s'annonce), les entreprises vont être inéluctablement amenées à dégrader leurs plans d'investissement et d'embauche.

L'investissement des entreprises a déjà nettement ralenti. Après un bond de 11,4% en 2021, ils n'ont progressé que de 1,5% en 2022, d'après les estimations de Xerfi. L'emploi a quant à lui fait preuve de résistance jusqu'ici. En dépit de deux séismes majeurs, la crise de la Covid et la crise énergétique inhérente au conflit ukrainien, l'emploi privé surplombait fin septembre de plus de 800 000 son niveau de fin 2019. Le taux de chômage, de son côté, est près d'un point inférieur à ses niveaux pré-pandémie, frôlant ses plus bas niveaux depuis 40 ans. En outre, le chômage partiel, qui pourrait fausser l'analyse, a quasiment disparu du paysage et les entreprises étaient encore à la peine en matière de recrutement au début de l'été dernier, ce dont témoignent la proportion de postes vacants et le nombre record de démissions. Toutefois, les enquêtes auprès des entreprises (qui permettent de prendre le pouls de la dynamique des intentions d'embauche jusqu'à la fin du 3^e trimestre de l'année dernière) indiquent clairement qu'un point de retournement se dessine. L'ajustement sur l'emploi sera très probablement plus violent qu'attendu de prime abord, à en croire la multiplication au cours des dernières semaines des annonces de défaillances et de licenciements : Camaïeu (2 600 emplois supprimés), Scopelec (2 600 emplois menacés), etc. Ce n'est donc plus un ajustement à minima de l'emploi qui est attendu, mais bien un sérieux coup de rabot, avec à la clé une remontée du taux de chômage au-delà de 8% en fin d'année prochaine.

LES IMMATRICULATIONS

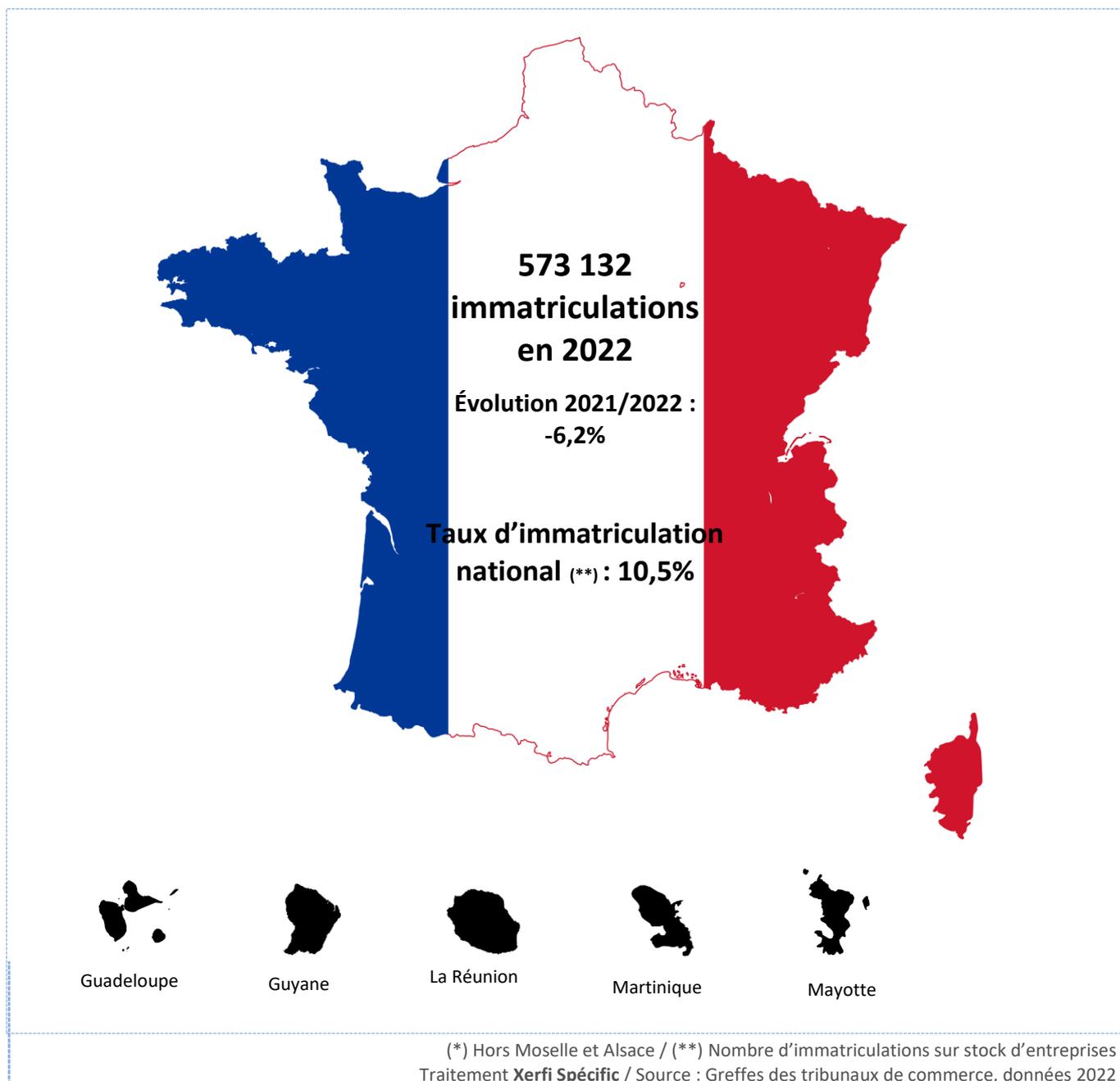
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022	28
Le nombre d'immatriculations	28
La répartition selon les mois de l'année	29
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année	30
La répartition selon le secteur d'activité	31
Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations par secteur d'activité	32
Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations (hors entreprises individuelles)	33
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises	34
Le top 15 du taux d'immatriculation	36
La répartition par secteur d'activité vs PIB	37
Le top 15 des activités les plus représentées	39
Évolution 2021 vs 2022 du top 15 des activités les plus représentées	41
La répartition selon la localisation	42
Le taux d'immatriculation	44
Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations par région	45
La répartition géographique vs population française	46
La répartition géographique vs PIB	47
Le top 15 des villes	48
La répartition selon le statut juridique	49
Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations selon le statut juridique	50
La répartition selon l'origine des fonds	51
La répartition selon le montant du capital	52
La répartition par statut juridique selon la taille du capital	53
Zoom DROM : le nombre d'immatriculations par territoire	54
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	55
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	56
Zoom DROM : le top 10 des villes	57
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	58
Zoom DROM : le profil des dirigeants	59
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	60
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations	60
Le nombre de dirigeants	61
La répartition selon le sexe	62
La répartition régionale selon le sexe	64
La répartition selon l'âge	65
La répartition régionale selon l'âge	67
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	68
La répartition selon le type de fonction	69
La répartition selon la nationalité	70
Le top 20 des nationalités les plus représentées	71

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Le nombre d'immatriculations

En 2022, 573 132 immatriculations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en France (y compris DROM). Par rapport à l'année précédente, le nombre total d'immatriculations a reculé de 6,2% (-38 132 unités sur un an). Le taux d'immatriculation, qui définit le nombre d'immatriculations sur le stock d'entreprises, s'est élevé à 10,5%.

■ Nombre d'immatriculations en 2022 (*)



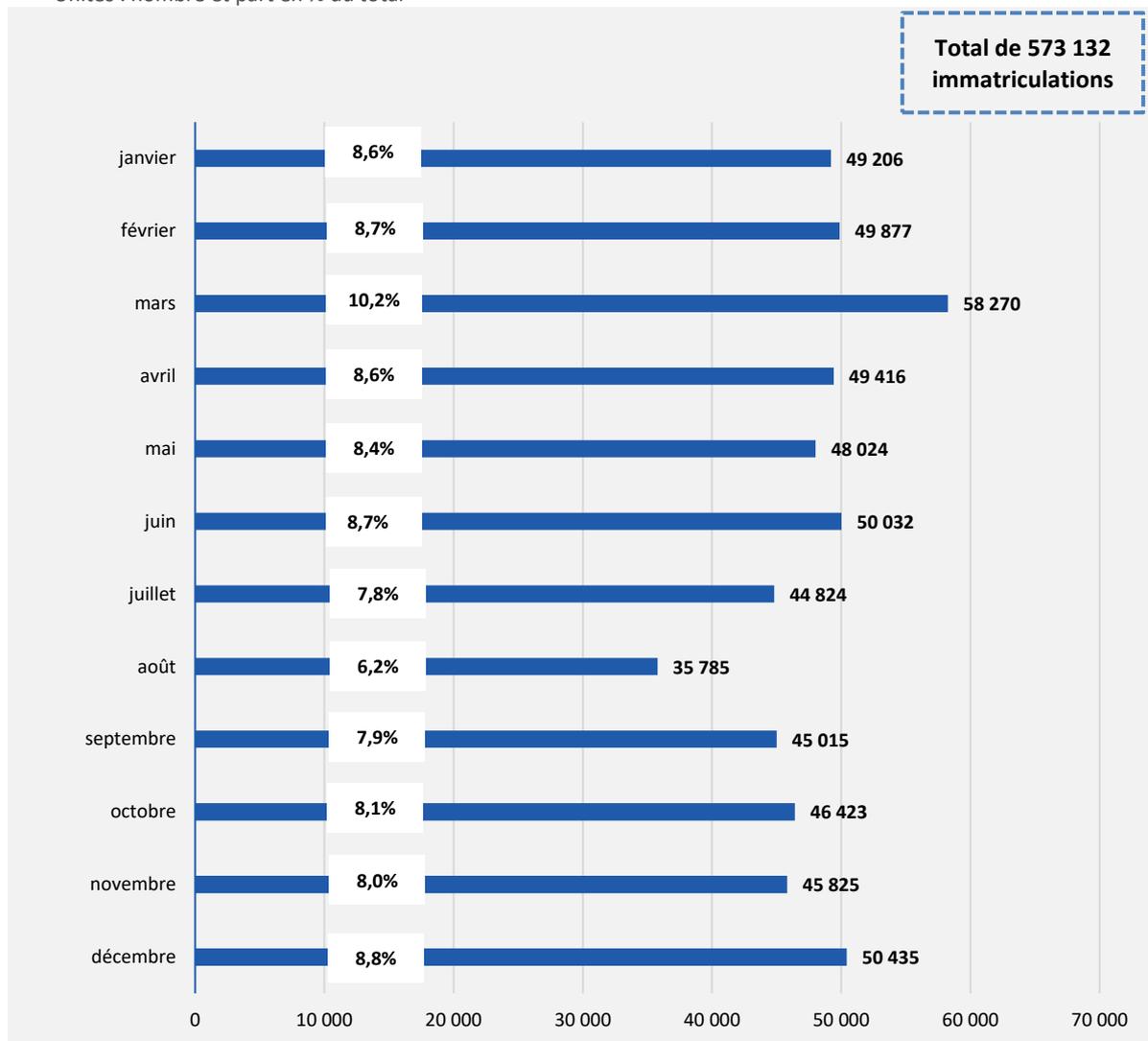
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition selon les mois de l'année

La ventilation des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés est traditionnellement équitablement répartie tout au long de l'année. En 2022, des pics ont toutefois été enregistrés en mars, juin et décembre. Peu actif, le mois d'août a été celui durant lequel les immatriculations ont été les moins élevées.

■ Répartition des immatriculations selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

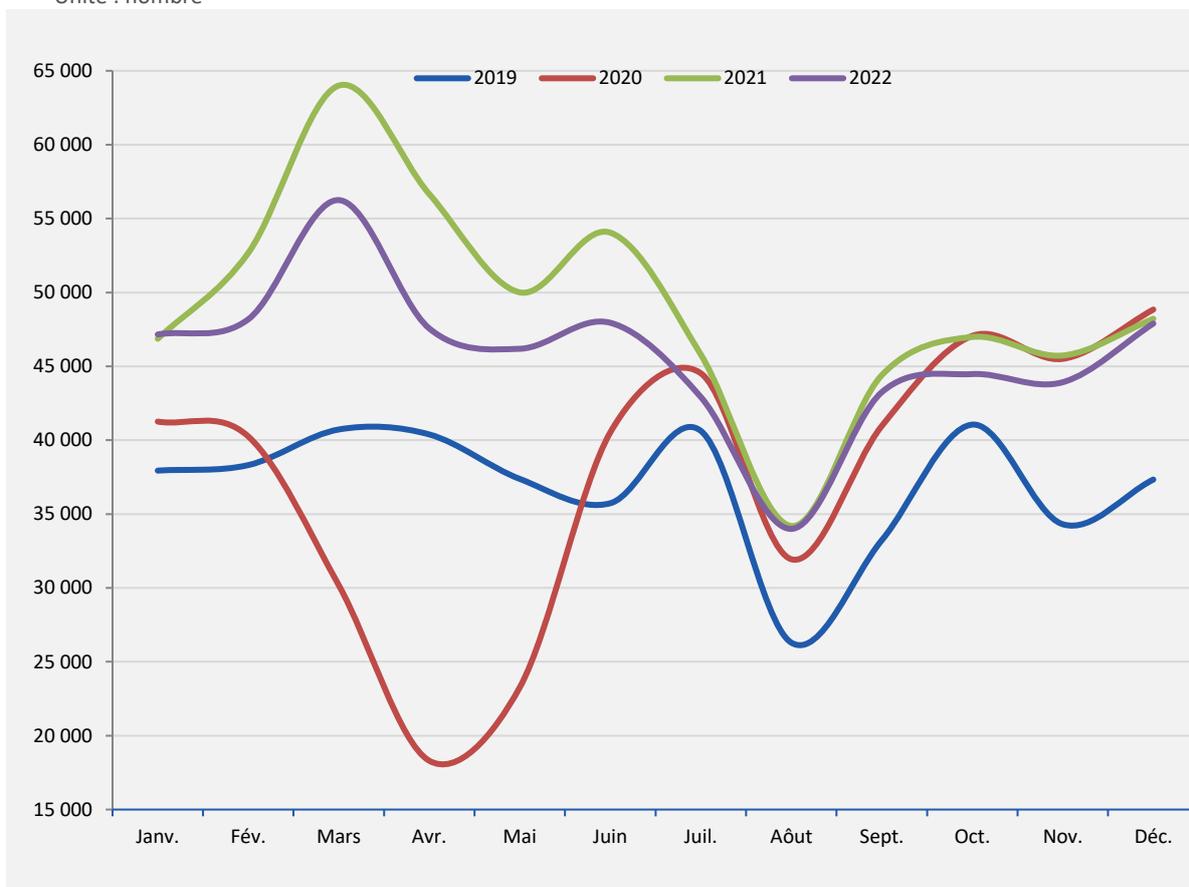
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Évolution des immatriculations selon les mois de l'année

La répartition mensuelle des immatriculations en France métropolitaine au cours des 5 dernières années permet d'observer la déformation de la courbe en 2020 liée à la crise sanitaire. En effet, la période de confinement strict imposée au printemps s'est accompagnée d'une importante chute des immatriculations dès le mois de mars, avant une remontée en juin. Dès 2021 puis en 2022, l'évolution mois par mois des immatriculations a retrouvé son rythme tendanciel. Bien que toujours en dessous des niveaux de 2021, l'année 2022 apparaît nettement plus créatrice que 2019.

■ Immatriculations mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

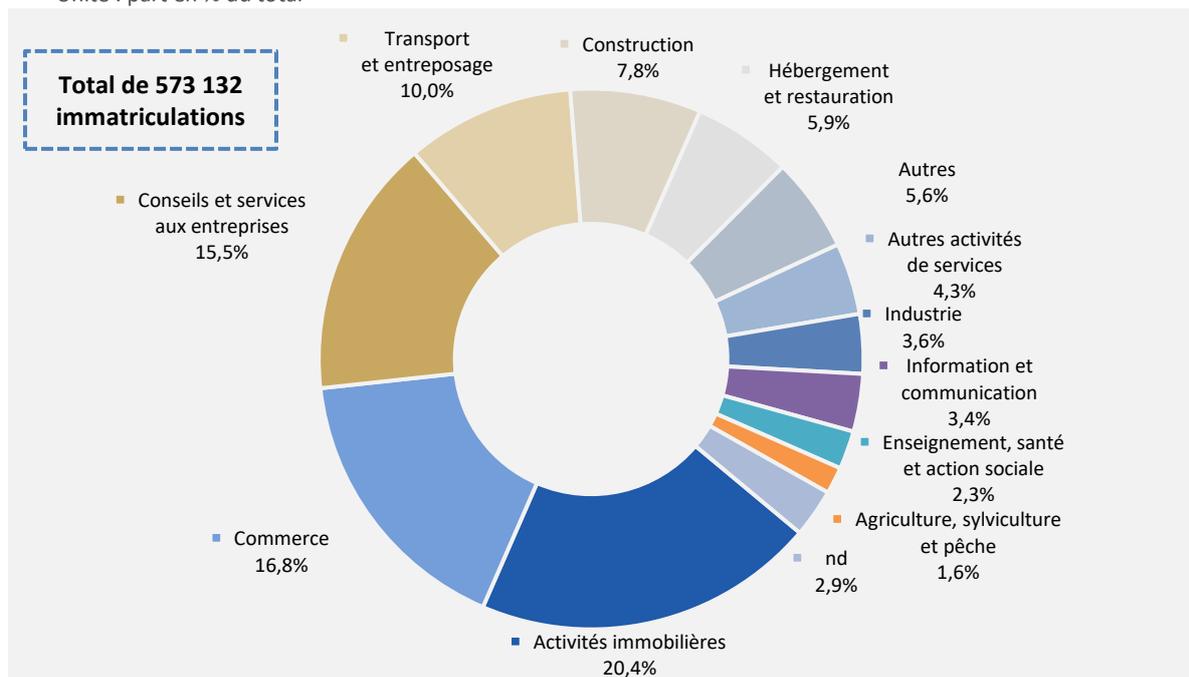
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition selon le secteur d'activité

À l'échelle de la France entière, les activités immobilières sont restées le premier secteur d'activité en termes de nouvelles immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022 (20,7% du total). Le podium était complété par le secteur du commerce (16,8%) et le conseil aux entreprises (15,5%). Ensemble, ils concentraient 52,4% des immatriculations totales en 2022. Par ailleurs, le secteur transport et entreposage retrouve un poids beaucoup plus proche de la « normale » après une année 2021 atypique.

■ Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Activités financières et d'assurance	4,9%	5,0%	5,0%	5,7%
Activités immobilières	21,7%	20,5%	20,1%	20,7%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,8%	1,7%	1,5%	1,6%
Autres activités de services	4,4%	3,8%	3,5%	4,3%
Commerce	17,5%	18,4%	17,2%	16,8%
Conseils et services aux entreprises	13,1%	13,2%	12,6%	14,8%
Construction	8,1%	7,8%	7,3%	7,8%
Enseignement, santé et action sociale	1,7%	1,7%	1,9%	2,3%
Hébergement et restauration	7,1%	6,6%	4,9%	5,8%
Industries manufacturières et extractives	3,5%	3,3%	3,2%	3,5%
Information et communication	3,5%	3,5%	3,2%	3,5%
Transport et entreposage	9,3%	11,3%	16,3%	10,2%
Non disponible	3,5%	3,2%	3,3%	2,9%
Total général	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

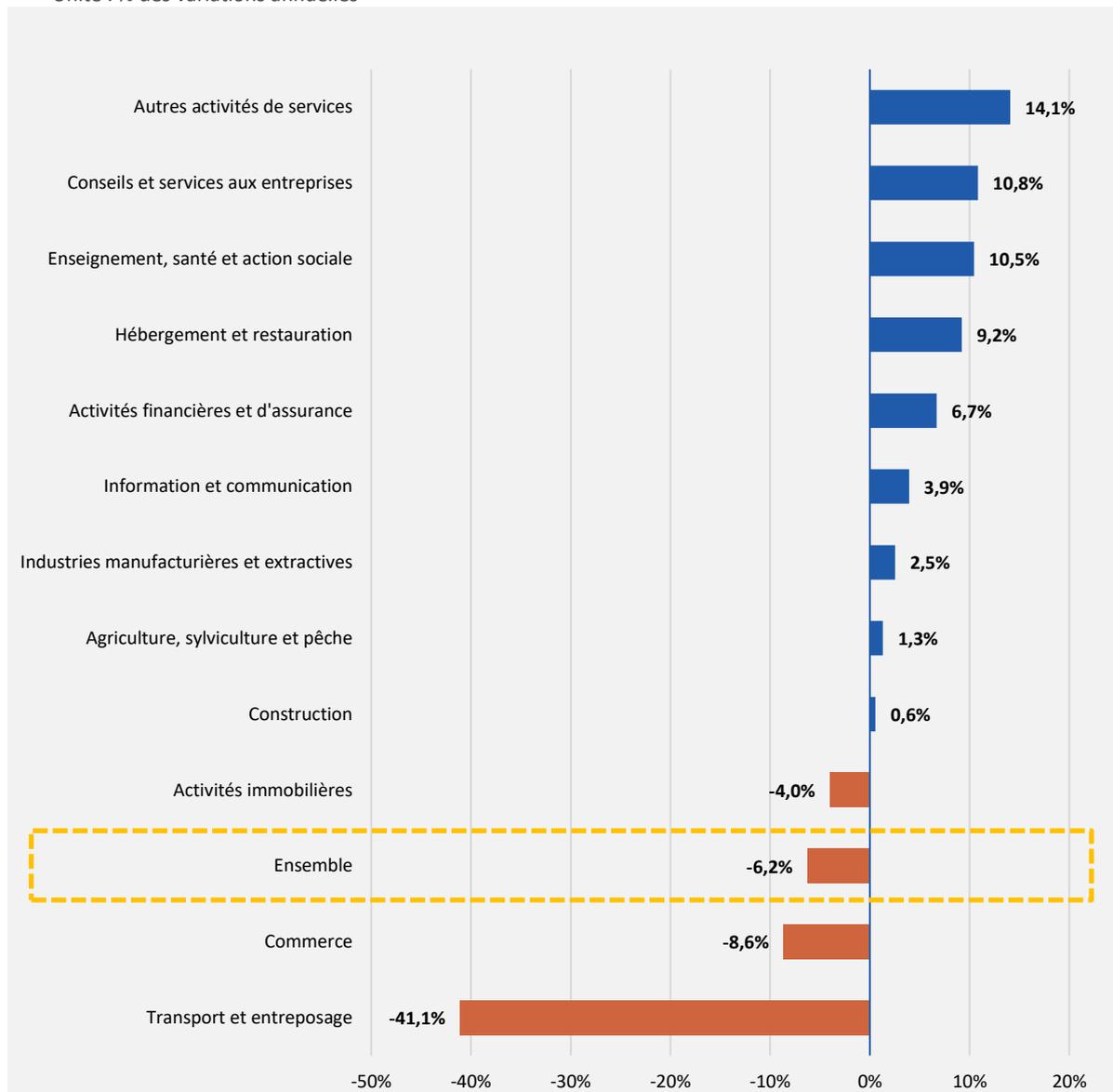
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations par secteur d'activité

En 2022, le nombre d'immatriculations en France s'est replié de 6,2%. Ce recul est très largement imputable à la forte diminution des immatriculations dans le secteur du transport et de l'entreposage (-41% sur un an) et à des degrés moindres dans le commerce (-8,6%) et les activités immobilières (-4%). A l'inverse, les secteurs des autres activités de services, des conseils et services aux entreprises et de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale ont enregistré des hausses supérieures à 10% sur un an.

■ Évolution des immatriculations par secteur d'activité entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

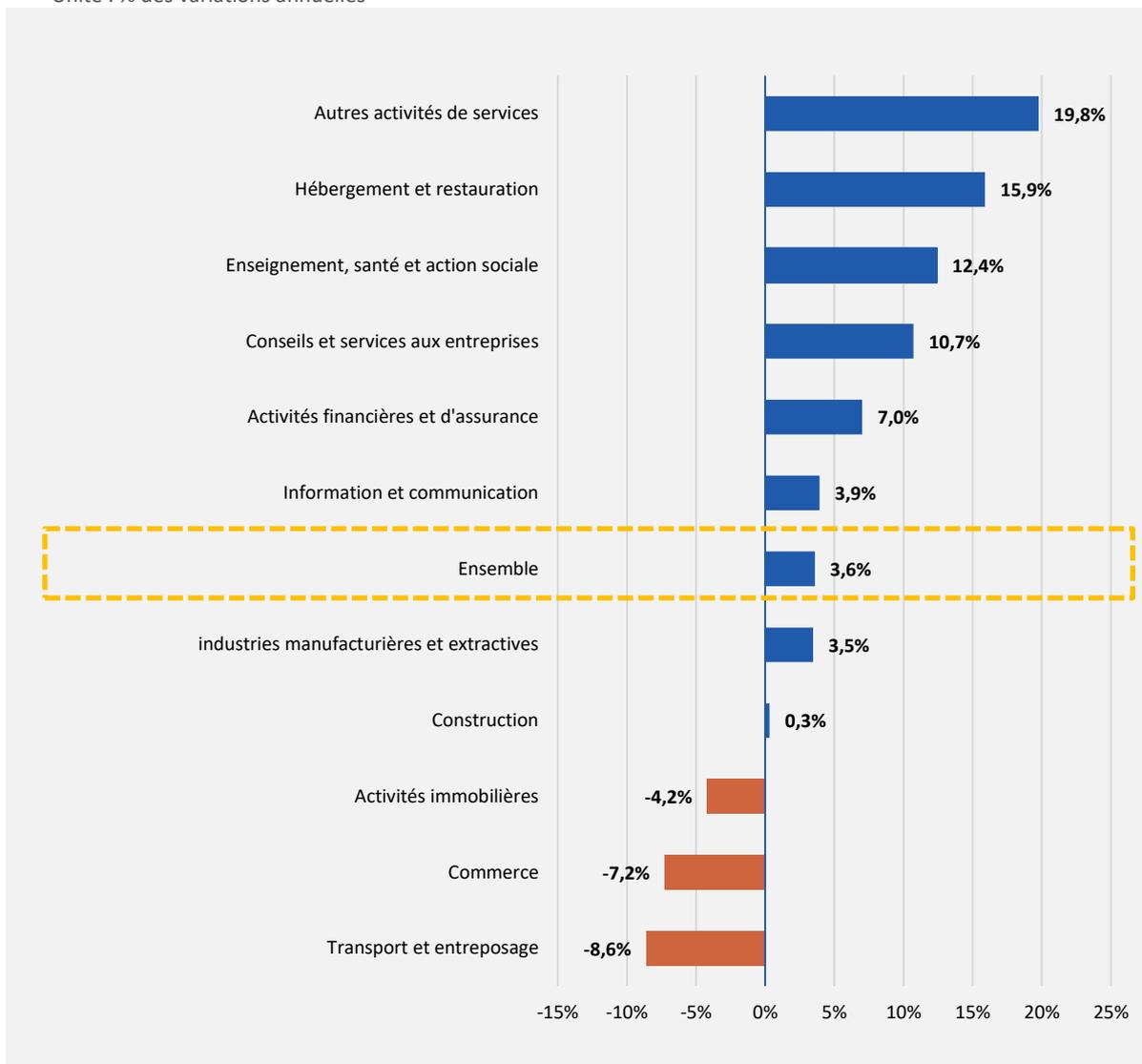
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations (hors entreprises individuelles)

Sur les 11 grands secteurs d'activité (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles), 8 ont enregistré une hausse de leurs immatriculations en 2022. Les activités financières et d'assurance ont affiché la plus forte augmentation sur un an (+19,8%), suivies par l'hébergement-restauration (+15,9%) et l'enseignement, santé et action sociale (+12,4%). *A contrario*, les activités immobilières (-4,2%), le commerce (-7,2%) et le transport et l'entreposage (-8,6%) ont affiché les plus fortes baisses.

■ Évolution des immatriculations par activité entre 2021 et 2022 (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

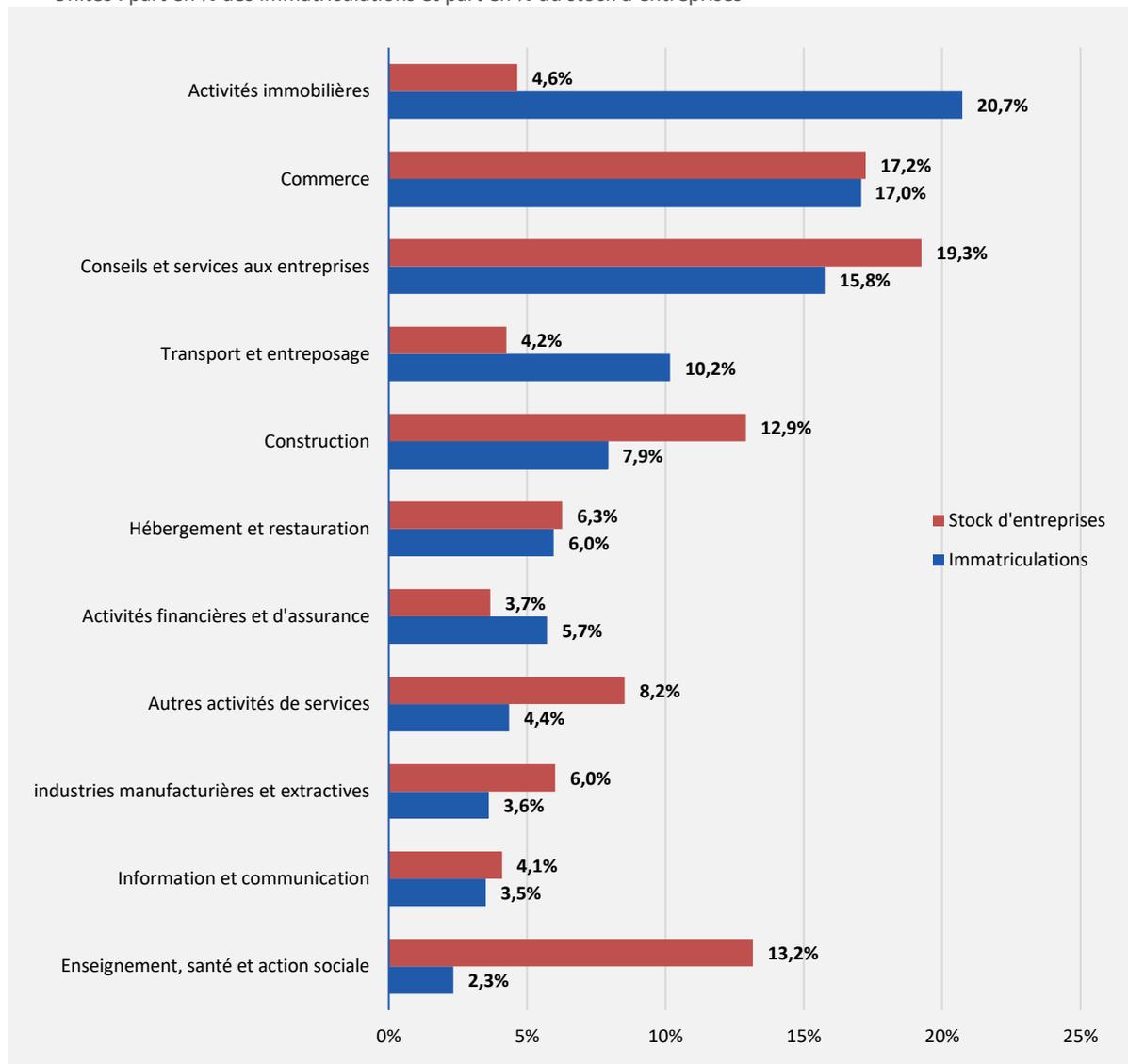
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises

L'analyse visant à comparer le poids des nouvelles immatriculations et le stock d'entreprises fait apparaître deux catégories de secteurs :

- les secteurs où le poids des immatriculations dépasse le stock d'entreprises, à l'instar des activités immobilières ou du transport/entreposage ;
- les secteurs où le poids des immatriculations est inférieur au stock d'entreprises, comme le conseil/services aux entreprises, la construction ou l'enseignement, la santé et l'action sociale.

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au stock d'entreprises (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

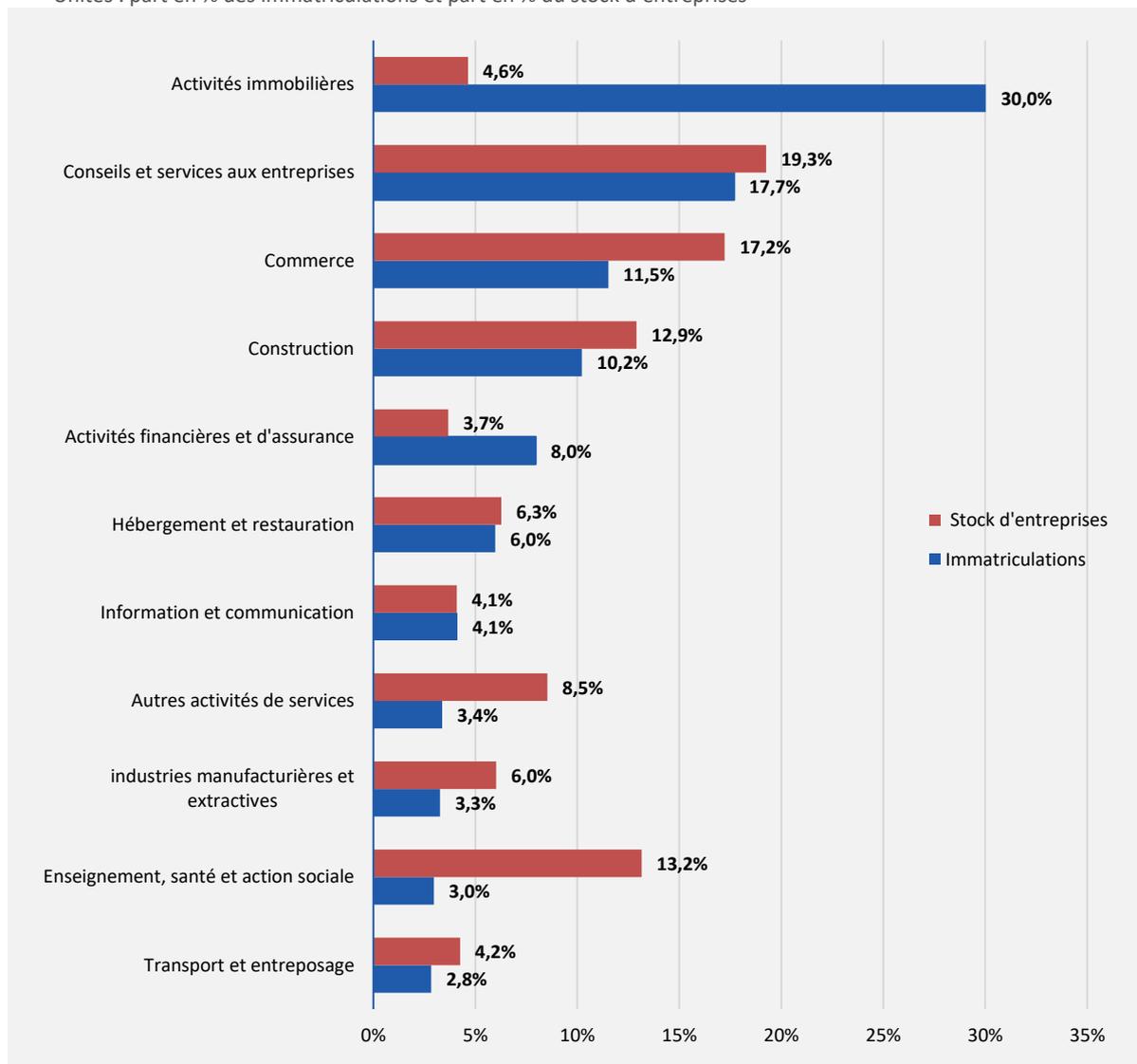
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles, les activités immobilières demeurent le principal secteur d'activité en termes d'immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022, représentant 30% du total. Il devançait très largement les conseils et services aux entreprises (17,7%) et le commerce (11,5%).

Répartition des immatriculations par activité comparée au stock d'entreprises (*)
Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Le top 15 du taux d'immatriculation

Parmi les activités les plus représentées au sein des immatriculations d'entreprises au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022, le secteur de la location de terrains et d'autres biens immobiliers affichait le taux d'immatriculation le plus élevé (94,3%), devant celui de la vente à distance sur catalogue spécialisé (59,7%) et les autres activités de poste et de courrier (58,6%).

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux d'immatriculation

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

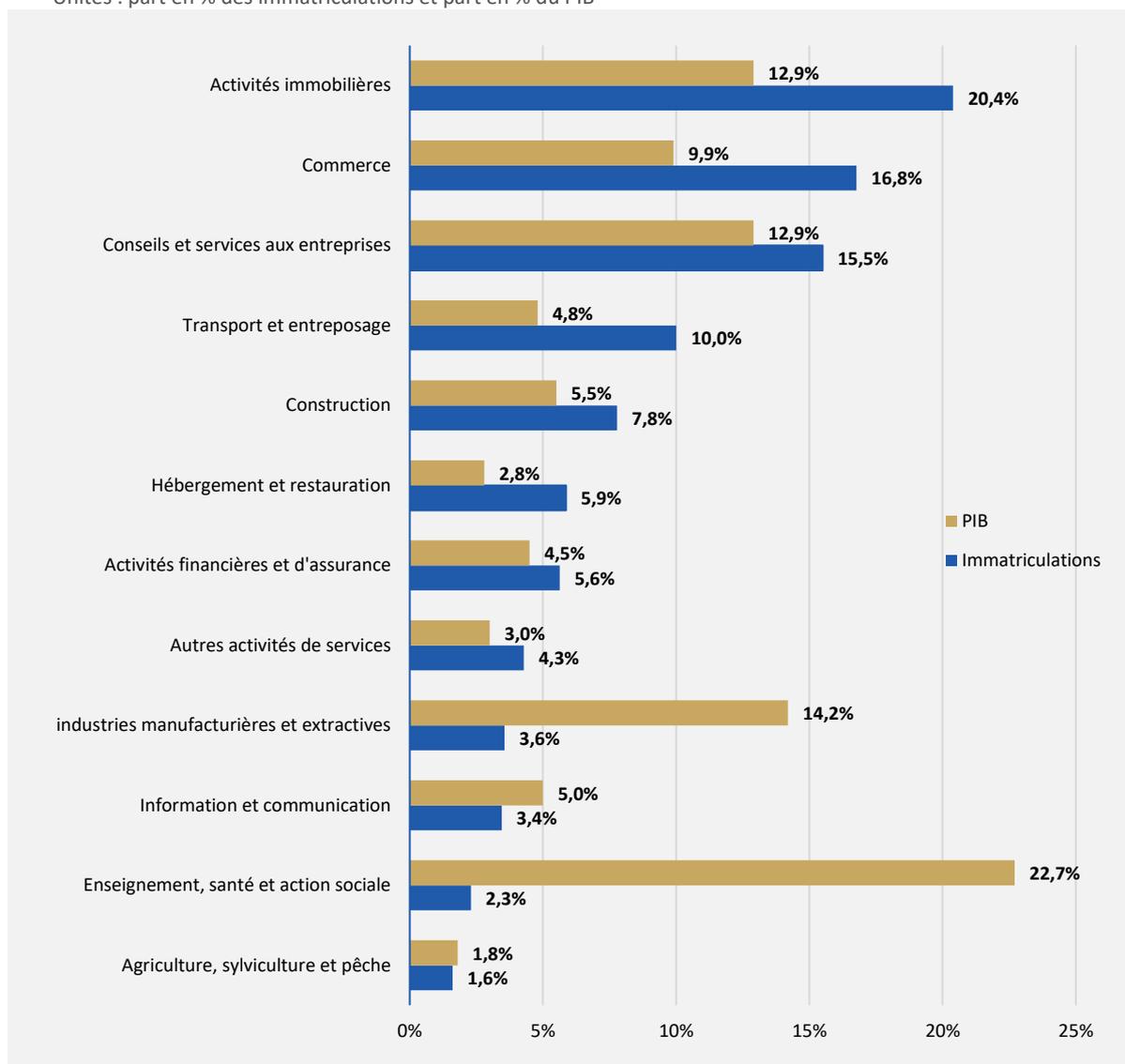
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition par secteur d'activité vs PIB

Pesant pour près de 23% du PIB, le secteur de l'enseignement, santé et action sociale représentait seulement 2,3% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022. En revanche, les activités immobilières se classaient en tête des activités en termes d'immatriculations (20,4%) alors qu'elles ne représentaient que 12,9% du PIB. L'écart entre la part de l'activité dans le PIB et dans les immatriculations était encore plus marqué pour le commerce (respectivement 16,8% et 9,9%).

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

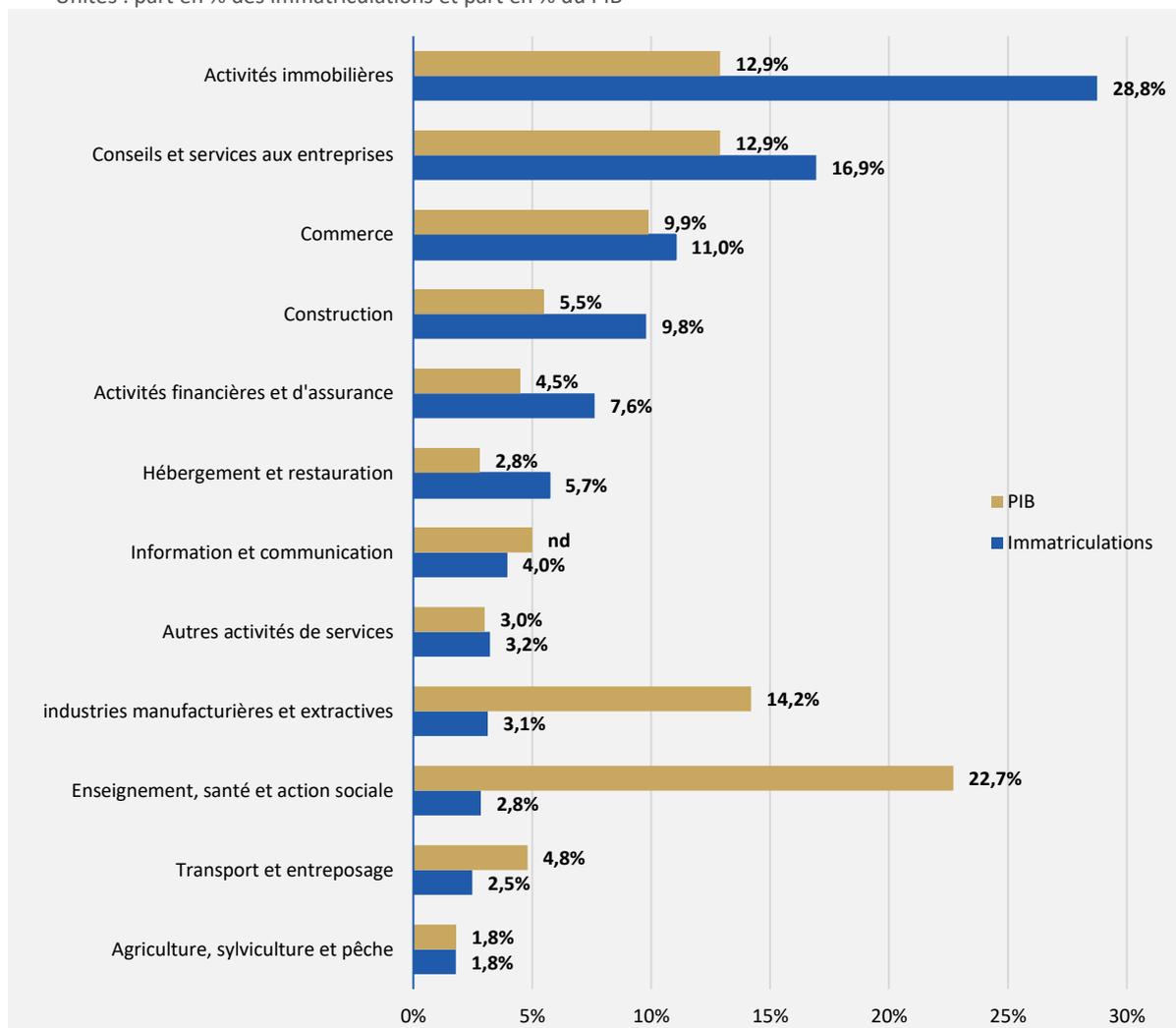
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2015)

La répartition par secteur d'activité vs PIB (suite)

Hors entreprises individuelles, le podium des secteurs contribuant le plus aux immatriculations en France métropolitaine est resté inchangé en 2022 par rapport à 2021 et dans des proportions comparables : activités immobilières (28,8%), conseils et services aux entreprises (16,9%), commerce (11%).

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au PIB (*) Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2015)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Le top 15 des activités les plus représentées

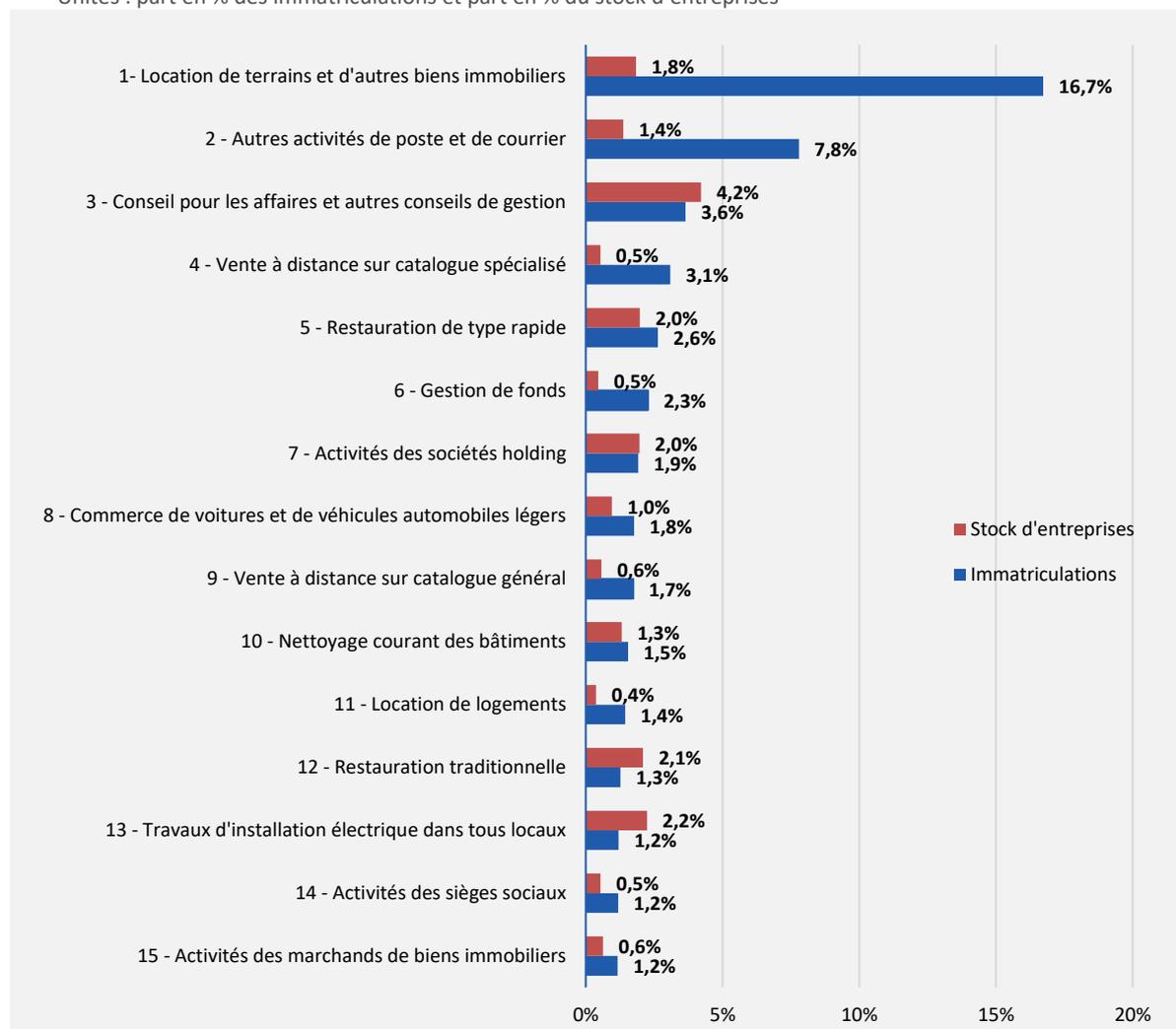
La location de terrains et d'autres biens immobiliers, qui est une des composantes du secteur des activités immobilières, était le principal segment représenté au sein des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022 (16,7% du total hors Agriculture, sylviculture et pêche). Néanmoins, en termes de stock d'entreprise, il n'apparaît pas parmi les principales activités (seulement 1,8 % du stock).

En seconde position, les autres activités de poste et de courrier, composante du secteur transport et entreposage, représentaient 7,8% des immatriculations contre seulement 1,4% du stock d'entreprises.

Enfin, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion occupait la troisième position avec 3,6% des immatriculations et 4,2% du stock d'entreprises.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations comparées au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

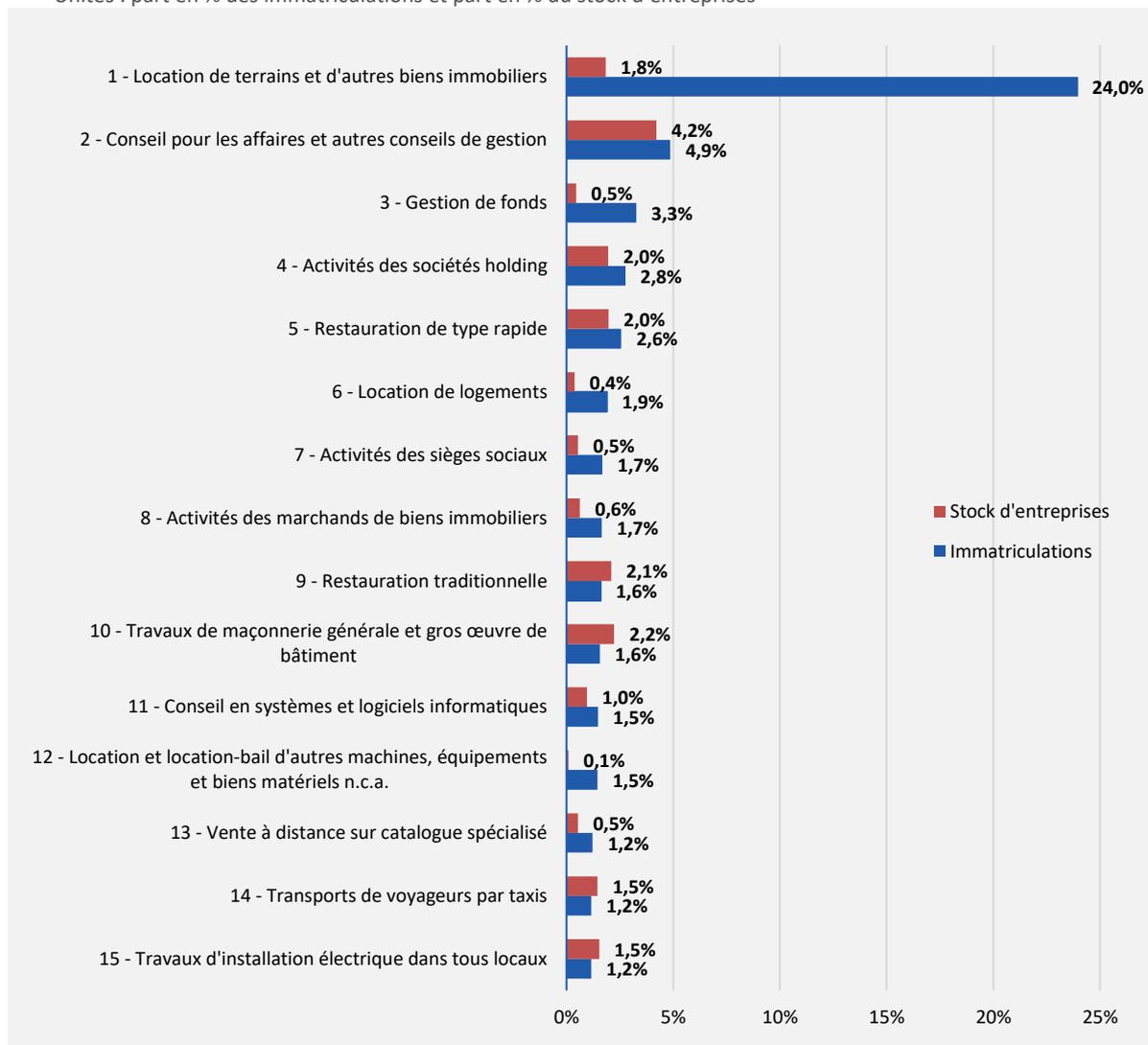
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

Top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles, la location de terrains et d'autres biens immobiliers a confirmé sa prédominance dans les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés. En 2022, ce segment représentait en effet près du quart du total. Loin derrière, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (4,9%) et la gestion de fonds (3,3%) complétaient le podium.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations comparées au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

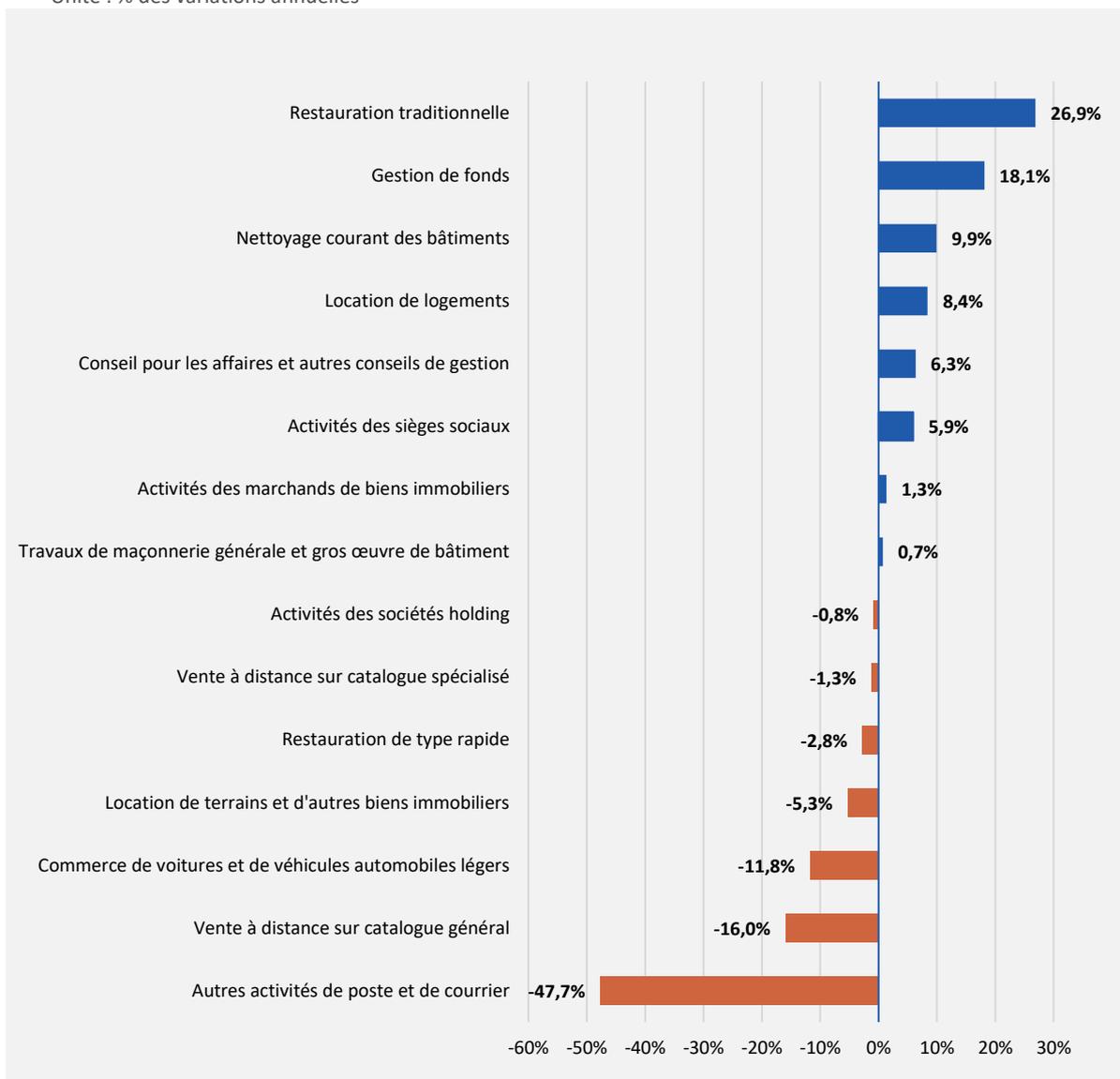
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les immatriculations en 2022, 8 affichaient une hausse de leurs immatriculations sur un an. La progression la plus importante était à mettre au crédit de la restauration traditionnelle (+26,9% sur un an), devant la gestion de fonds (+18,1%) et le nettoyage courant des bâtiments (9,9%). À l'inverse, les immatriculations des autres activités de poste et courrier ont diminué de près de 48% sur un an.

■ Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations entre 2021 et 2022

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

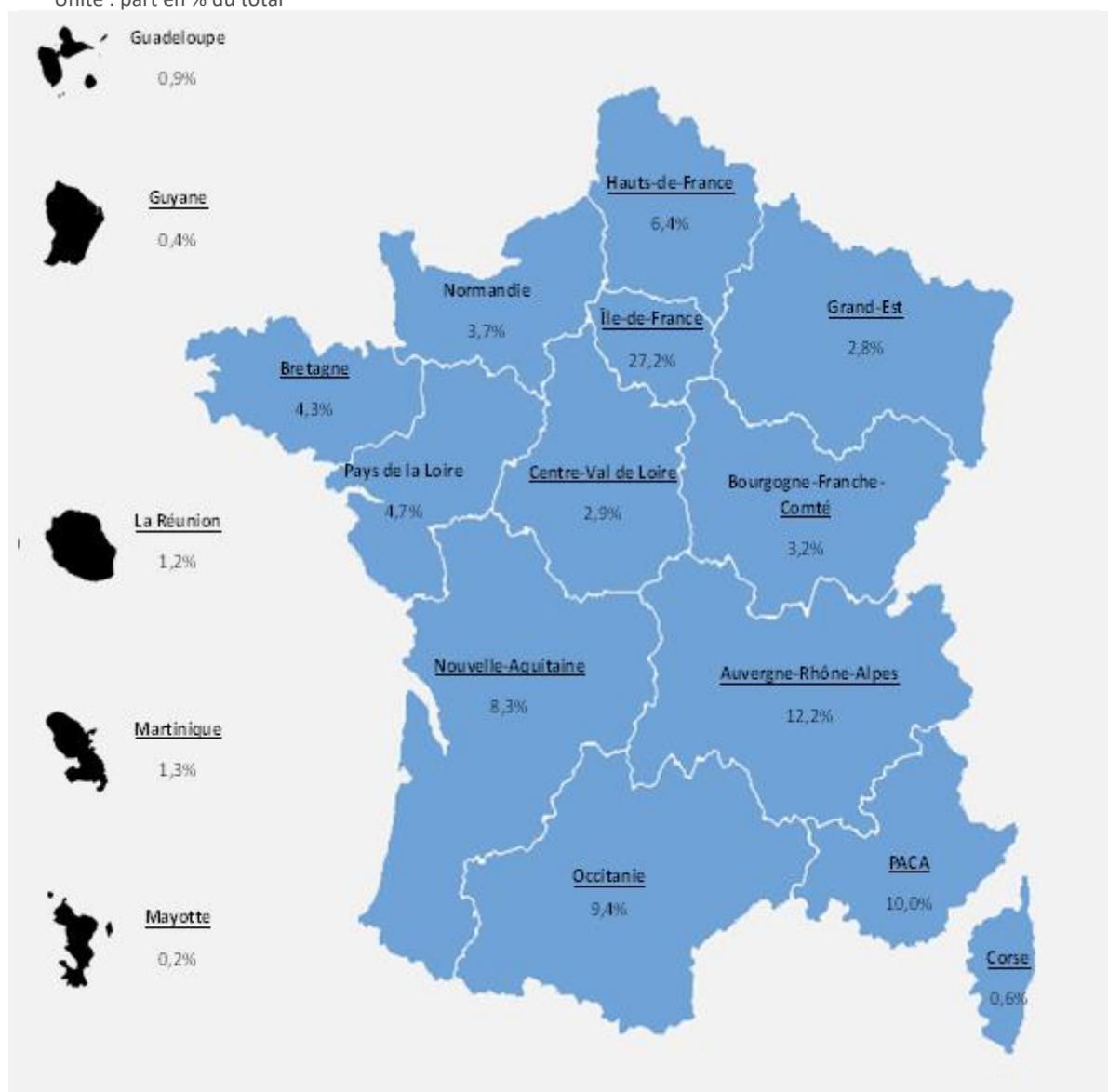
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition selon la localisation

En 2022, l'Île-de-France est restée la première région pour les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés. Elle concentrait 27,2% du total. L'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionnaient en deuxième et troisième position, avec respectivement 12,2% et 10% des immatriculations. Les départements et les régions d'outre-mer ont un poids extrêmement faible dans les immatriculations totales (4% au global).

■ Répartition des immatriculations par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

Sur la période 2019-2022, la répartition des immatriculations par région a peu évolué, avec des écarts inférieurs à 0,3 point pour la quasi-totalité des territoires, à l'exception de l'Île-de-France (+1,5 point), de l'Occitanie (-0,5 point) et de la Nouvelle Aquitaine (-0,5 point).

■ Répartition des immatriculations par région (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Auvergne-Rhône-Alpes	12,7%	12,4%	12,9%	12,7%
Bourgogne-Franche-Comté	3,3%	3,3%	3,3%	3,3%
Bretagne	4,5%	4,4%	4,3%	4,5%
Centre - Val de Loire	3,2%	3,2%	3,1%	3,0%
Corse	0,7%	0,6%	0,6%	0,7%
Grand Est	3,2%	3,1%	3,0%	3,0%
Hauts-de-France	6,4%	6,6%	6,9%	6,7%
Île-de-France	26,9%	28,3%	27,7%	28,4%
Normandie	3,9%	3,8%	3,8%	3,9%
Nouvelle Aquitaine	9,2%	9,1%	8,9%	8,7%
Occitanie	10,3%	9,9%	9,9%	9,8%
Pays de la Loire	5,0%	5,0%	5,0%	4,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,5%	10,2%	10,5%	10,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Classement par ordre alphabétique
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

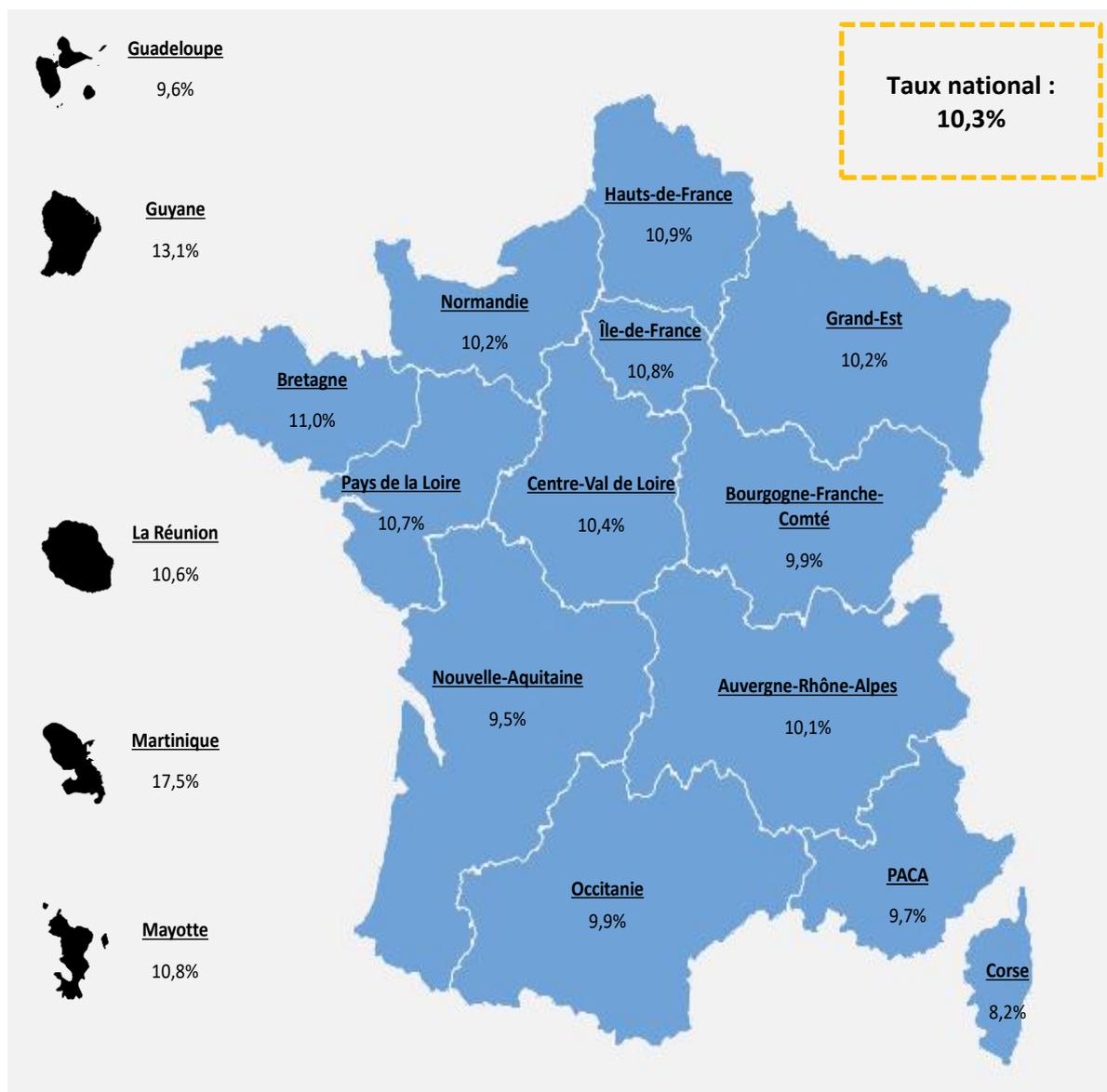
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Le taux d'immatriculation

En France, le taux d'immatriculation s'est établi à 10,3% en 2022. Neuf régions affichaient des taux supérieurs à cette moyenne : La Martinique (17,5%), la Guyane (13,1%), la Bretagne (11,0%), les Hauts-de-France (10,9%), Mayotte (10,8%), l'Île-de-France (10,8%), les Pays de la Loire (10,7%), la Réunion (10,6%) et le Centre-Val de Loire (10,4%). À l'inverse, la Corse enregistrait le taux le plus faible (8,2%).

■ Taux d'immatriculation national et par région (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

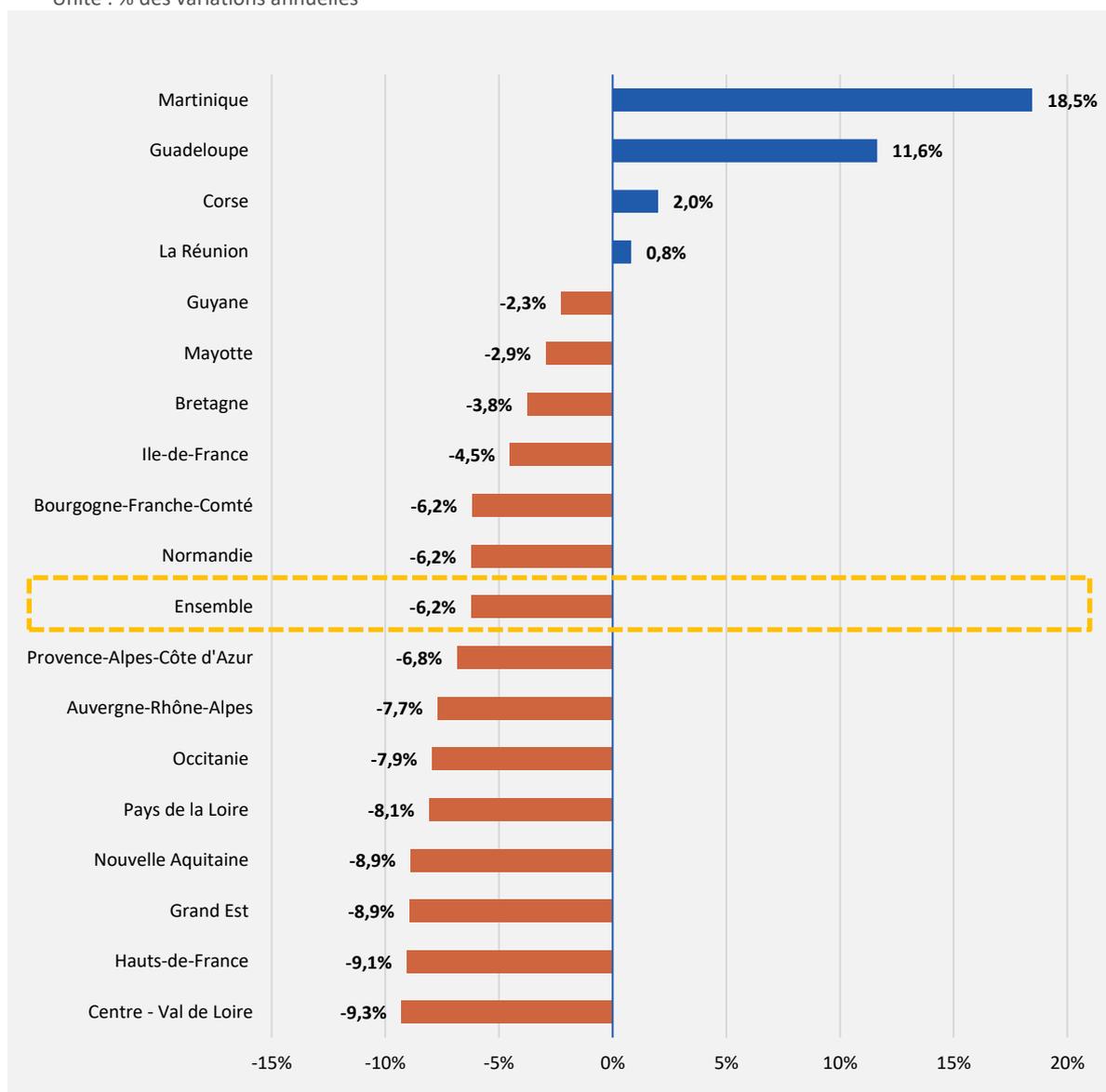
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations par région

En 2022, la France a enregistré une baisse des immatriculations (-6,2%). Seule quatre régions ont affiché des hausses, dont trois figurant parmi les DROM : Martinique (+18,5%), Guadeloupe (+11,6%) et Réunion (+0,8%). *A contrario*, le Centre-Val de Loire et les Hauts-de-France ont enregistré un recul de leurs immatriculations supérieur à 9%.

■ Évolution des immatriculations par région entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

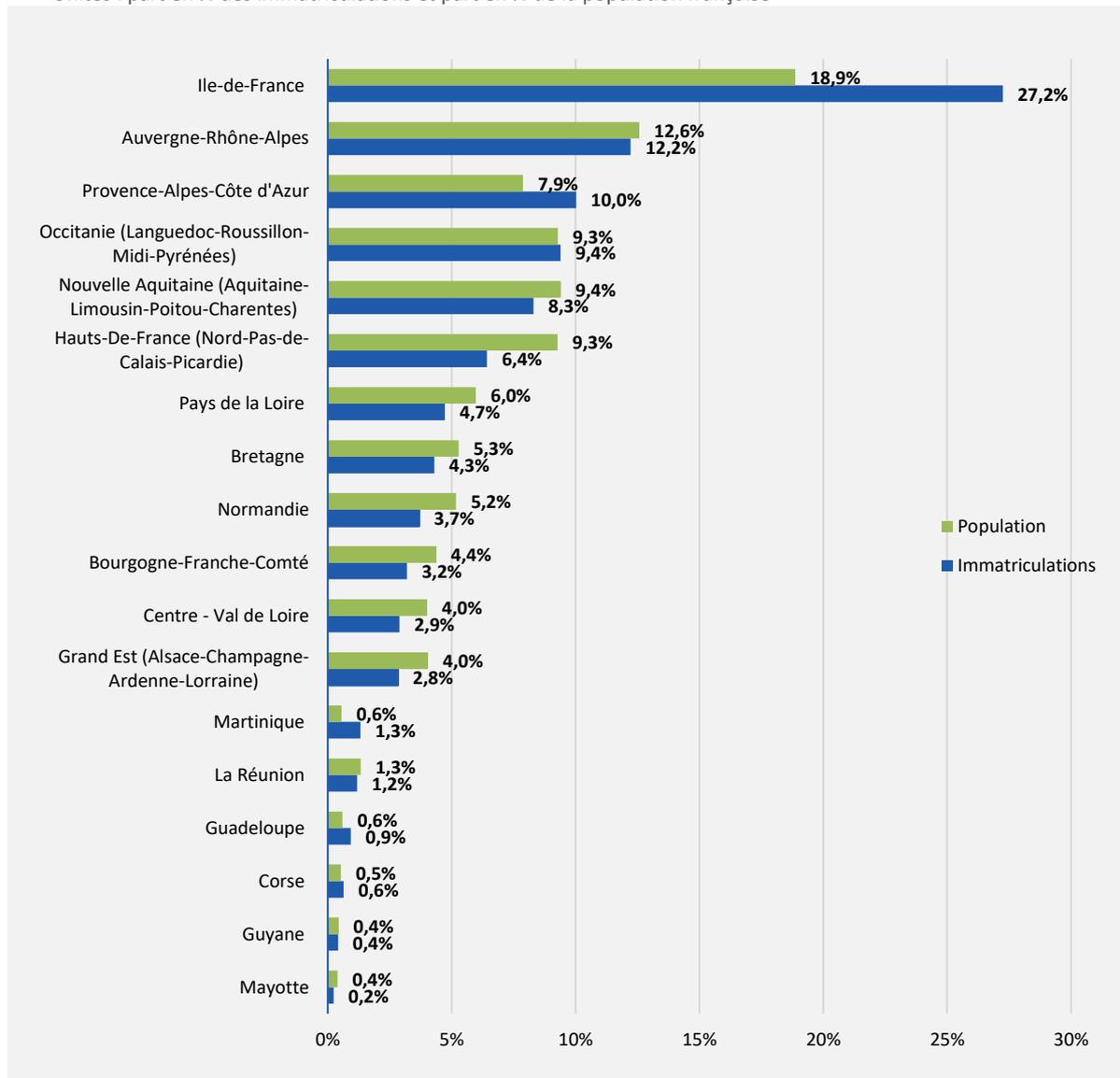
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition géographique vs population française

Il existe une forte corrélation entre la répartition de la population et celle des nouvelles immatriculations. Une fois encore en 2022, l’Ile-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes, les deux régions françaises les plus peuplées, enregistraient le plus grand nombre de nouvelles immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés, respectivement 27,2% et 12,2%.

■ Répartition géographique des immatriculations comparée à la population française (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2017)

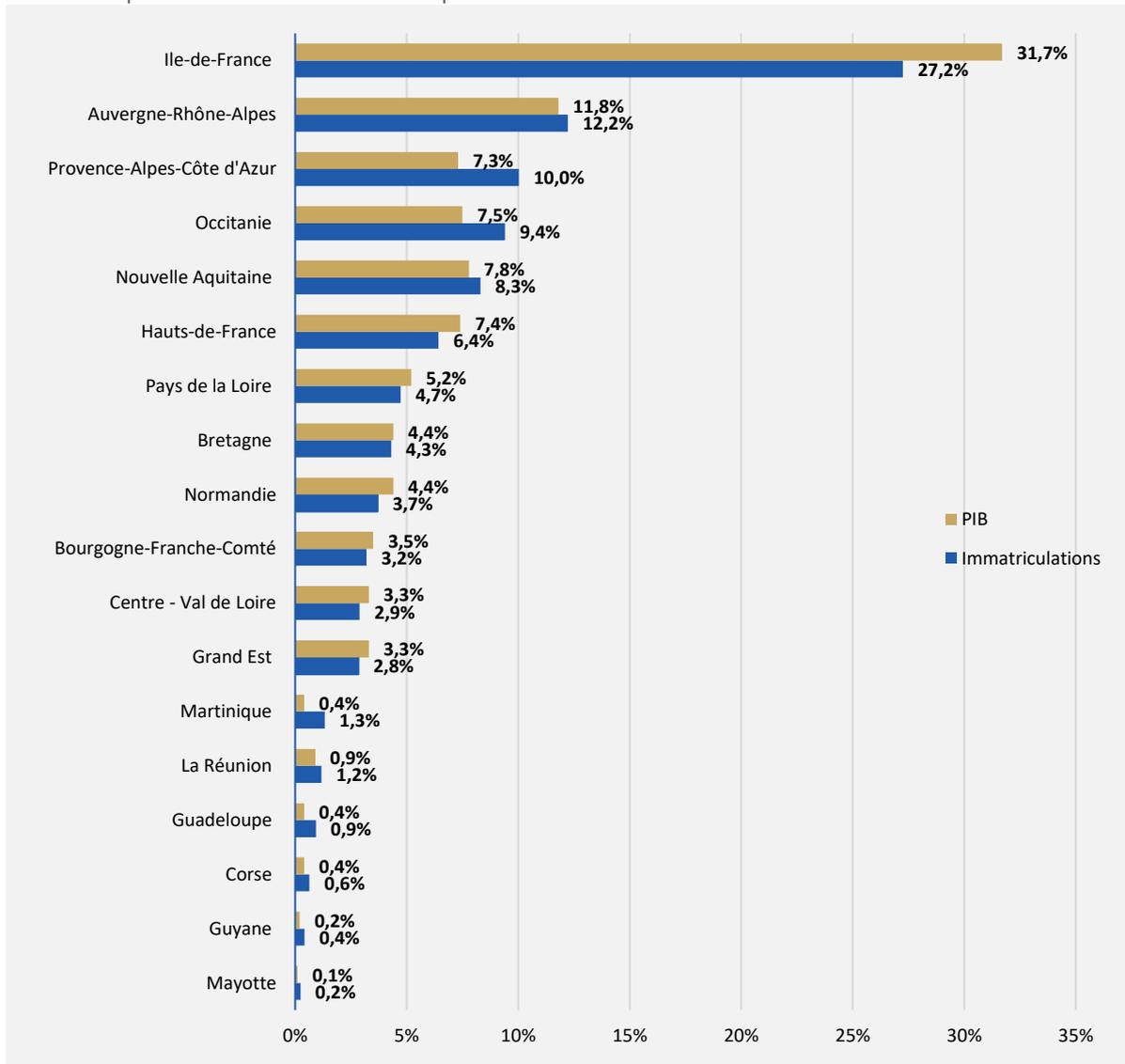
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition géographique vs PIB

La corrélation entre le PIB régional et les immatriculations était encore plus marquée. Assez logiquement, l'Ile-de-France, qui assurait près de 32% du PIB national, était également la première contributrice aux immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022 (27,2%).

■ Répartition géographique des immatriculations comparée au PIB (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2015)

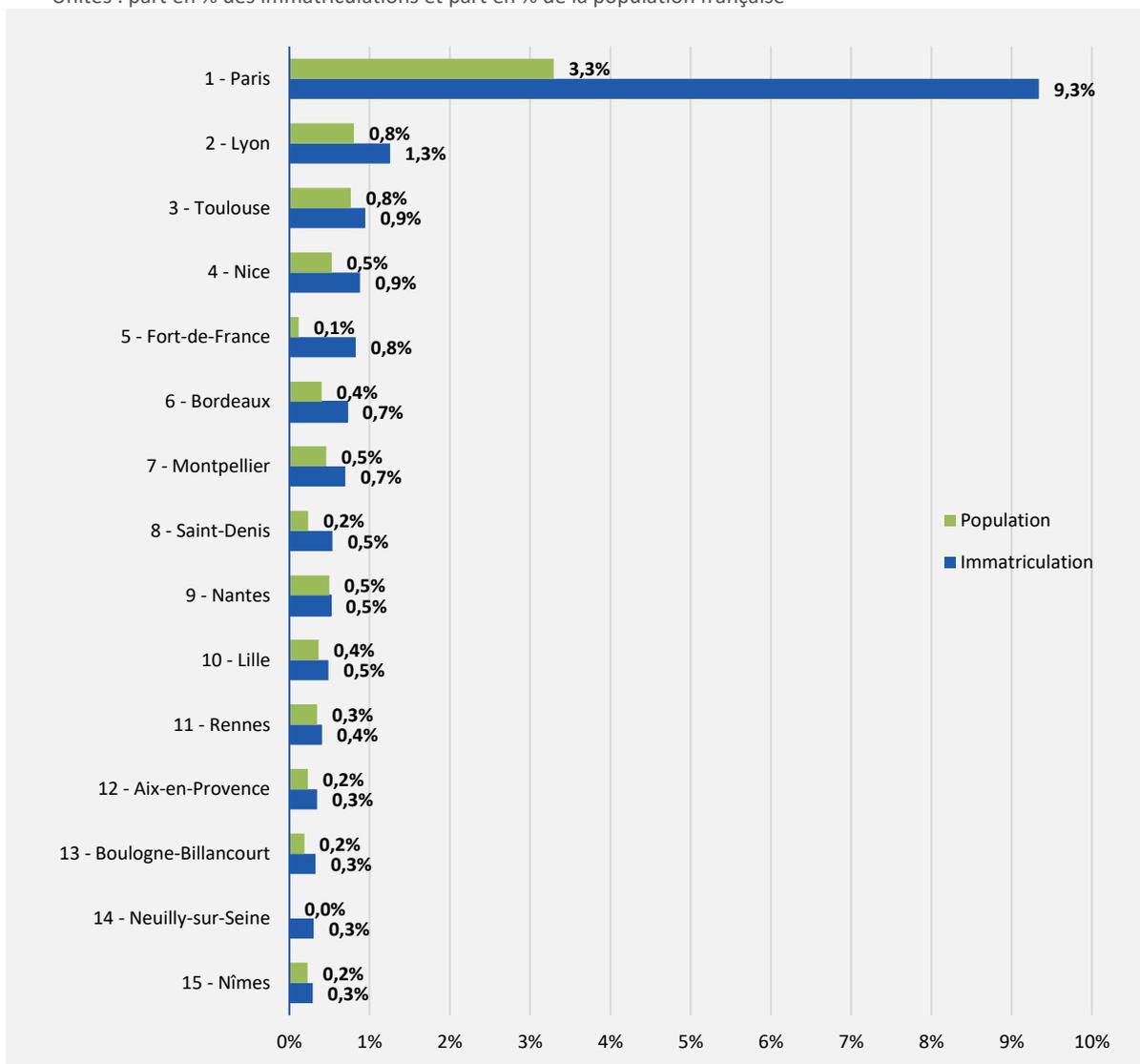
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France, Paris concentrait 9,3% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022. La capitale devançait très largement Lyon (0,8% de la population pour 1,3% des immatriculations totales) et Toulouse (0,8% de la population pour 0,9% des immatriculations totales).

■ Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre d'immatriculations comparé à la population (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2017)

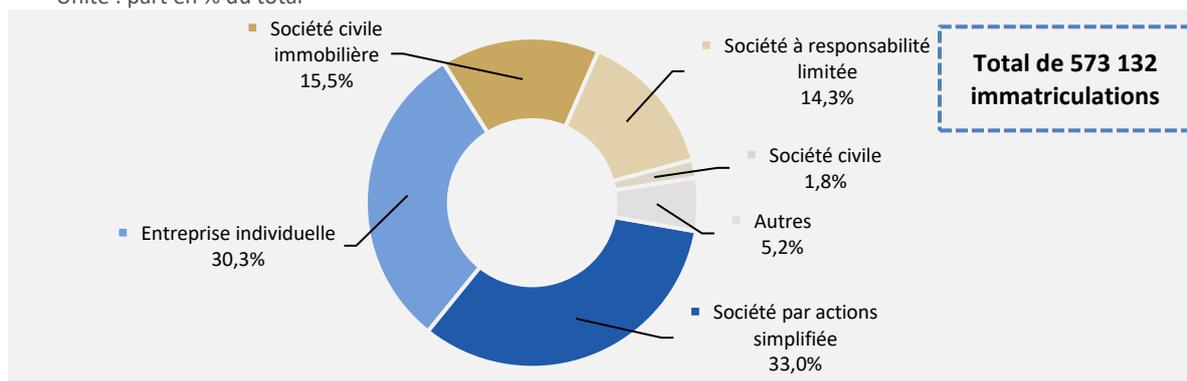
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition selon le statut juridique

Les créateurs d'entreprises affichaient une forte appétence pour deux statuts juridiques en 2022 : la société par actions simplifiée (SAS) (33%) et l'entreprise individuelle (30,3%). Sur la période 2019-2022, la part des sociétés par actions simplifiées a progressé de 3,4 points en France Métropolitaine au détriment des autres formes juridiques et notamment de la SARL, dont le poids a reculé de 1,8 point.

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

Unité : part en % du total

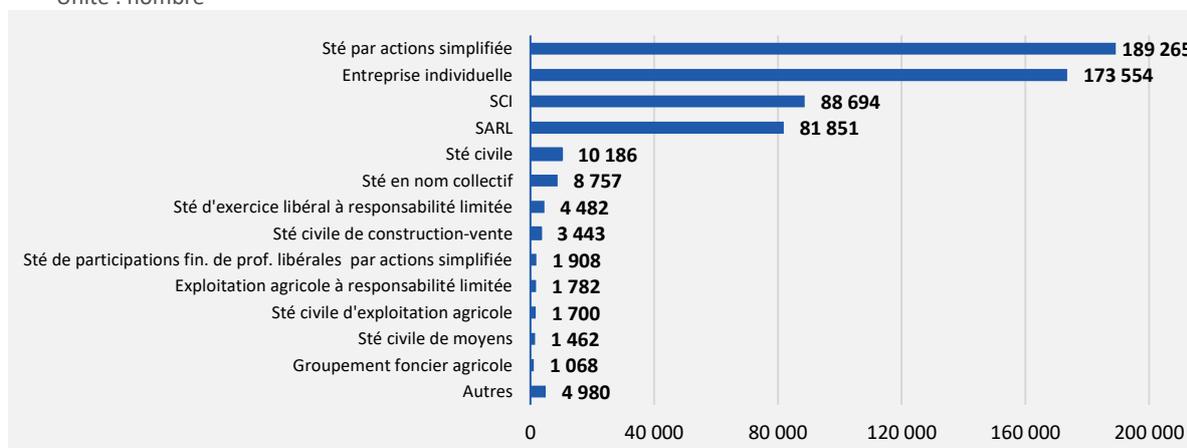


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Entreprise individuelle	29,7%	33,3%	36,1%	30,4%
Société par actions simplifiée	29,9%	30,7%	29,6%	33,3%
Société civile immobilière	17,4%	16,3%	15,9%	15,7%
Société à responsabilité limitée	16,1%	13,6%	12,8%	14,3%
Société civile	2,3%	2,0%	1,7%	1,8%
Autres	4,6%	4,2%	3,9%	4,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

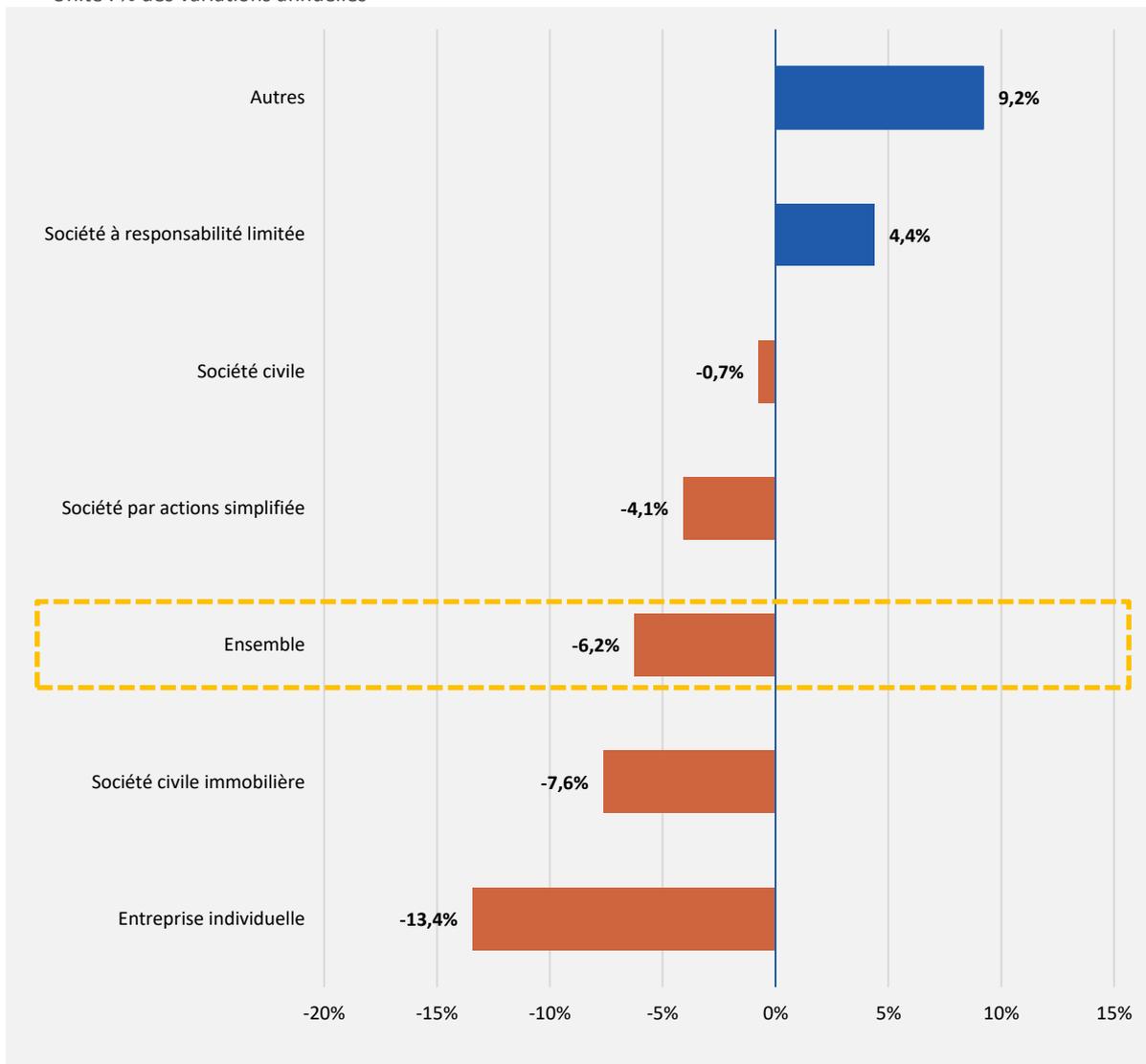
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des immatriculations selon le statut juridique

En 2022, seul le statut juridique de la société à responsabilité limitée a enregistré une augmentation de ses immatriculations (+4,4% sur un an). Tous les autres statuts ont reculé. La plus forte baisse a été enregistrée par le statut de l'entreprise individuelle (-13,4% par rapport à 2021).

■ Évolution des immatriculations selon le statut juridique entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

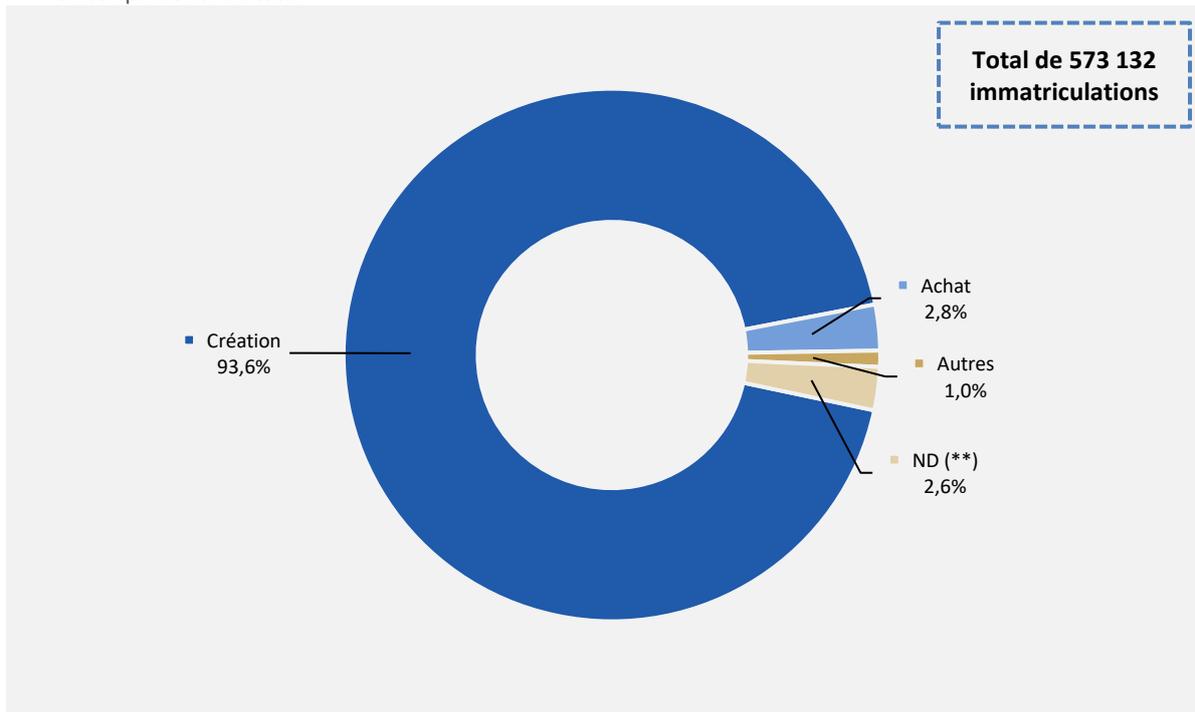
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition selon l'origine des fonds

Sur l'ensemble de l'année 2022, et comme l'année précédente, les créations d'entreprises ont représenté 93,6% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés, contre seulement 2,8% pour un achat.

■ Répartition des immatriculations selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total

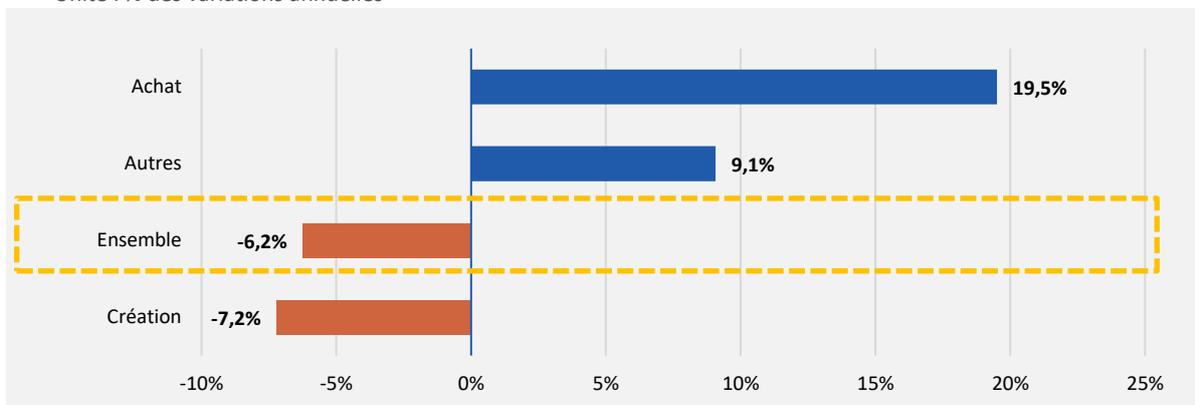


(*) Hors Moselle et Alsace
(**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Évolution des immatriculations selon l'origine des fonds entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

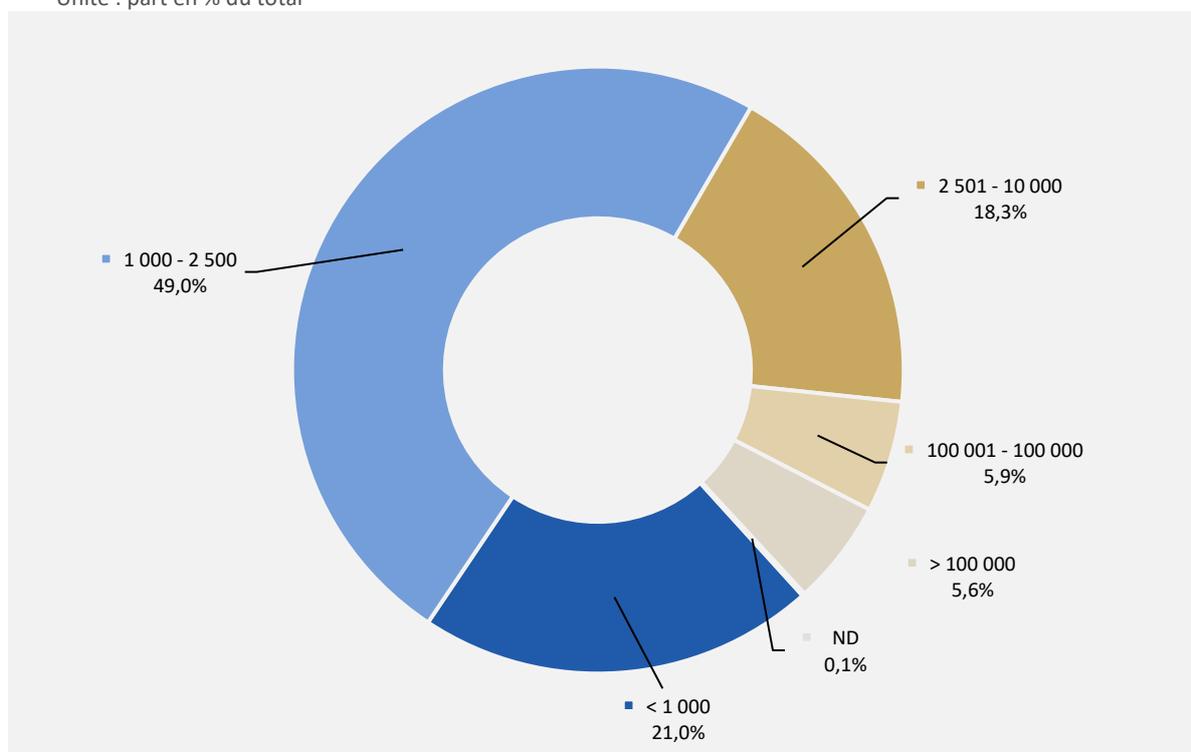
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition selon le montant du capital

En 2022, 70% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés étaient réalisées avec un capital inférieur ou égal à 2 500 euros.

■ Répartition des immatriculations selon le montant du capital Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

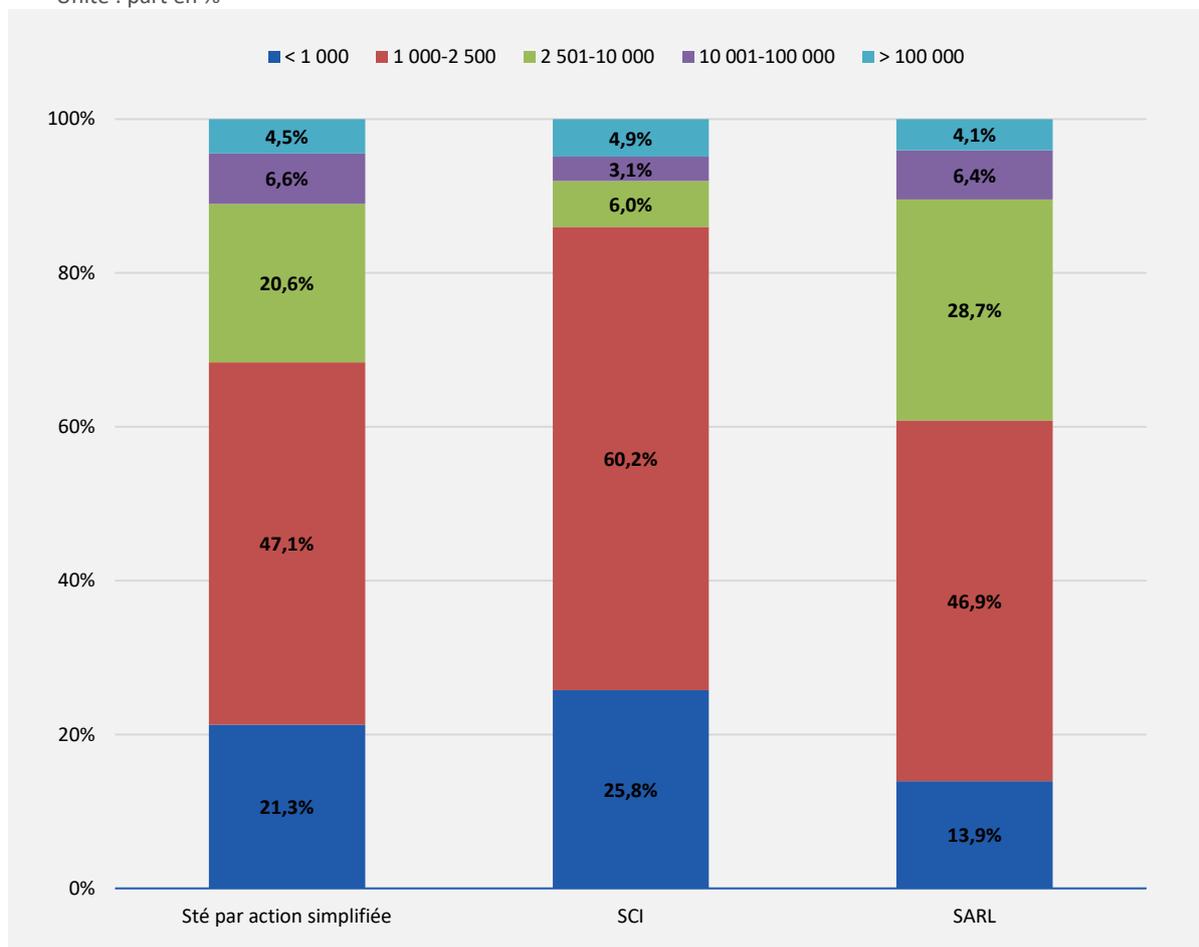
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

La répartition par statut juridique selon la taille du capital

En croisant le statut juridique et la taille du capital, on observe que le lancement d'une société en SCI nécessite un apport financier globalement moins élevé que les autres formes juridiques prédominantes. Ainsi, en 2022, 86% des SCI ont mobilisé un capital inférieur ou égal à 2 500€, contre 68,4% pour les SAS et 60,8% pour les SARL.

■ Répartition des immatriculations par taille du capital selon les principaux statuts juridique (*)(**)

Unité : part en %



(*) Hors Moselle et Alsace

(**) Les 3 principaux statuts juridiques analysés représentent la majeure partie des immatriculations

SARL : Société à responsabilité limitée / SCI : Société civile immobilière

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Zoom DROM : le nombre d'immatriculations par territoire

Au cours de l'exercice 2022, 23 388 immatriculations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer, soit une hausse de 7,8% sur un an (+1 693 unités). La Martinique, qui a affiché une hausse de 18,5% de ses immatriculations, et la Réunion représentaient à elles deux 61,3% des immatriculations de la zone.

■ Nombre d'immatriculations dans les DROM en 2022

	Zone géographique	Immatriculations 2022	Variation 2021/2022
	Guadeloupe	5 322 immatriculations	+11,6%
	Guyane	2 369 immatriculations	-2,3%
	La Réunion	6 777 immatriculations	+0,8%
	Martinique	7 565 immatriculations	+18,5%
	Mayotte	1 355 immatriculations	-2,9%
	Total DROM	23 388 immatriculations	+7,8%

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

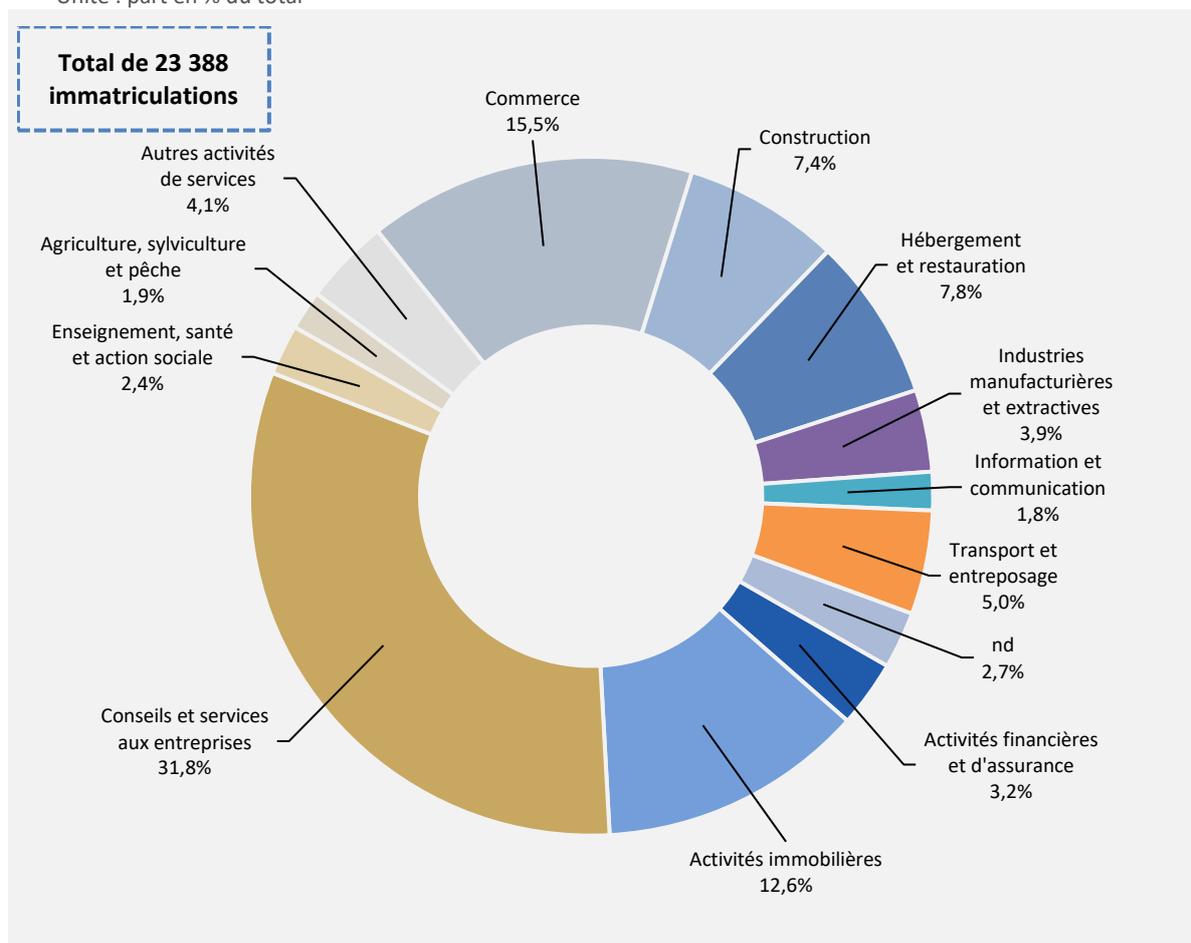
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité

En 2022, les activités de Conseils et services aux entreprises représentaient le premier secteur d'activité des DROM en nombre de nouvelles immatriculations (32% du total). Le secteur du commerce (15,5%) et les activités immobilières (12,6%) complétaient le podium. Ensemble, ils ont représenté 14 010 immatriculations, soit près de 60% du total.

■ Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

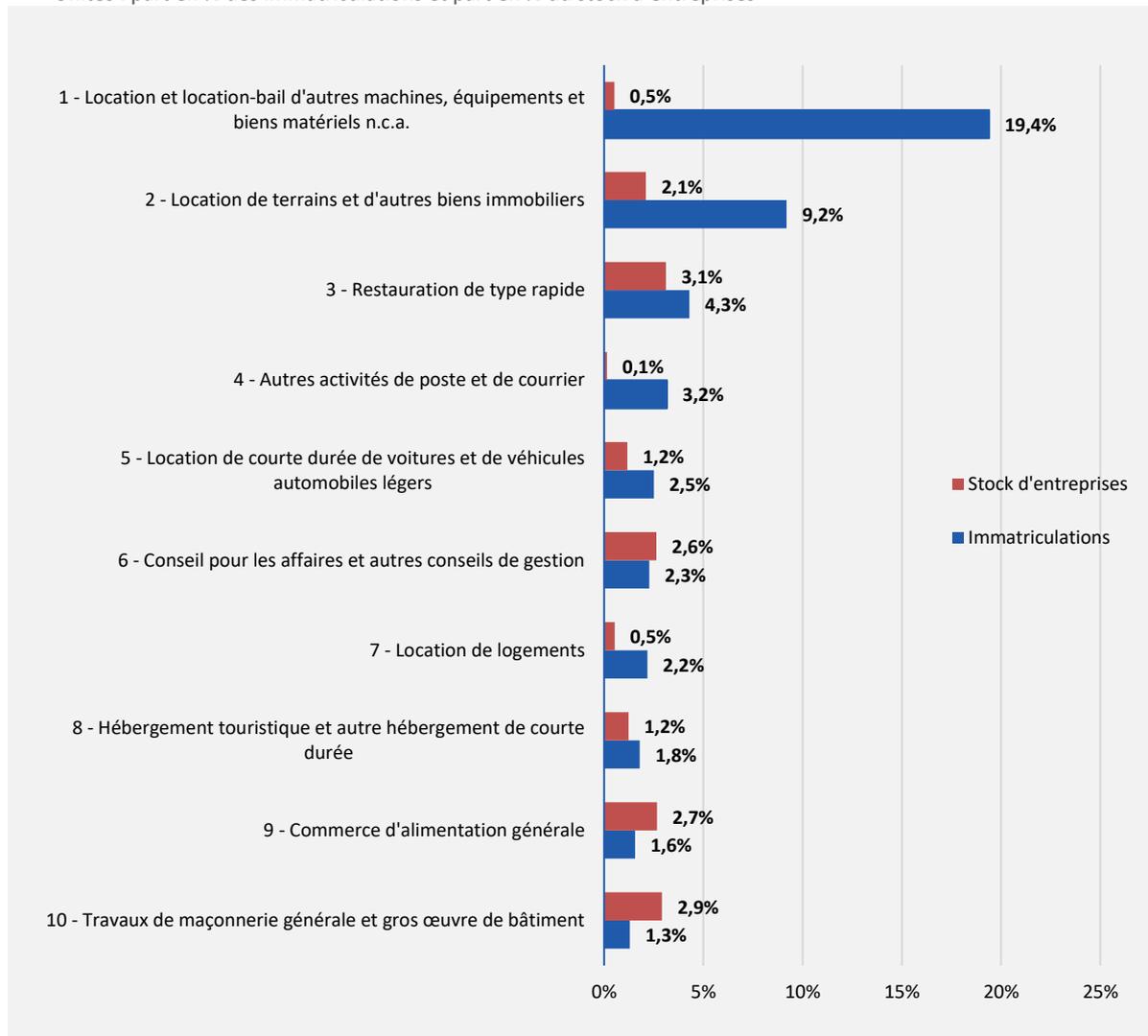
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation

Les activités de location figuraient en bonne place dans le top 10 des secteurs les plus représentés dans les départements et régions d'outre-mer selon le taux d'immatriculation en 2022 : location de machines et équipements (19%), location de terrains et biens immobiliers (9%) et location de logements (2,2%). La restauration rapide complétait le podium avec 4,2% des immatriculations.

■ Top 10 activités les plus représentées dans les immatriculations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

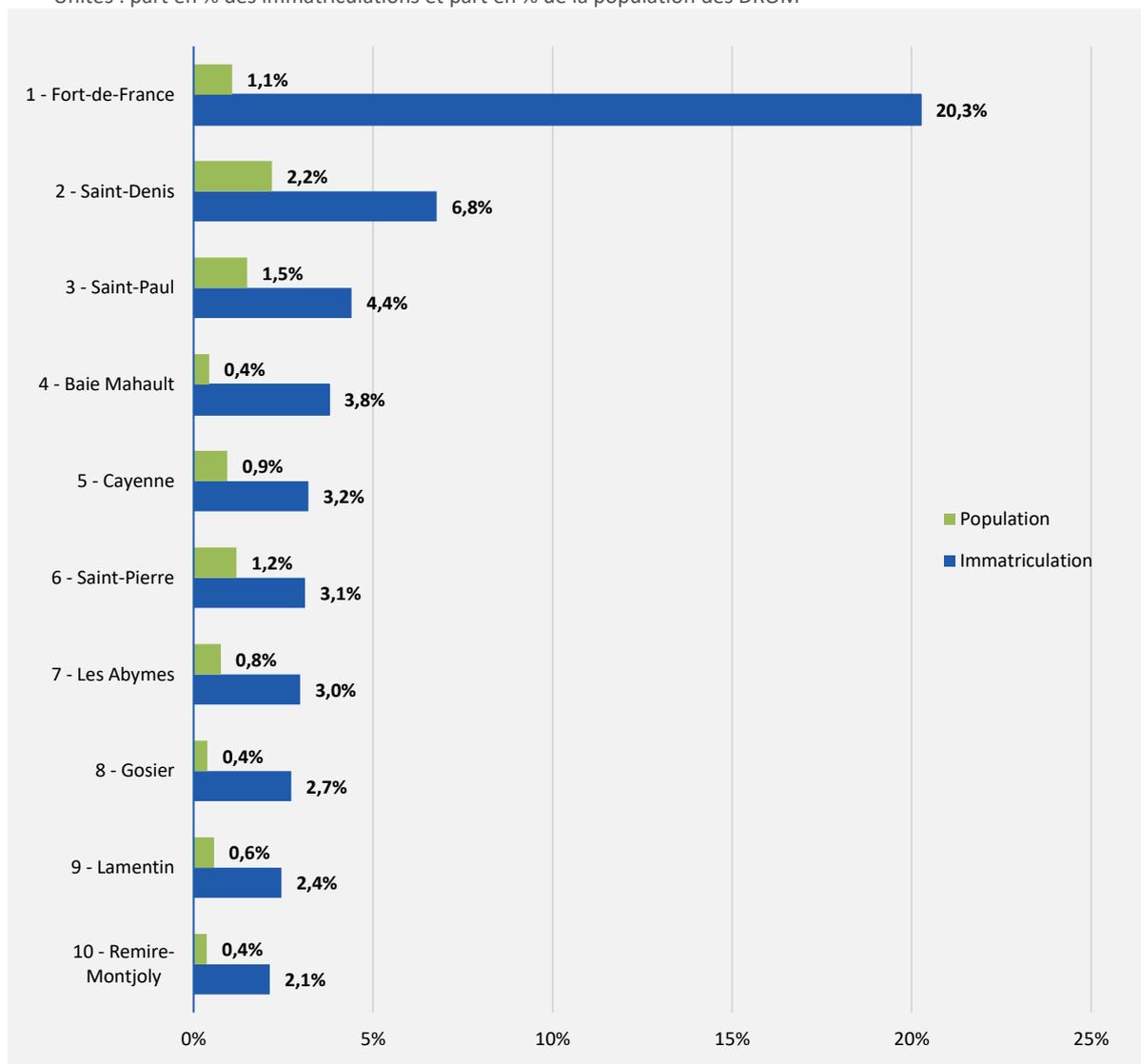
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Zoom DROM : le top 10 des villes

Avec 20,3% des immatriculations en 2022, la capitale de la Martinique devançait de loin deux grandes villes réunionnaises : Saint-Denis (6,8%) et Saint-Paul (4,4%). Il convient de noter la surreprésentation dans ce classement de trois territoires d'outre-mer - la Guadeloupe, la Réunion et la Martinique – et l'absence de communes mahoraises. Rappelons toutefois que Mayotte concentrait moins de 6% des nouvelles immatriculations des DROM en 2022.

■ Top 10 des villes enregistrant le plus grand nombre d'immatriculations comparé à la population

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population des DROM



Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2017)

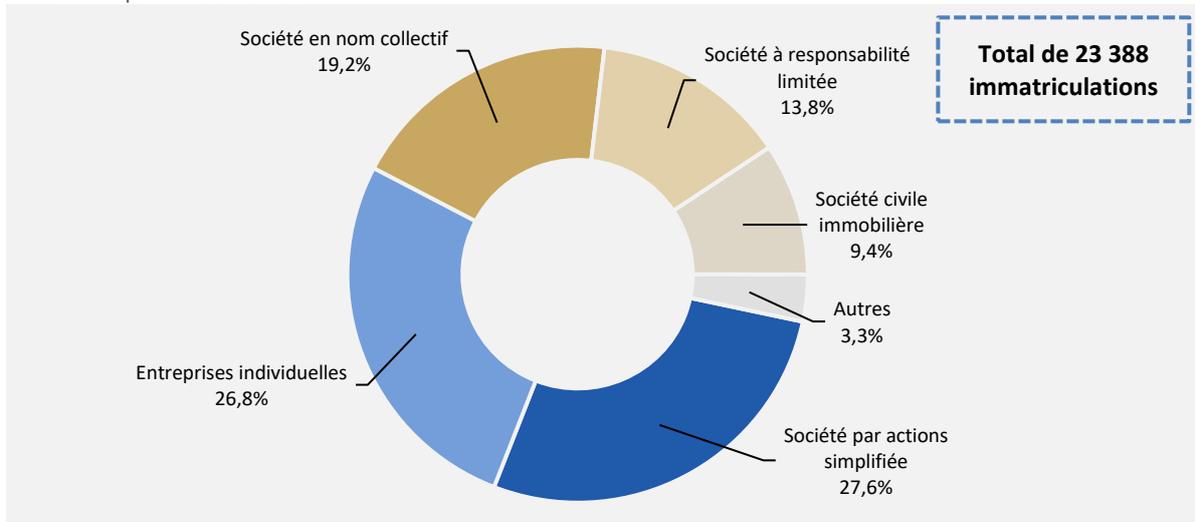
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique

À l’instar de la Métropole, deux statuts juridiques ont été largement plébiscités dans les DROM lors des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022 : la société par actions simplifiée (SAS) (27,6% du total) et l’entreprise individuelle (26,8% du total). Venaient ensuite la société en nom collectif (SNC), la société à responsabilité limitée (SARL) et la société civile immobilière (SCI), avec respectivement 19,2%, 13,8% et 9,4% du total. Les autres statuts représentaient seulement 3,3% des immatriculations.

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique

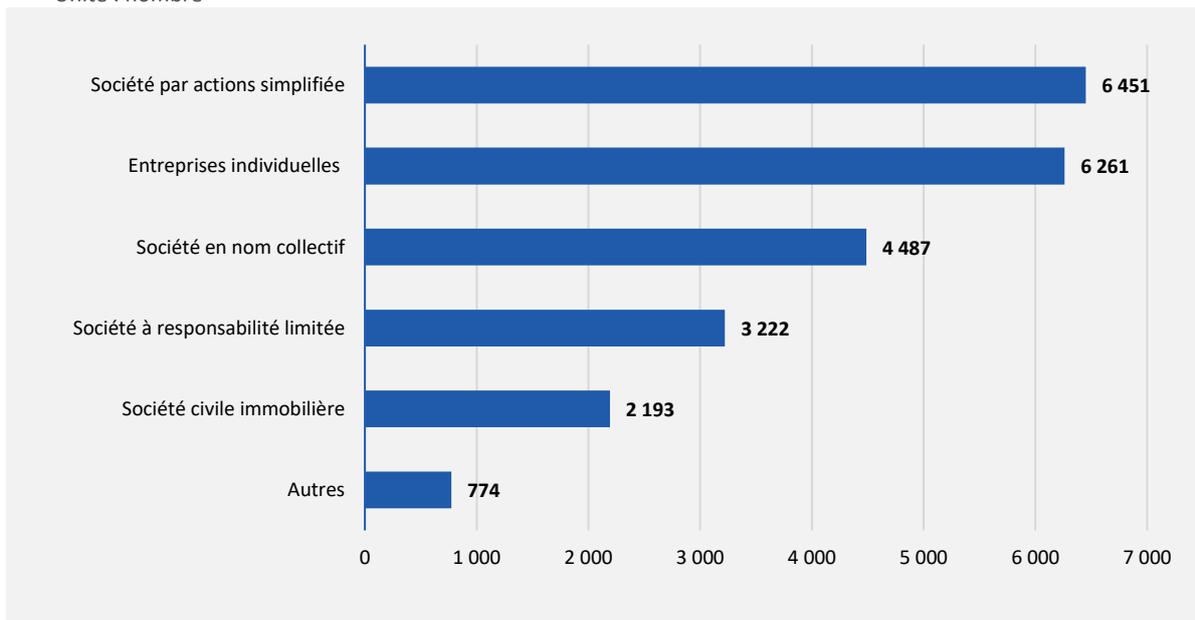
Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique

Unité : nombre



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

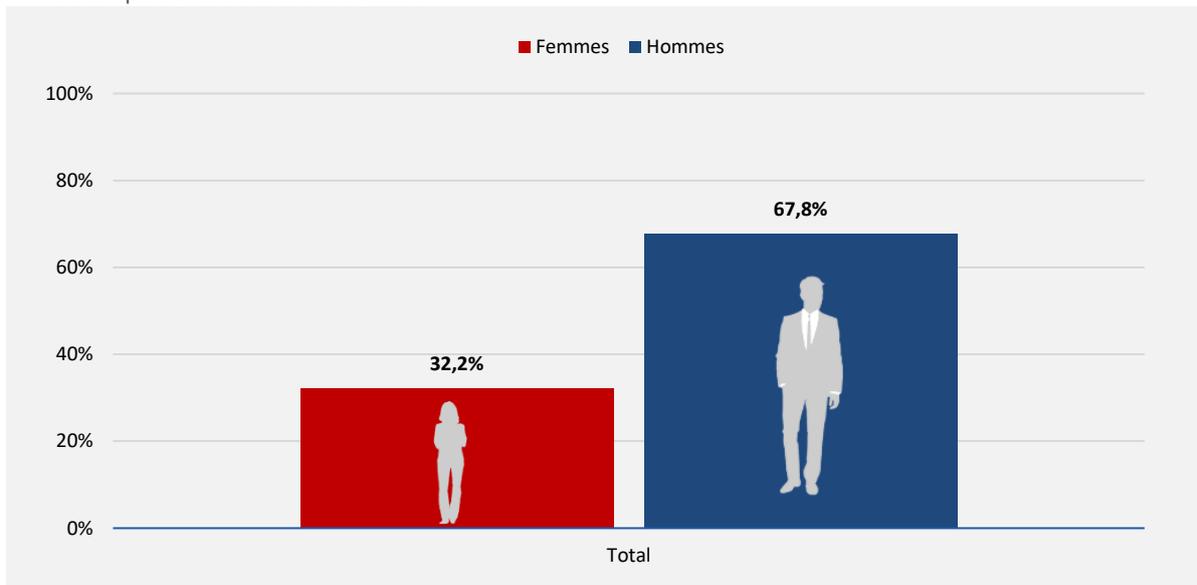
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2022

Zoom DROM : le profil des dirigeants

Dans près des deux-tiers des cas, les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer ont été effectuées par des hommes en 2022. Par ailleurs, les hommes créateurs d'entreprises étaient en moyenne plus âgés que les femmes : 43,9 ans vs 40,9 ans en 2022.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

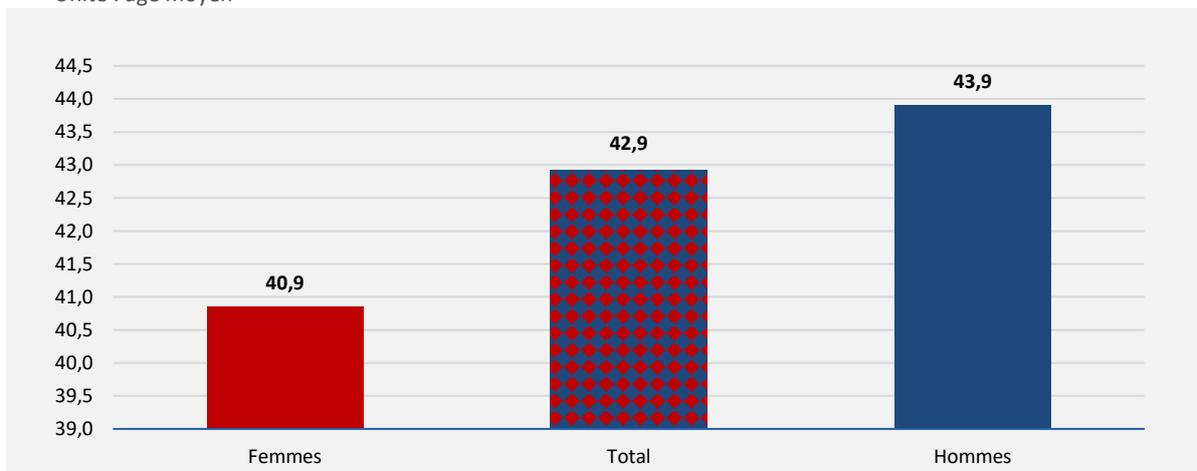
Unité : part en % du total des secteurs



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

Unité : âge moyen



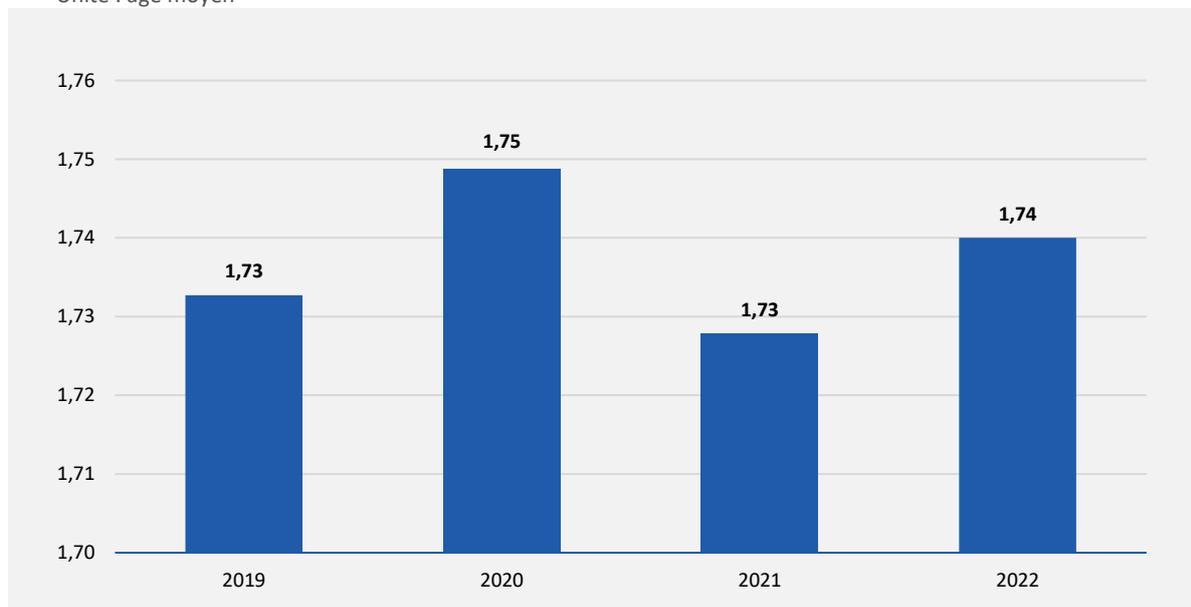
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations

Entre 2019 et 2022, le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations est resté relativement stable. En fin de période, il s'établissait à 1,74 personne en France métropolitaine.

■ Nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

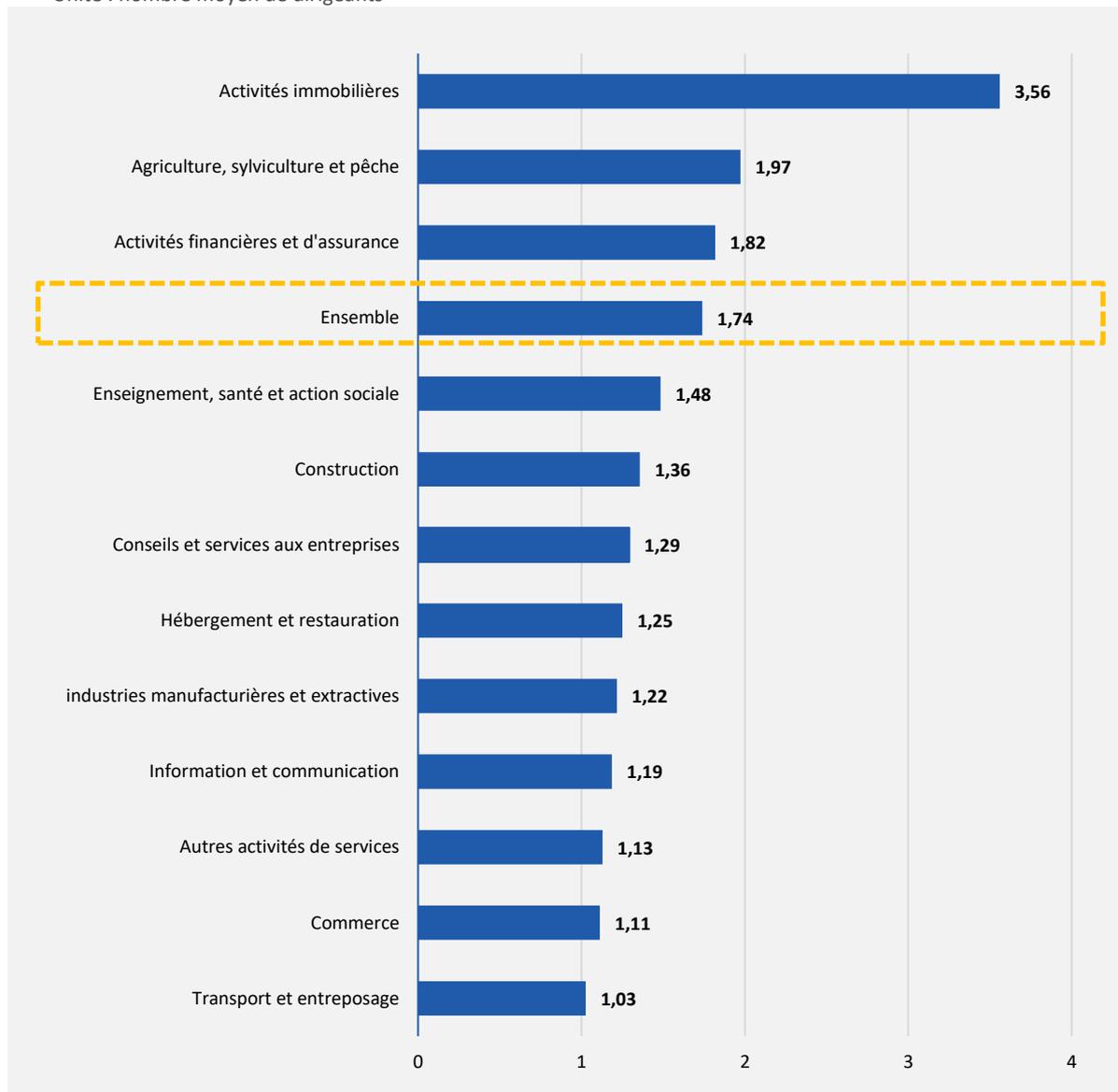
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre de dirigeants

En 2022, les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés concernaient 955 454 dirigeants soit 1,74 dirigeant par entreprise en moyenne. Les activités immobilières se distinguaient une nouvelle fois avec un nombre moyen de dirigeants bien supérieur à la moyenne (3,56) devant l'agriculture, sylviculture et pêche (1,97) et les activités financières et d'assurance (1,82).

■ Nombre moyen de dirigeants au sein des grands secteurs dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : nombre moyen de dirigeants



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

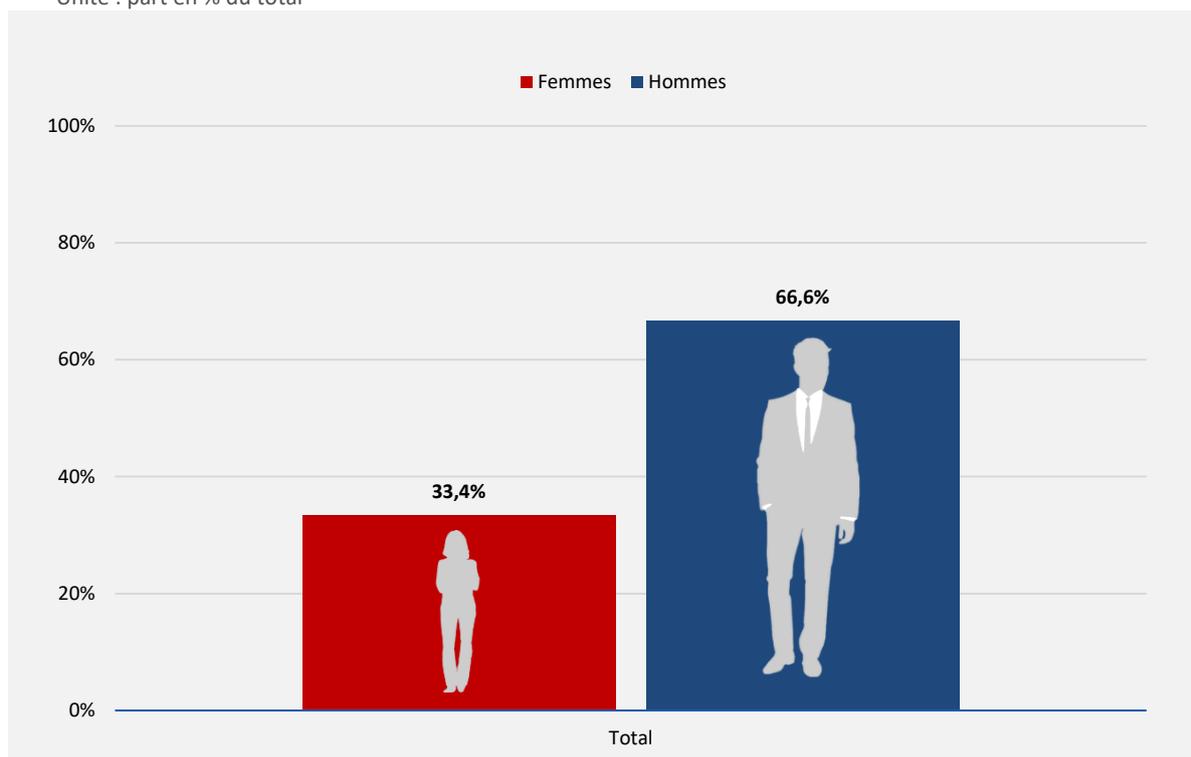
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le sexe

66,6% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés réalisées en 2022 l'ont été par des hommes. Depuis 2018, cette part a diminué de 1,4 point.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total

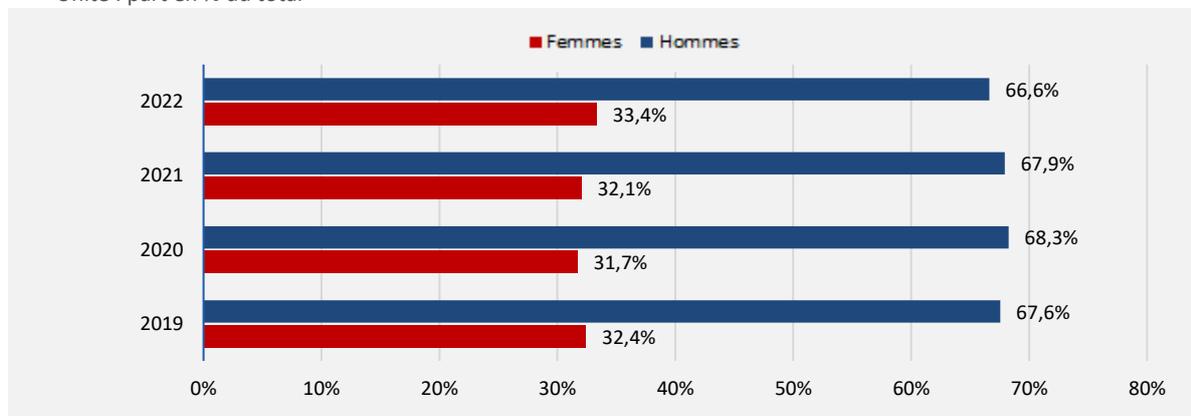


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations 2018-2022 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

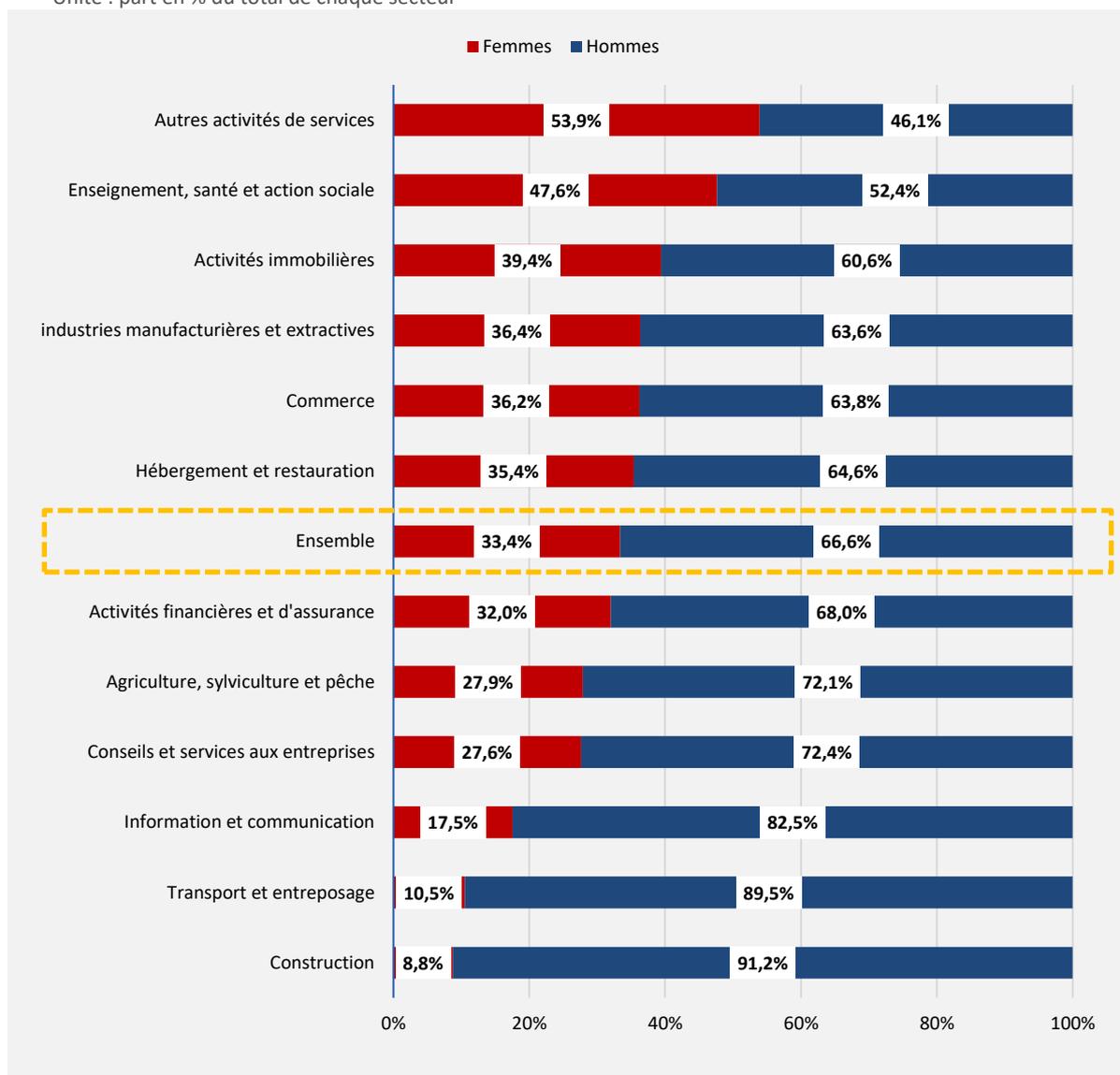
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

La répartition selon le sexe (suite)

Le taux de féminisation des sociétés créées en 2022 est très variable selon les secteurs. Dans les autres activités de services, la répartition femmes/hommes était à l'avantage des premières (53,9%). En revanche, les secteurs de la construction et du transport/entreposage restaient dominés par des hommes à plus ou moins 90%.

Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

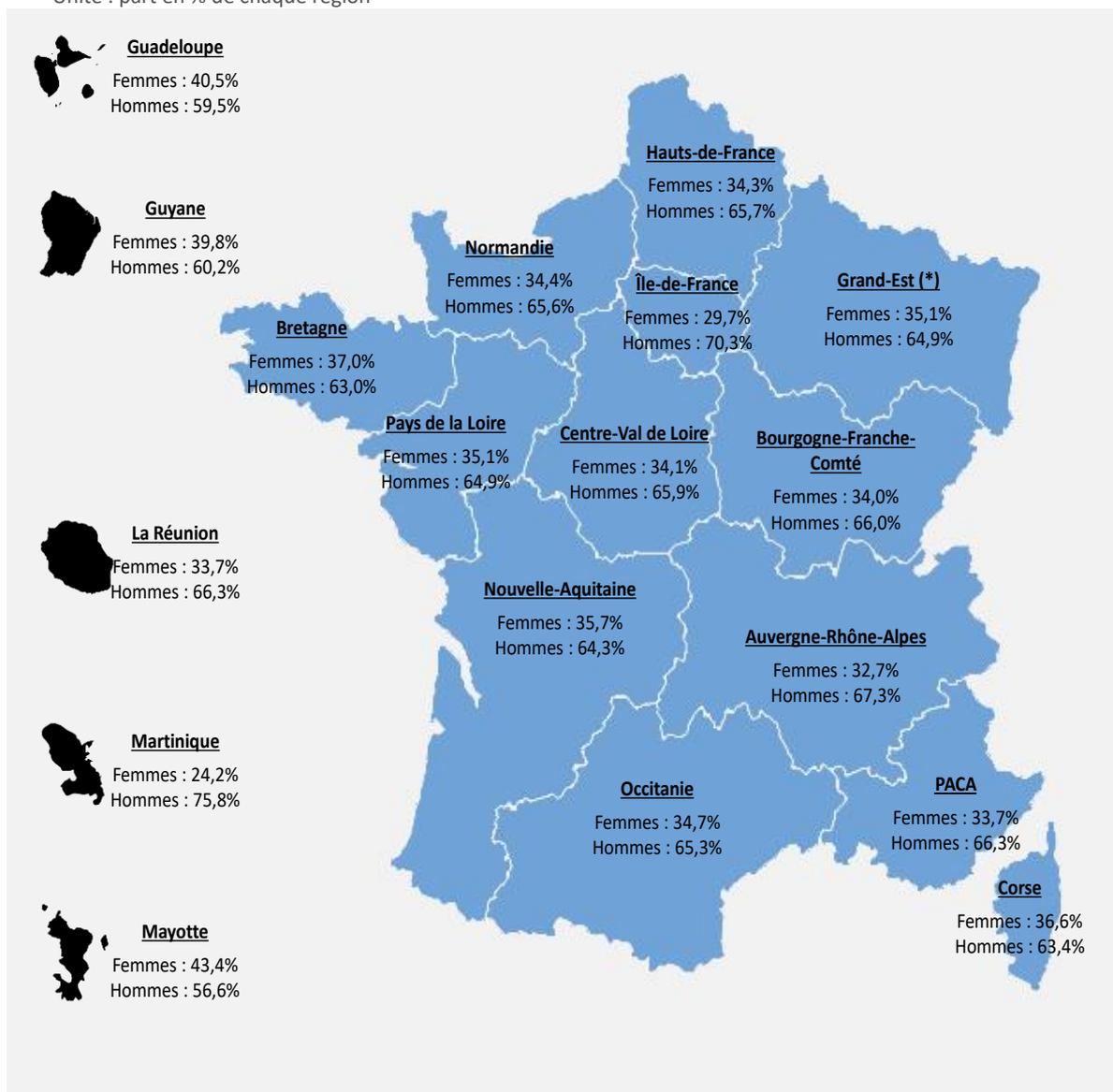
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon le sexe

En France, Mayotte et la Guadeloupe affichaient le plus fort taux de féminisation en 2022, représentant respectivement 43,4% et 40,5% des nouvelles immatriculations. À l'échelle de la Métropole, c'est en Bretagne que le poids des femmes dans les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés était le plus élevé (37%). En revanche, l'Île-de-France est la région où les femmes sont les moins représentées (29,7%).

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

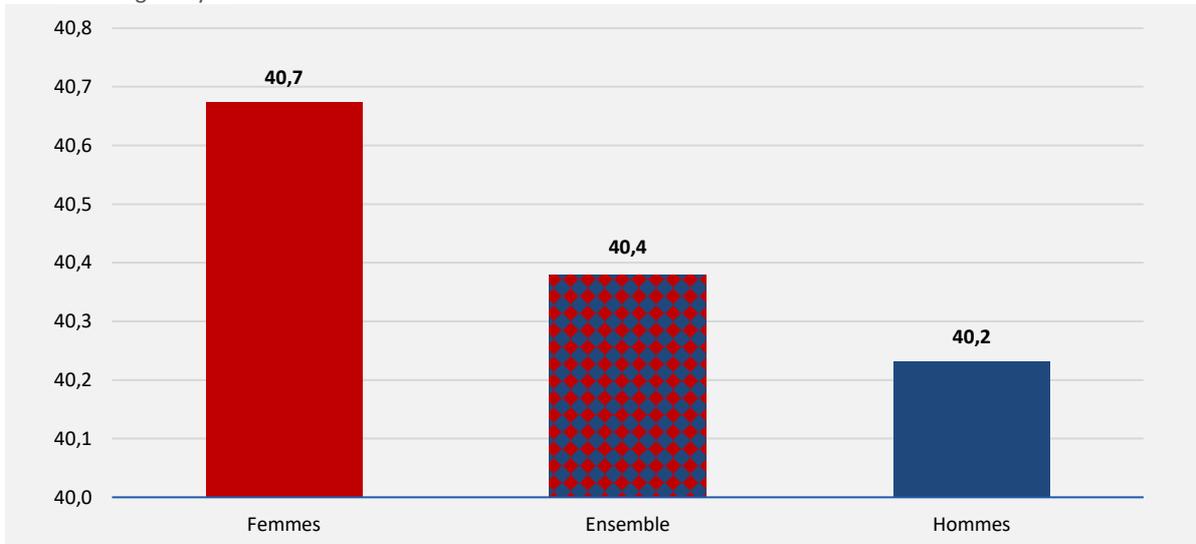
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon l'âge

En 2022, l'âge moyen des dirigeants des entreprises nouvellement créées s'élevait à 40,1 ans, les femmes étant plus âgées que les hommes (40,7 ans vs 40,2 ans). En France métropolitaine, l'âge moyen a reculé sur la période 2019-2022 (-0,6 point).

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen

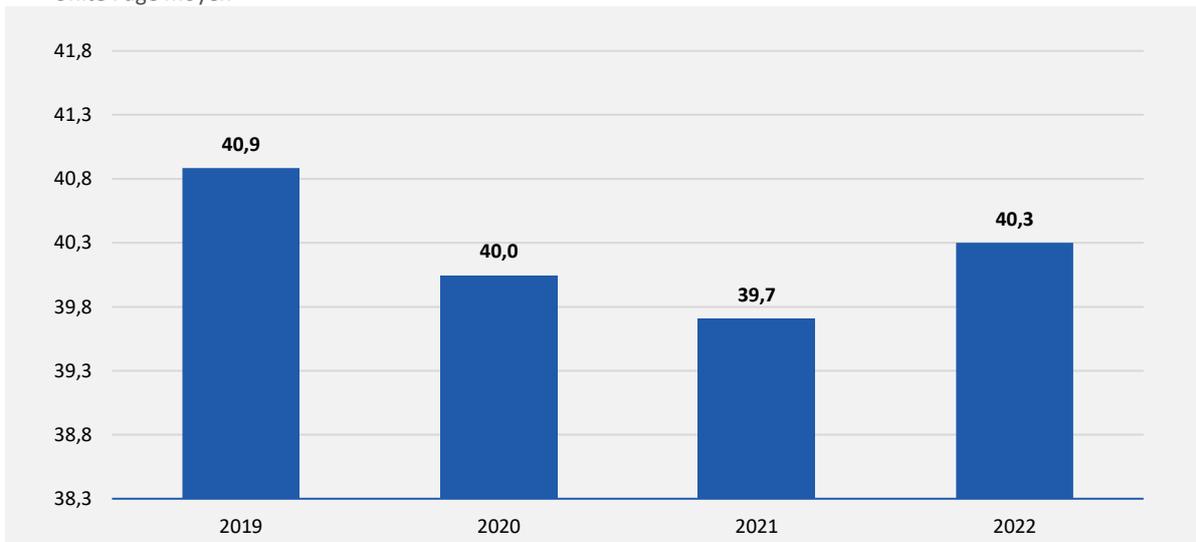


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Âge moyen des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

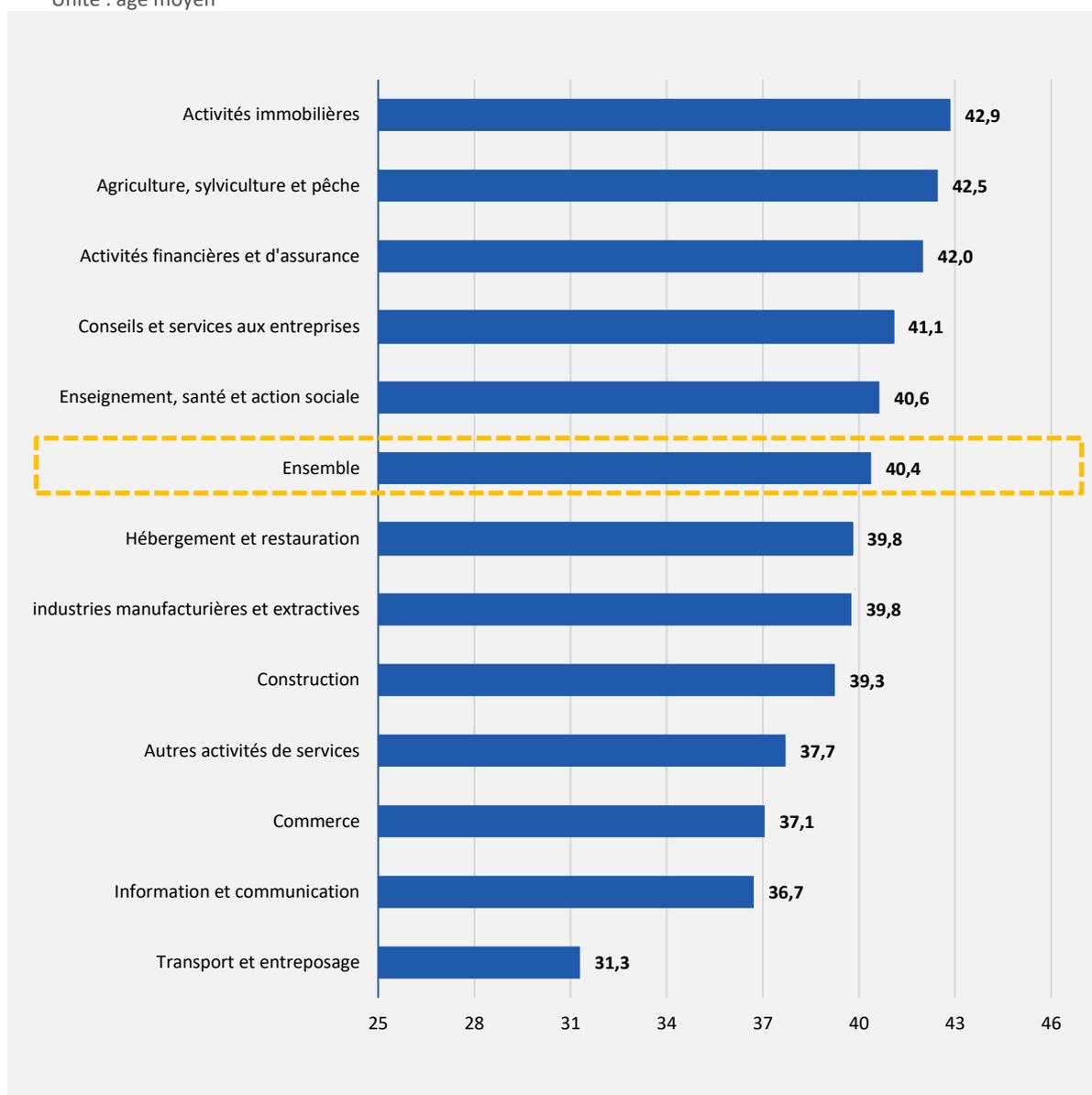
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon l'âge (suite)

En 2022, l'âge moyen des créateurs d'entreprises était très variable selon le secteur d'activité, avec aux deux extrêmes les activités immobilières (42,9 ans) et le transport/entreposage (31,3 ans).

■ Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

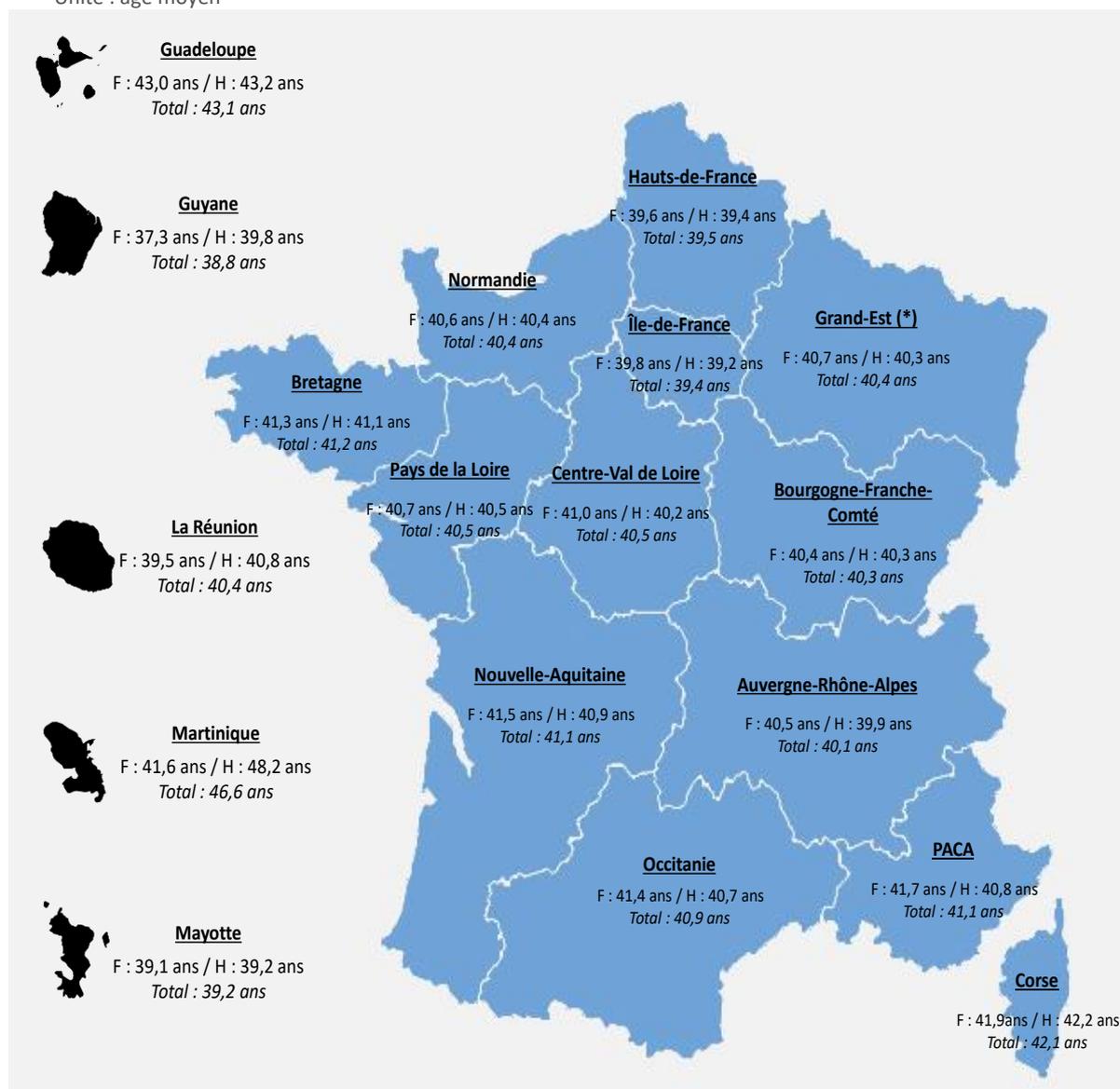
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon l'âge

En 2022, la Guyane accueillait les plus jeunes créateurs d'entreprises, avec un âge moyen lors de l'immatriculation de 38,8 ans. À l'échelle de la Métropole, c'est l'Île-de-France qui hébergeait les plus jeunes créateurs d'entreprises (39,4 ans en moyenne). La Corse affichait quant à elle l'âge moyen le plus élevé à 42,1 ans. Néanmoins, l'Île de Beauté s'inscrivait en deçà de la Guadeloupe (43,1 ans) et de la Martinique (46,6 ans).

■ Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

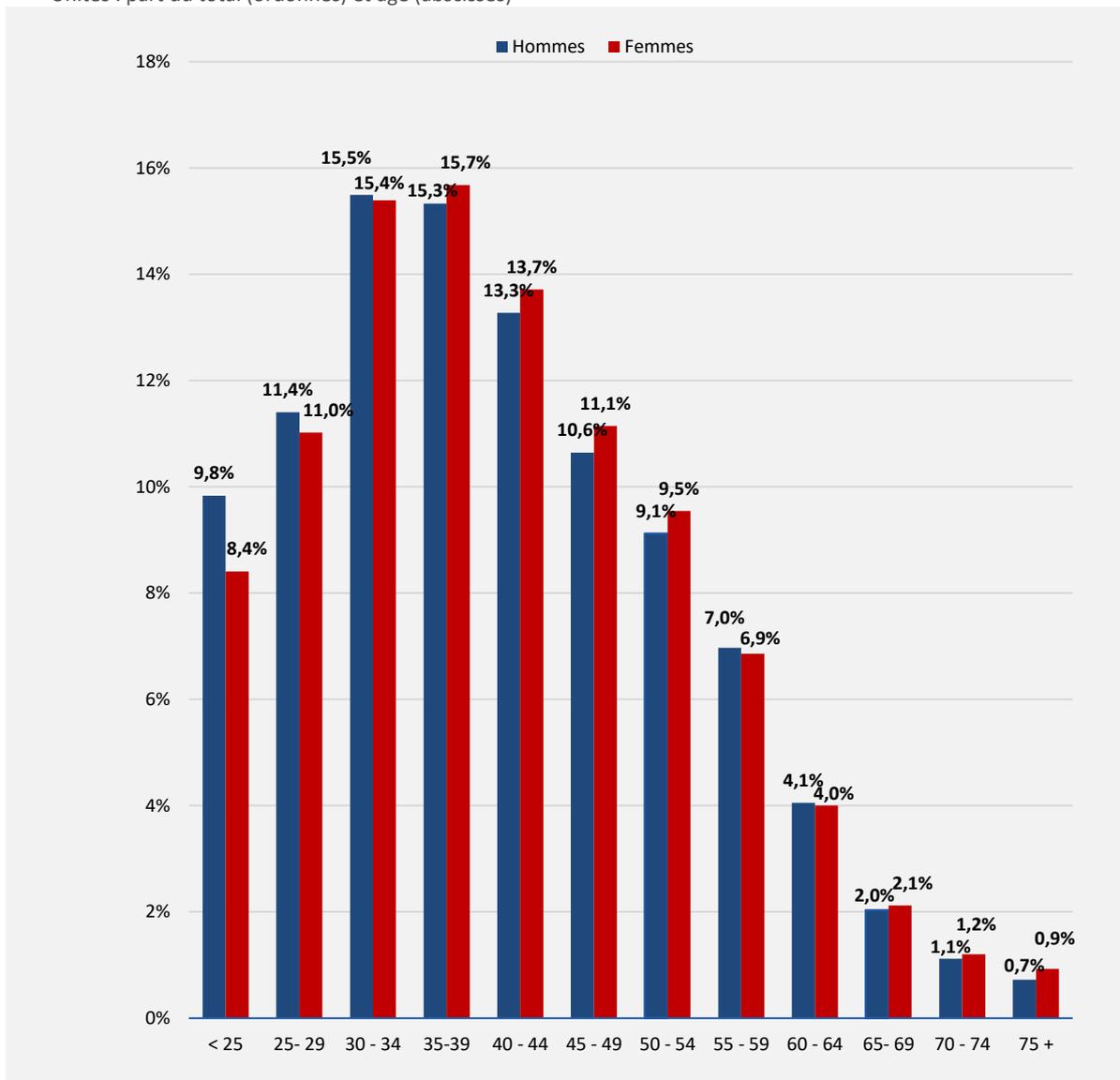
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

Les 30-34 ans, qui concentraient 15,5% du nombre total d'immatriculations en 2022, était la classe d'âge qui affichait une parité hommes/femmes quasi parfaite. En revanche, chez les plus jeunes créateurs d'entreprises (moins de 25 ans), le déséquilibre était davantage marqué en faveur des hommes (9,8% vs 8,4%).

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre des immatriculations (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

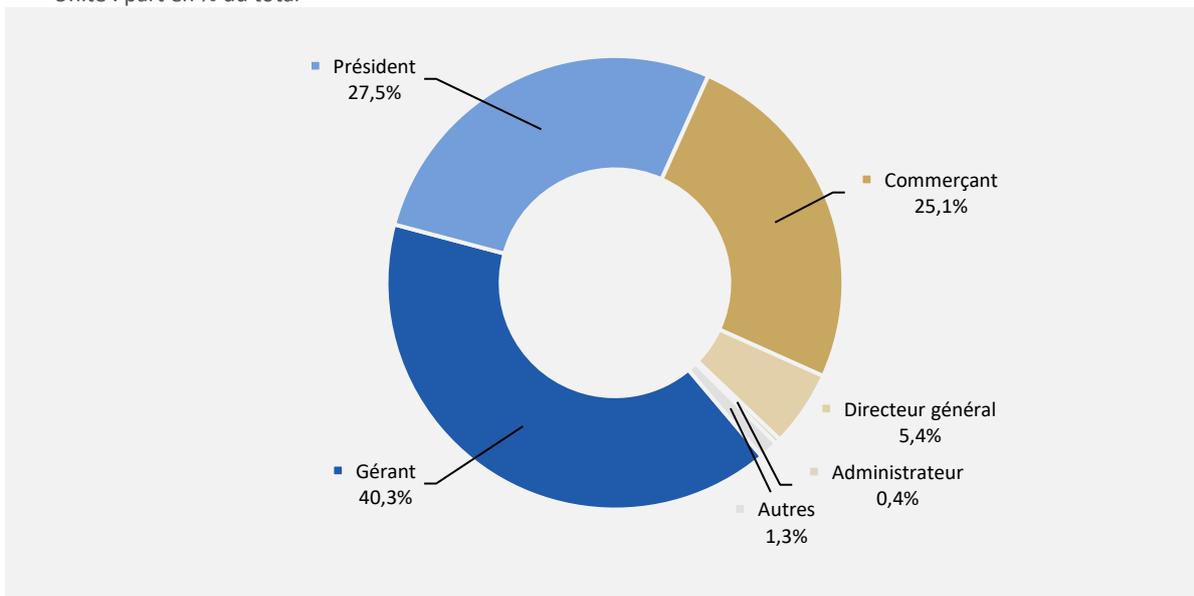
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le type de fonction

Parmi les immatriculations enregistrées en 2021, 40,3% des dirigeants occupaient une fonction de gérant. Le deuxième statut le plus répandu était celui de président (27,5%) devant celui de commerçant (25,1%). En France métropolitaine, le poids de la fonction de gérant a reculé entre 2019 et 2022 (-4,7 points), au profit des autres statuts, notamment le Président.

Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total

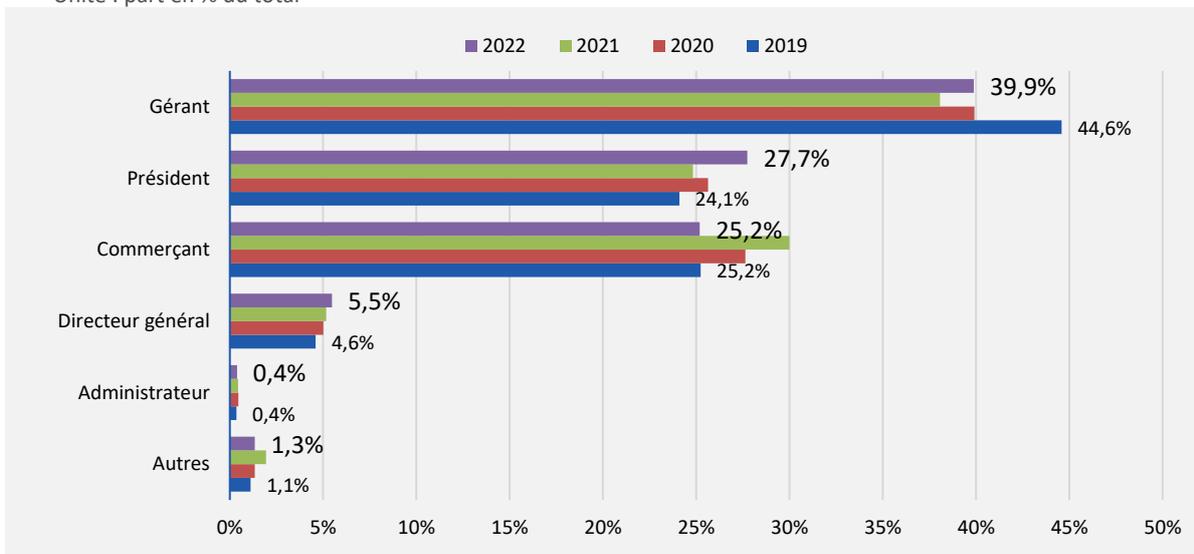


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

Évolution de la répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon la nationalité

Parmi l'ensemble des dirigeants d'entreprises immatriculées au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022, 88,5% étaient de nationalité française, soit une baisse de 0,1 point sur un an. Les personnes originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentaient 2,8% du total (contre 3% en 2021).

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

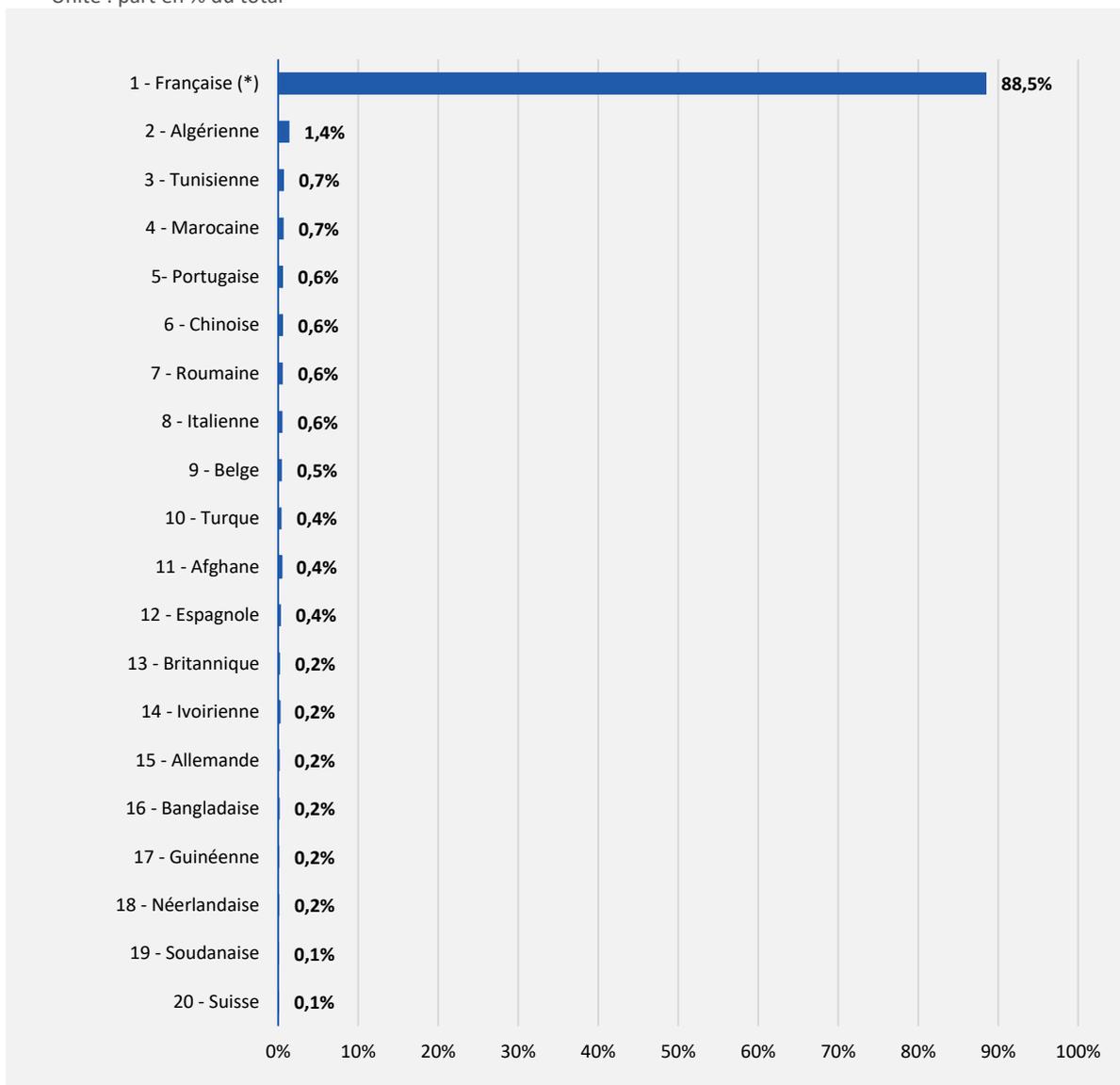
Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2021	Part 2022	Évolution en point
France (**)	88,6%	88,5%	-0,1
Algérie	1,5%	1,4%	-0,1
Tunisie	0,7%	0,7%	0,0
Maroc	0,7%	0,7%	-0,0
Portugal	0,6%	0,6%	0,0
Chine	0,4%	0,6%	0,2
Roumanie	0,5%	0,6%	0,1
Italie	0,5%	0,6%	0,1
Belgique	0,4%	0,5%	0,1
Turquie	0,4%	0,4%	0,0

(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ **Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des immatriculations**

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

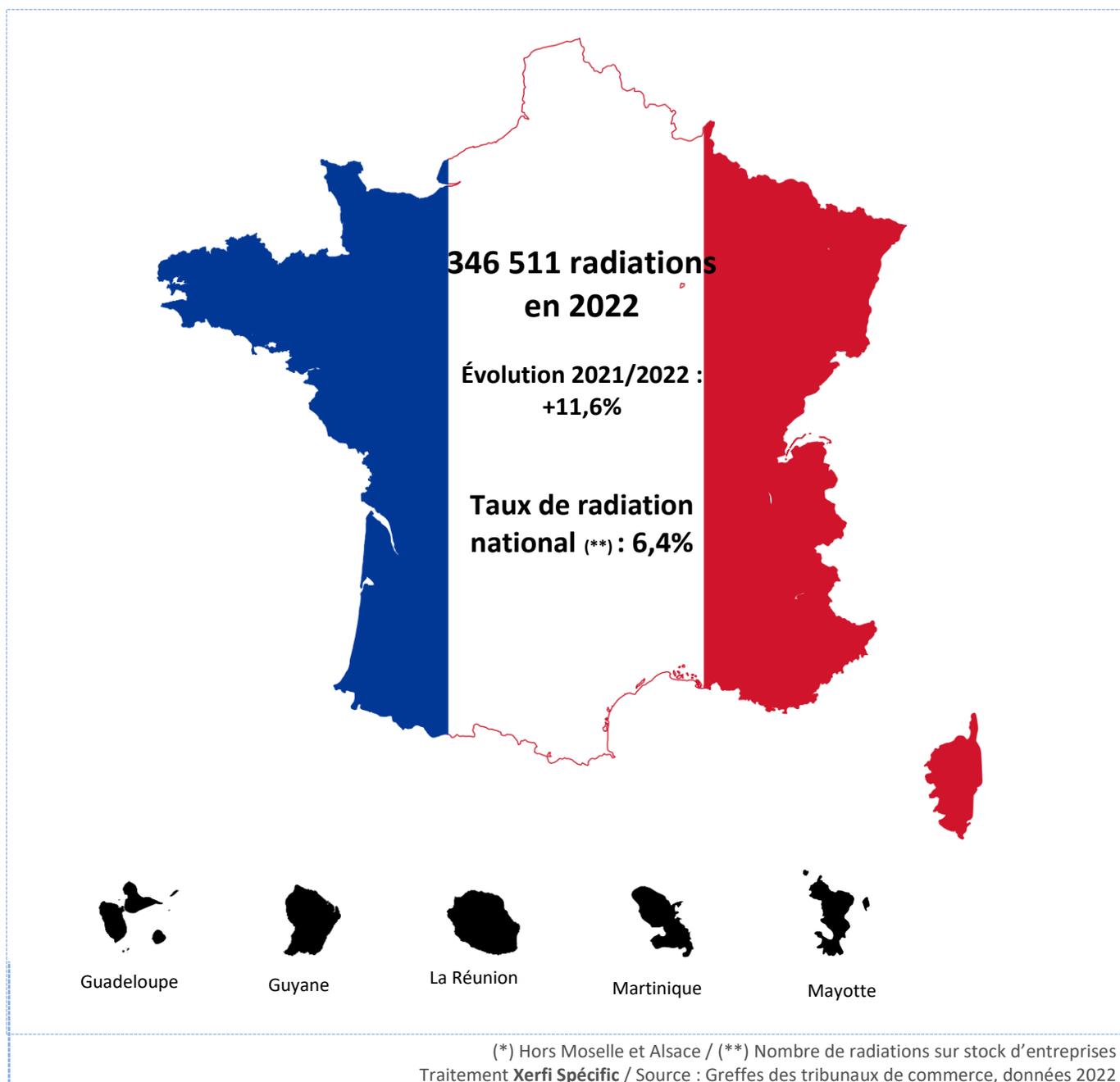
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

LES RADIATIONS

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022	73
Le nombre de radiations	73
La répartition selon les mois de l'année	74
Évolution des radiations selon les mois de l'année	75
La répartition selon le secteur d'activité	76
Évolution 2021 vs 2022 des radiations par secteur d'activité	77
Évolution 2021 vs 2022 des radiations (hors entreprises individuelles)	78
La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises	79
Le top 15 du taux de radiation	81
La répartition par secteur d'activités vs PIB	82
Le top 15 des activités les plus représentées	84
Évolution 2021 vs 2022 du top 15 des activités les plus représentées	86
La répartition selon la localisation	87
Le taux de radiation	89
Évolution 2021 vs 2022 des radiations par région	90
La répartition géographique vs population française	91
La répartition géographique vs PIB	92
Le top 15 des villes	93
La répartition selon le statut juridique	94
Évolution 2021 vs 2022 des radiations selon le statut juridique	95
La répartition selon l'origine des fonds	96
La répartition selon le montant du capital	97
La répartition selon le motif	98
L'évolution des radiations selon le motif entre 2021 et 2022	99
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation	100
L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation	101
La répartition par la durée de vie des entreprises	103
Zoom DROM : le nombre de radiations	104
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	105
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	106
Zoom DROM : le top 10 des villes	107
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	108
Zoom DROM : le profil des dirigeants	109
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	110
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations	110
Le nombre moyen de dirigeants	111
La répartition selon le sexe	112
La répartition régionale selon le sexe	114
La répartition selon l'âge	115
La répartition régionale selon l'âge	117
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	118
La répartition selon le type de fonction	119
La répartition selon la nationalité	120
Le top 20 des nationalités les plus représentées	121

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022**Le nombre de radiations**

En 2022, 346 511 radiations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en Métropole et dans les départements et régions d'outre-mer, représentant un taux de radiation de 6,4%. Sur un an, les radiations ont progressé de près de 12%.

■ Nombre de radiations en 2022 (*)

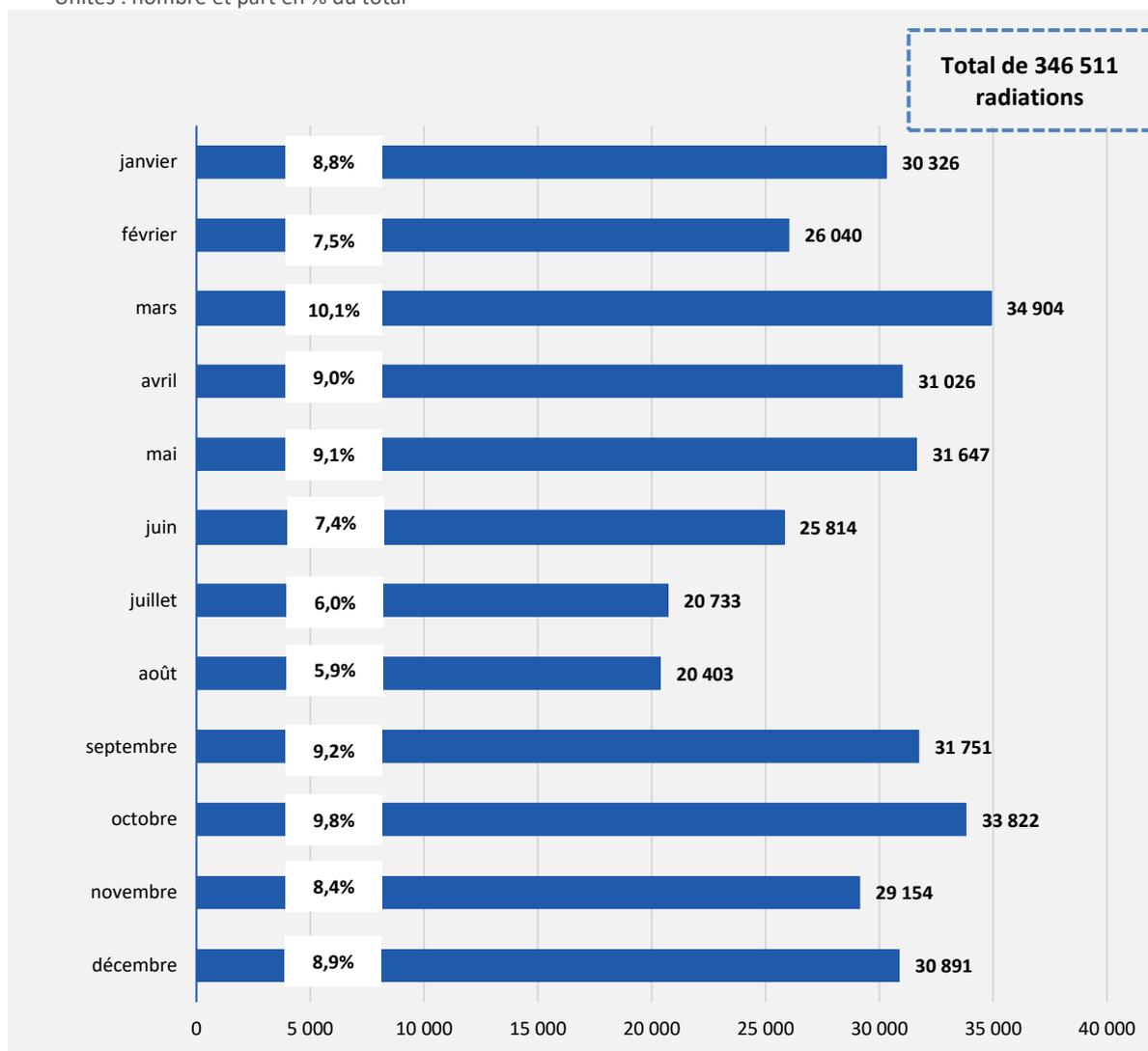
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition selon les mois de l'année

En 2022, c'est le mois de mars qui comptait le plus grand nombre de radiations d'entreprises. Ce seul mois pesait pour plus de 10% du total annuel, juste devant le mois d'octobre (9,8%).

■ Radiations selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

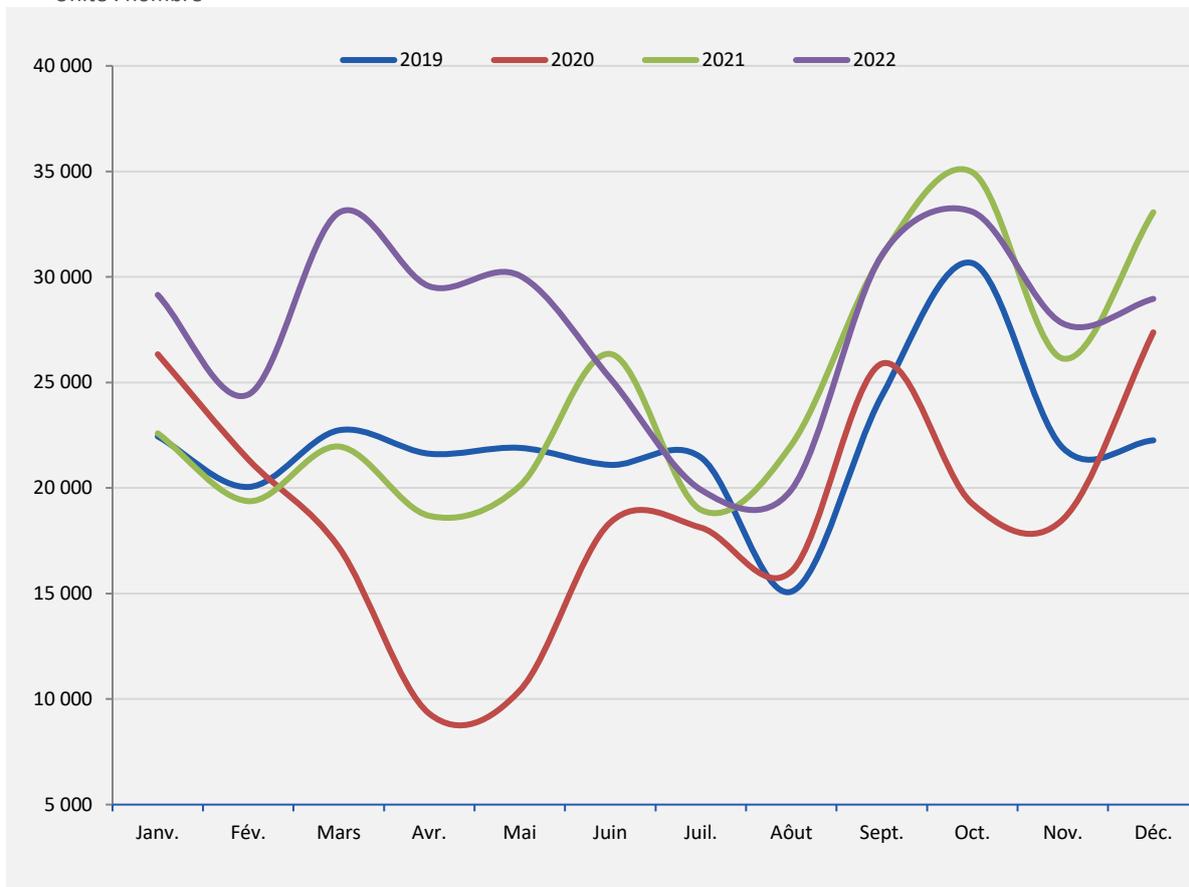
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Évolution des radiations selon les mois de l'année

L'analyse des radiations mensuelles sur quatre ans révèle l'existence d'un pic d'activité au dernier trimestre, et notamment sur le mois de décembre. En moyenne, les mois d'octobre, novembre et décembre concentrent ainsi un peu moins de 30% des radiations de l'année. Si l'année 2022 avait très mal commencé avec des records de radiations entre mars et juin, le second semestre a été dans la moyenne des autres années.

■ Radiations mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

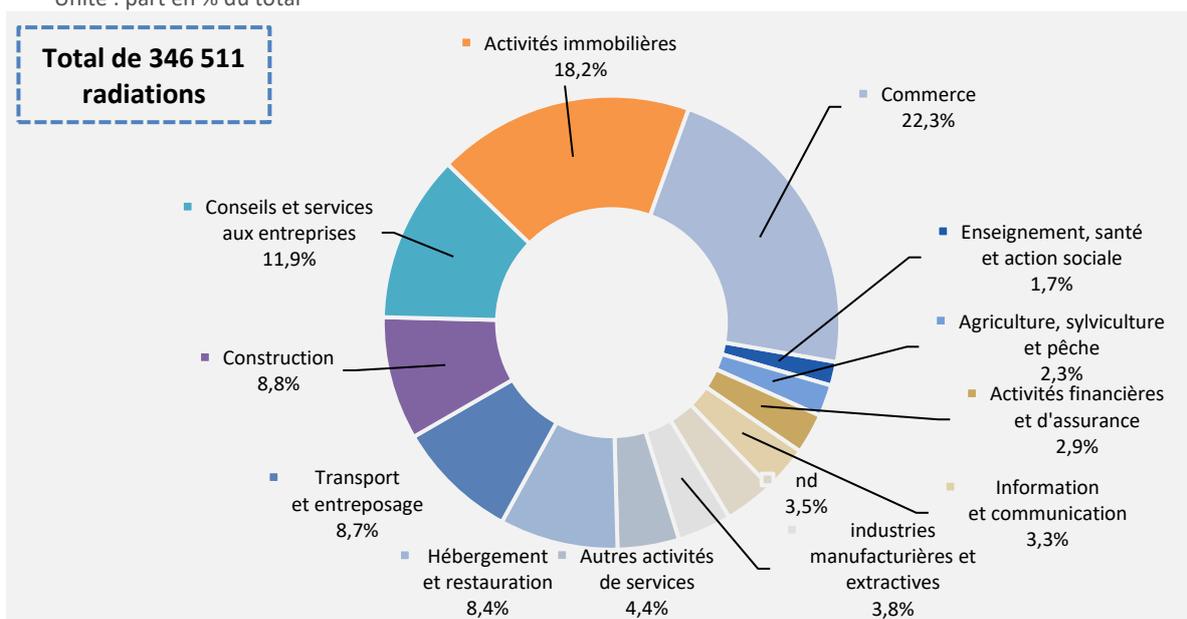
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition selon le secteur d'activité

À l'échelle de la France entière, les activités les plus représentées dans les radiations en 2022 relevaient du commerce (22,3%), de l'immobilier (18,2%) et du conseil / services aux entreprises (11,9%). En Métropole, la part du commerce dans les radiations totales a diminué de 1,2 point, celle de la construction de 1,6 point et de 1,4 point pour l'hébergement-restauration entre 2019 et 2022. *A contrario*, celle des activités immobilières a progressé de 1 point mais surtout de 3,9 points avec le transport et entreposage.

■ Répartition des radiations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des radiations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Commerce	23,5%	21,9%	23,1%	22,3%
Activités immobilières	17,2%	19,2%	18,8%	18,2%
Conseils et services aux entreprises	11,9%	12,4%	11,7%	11,9%
Construction	10,4%	10,3%	9,1%	8,8%
Transport et entreposage	4,8%	4,8%	7,3%	8,7%
Hébergement et restauration	9,8%	9,4%	8,5%	8,4%
Autres activités de services	4,5%	4,5%	4,2%	4,4%
Industries manufacturières et extractives	4,3%	4,3%	3,9%	3,8%
Information et communication	3,2%	3,5%	3,3%	3,3%
Activités financières et d'assurance	3,0%	3,3%	3,1%	2,9%
Agriculture, sylviculture et pêche	2,4%	2,5%	2,3%	2,3%
Enseignement, santé et action sociale	1,6%	1,7%	1,6%	1,7%
Non disponible	3,2%	2,3%	3,0%	3,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

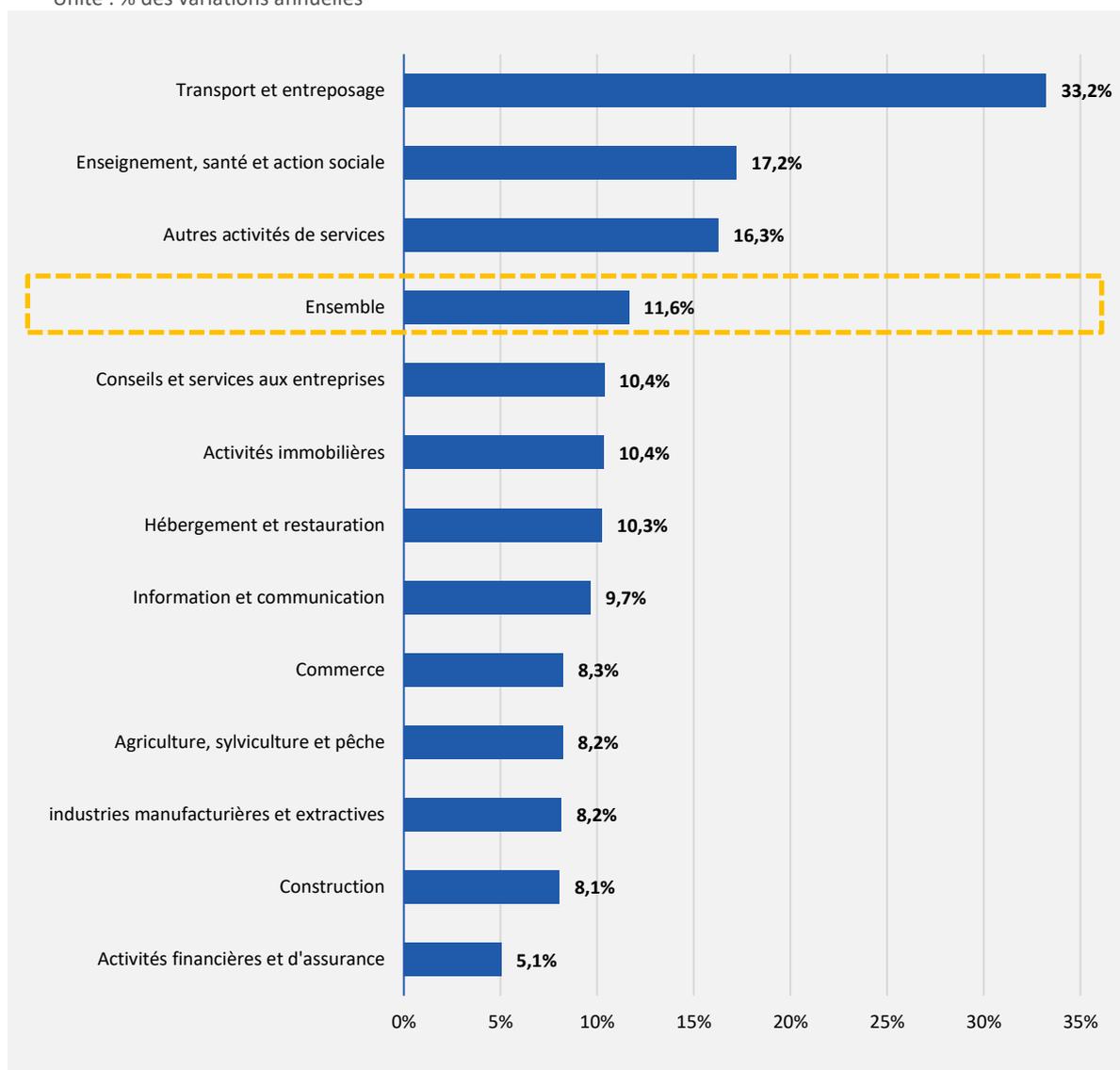
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des radiations par secteur d'activité

Entre 2021 et 2022, tous les secteurs en métropole et dans les DROM ont affiché une hausse de radiations. Les principaux secteurs touchés ont été le transport et entreposage (+33,2% sur un an), loin devant l'enseignement, santé et action sociale (+17,2%) et les autres activités de services (+16,3%).

■ Évolution des radiations par secteur d'activité entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

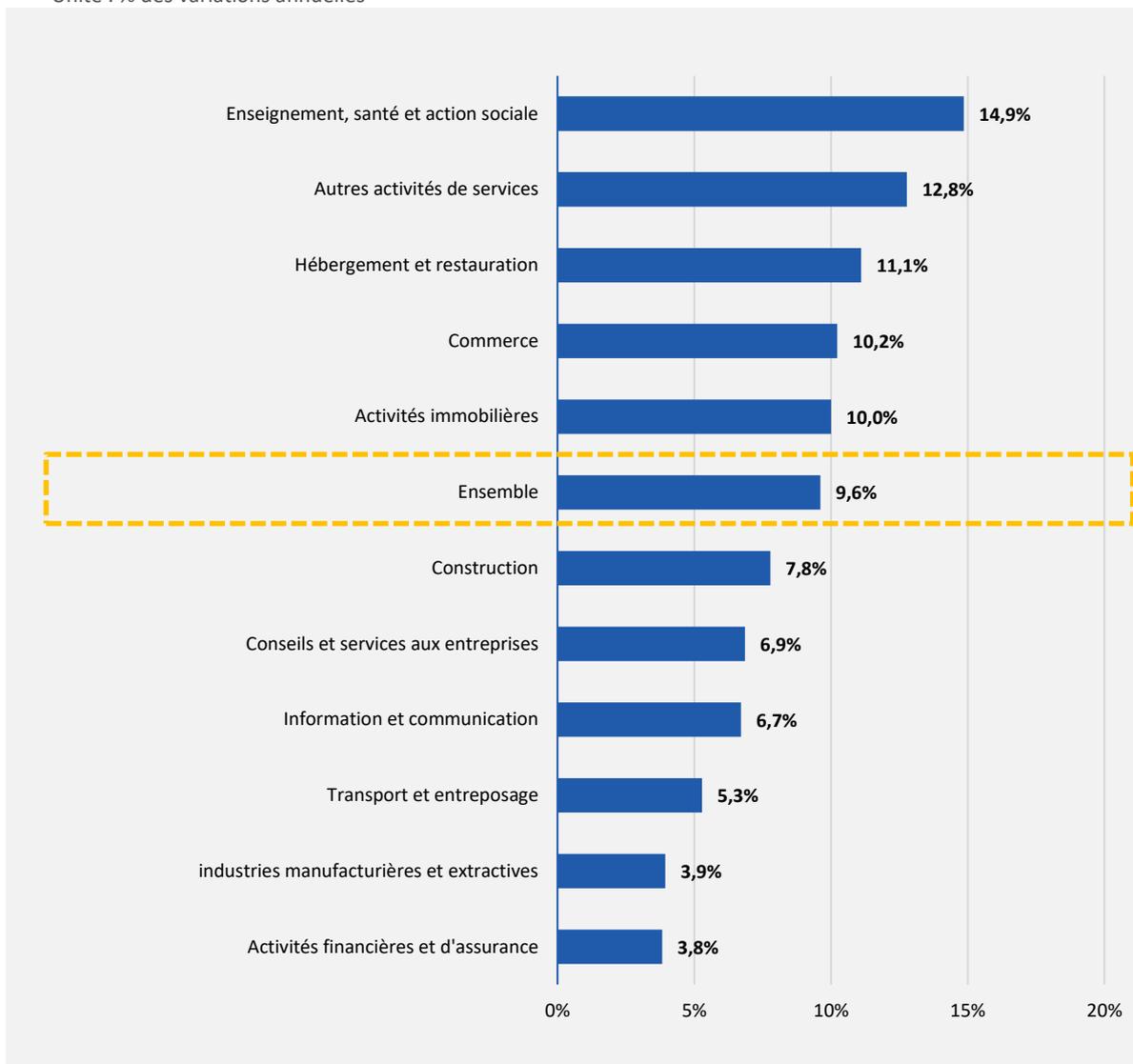
Évolution 2021 vs 2022 des radiations (hors entreprises individuelles)

Tous les grands secteurs d'activité (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles) ont enregistré une augmentation de leurs radiations en 2022. L'enseignement, santé et action sociale a affiché la plus forte hausse (+14,9%), devant les autres activités de services (+12,8%) et l'hébergement/restauration (+11,1%).

■ Évolution des radiations par activité entre 2021 et 2022 (*)

Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

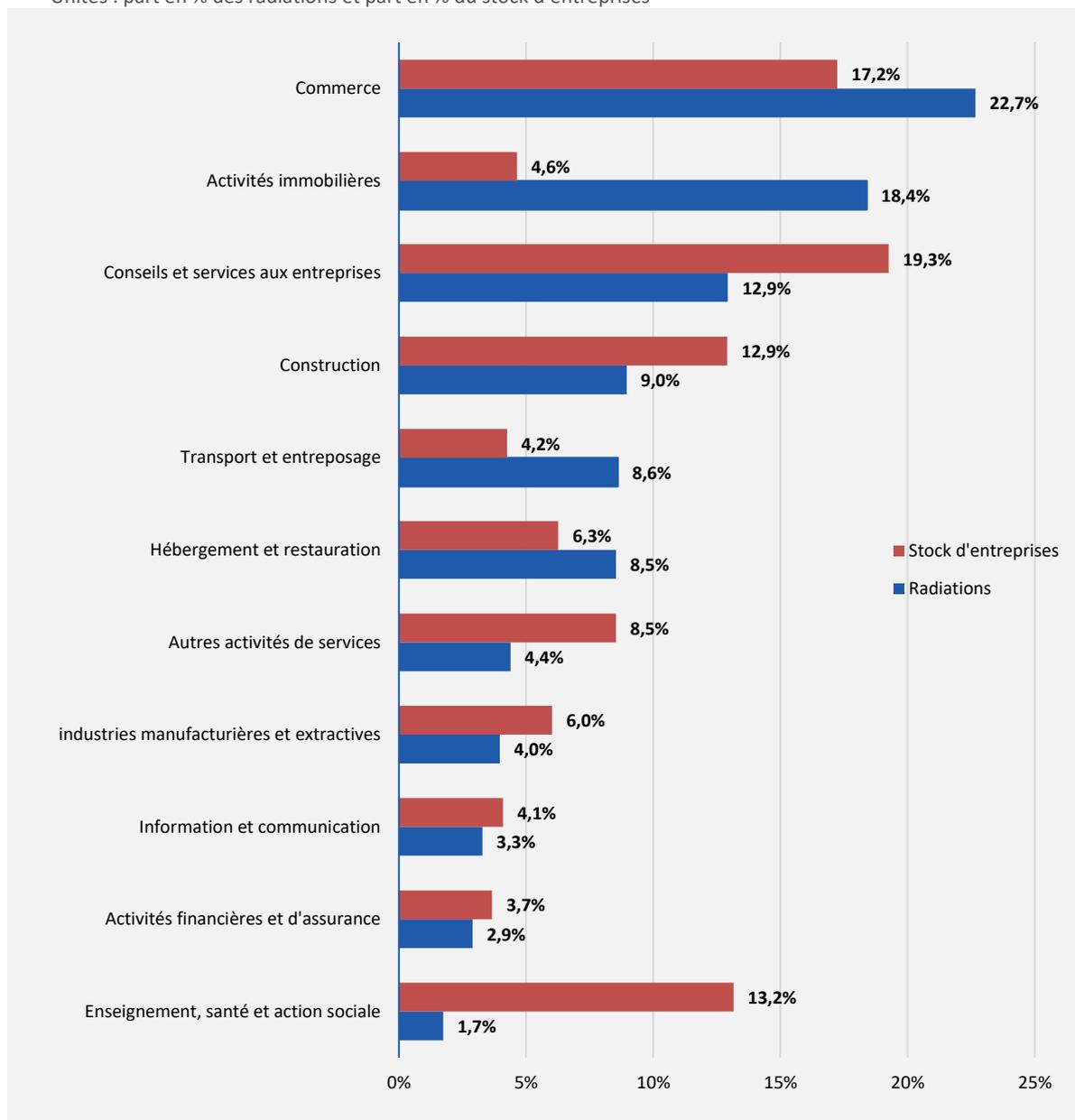
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises

Principal secteur d'activité pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022, le commerce était également l'un des principaux contributeurs au stock d'entreprises (17,2% du total). Par ailleurs, le poids des activités immobilières était très important dans les radiations (18,4% hors Agriculture, sylviculture et pêche) alors qu'elles ne représentaient que 4,6% du stock d'entreprises.

■ Répartition des radiations par activité comparée au stock d'entreprises Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

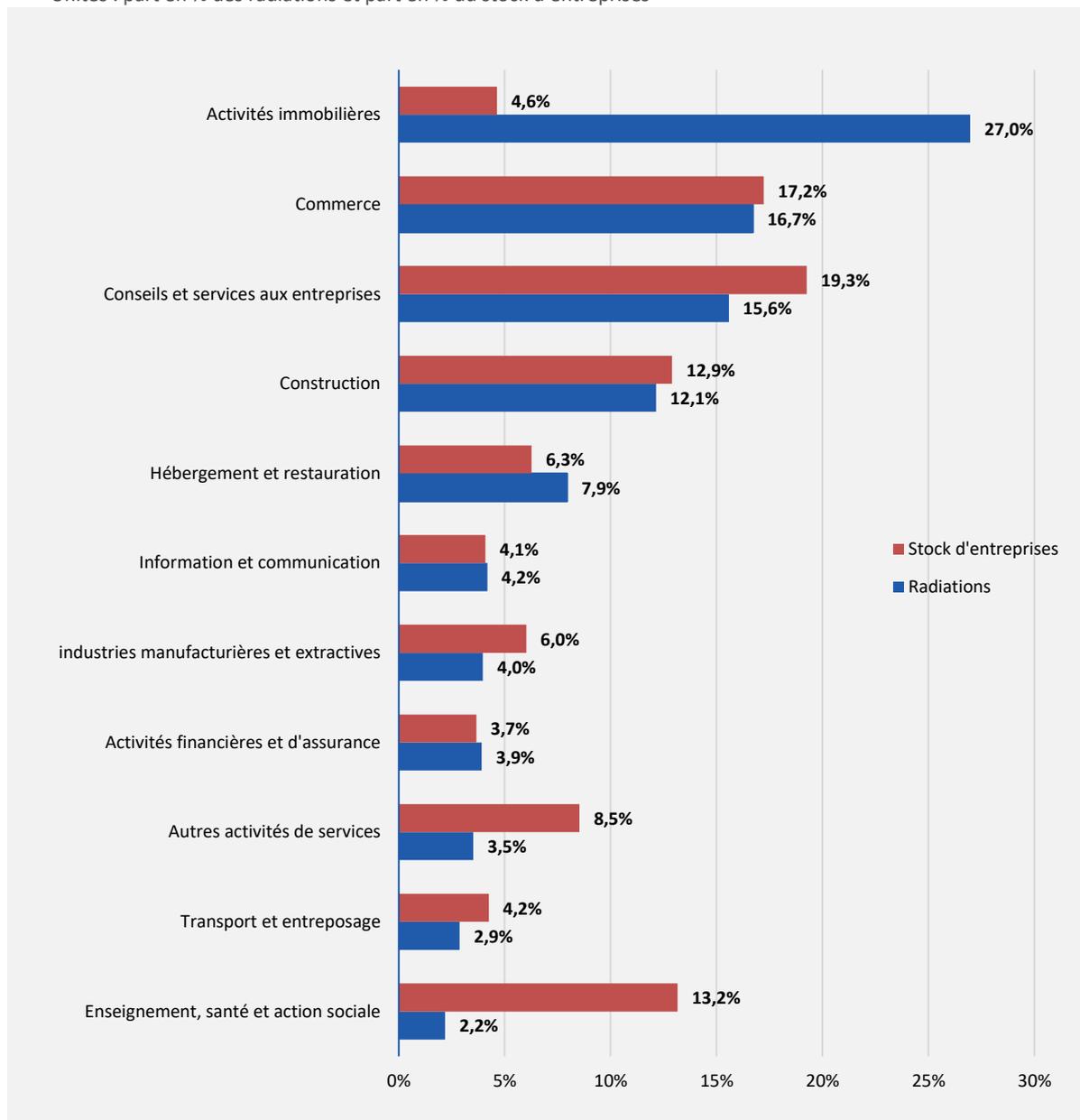
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, les activités immobilières s'imposaient comme le principal secteur d'activité pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022 (27% du total). Le commerce et le conseil/services aux entreprises complétaient le podium avec respectivement 16,7% et 15,6% du total.

■ Répartition des radiations par activité comparée au stock d'entreprises Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

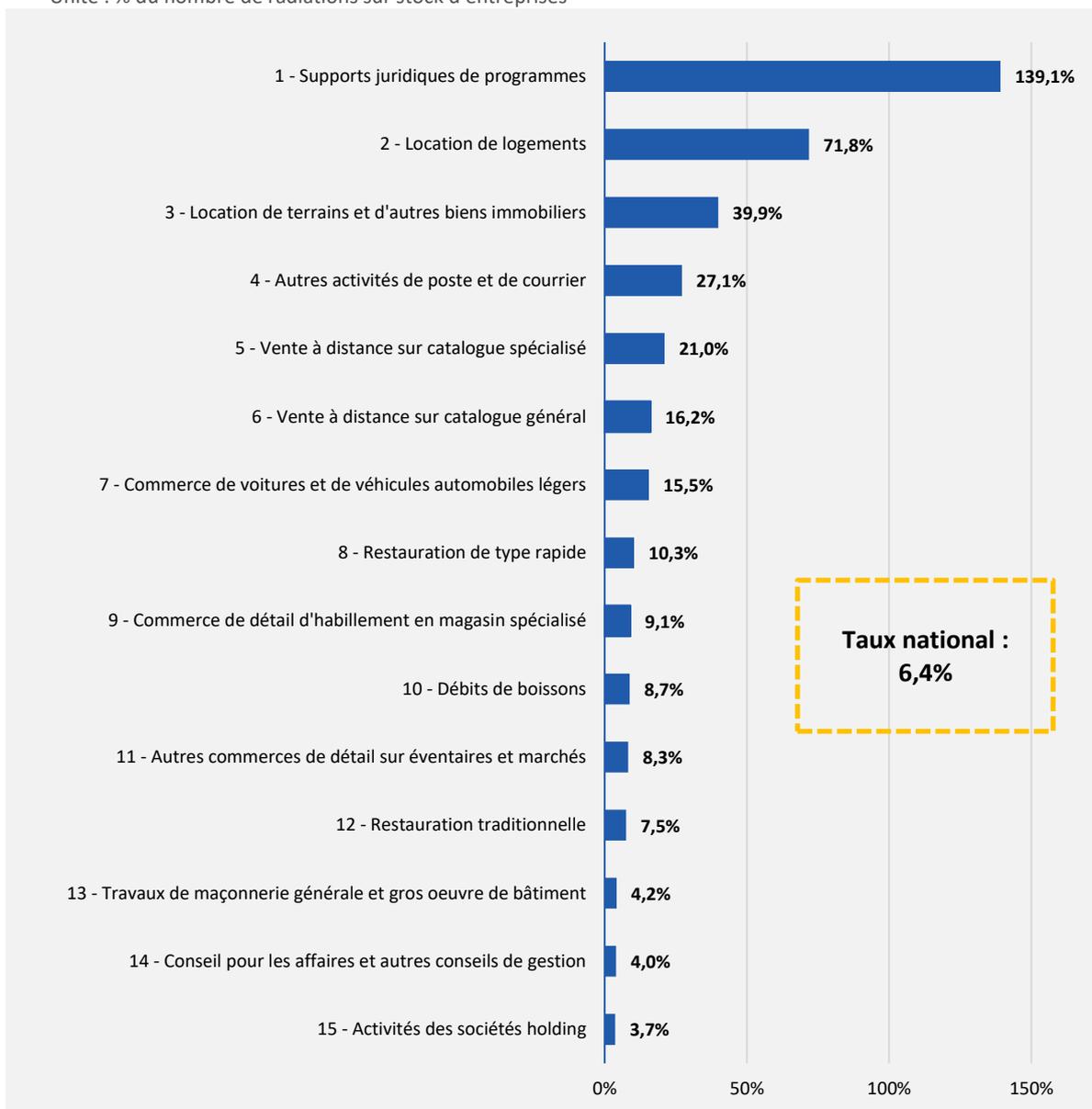
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Le top 15 du taux de radiation

Parmi les activités les plus représentées dans les radiations, le secteur des supports juridiques de programmes restait de loin en tête, avec un taux de radiation supérieur à 139% en 2022. Ceci s'explique par la création d'une entité juridique pour chaque programme immobilier. Une fois la construction achevée, la société est fermée.

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux de radiation

Unité : % du nombre de radiations sur stock d'entreprises



(*) Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

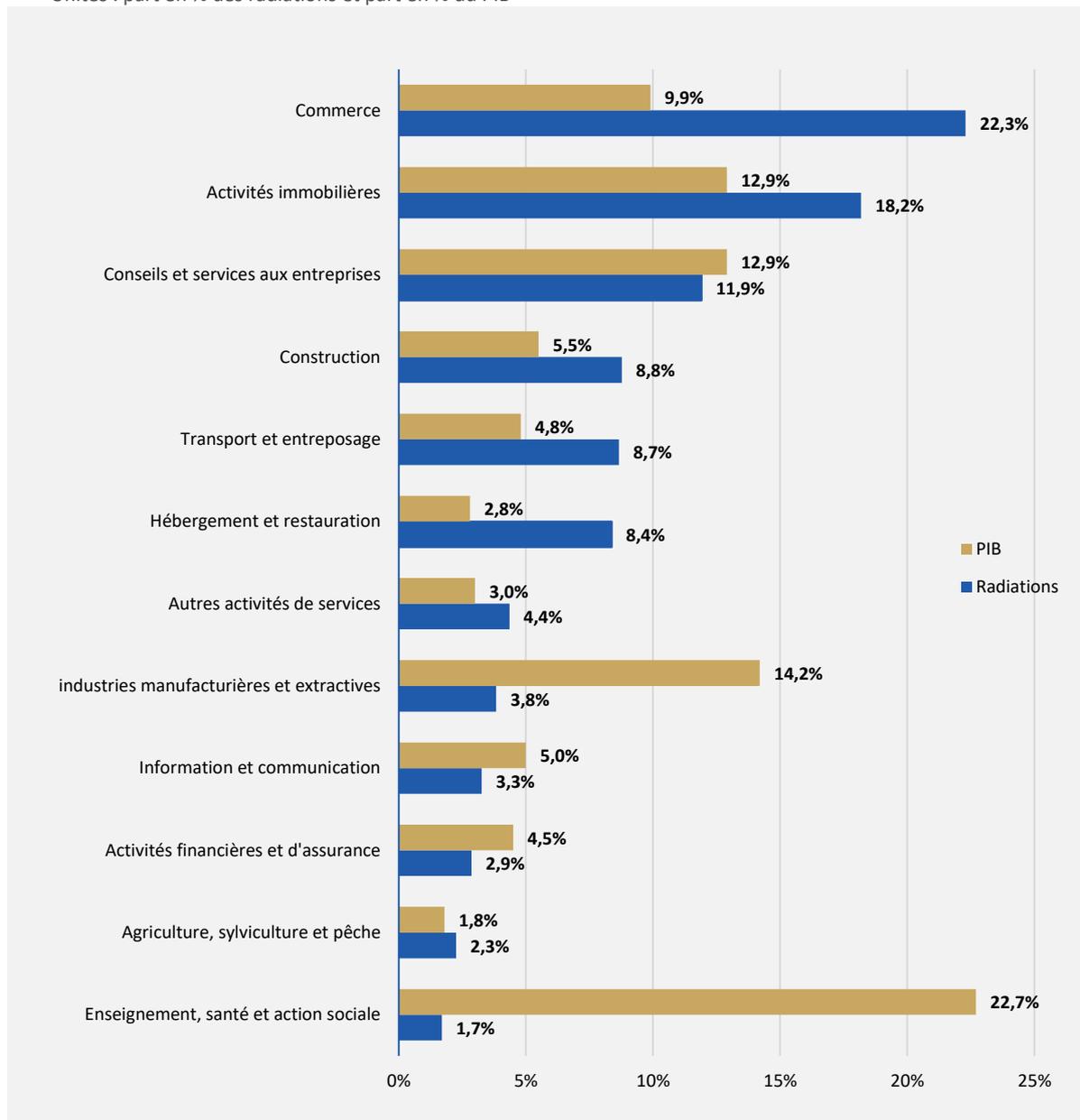
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition par secteur d'activités vs PIB

Contribuant à moins de 10% du PIB, le secteur du commerce représentait 22,3% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022. Ce déséquilibre se retrouvait également dans les activités immobilières, la construction et l'hébergement/restauration. À l'inverse, deux activités pesaient lourd dans le PIB mais étaient peu représentées dans les radiations : l'enseignement/santé/action sociale (1,7%) et l'industrie (3,8%).

■ Répartition des radiations par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

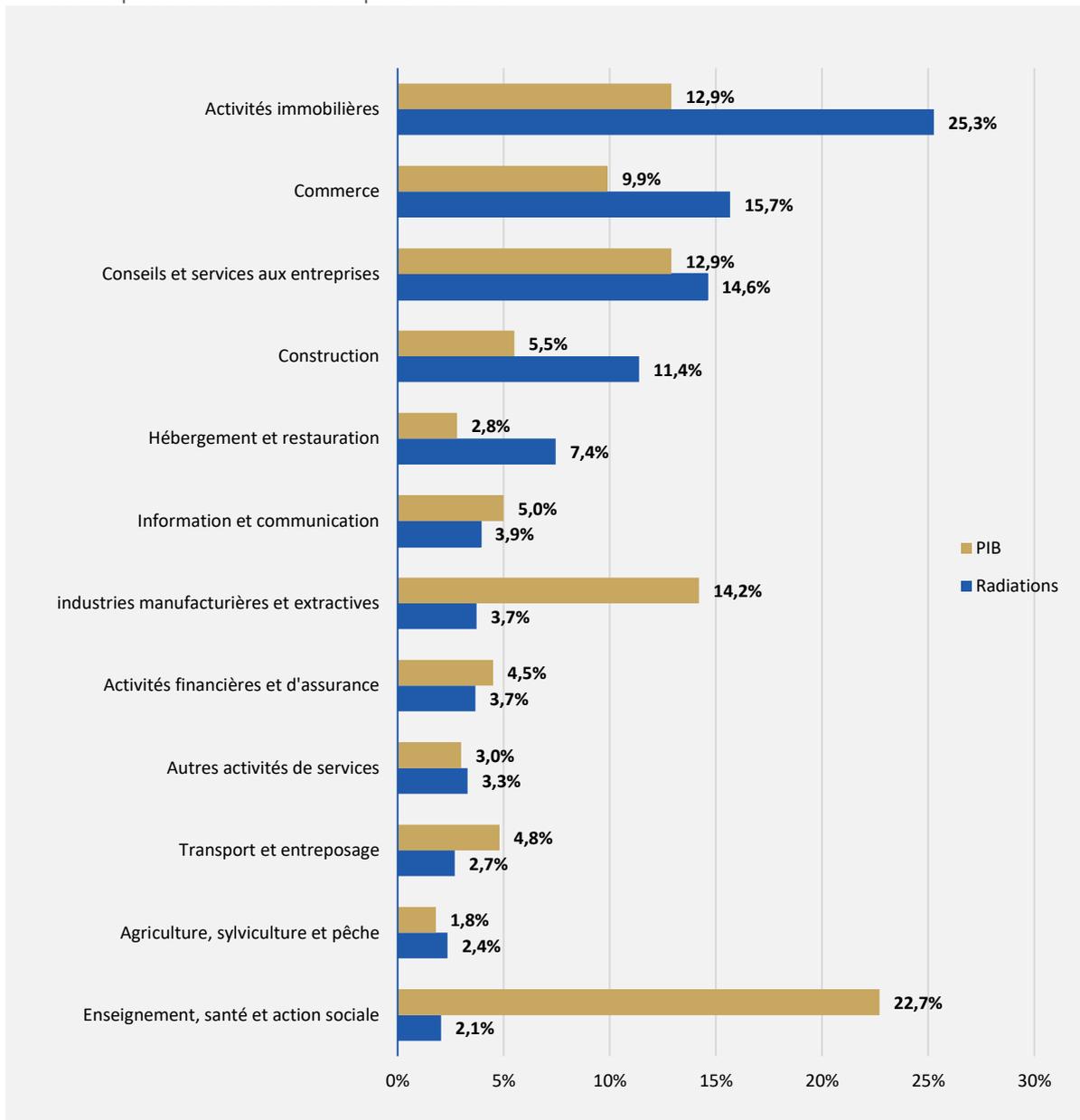
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2015)

La répartition par secteur d'activités vs PIB (suite)

Hors entreprises individuelles, les activités immobilières contribuaient le plus aux radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022.

Répartition des radiations par activité comparée au PIB - Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2015)

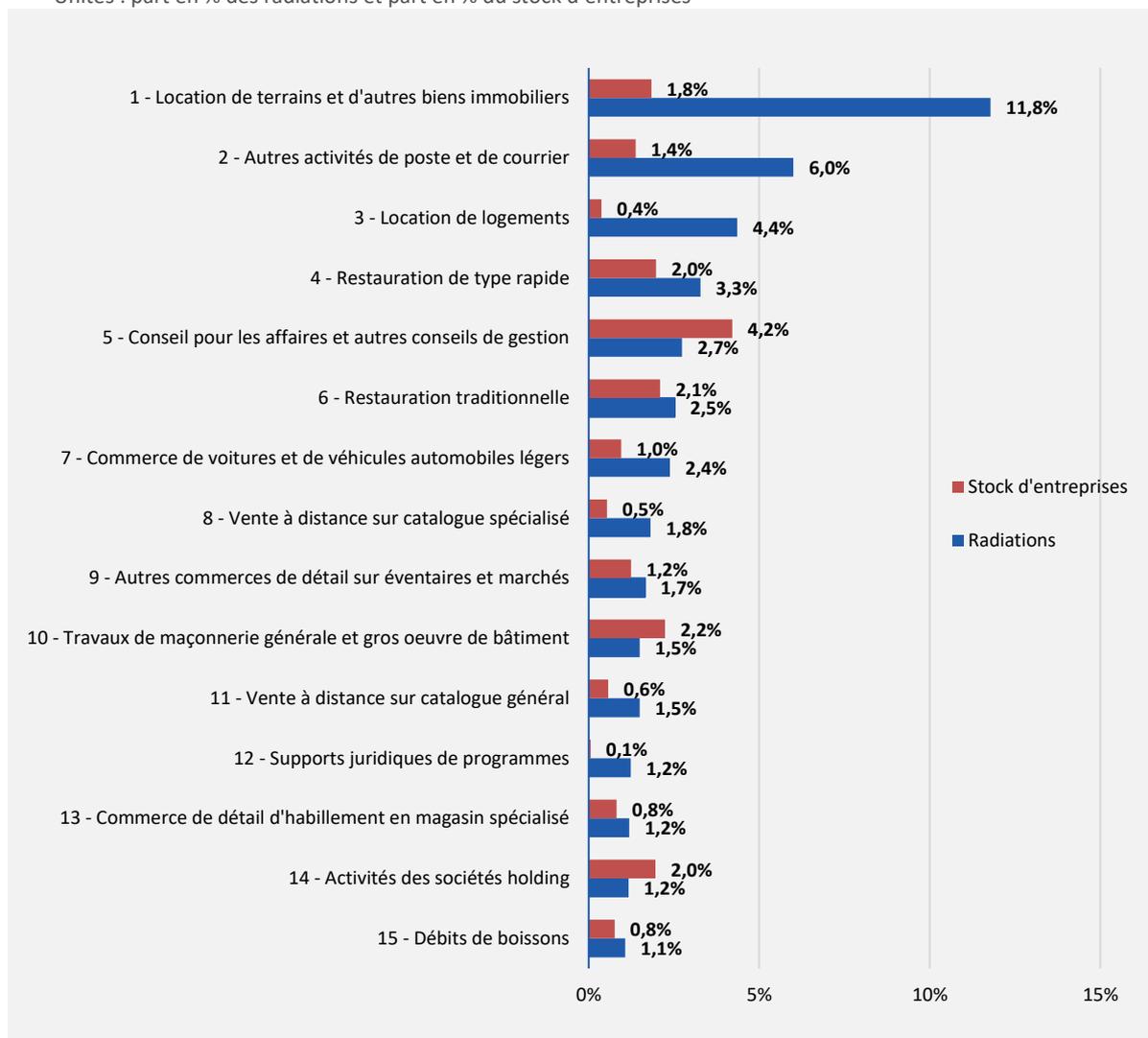
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Le top 15 des activités les plus représentées

La location de terrains et d'autres biens immobiliers, composante du secteur des activités immobilières, était de loin le principal segment représenté au sein des radiations en 2022 (11,8% du total). En termes de stock d'entreprise, il n'apparaissait toutefois qu'en 6^{ème} position (1,8%).

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

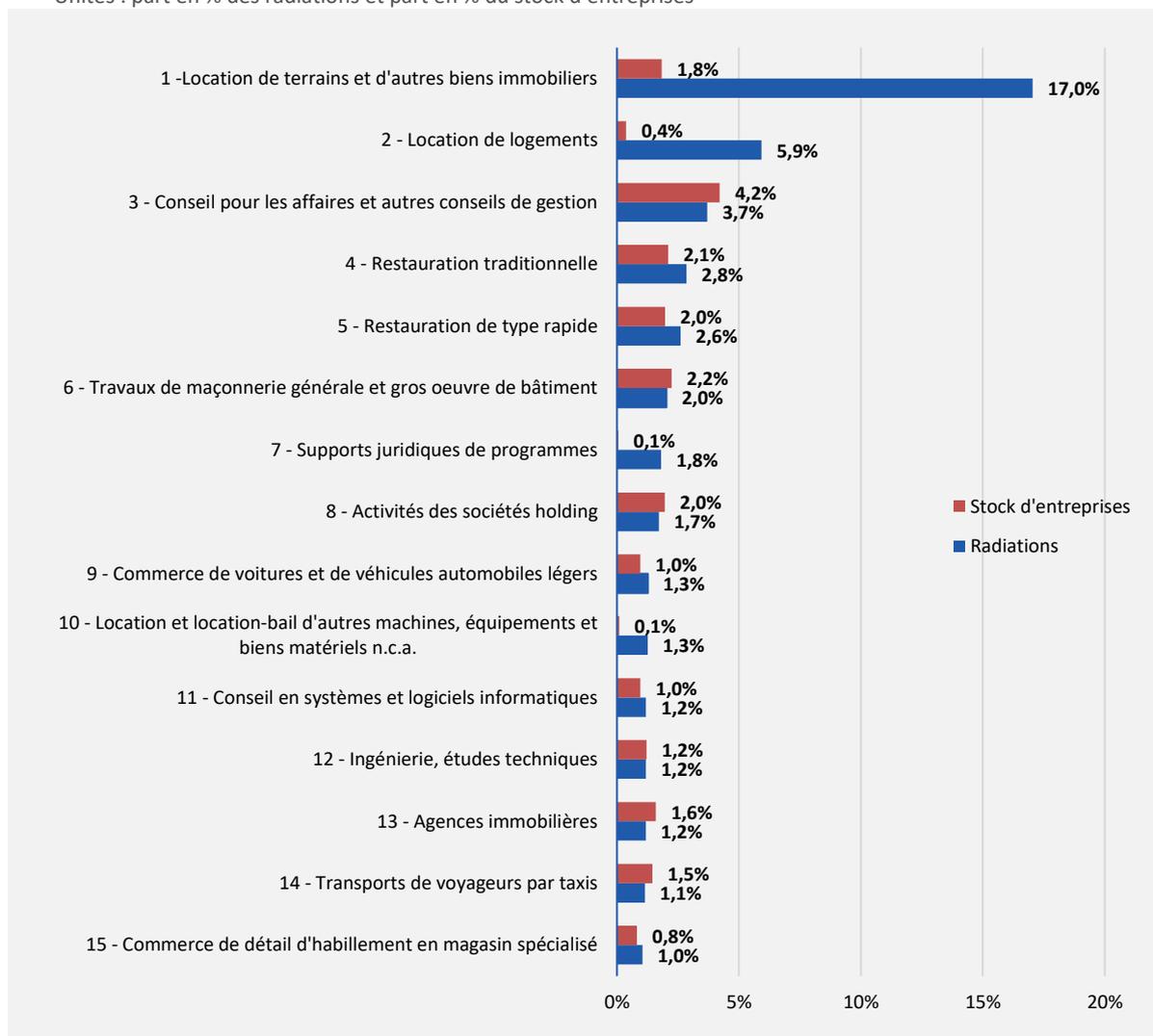
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

Le top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, la location de terrains et d'autres biens immobiliers se classait en tête des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022. En effet, ce segment représentait 17% du total., loin devant la location de logements (5,9%).

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

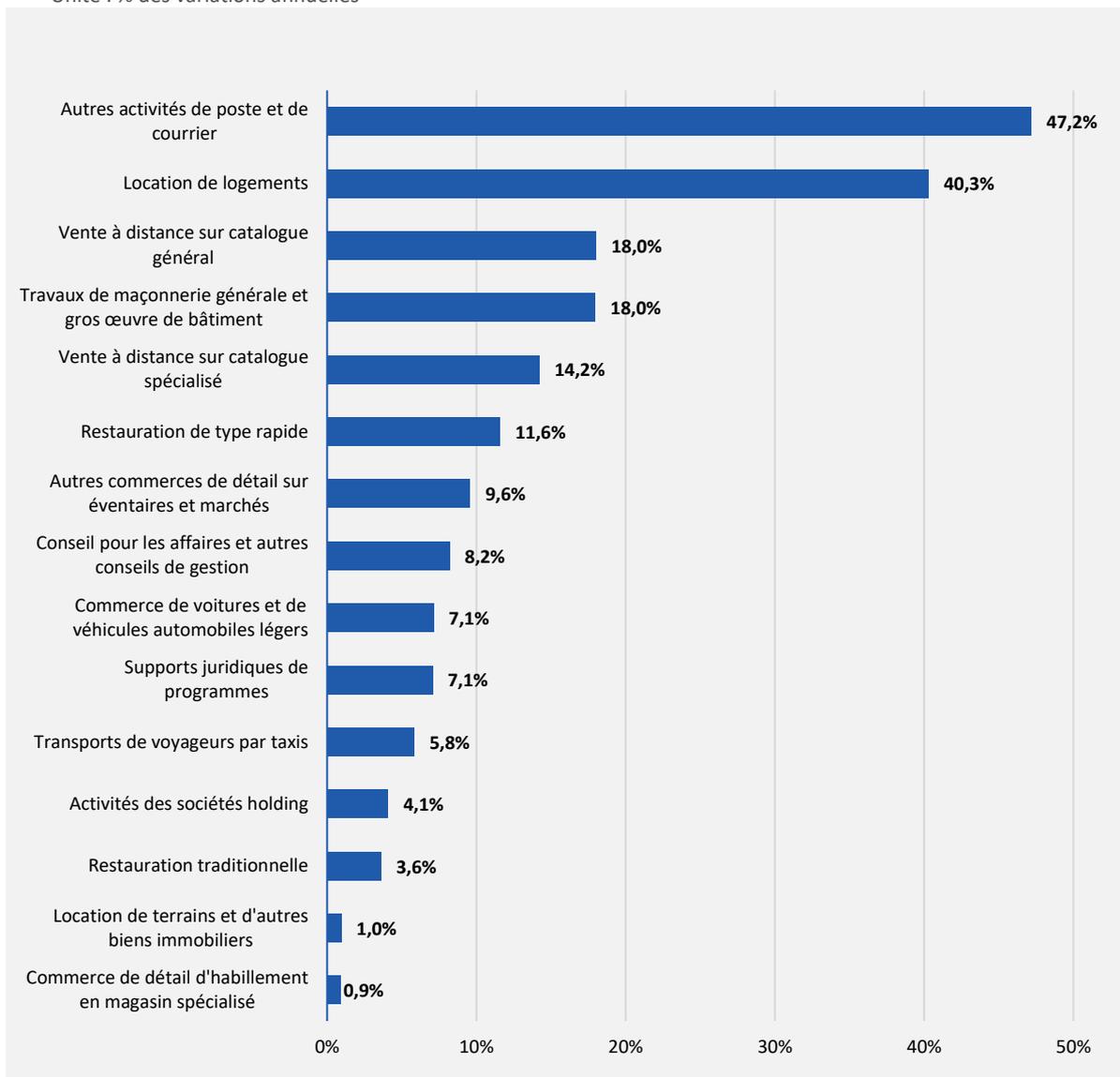
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les radiations en 2022, toutes ont enregistré une hausse de leurs radiations. Les autres activités de poste et de courrier et la location de logements ont affiché une progression supérieure à 40% (sur un an).

■ Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les radiations entre 2021 et 2022

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

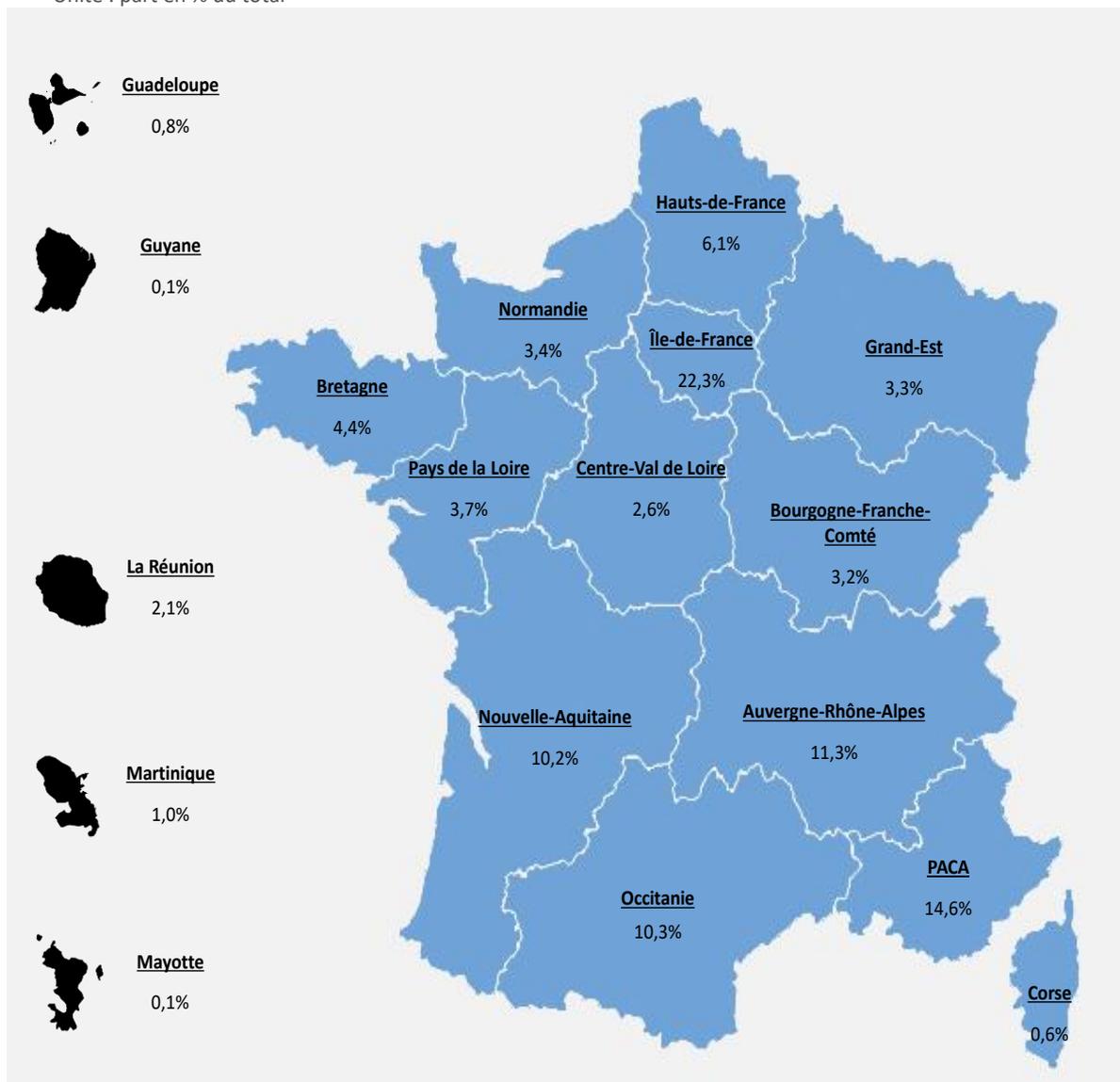
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition selon la localisation

En 2022, l'Île-de-France restait la première région pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés. En effet, elle représentait 22,3% du total. La région PACA et l'Auvergne-Rhône-Alpes complétaient le podium, avec respectivement 14,6% et 11,3% des radiations.

■ Répartition des radiations par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

La répartition selon la localisation (suite)

Sur les 13 régions que compte la France métropolitaine, six ont vu leur poids s'alléger dans les radiations entre 2019 et 2022. Durant la période, le plus fort recul a concerné l'Île-de-France (-3,4 point) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (-1,6 point). À l'inverse, PACA et la Nouvelle Aquitaine pèsent de plus en plus dans les radiations (respectivement +5 points et +1,9 points en quatre ans).

■ Répartition des radiations par région (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Auvergne-Rhône-Alpes	13,4%	13,7%	11,0%	11,8%
Bourgogne-Franche-Comté	3,3%	3,3%	3,0%	3,3%
Bretagne	4,4%	4,2%	4,3%	4,6%
Centre - Val de Loire	3,3%	3,3%	3,3%	2,7%
Corse	0,4%	0,5%	0,5%	0,6%
Grand Est	3,3%	3,7%	2,9%	3,4%
Hauts-de-France	6,7%	6,6%	8,4%	6,3%
Île-de-France	26,6%	25,7%	26,2%	23,2%
Normandie	3,9%	3,7%	3,9%	3,6%
Nouvelle Aquitaine	8,7%	9,0%	9,4%	10,6%
Occitanie	11,6%	10,2%	11,2%	10,7%
Pays de la Loire	4,2%	5,4%	4,3%	3,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,2%	10,7%	11,5%	15,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Classement par ordre alphabétique
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

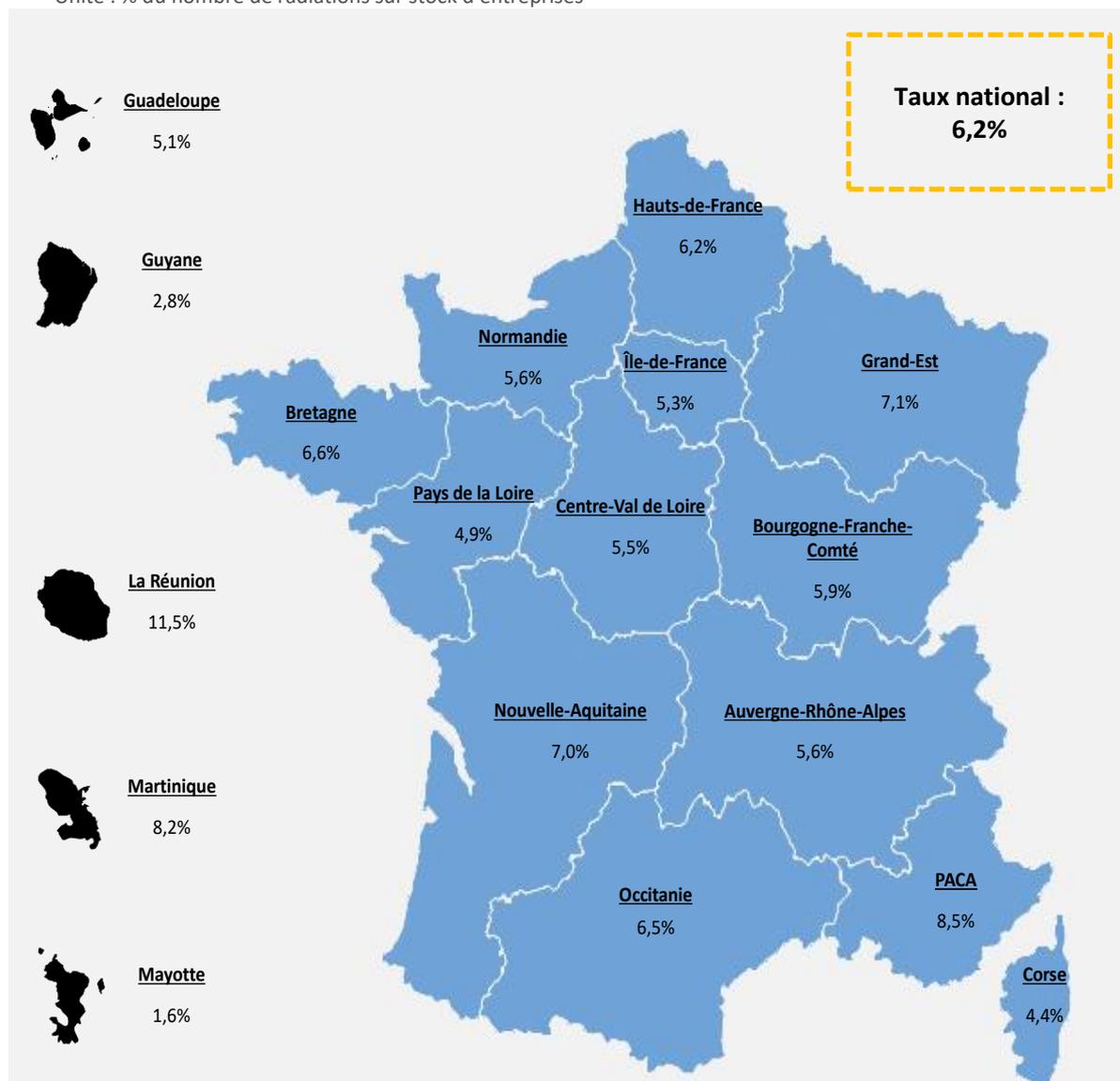
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Le taux de radiation

Sur le territoire élargi de la Métropole et des DROM, le taux de radiation s'élevait à 6,2% en 2022. La Réunion enregistrait le taux le plus important (11%) et Mayotte le taux le plus faible (1,6%). En Métropole, les deux extrêmes se trouvaient en PACA (8,5%) et en Corse (4,4%).

■ Taux de radiation national et par région (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre de radiations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

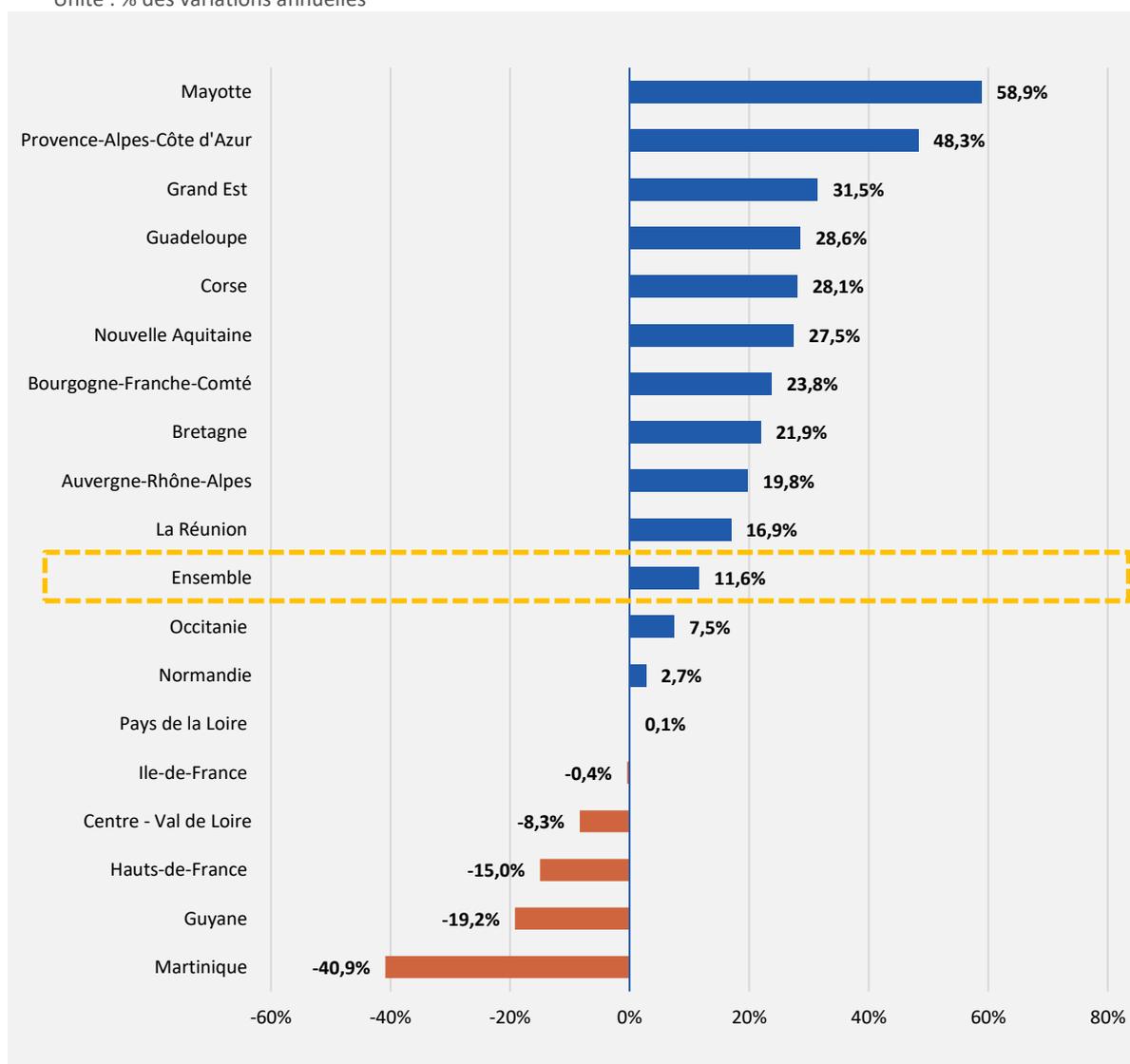
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des radiations par région

À l'exception de l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire, les Hauts-de-France, la Guyane et la Martinique toutes les régions ont enregistré une hausse de leurs radiations en 2022. Mayotte affichait l'accélération la plus importante sur l'année (+58,9%), devant PACA (+48,3%) et le Grand Est (+31,5%).

■ Évolution des radiations par région entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

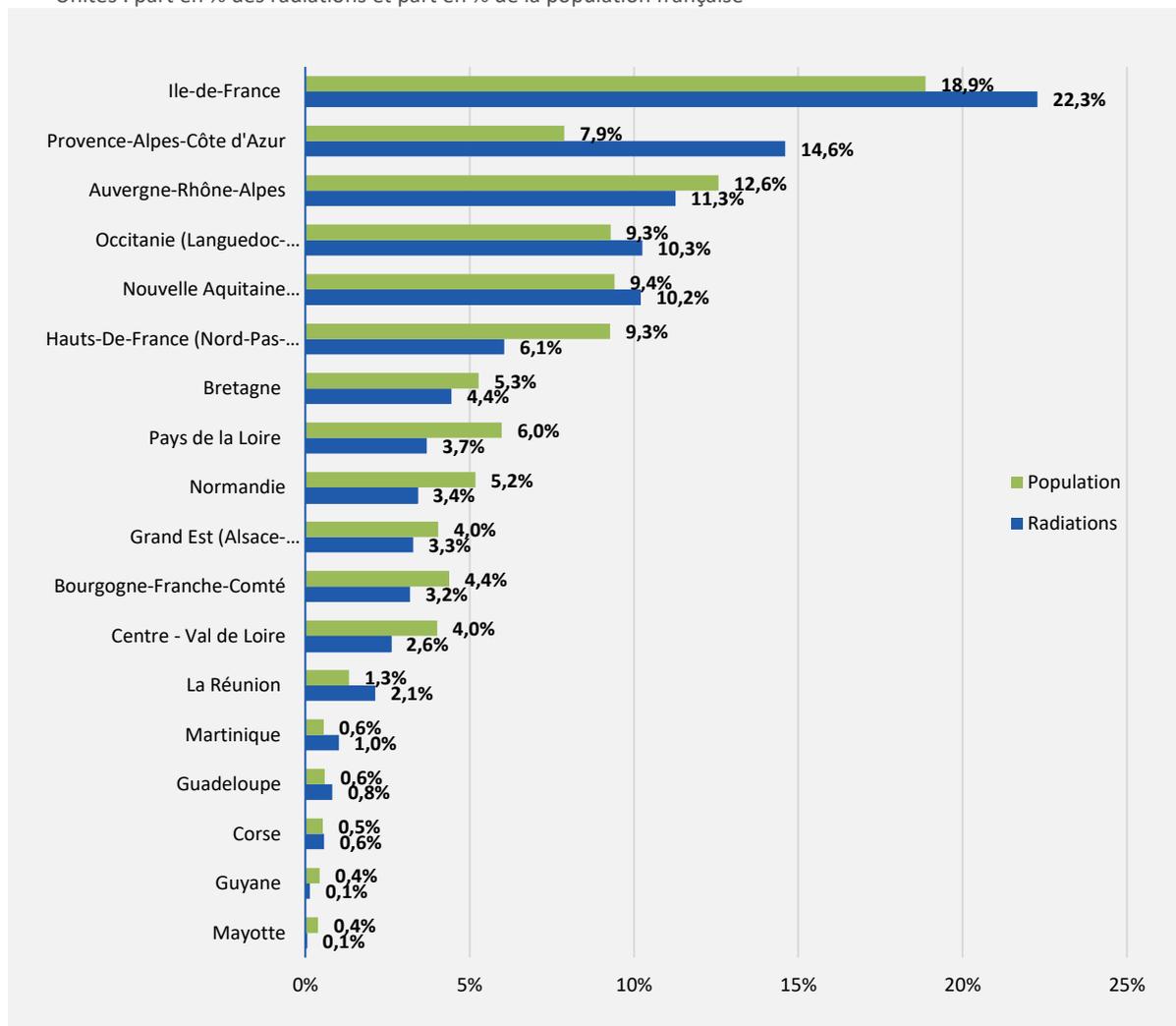
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition géographique vs population française

Accueillant près de 38% de la population, l’Île-de-France, l’Auvergne-Rhône-Alpes et la région PACA concentraient plus de 48% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022. Globalement, il existe une bonne corrélation entre le poids des radiations et la part de population dans chaque région.

■ Répartition géographique des radiations comparée à la population française (*)

Unités : part en % des radiations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2017)

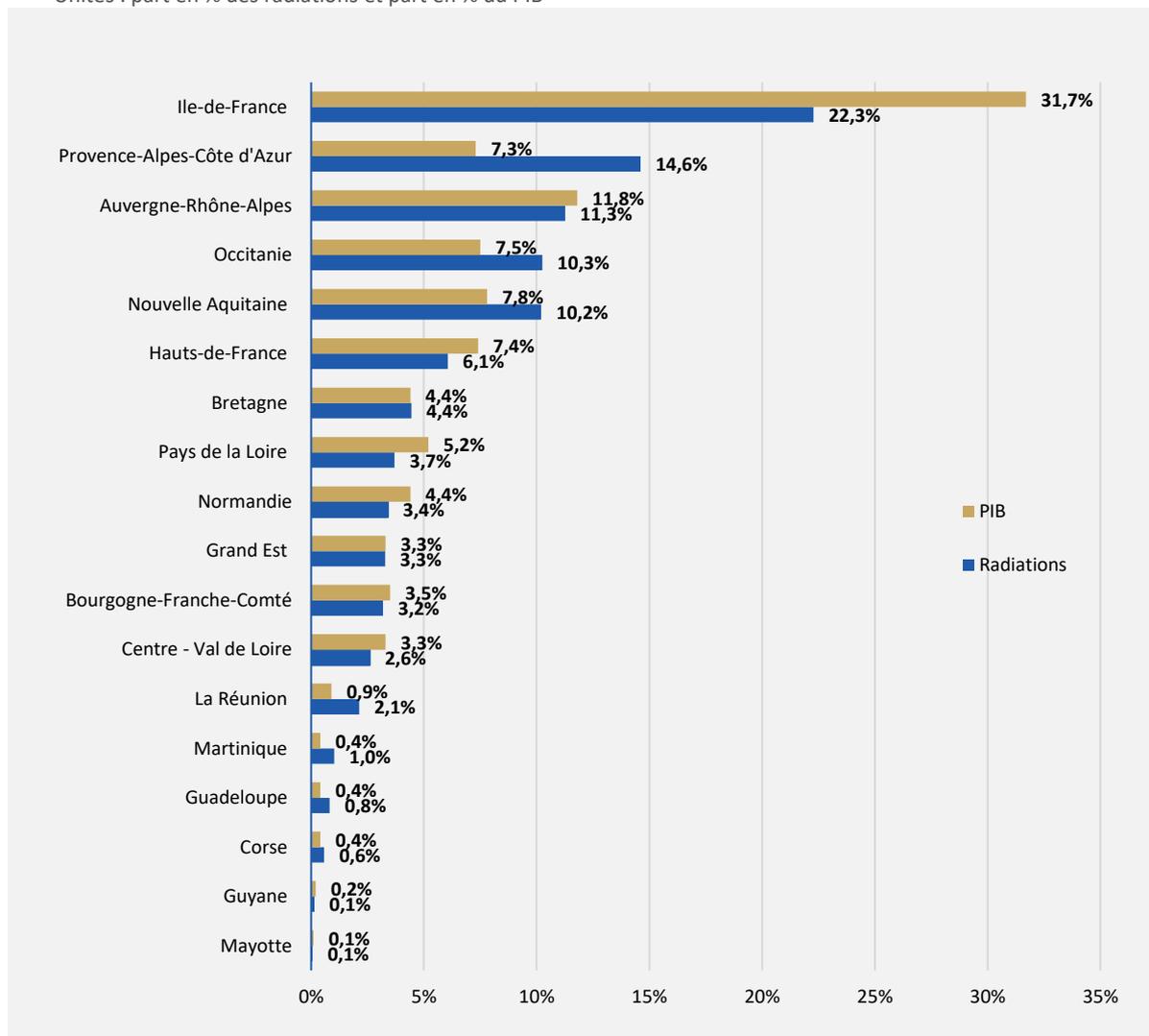
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition géographique vs PIB

Région la plus riche (près de 32% du PIB), l’Ile-de-France était aussi la première contributrice aux radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022, une position qu’elle occupe chaque année.

■ Répartition géographique des radiations comparée au PIB (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2015)

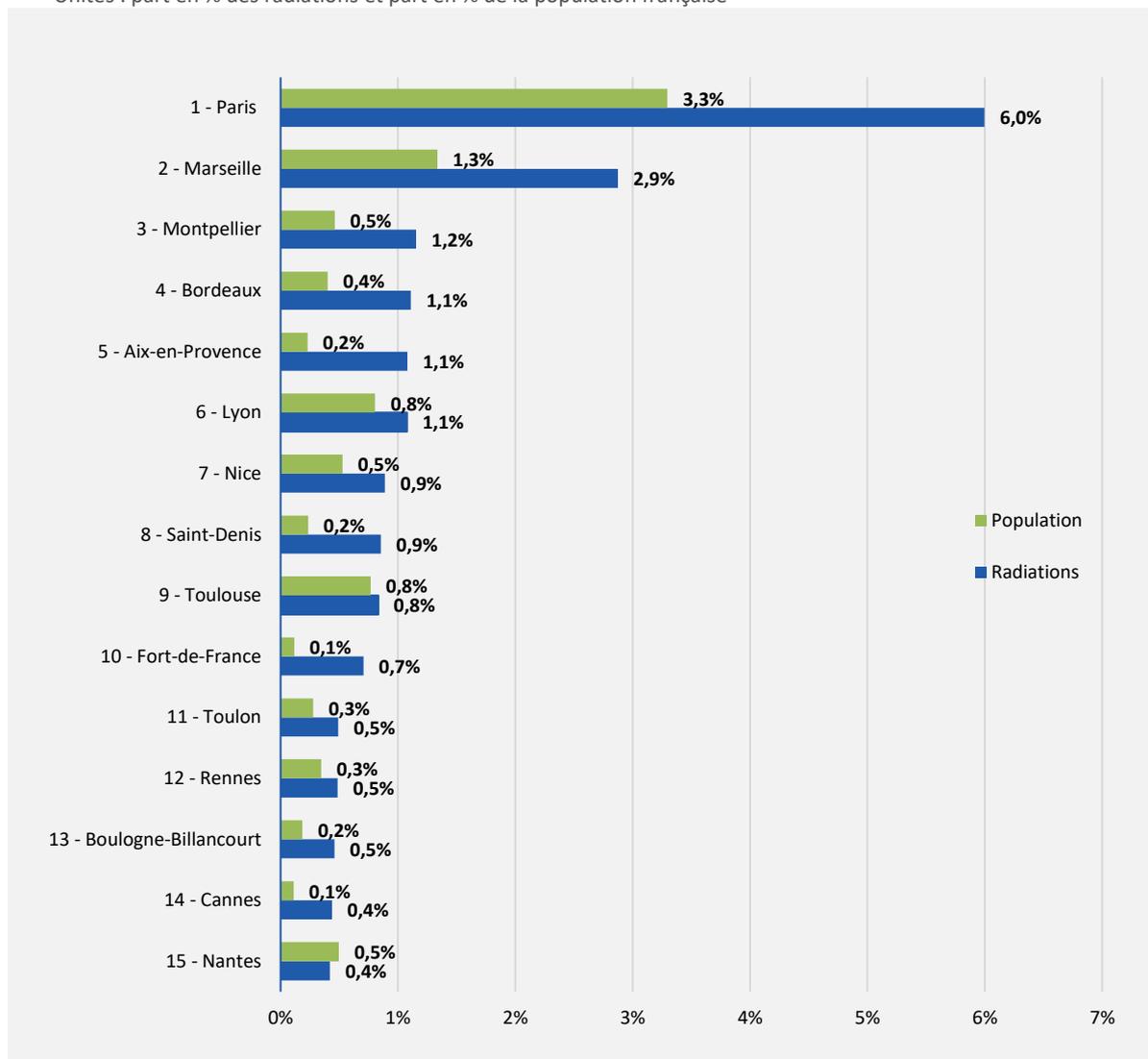
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France (3,3% de la population totale), Paris représentait 6,0% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022. La capitale devançait très largement Marseille (2,9% des radiations) et Montpellier (1,2%).

■ Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre de radiations comparé à la population (*)

Unités : part en % des radiations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2017)

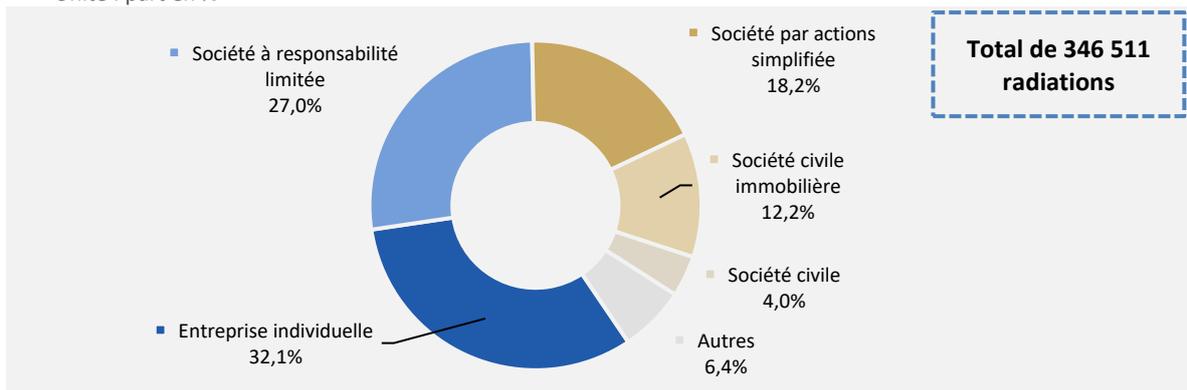
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition selon le statut juridique

En 2022, deux statuts juridiques dominaient les radiations en France : l'entreprise individuelle (32,1% du total) et la société à responsabilité limitée (27%). Venaient ensuite la société par actions simplifiée (18,2%) et la société civile immobilière (12,2%). Au niveau de la Métropole, la SARL ne cesse de perdre du terrain, passant de 36,8% des radiations en 2019 à 26,6% en 2022 (-10,2 points). Ceci s'explique principalement par une moindre appétence pour ce statut juridique lors de la création d'entreprises.

■ Répartition des radiations selon le statut juridique (*)

Unité : part en %

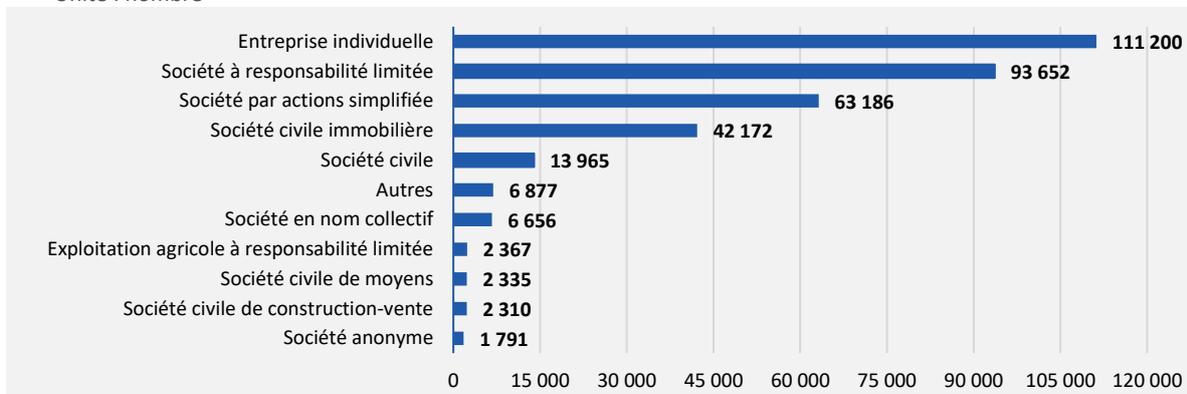


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Radiations selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des radiations selon le statut juridique (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Entreprise individuelle	26,1%	24,5%	31,3%	32,7%
Société à responsabilité limitée	36,8%	33,3%	27,4%	26,6%
Société par actions simplifiée	15,6%	19,2%	18,7%	18,7%
Société civile immobilière	11,4%	12,8%	12,9%	12,3%
Société civile	4,0%	4,2%	4,1%	4,1%
Autres	6,1%	5,9%	5,6%	5,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

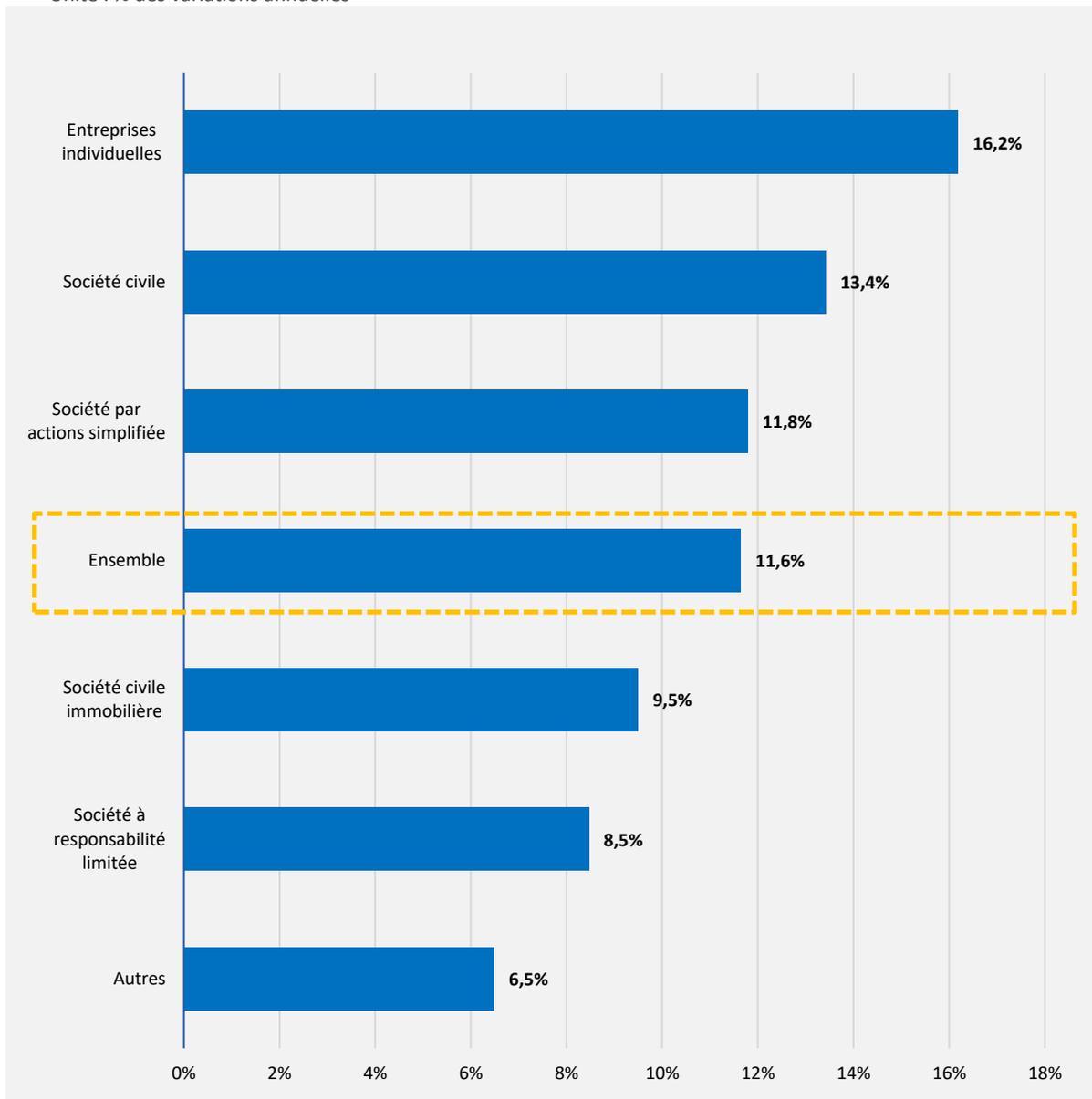
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des radiations selon le statut juridique

Tous les statuts juridiques ont enregistré une hausse de leurs radiations sur l'ensemble de l'année 2022. La plus importante a concerné les entreprises individuelles (+16,2% sur un an) devant la société civile (+13,4%) et la société par actions simplifiée (+11,8%).

■ Évolution des radiations selon le statut juridique entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

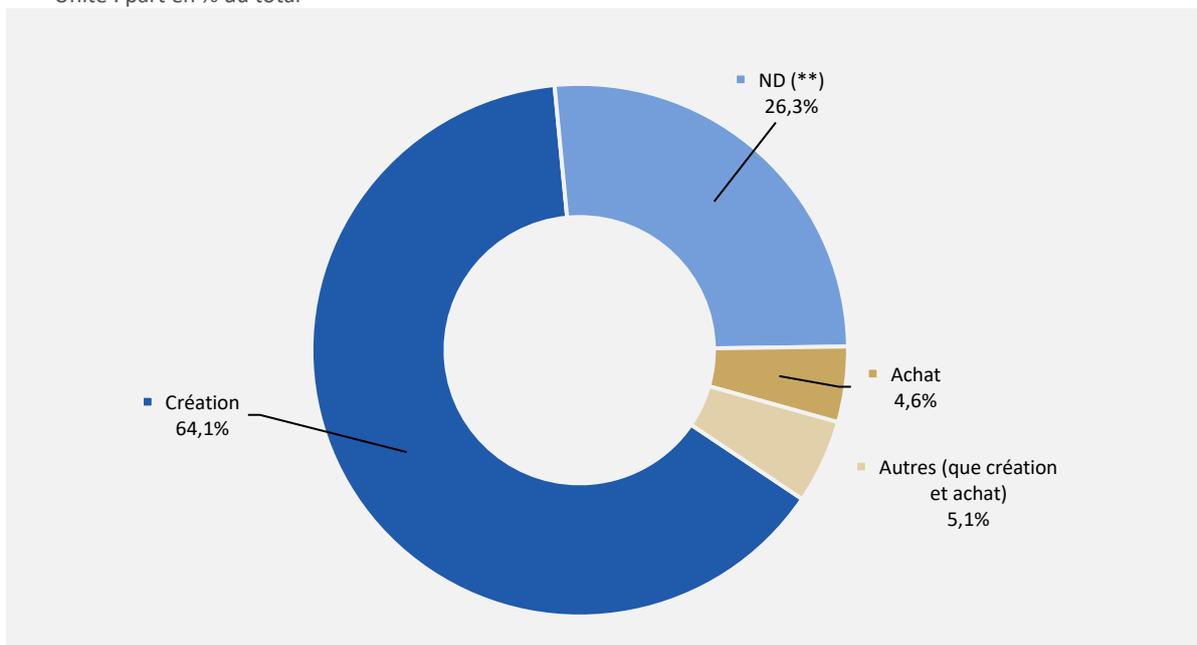
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition selon l'origine des fonds

Dans plus de 64% des cas, la création était à l'origine des fonds dans le cadre des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en France (y compris DROM) en 2022. Cette part s'élevait à 64,6% en Métropole, en baisse de 0,6 point par rapport à 2019.

■ Répartition des radiations selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

(**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des radiations selon l'origine des fonds entre 2018 et 2022 (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Création	65,2%	62,9%	65,6%	64,6%
ND (**)	21,3%	25,3%	23,9%	25,5%
Achat	7,2%	6,6%	5,1%	4,7%
Autres	6,2%	5,2%	5,3%	5,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / (**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

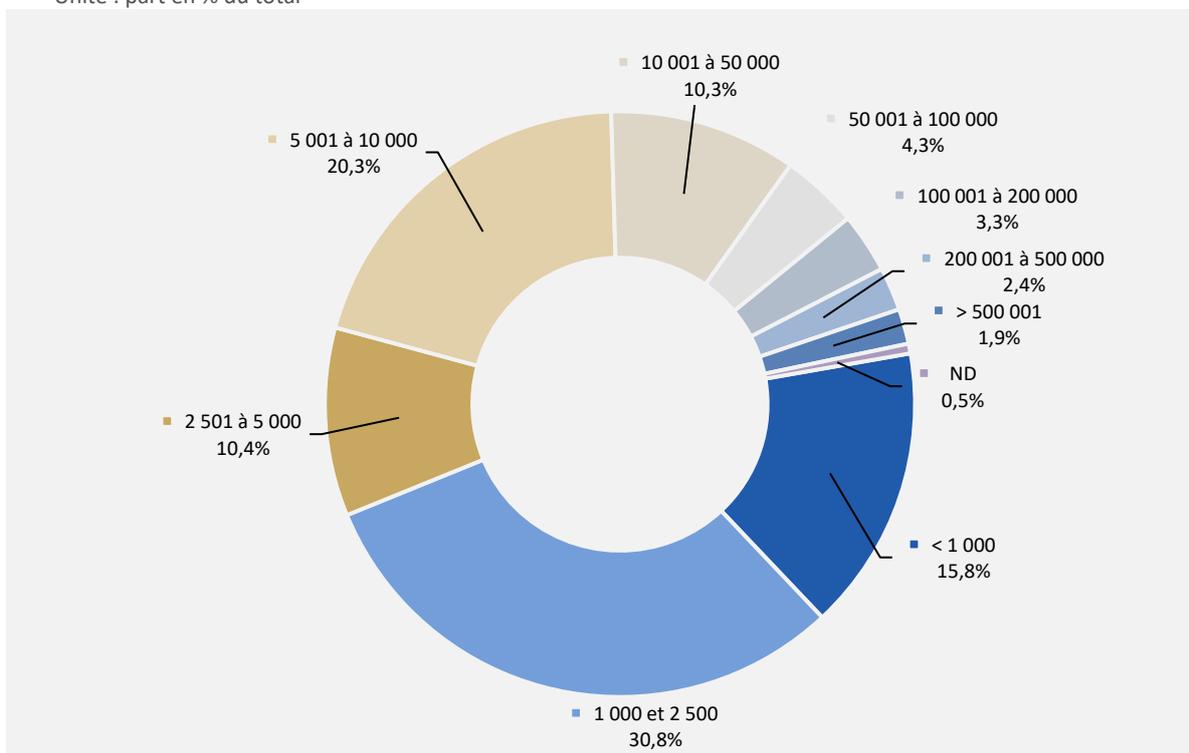
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition selon le montant du capital

En 2022, 57% des radiations enregistrées en Métropole et dans les DROM au Registre du Commerce et des Sociétés ont été réalisées avec un capital inférieur à 5 000 euros.

■ Répartition des radiations selon le montant du capital – Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

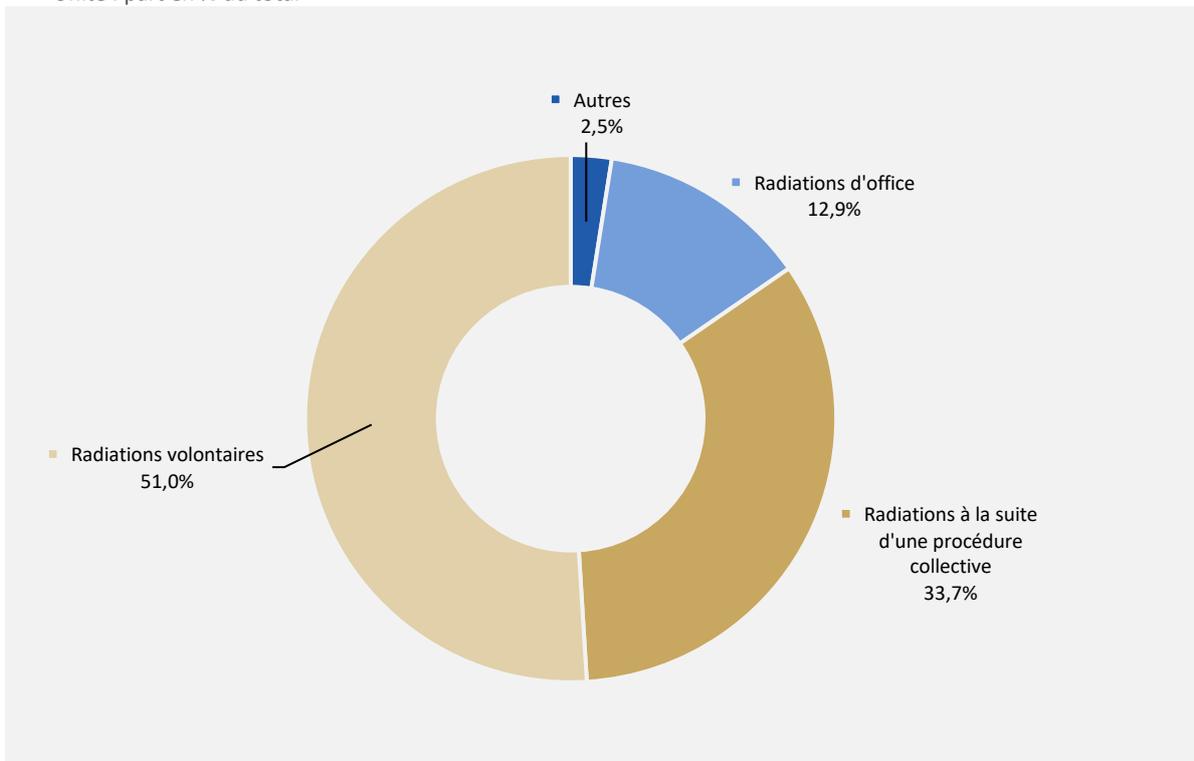
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition selon le motif

Sur l'ensemble de l'année 2022, ce sont les radiations volontaires qui ont été majoritaires comme principal motif de radiation en France (y compris DROM), représentant 51% du total. Venaient ensuite la radiation à la suite d'une procédure collective (32,5%) et la radiation d'office (13%). Au cours de la période 2019-2022, les radiations volontaires ont sensiblement progressé en Métropole, passant de 45,9% à 51,9%, soit une hausse de 6 points.

■ Répartition des radiations selon le motif (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Évolution des radiations selon le motif entre 2018 et 2022 (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Radiations volontaires	45,9%	49,8%	47,5%	51,9%
Radiations à la suite d'une procédure collective	33,9%	34,8%	34,0%	32,5%
Radiations d'office	13,6%	12,6%	15,8%	13,0%
Autres	6,6%	2,7%	2,7%	2,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

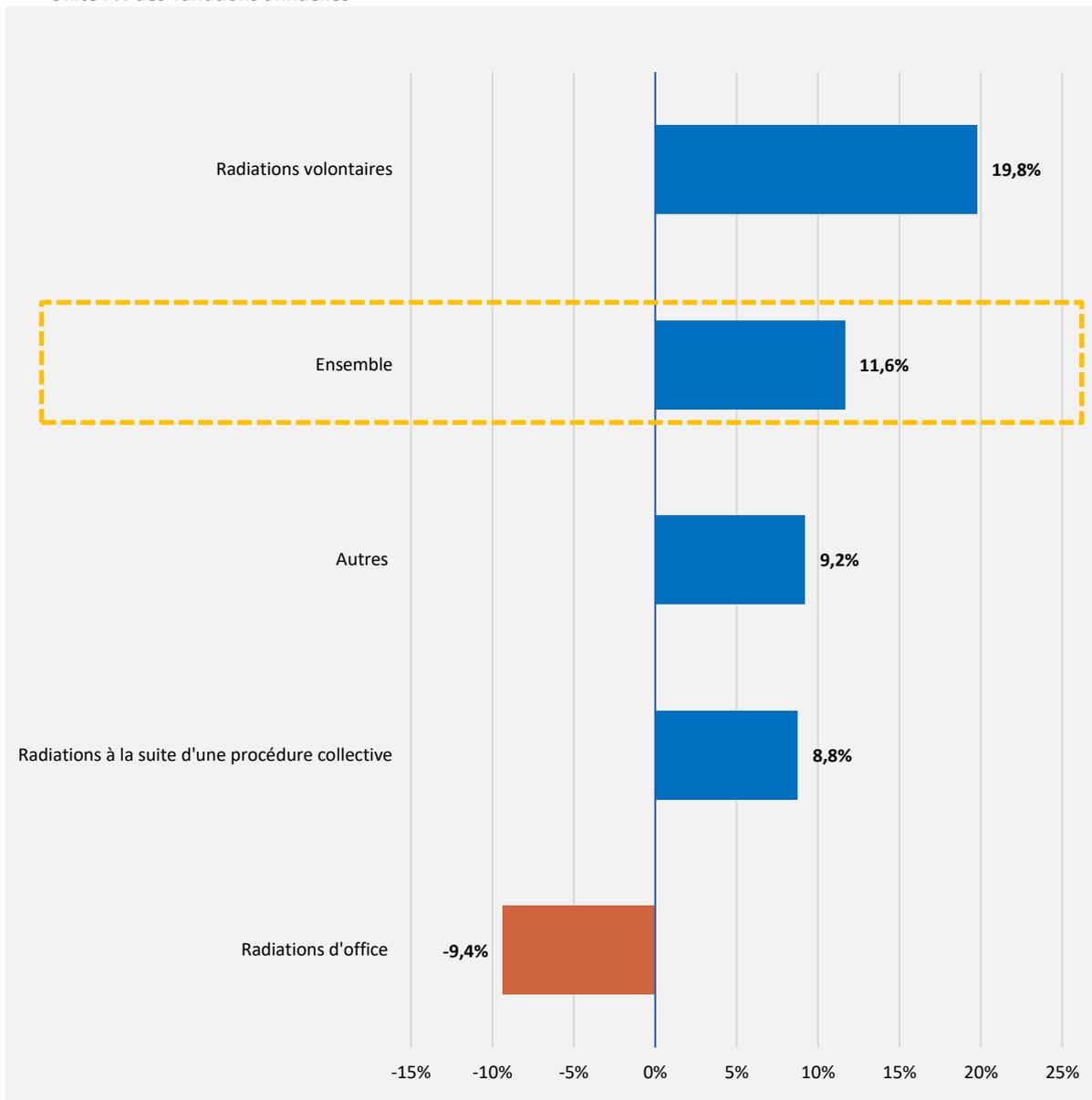
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

L'évolution des radiations selon le motif entre 2021 et 2022

Entre 2021 et 2022, seules les radiations d'office ont diminué (-9,4% sur un an). À l'inverse, les radiations volontaires ont progressé de près de 20% contre moins de 9% pour les radiations à la suite d'une procédure collective.

■ Évolution des radiations selon le motif entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

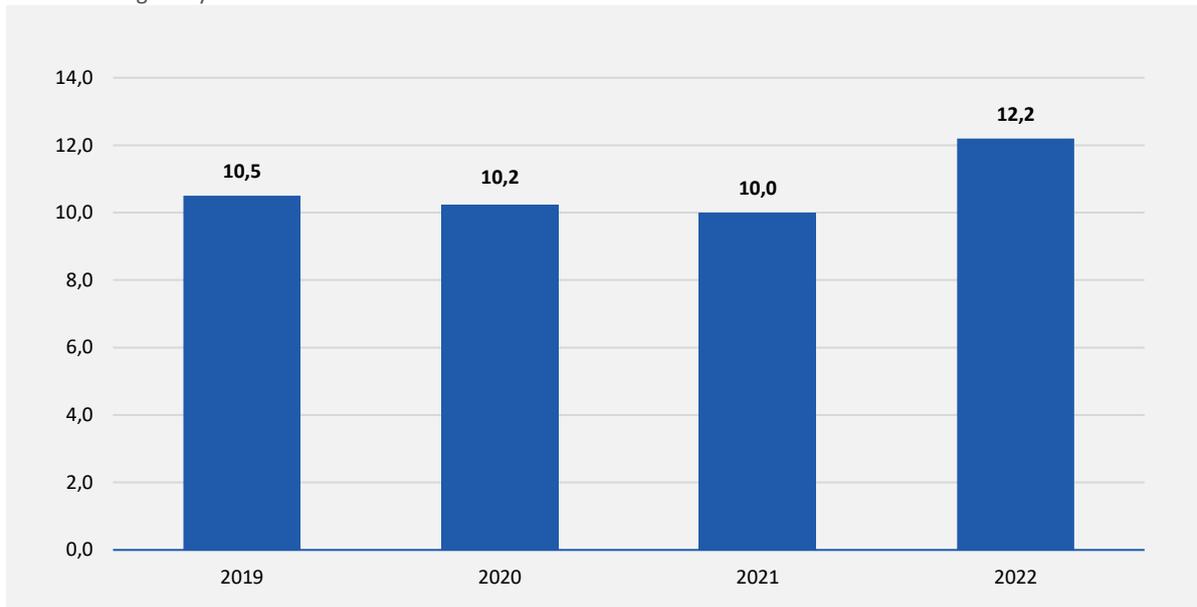
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation

Entre 2019 et 2022, l'âge moyen des entreprises soumises à une radiation a progressé, passant de 10,5 ans à 12,2 ans en fin de période.

■ Âge moyen des entreprises soumises à une radiation (*) - Hors sociétés civiles

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

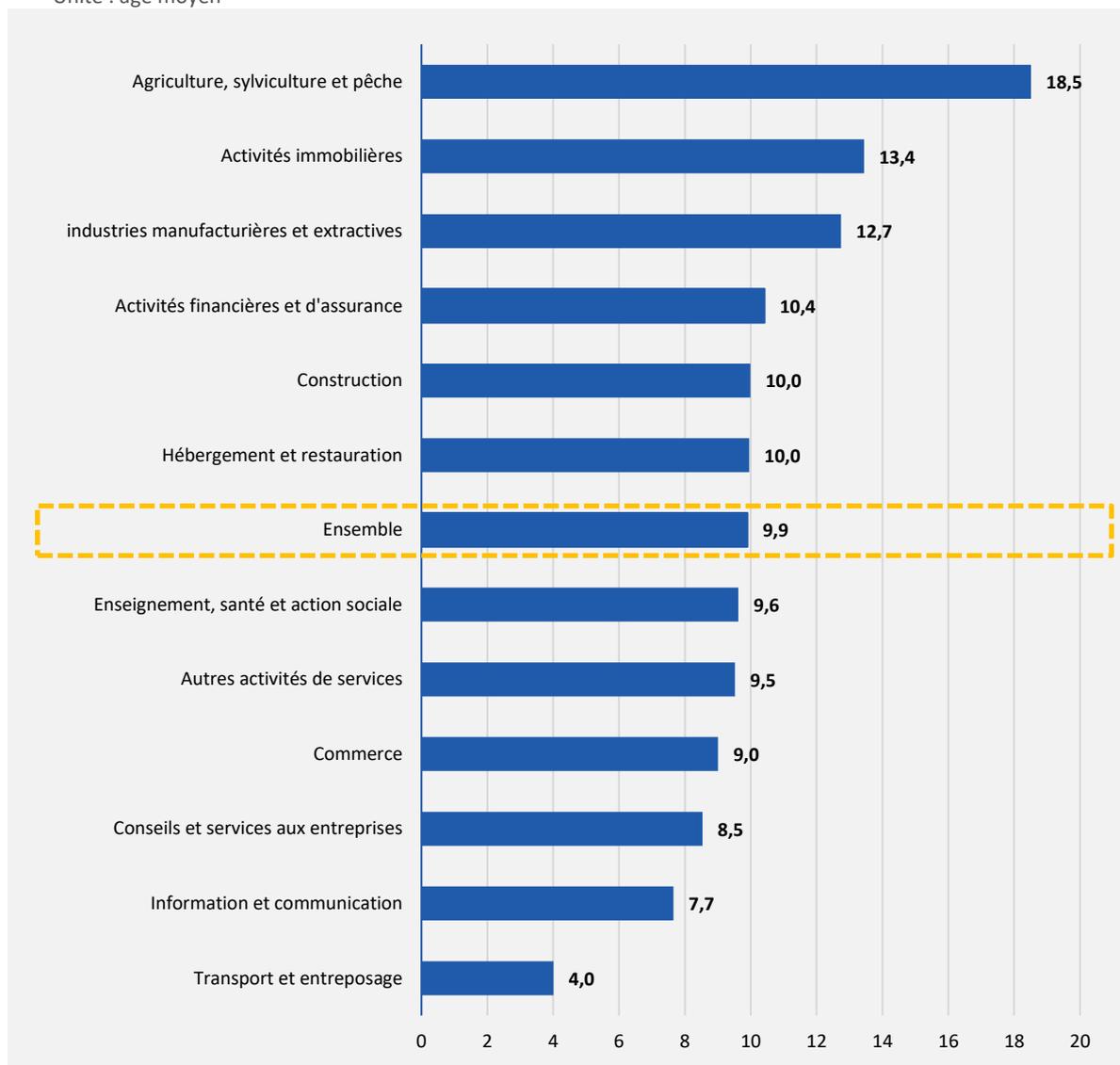
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation

En 2022, l'âge moyen des entreprises au moment de leur radiation était en moyenne de 9,9 ans en France (y compris DROM). Le secteur du transport/entreposage affichait la plus faible longévité, avec une moyenne à 4 ans. En revanche, les activités agricoles, sylvicoles et de pêche étaient les plus pérennes (18,5 ans).

■ Âge moyen des entreprises soumises à une radiation par secteurs (*) - Hors sociétés civiles

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

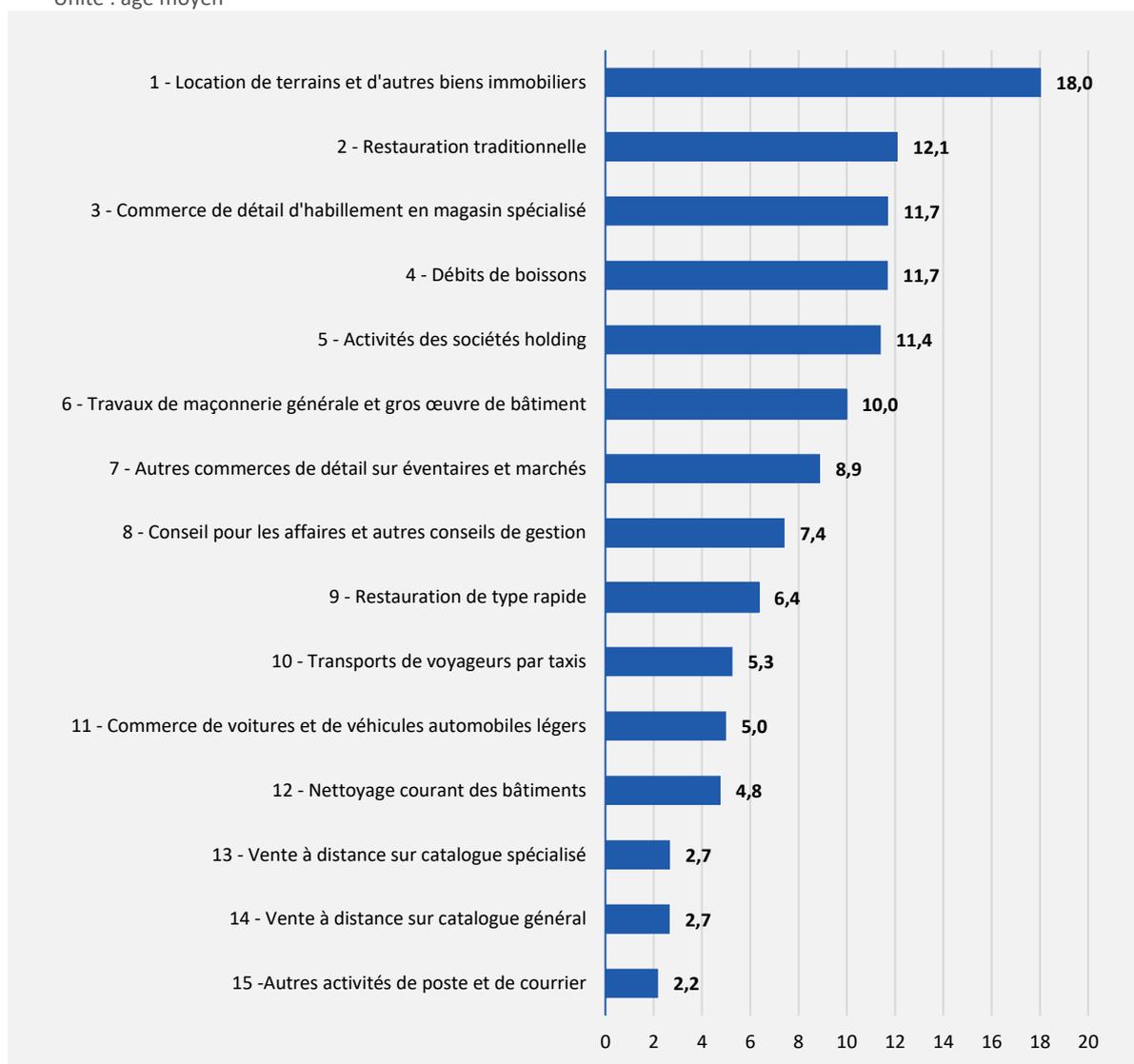
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation (suite)

Parmi les secteurs les plus représentés dans les radiations (hors sociétés civiles) en 2022, c'était celui de la location de terrains et d'autres biens immobiliers qui affichait la moyenne d'âge la plus élevée (18 ans), loin devant les activités de restauration traditionnelle (12,1 ans).

■ Top 15 des secteurs les plus représentés dans les radiations par âge moyen (*) - Hors sociétés civiles

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

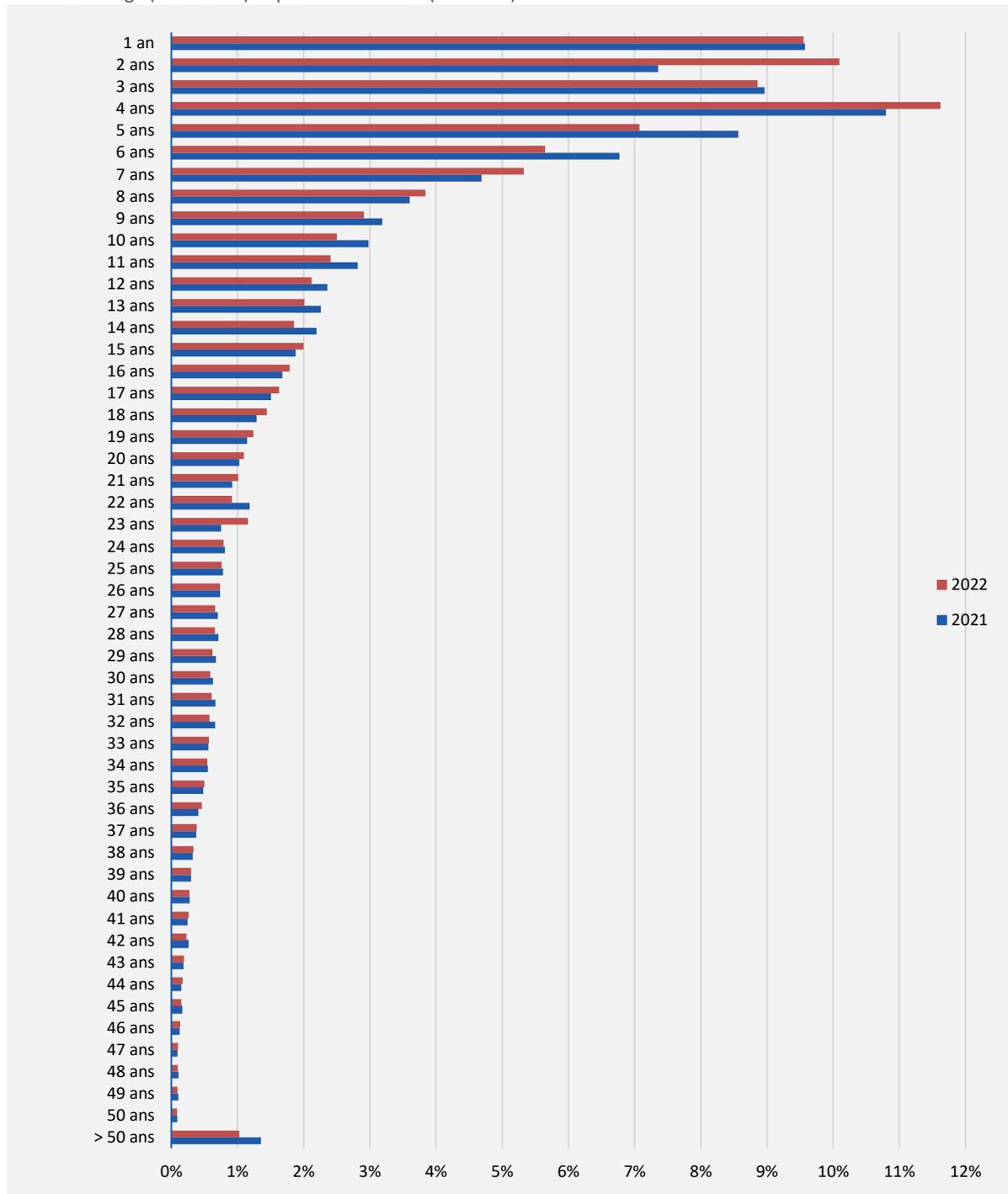
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

La répartition par la durée de vie des entreprises

Plus de 40% des sociétés radiées en 2022 avaient moins de 5 ans d'existence. *A contrario*, seulement 1% des radiations concernait des structures ayant plus de 50 ans.

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une radiation (*) - Hors sociétés civiles

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Zoom DROM : le nombre de radiations

Dans les départements et régions d'outre-mer, 14 384 radiations ont été enregistrées en 2022, dont plus de la moitié était imputable à La Réunion. La Martinique représentait quant à elle près du quart des radiations de cet ensemble géographique

■ Nombre de radiations dans les DROM en 2022 (*)

	Zone géographique	Radiations 2022	Variation 2021/2022
	Guadeloupe	2 833 radiations	+28,6%
	Guyane	480 radiations	-19,2%
	La Réunion	7 352 radiations	+16,9%
	Martinique	3 522 radiations	-40,9%
	Mayotte	197 radiations	+58,9%
	Total DROM	14 384 radiations	-5,1%

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

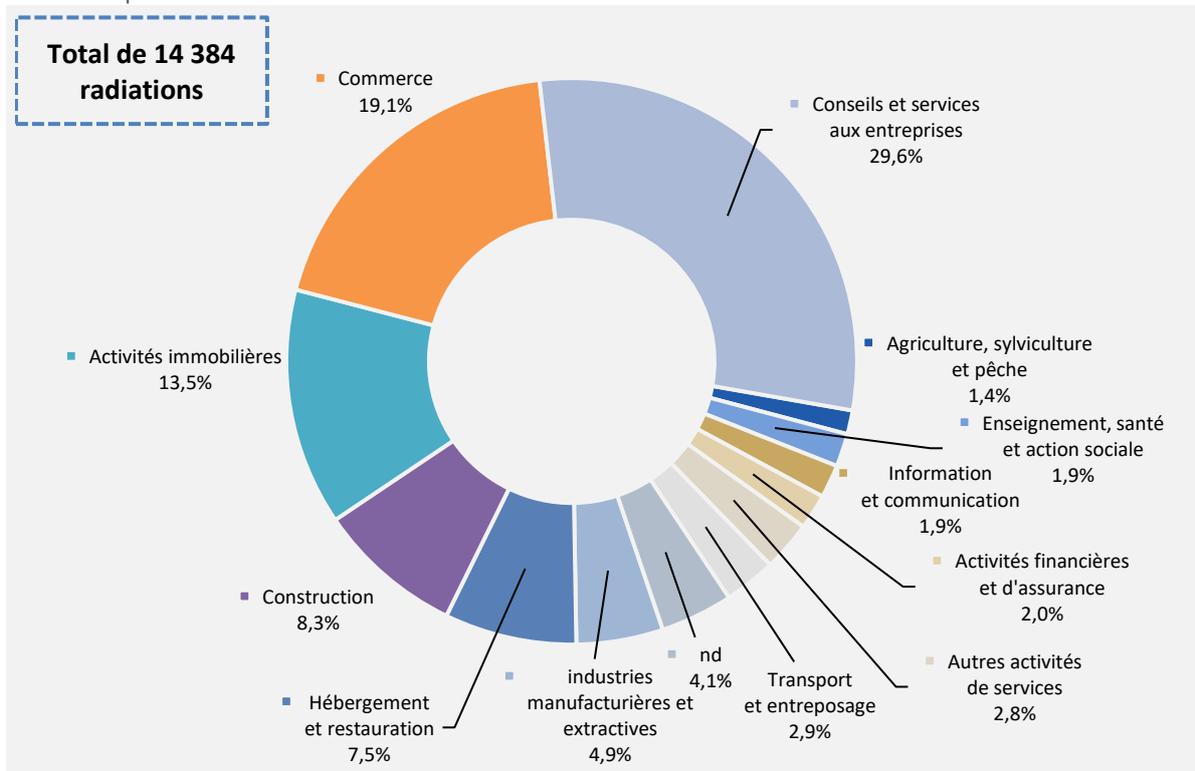
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité

Sur l'ensemble de l'année 2022, deux secteurs cumulaient près de la moitié des radiations enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer. Il s'agissait du conseil et des services aux entreprises (29,6%) et des activités de commerce (19,1%). Les activités immobilières complétaient le podium (13,5%).

■ Répartition des radiations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

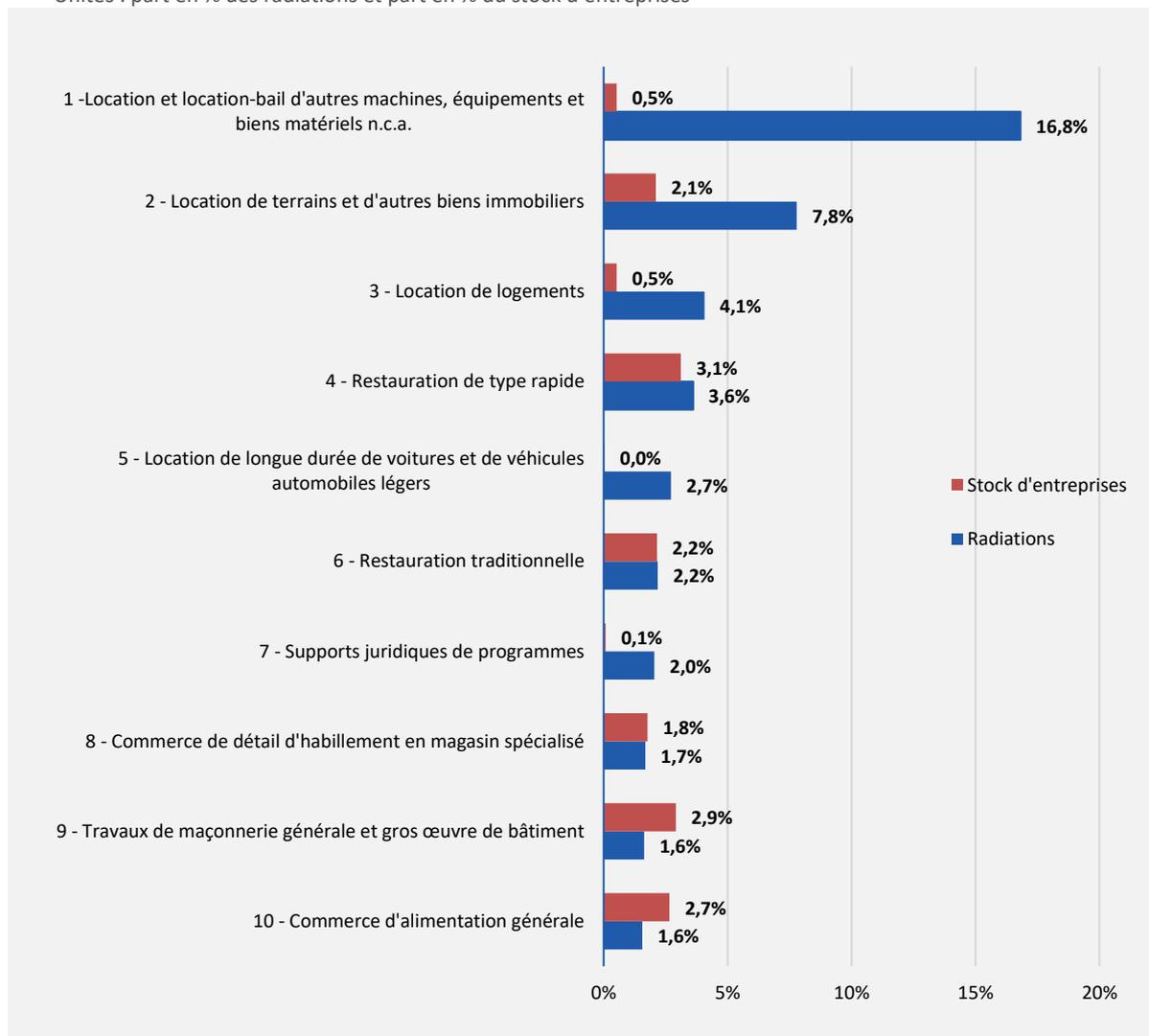
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation

Le top 5 des activités les plus représentées dans les radiations sur le territoire des DROM était quasiment identique à celui des immatriculations en 2022. Les activités de location étaient une fois encore largement représentées.

■ Top 10 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

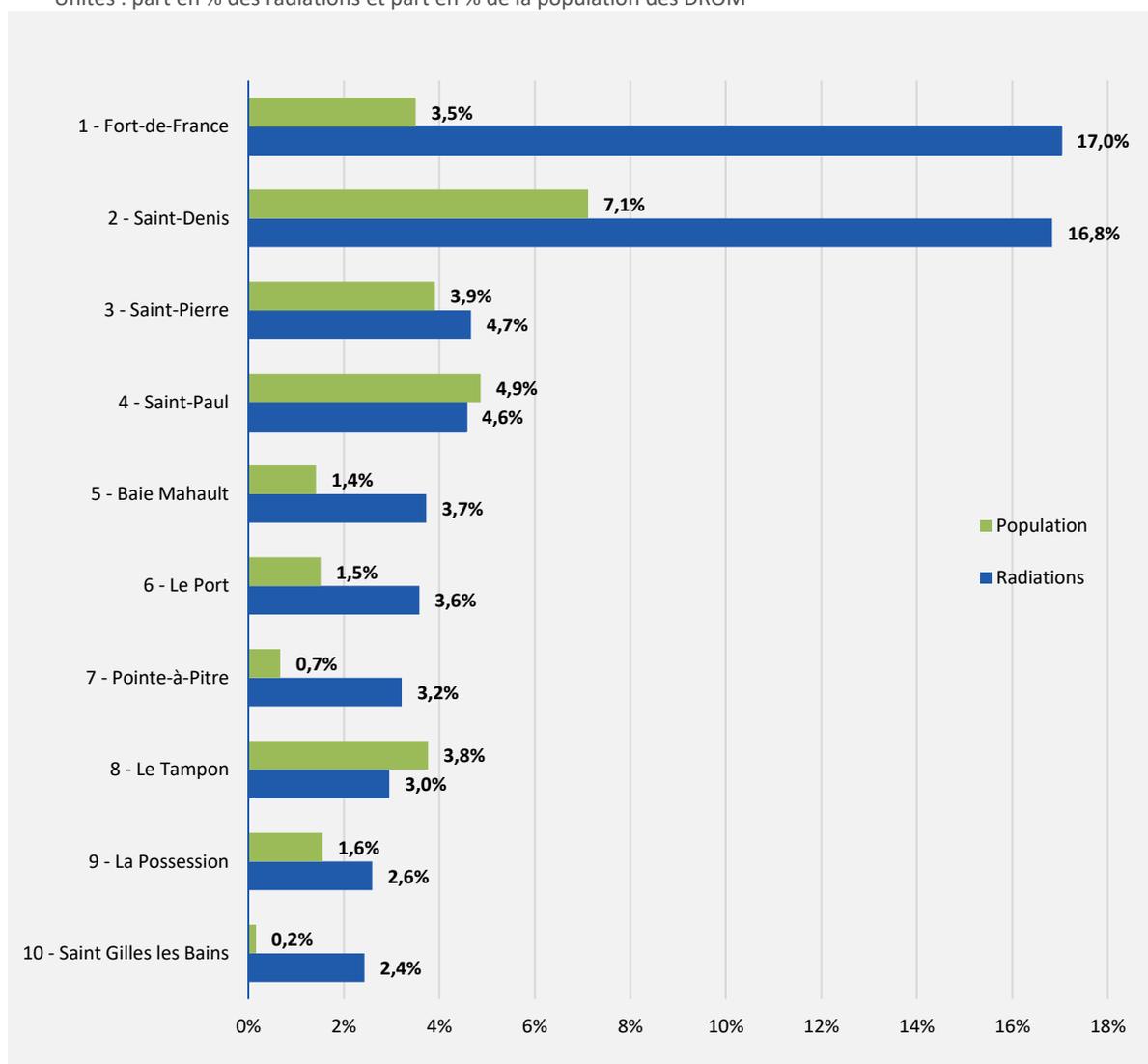
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Zoom DROM : le top 10 des villes

En 2022, Fort-de-France (Martinique) concentrait 17% des radiations des DROM, juste devant Saint-Denis (La Réunion) et Saint-Pierre (Martinique). Ensemble, ces trois communes représentaient 38,5% des radiations en outre-mer, alors qu'elles pesaient pour moins de 15% dans la population.

■ Top 10 des villes enregistrant le plus grand nombre de radiations comparé à la population (*)

Unités : part en % des radiations et part en % de la population des DROM



Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2017)

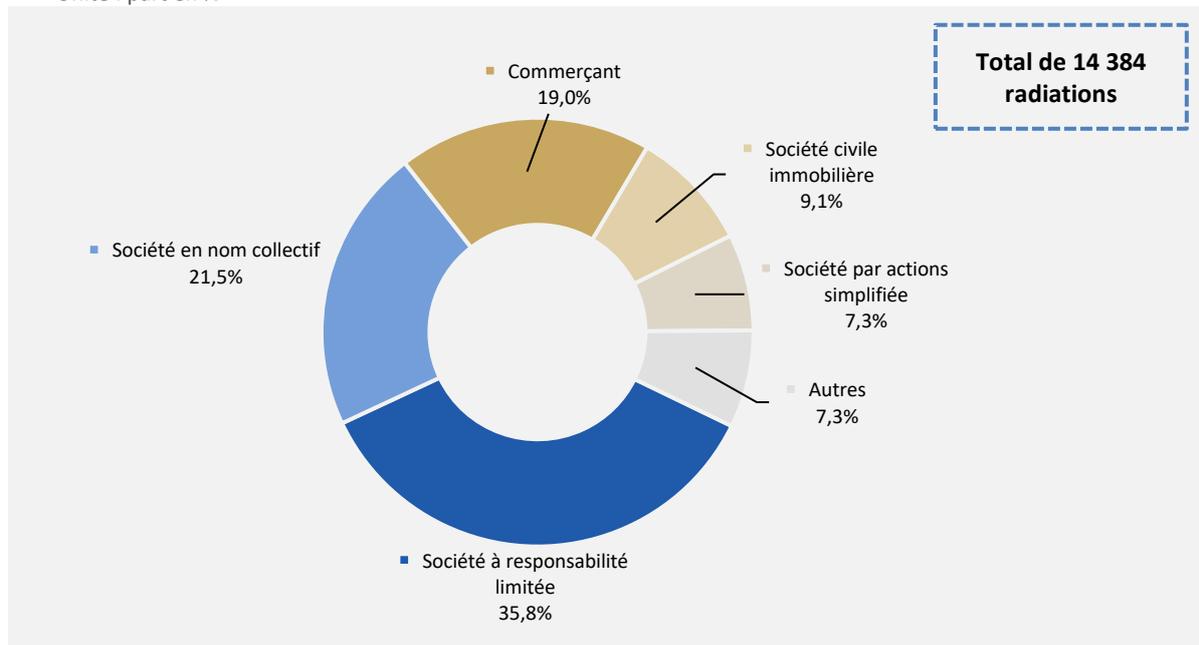
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2022

Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique

En 2022, deux statuts juridiques dominaient les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés dans les DROM : la société à responsabilité limitée (35,8% du total) et la société en nom collectif (21,5%).

■ Répartition des radiations selon le statut juridique

Unité : part en %

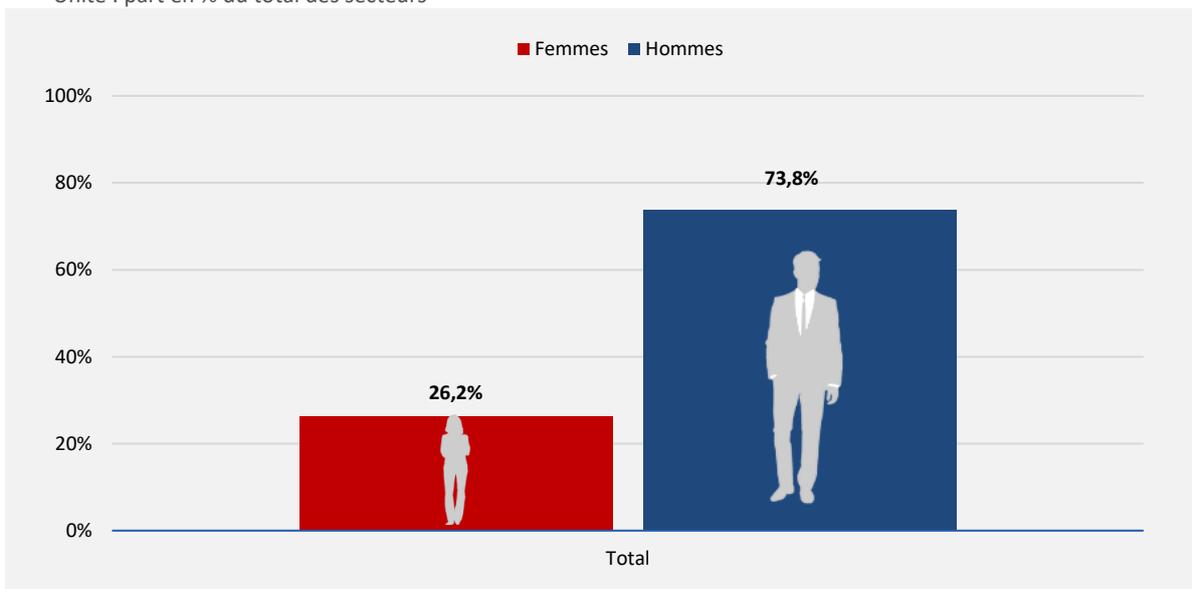


Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

En 2022, 73,8% des entreprises installées dans les DROM visées par une radiation étaient dirigées par des hommes. Ces derniers étaient âgés en moyenne de 58,4 ans, soit 4,7 ans de plus que leurs homologues féminins.

Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

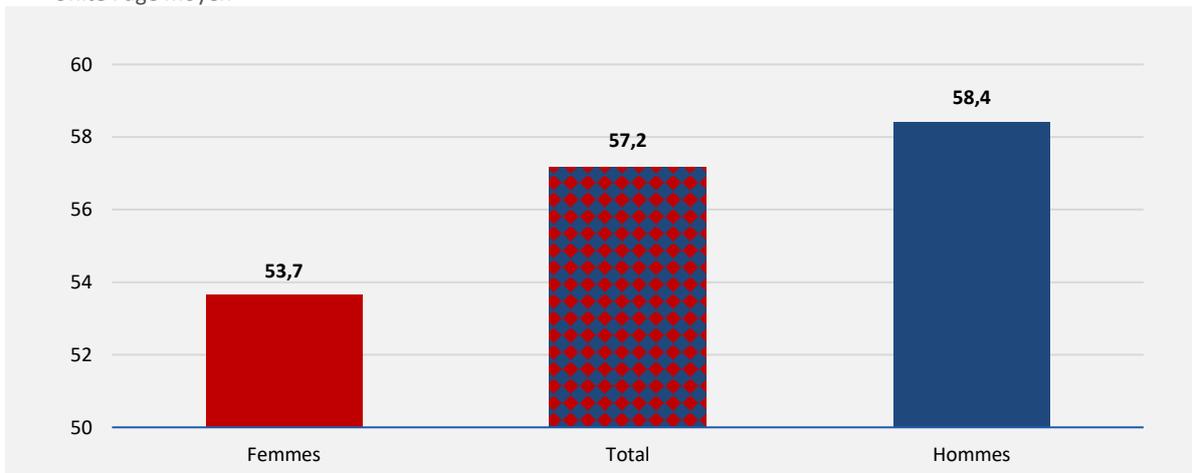
Unité : part en % du total des secteurs



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

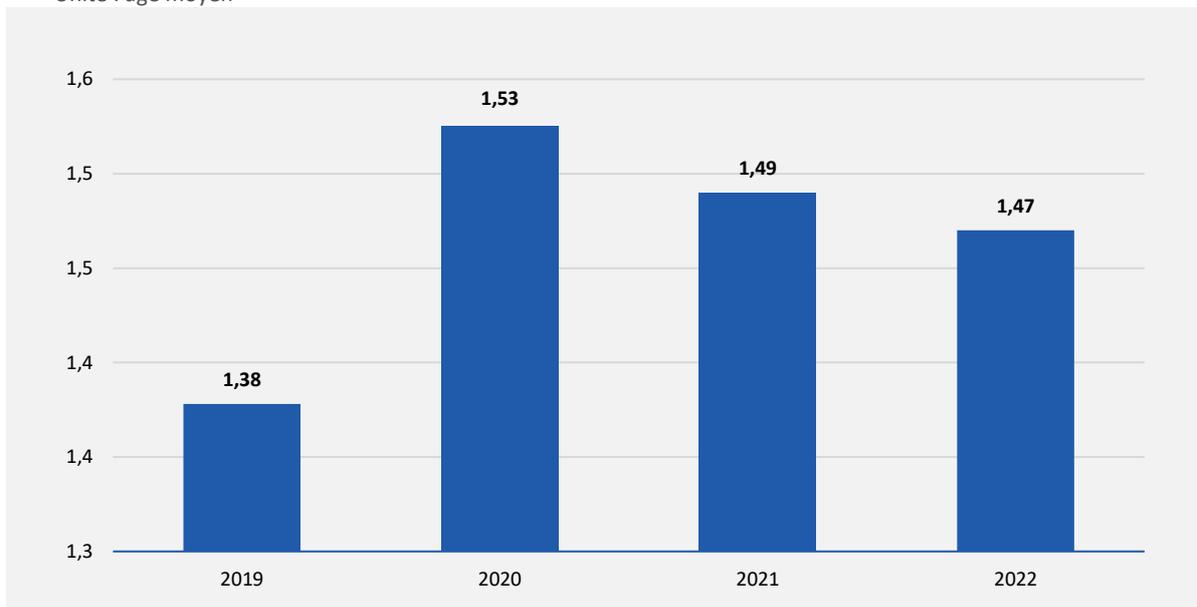
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations

En Métropole, le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés s'élevait à 1,47 personne en 2022, contre 1,38 en 2019.

■ Nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

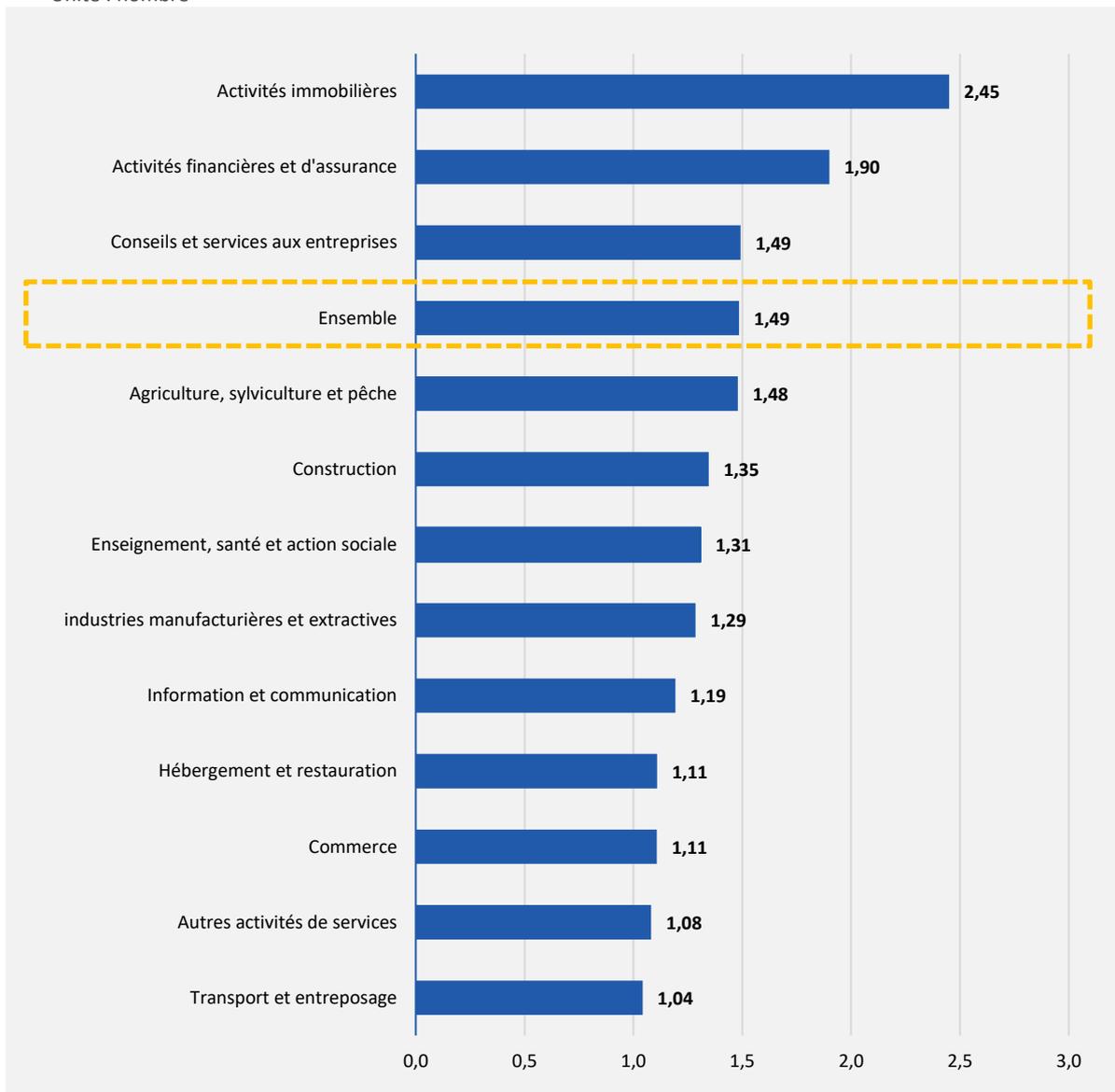
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre moyen de dirigeants

À l'échelle de la France entière (y compris DROM), le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations s'élevait à 1,49 personne en 2022. Ce chiffre masquait toutefois quelques disparités sectorielles. Les activités immobilières, par exemple, comptait en moyenne 2,45 dirigeants lors de leur radiation. A l'inverse, les activités de transport/entreposage appartenaient à 1,04 personne.

■ Nombre moyen de dirigeant par grands secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

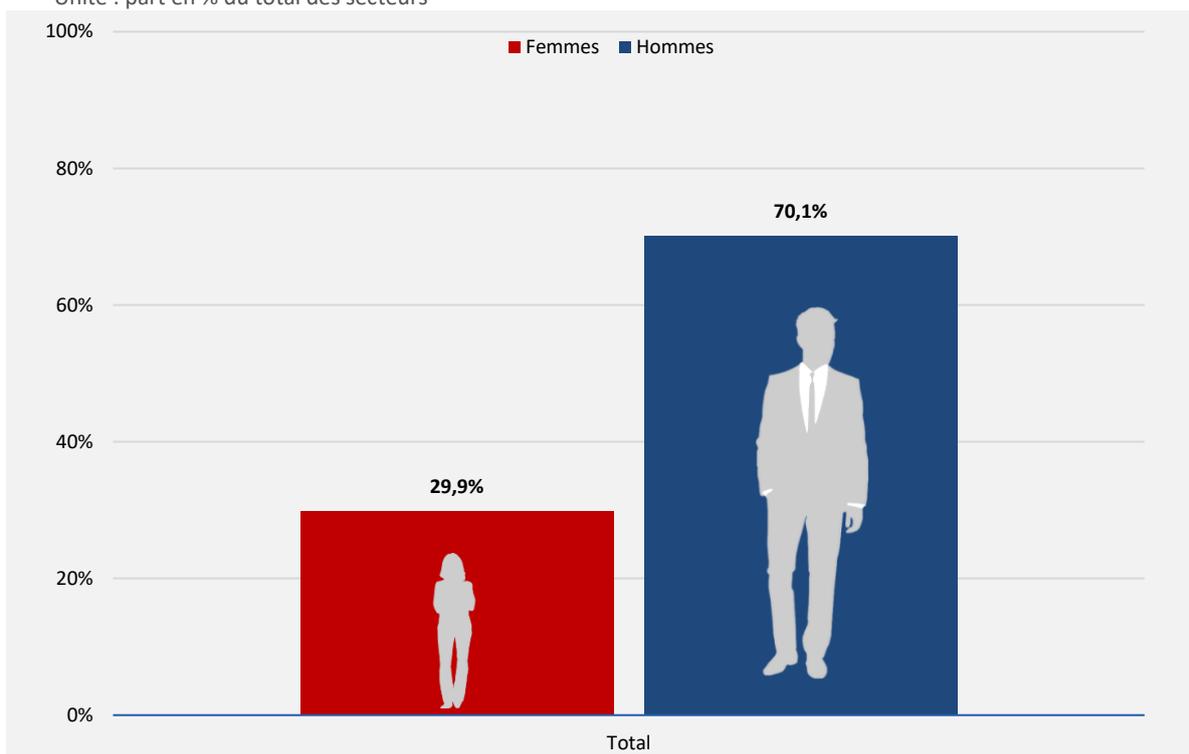
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le sexe

Au cours de l'exercice 2022, 70,1% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés avaient été effectuées par des hommes. En excluant les départements et régions d'outre-mer, cette répartition est quasiment similaire. Sur la période 2019-2022, le poids des hommes dans les radiations a reculé (-1,3 point).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total des secteurs

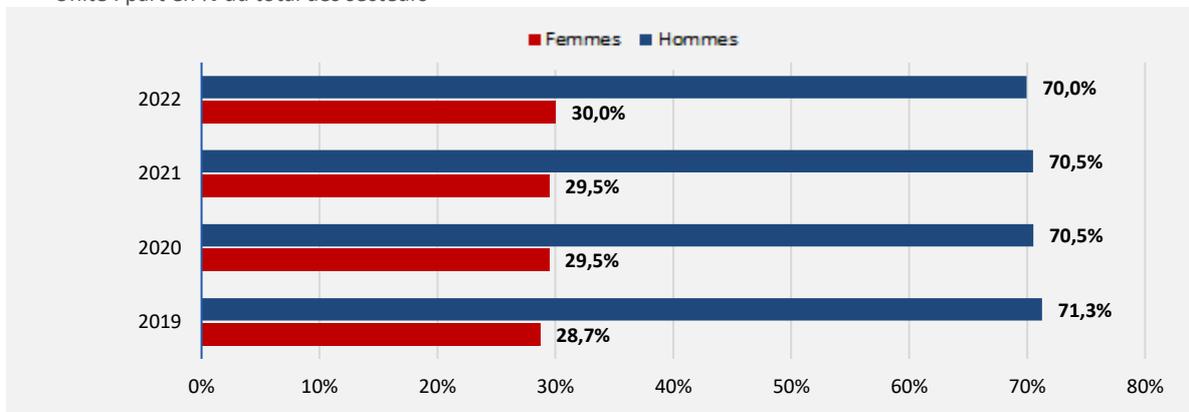


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations 2018-2022 (*)

Unité : part en % du total des secteurs



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

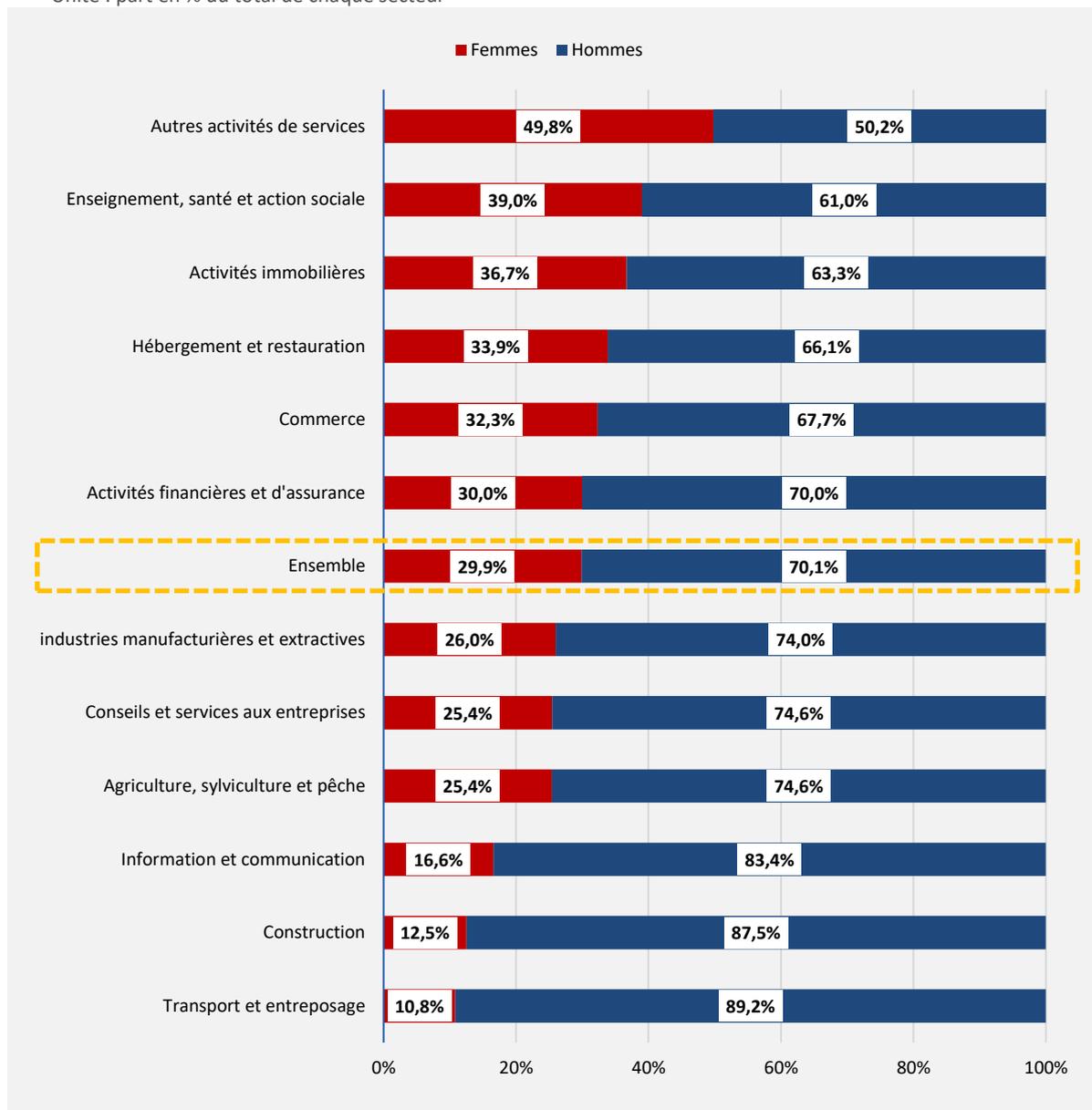
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

La répartition selon le sexe (suite)

Que ce soit en termes d'immatriculations ou de radiations, la parité hommes/femmes était quasi parfaite dans un seul secteur en 2022, celui des autres activités de services. Le plus fort déséquilibre concernait le secteur du transport/entreposage, qui reste encore un des grands bastions masculins avec la construction (plus de 87% d'hommes).

Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

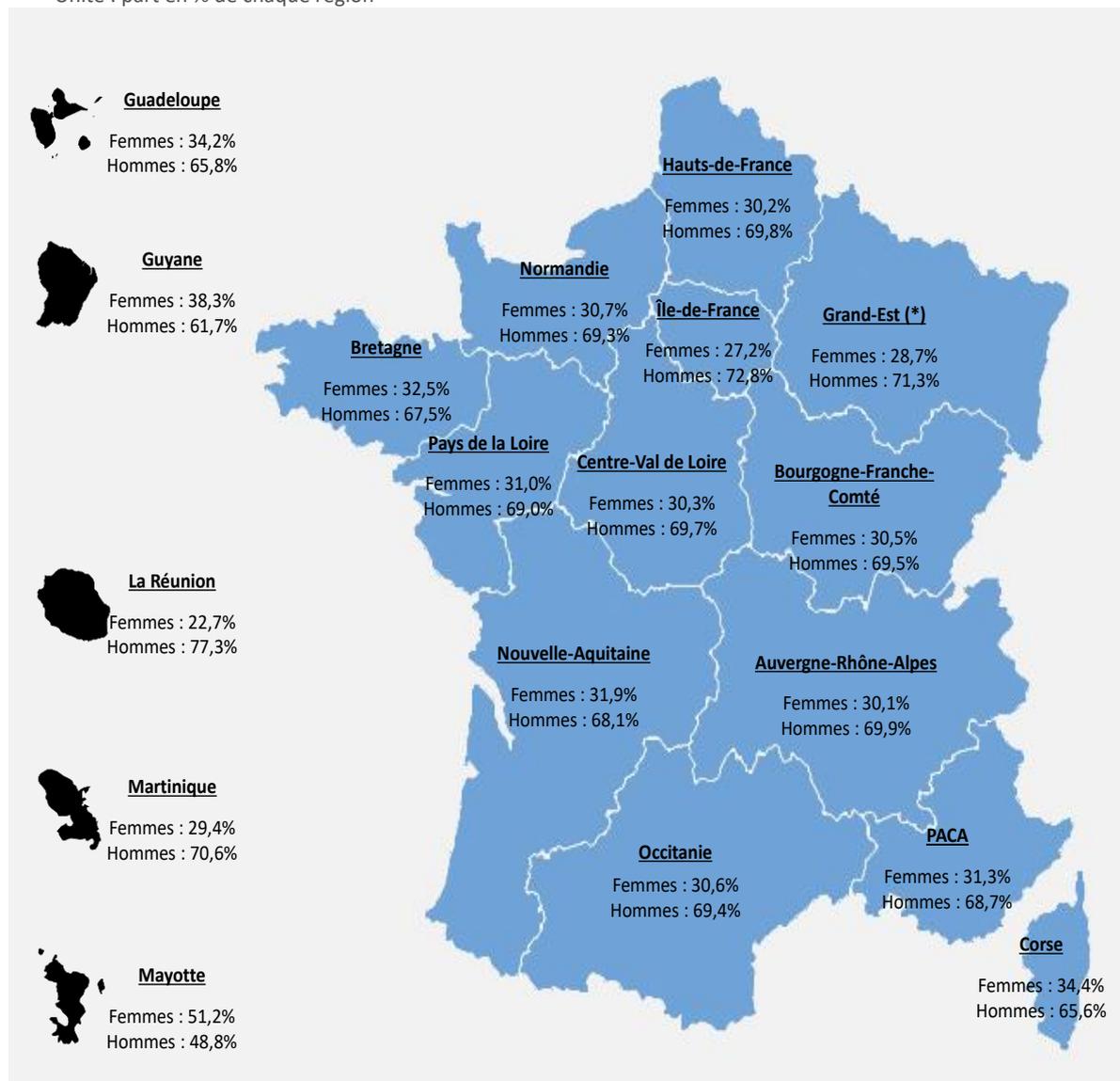
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon le sexe

En 2022, deux territoires d'outre-mer affichaient les plus forts taux de féminisation pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés : Mayotte (51,2%) et la Guyane (38,3%) et. En Métropole, c'était la Corse qui comptait le plus de femmes dans les radiations (34,4%), juste devant la Bretagne (32,5%). *A contrario*, à la Réunion et en Ile-de-France, la part des femmes était très faible, de respectivement 22,7% et 27,2%.

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Moselle et Alsace

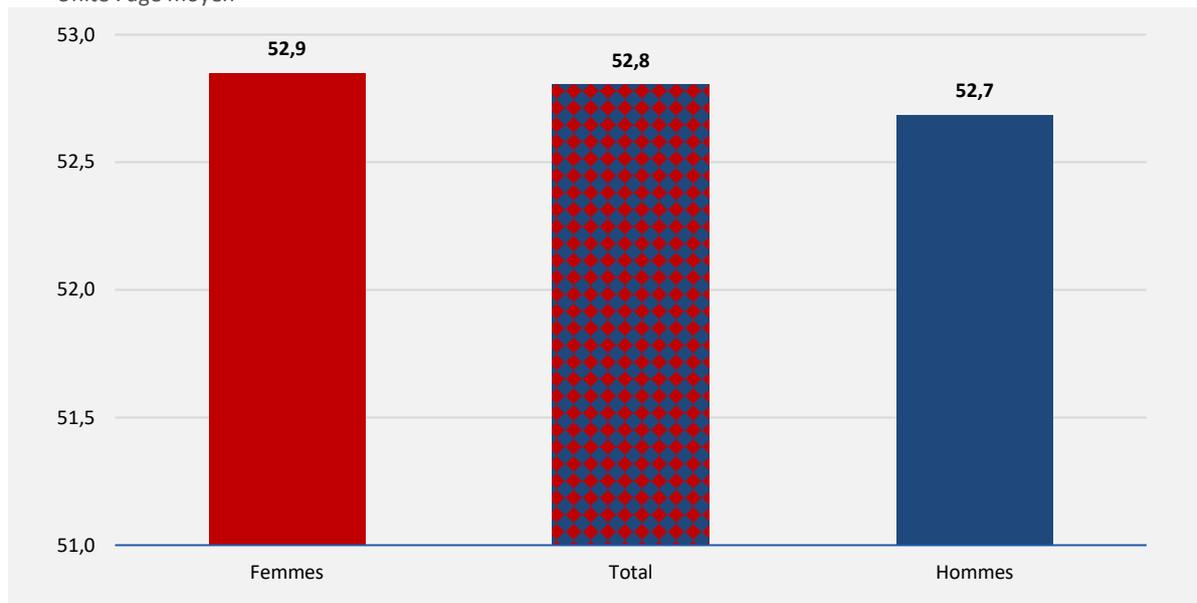
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon l'âge

En 2022, l'âge moyen des dirigeants dans le cadre des radiations en France s'élevait à 52,8 ans, avec des femmes légèrement plus âgées que les hommes (52,9 ans vs 52,7 ans). À l'échelle de la Métropole, la moyenne d'âge est quasiment identique, diminuant légèrement sur la période 2019-2022.

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen

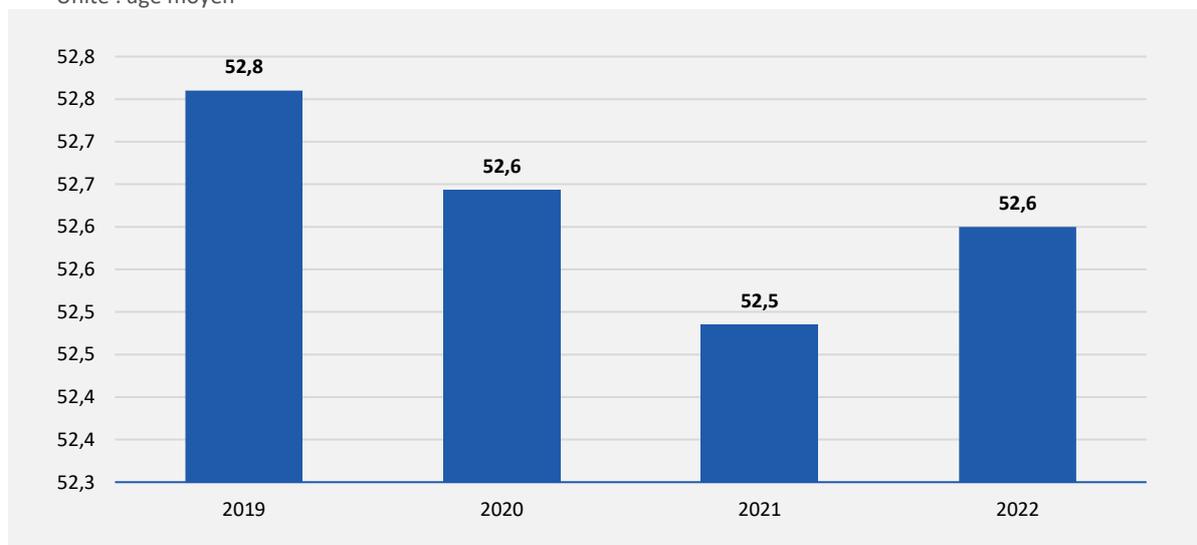


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Âge moyen des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

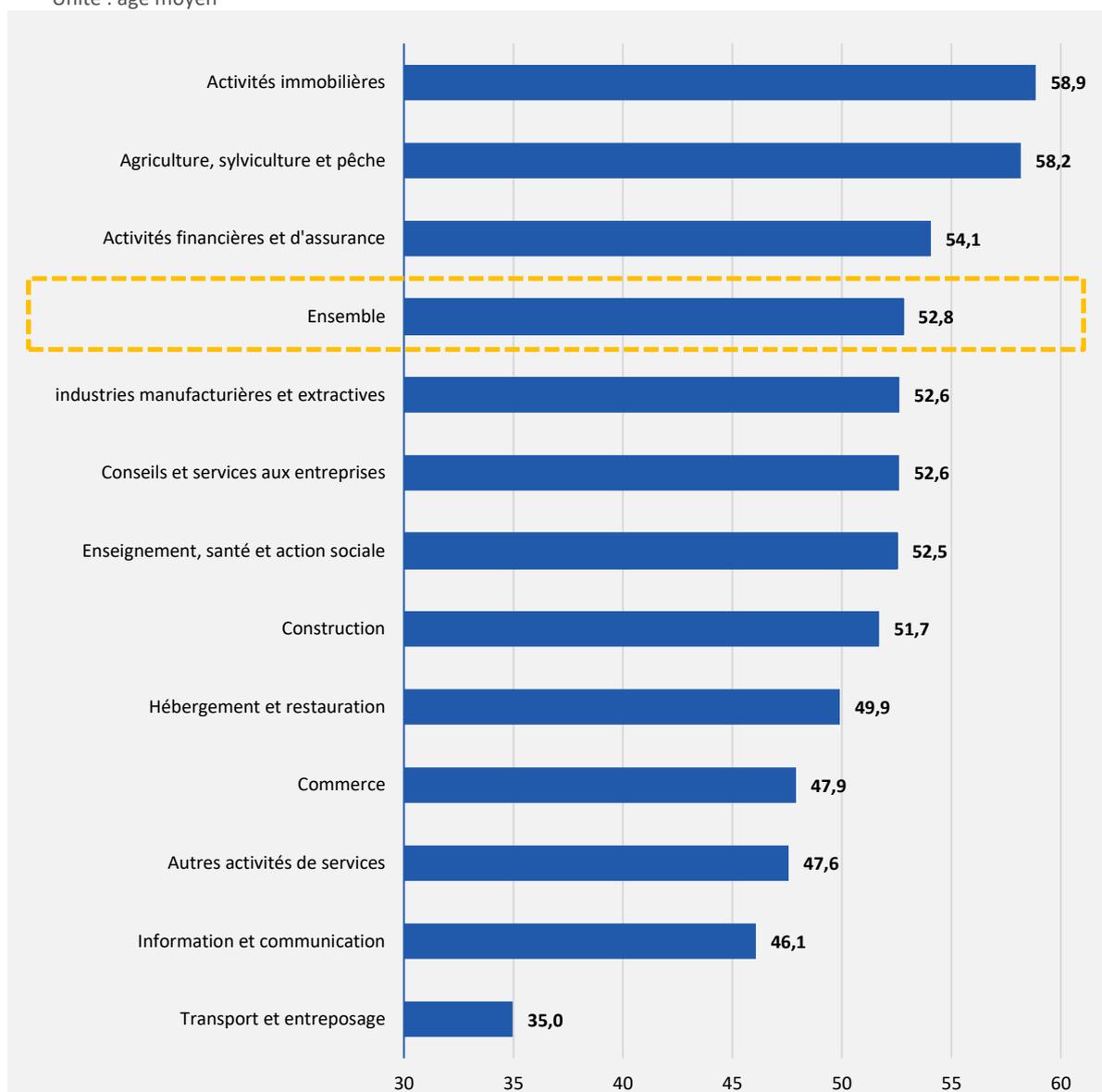
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

La répartition selon l'âge (suite)

En 2022, les dirigeants d'activités immobilières touchées par des mesures de radiation étaient âgés en moyenne de 58,9 ans, soit 6,1 ans de plus que la moyenne nationale (y compris DROM). A l'inverse, les dirigeants radiés dans le secteur du transport et de l'entreposage étaient âgés de 35 ans.

■ Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

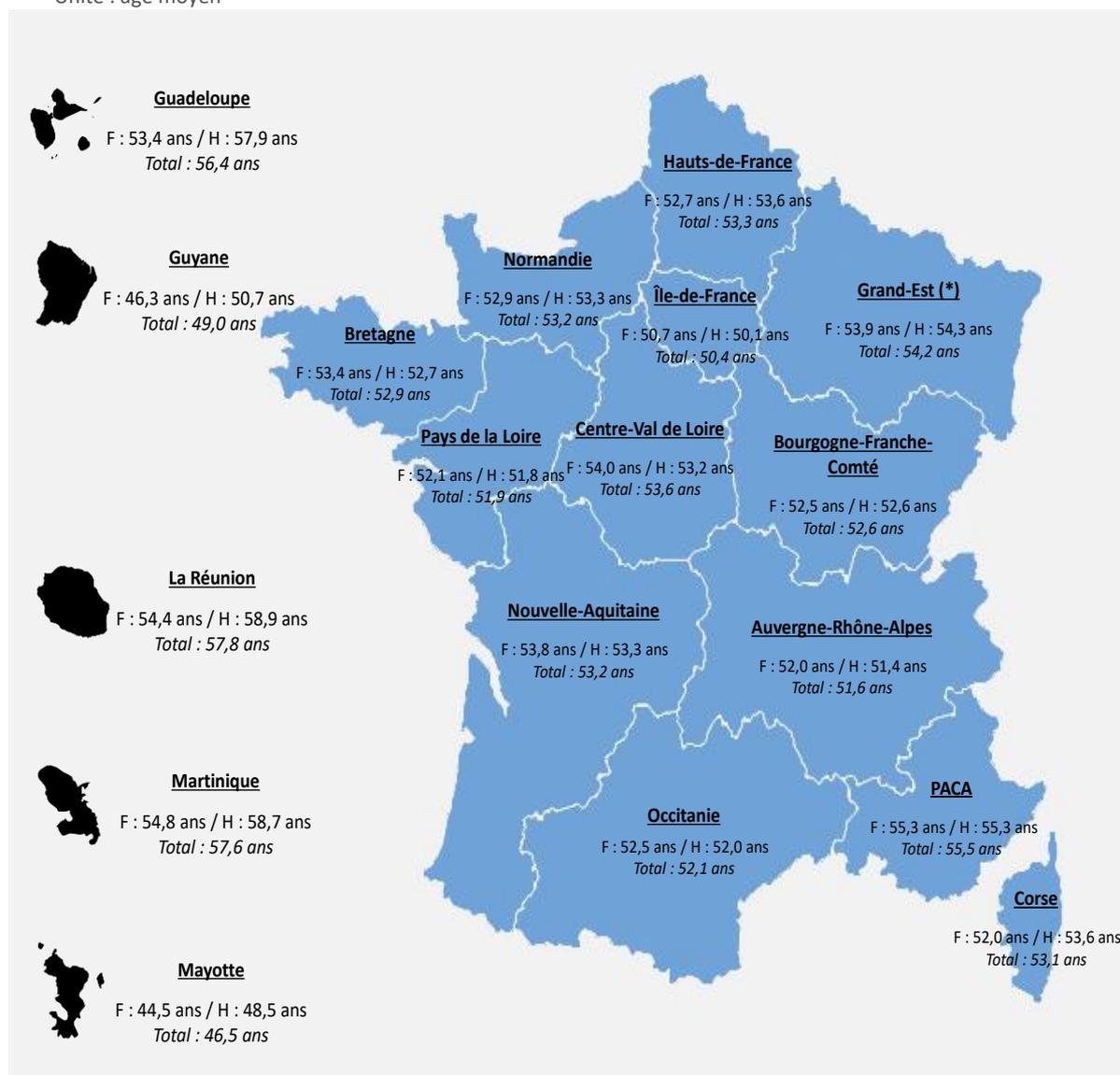
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon l'âge

En 2022, les dirigeants radiés les plus âgés exerçaient à la Réunion : 57,8 ans en moyenne, contre 52,8 ans pour l'ensemble de France. C'était aussi en outre-mer que la moyenne d'âge des dirigeants était la plus faible, et plus précisément à Mayotte (44,5 ans). En Métropole, les deux extrêmes s'observaient en Ile-de-France (50,4 ans) et en PACA (55,5 ans).

■ Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

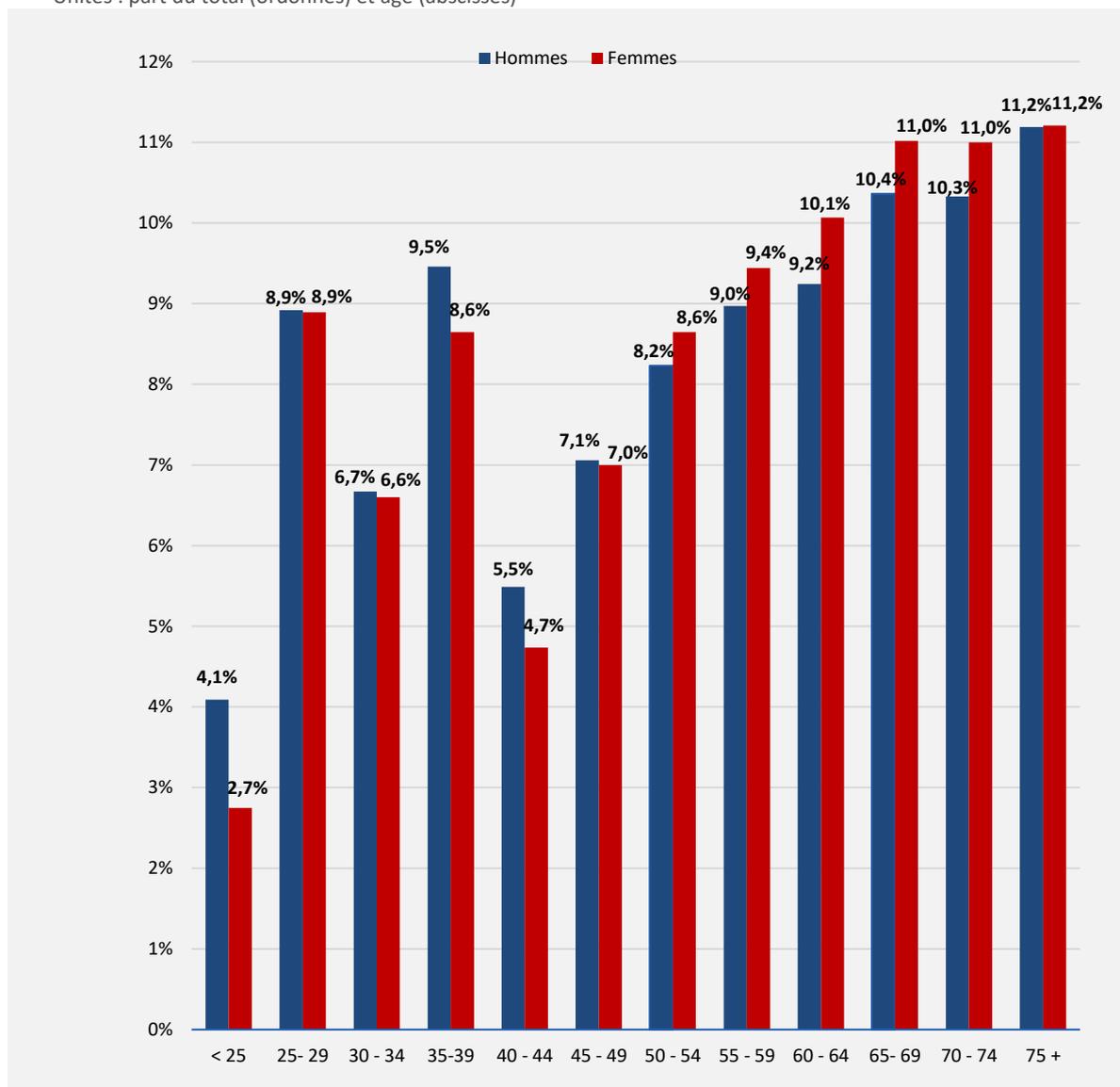
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

Sur l'ensemble de l'année 2022, les dirigeants âgés de plus de 75 ans étaient les plus représentés dans les radiations (11,2% du total), avec une répartition identique selon le sexe.

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre des radiations (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

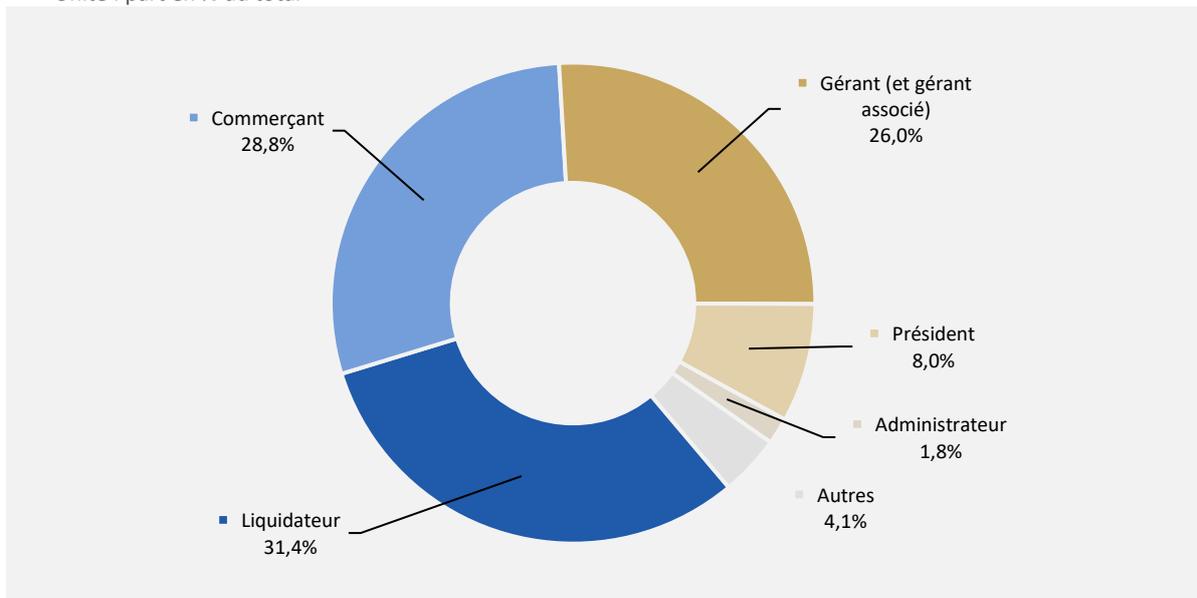
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le type de fonction

Parmi les radiations en 2022, 31,4% des dirigeants détenaient la fonction de liquidateur en France, devant les commerçants (28,8%) et les gérants et (26%). À l'échelle métropolitaine, le statut de liquidateur était également prédominant en 2022 (31,7%), une part en hausse de 1 point par rapport à 2019. Au contraire, le poids de la fonction de gérant a diminué de 1 point sur la période 2019-2022, pour atteindre 29,5%.

■ Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total

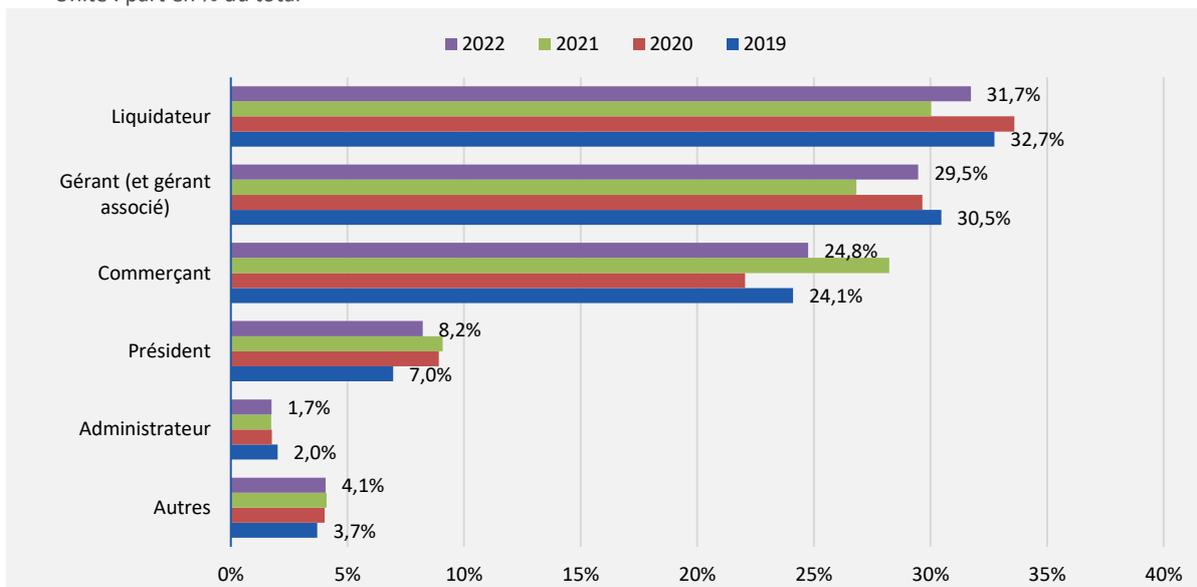


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Évolution de la répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

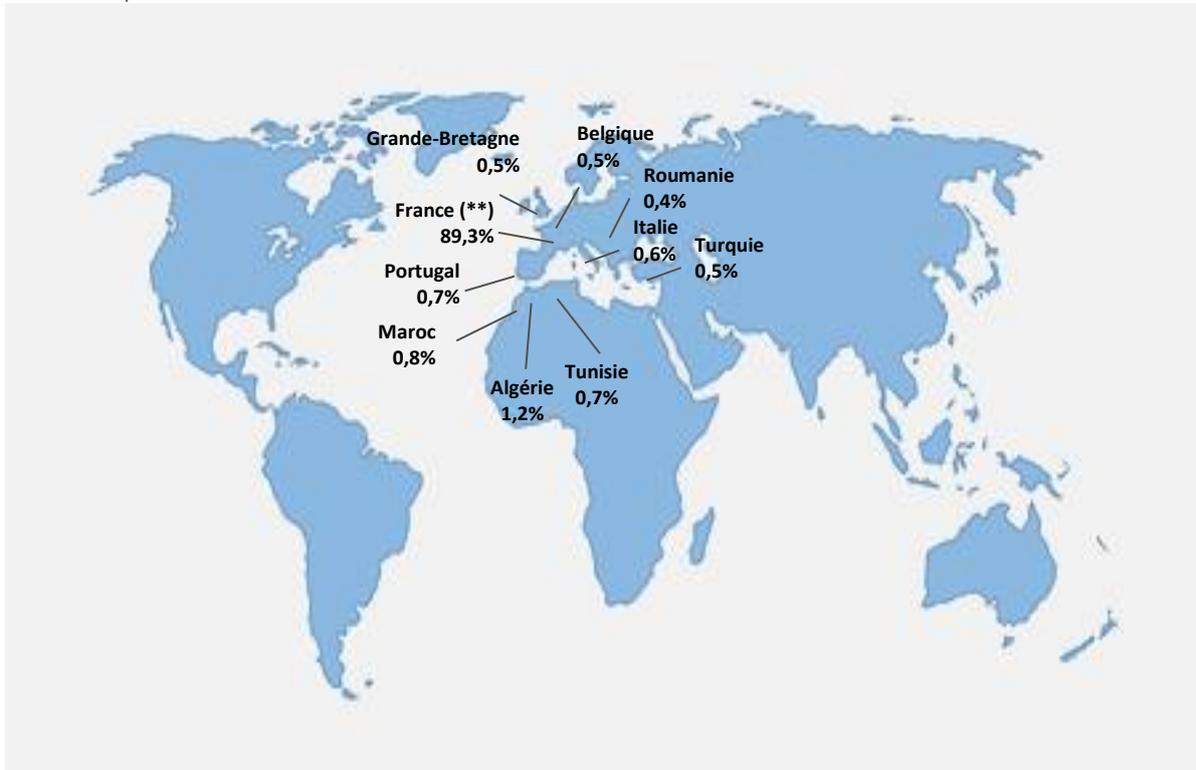
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon la nationalité

Parmi les dirigeants radiés en 2022, 89,3% possédaient la nationalité française. Les personnes originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentaient quant à eux 2,8% du total, une part stable sur un an.

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

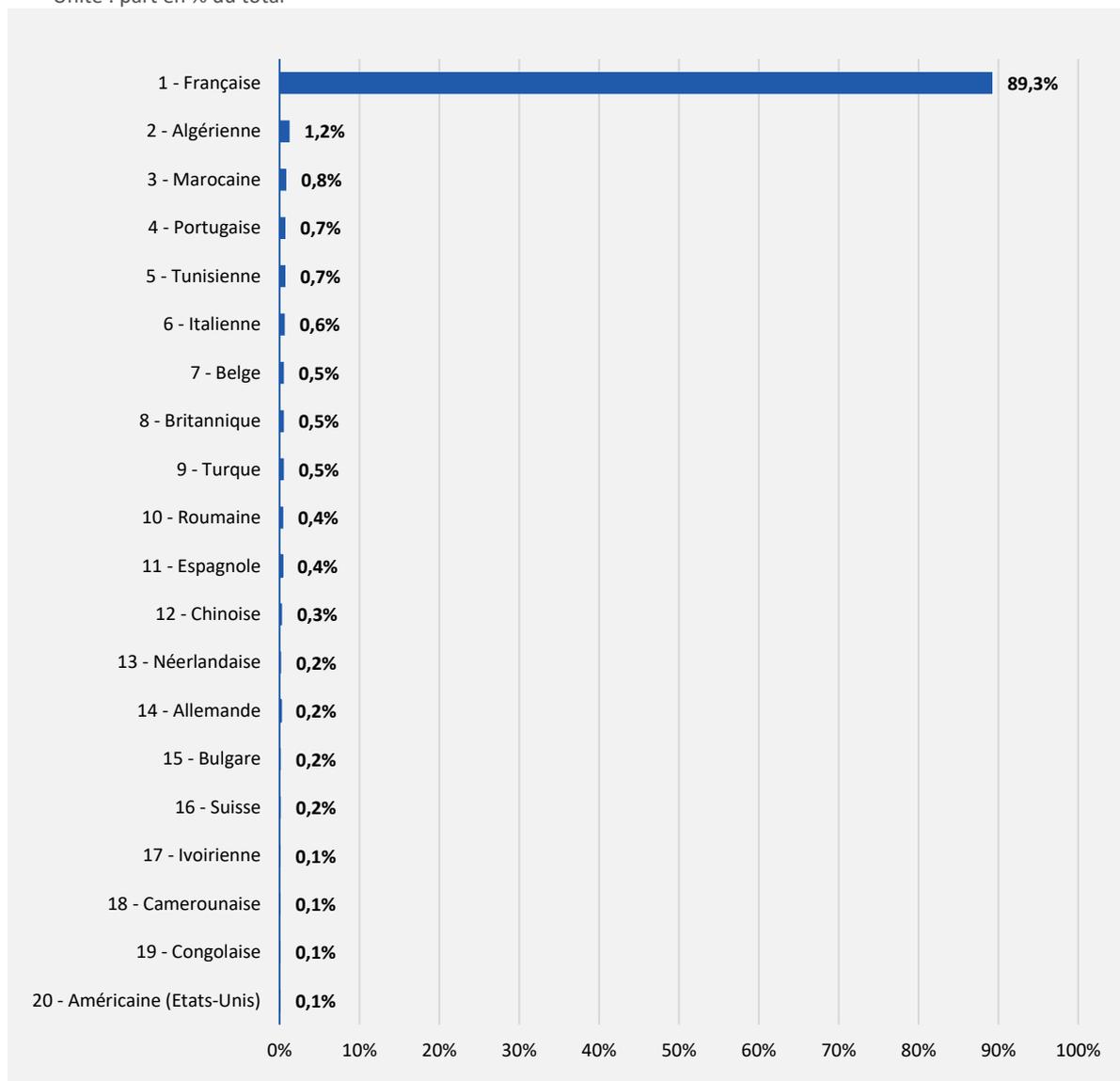
Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2021	Part 2022	Évolution en point
France	89,0%	89,3%	0,2
Algérie	1,2%	1,2%	0,0
Maroc	0,8%	0,8%	0,0
Portugal	0,8%	0,7%	-0,1
Tunisie	0,7%	0,7%	0,0
Italie	0,7%	0,6%	-0,1
Belgique	0,6%	0,5%	-0,1
Grande-Bretagne	0,6%	0,5%	-0,1
Turquie	0,6%	0,5%	-0,1
Roumanie	0,5%	0,4%	-0,1

(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ **Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des radiations**

Unité : part en % du total



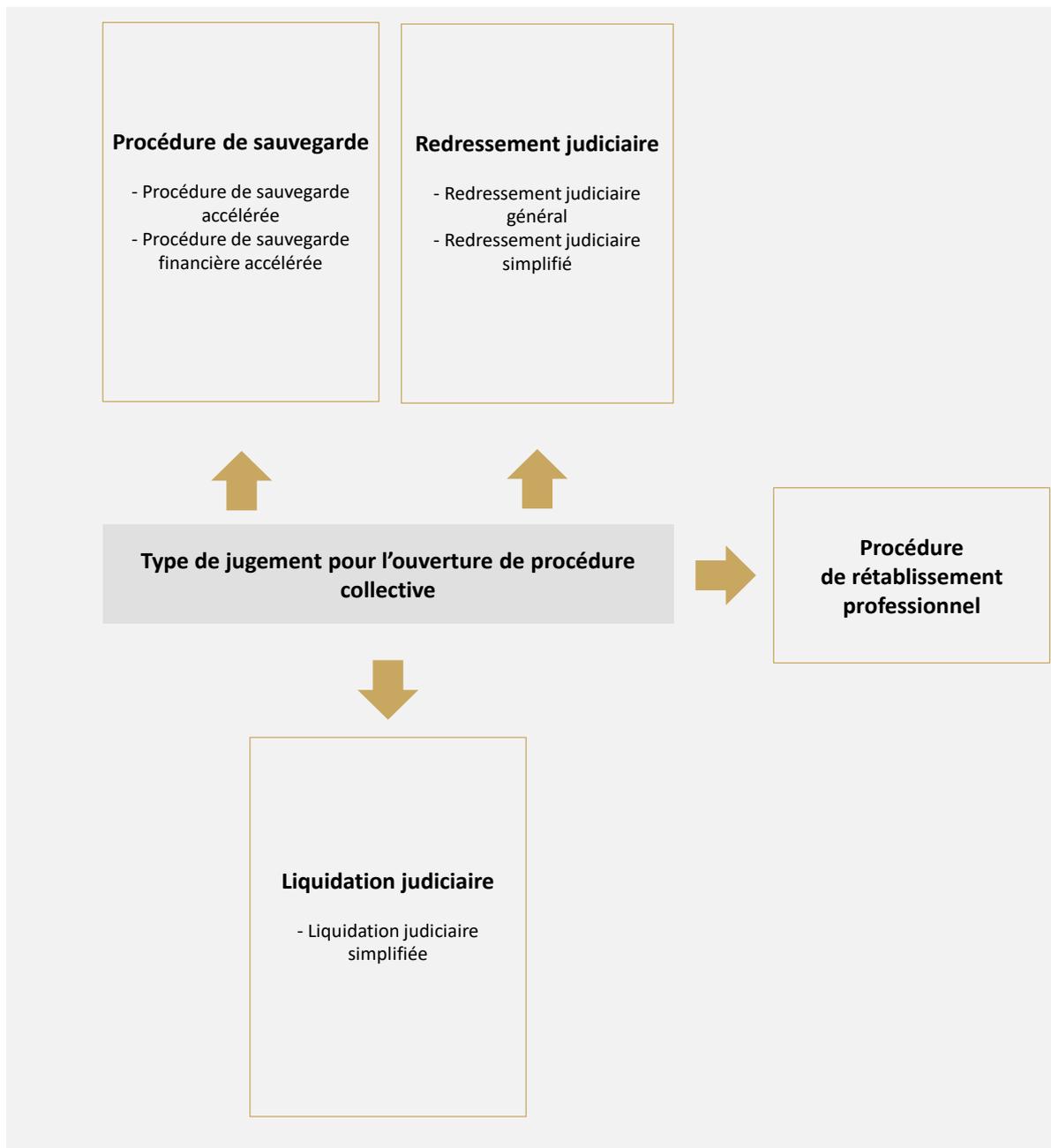
(*) Hors Moselle et Alsace pour la France

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

LES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES

6.1. LES DIFFÉRENTS TYPES DE JUGEMENT	123
Panorama et présentation	123
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022	124
Le nombre d'ouvertures de procédures collectives	124
La répartition selon les mois de l'année	125
Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année	126
La répartition selon le secteur d'activité	127
Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives par secteur d'activité	128
Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)	129
La répartition par activités vs stock d'entreprises	130
Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives	132
La répartition par activités vs PIB	133
Le top 15 des activités les plus représentées	135
Évolution 2021 vs 2022 du top 15 des activités les plus représentées	137
La répartition selon la localisation	138
Le taux d'ouverture de procédure collective	140
Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives par région	141
La répartition géographique vs population française	142
La répartition géographique vs PIB	143
Le top 15 des villes	144
La répartition selon le statut juridique	145
Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives selon le statut juridique	146
La répartition selon l'origine des fonds	147
La répartition selon le montant du capital	148
La répartition par type de jugement	149
La répartition des procédures de redressement judiciaire par région	150
La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région	151
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	152
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	153
La répartition par la durée de vie des entreprises	155
Zoom DROM : le nombre d'ouvertures de procédures collectives	156
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	157
Zoom DROM : le top 10 des activités les plus représentées	158
Zoom DROM : le top 10 des villes	159
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	160
Zoom DROM : la répartition par type de jugement	161
Zoom DROM : le profil des dirigeants	162
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	163
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives	163
Le nombre moyen de dirigeants par grands secteurs	164
La répartition selon le sexe	165
La répartition régionale selon le sexe	167
La répartition selon l'âge	168
La répartition régionale selon l'âge	170
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	171
La répartition selon le type de fonction	172
La répartition selon la nationalité	173
Le top 20 des nationalités les plus représentées	174

■ Panorama des types de jugement pour l'ouverture de procédures collectives



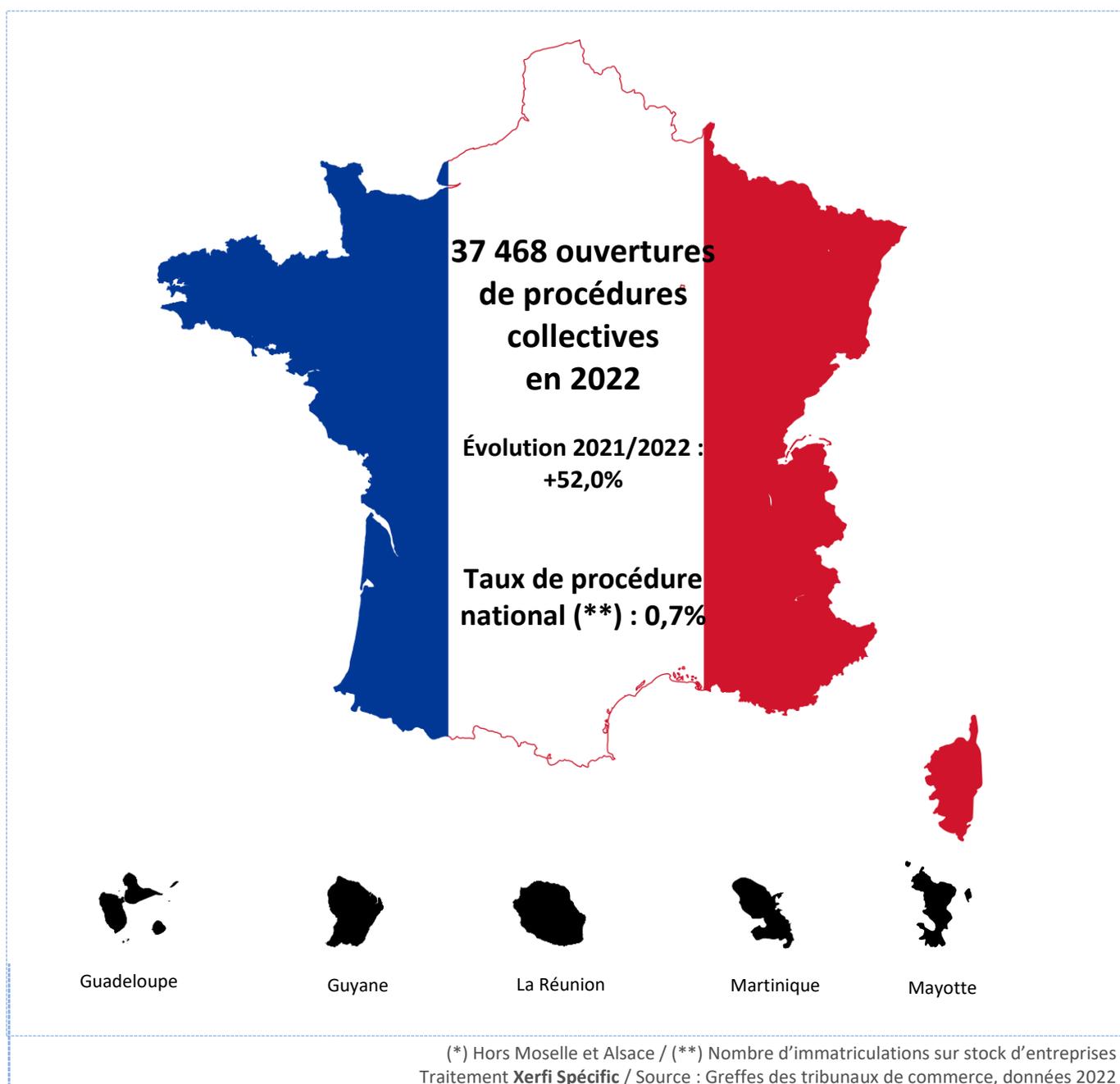
Source : Greffes des tribunaux de commerce

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Le nombre d'ouvertures de procédures collectives

En 2022, 37 468 ouvertures de procédures collectives ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en France (y compris DROM), soit un taux de procédure national de 0,7%.

■ Nombre d'ouvertures de procédures collectives en 2022 (*)



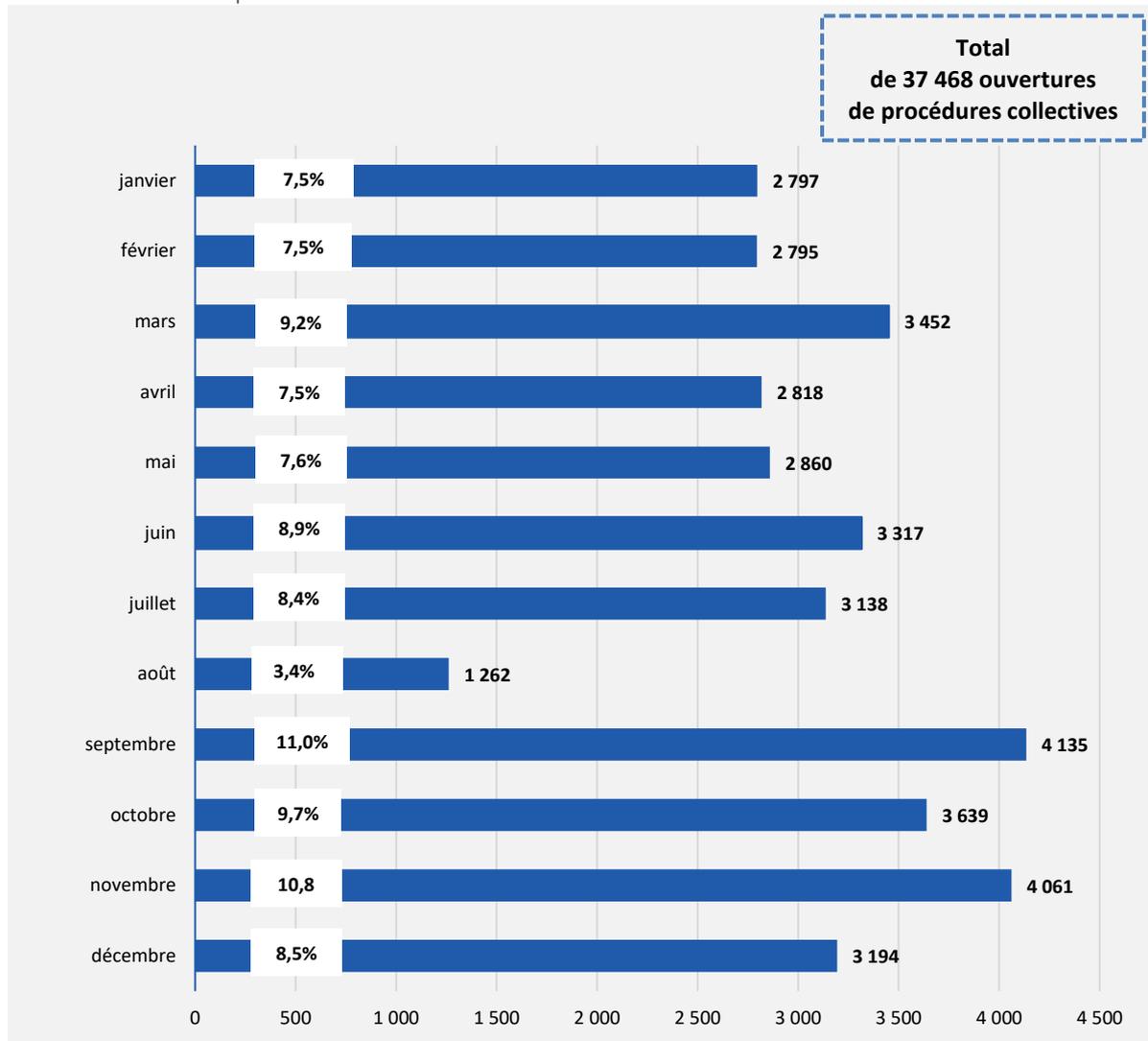
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition selon les mois de l'année

Avec 11% du total des ouvertures de procédures collectives, le mois de septembre était le plus important en 2022, suivi de près par le mois de novembre (10,8%). À noter que le mois d'août est traditionnellement creux, rassemblant seulement 3,4% des dossiers de procédures collectives déposés sur l'année.

■ Ouvertures de procédures collectives selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

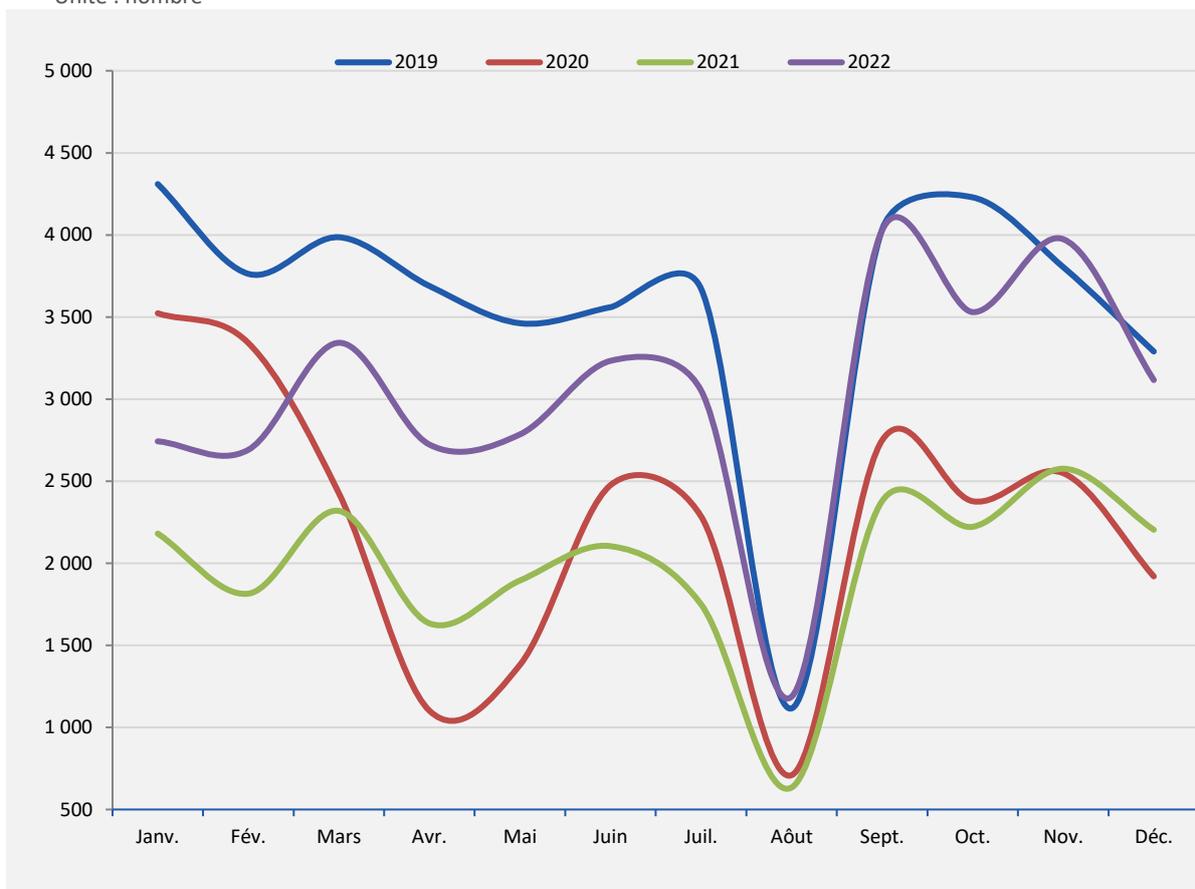
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année

Habituellement, les ouvertures de procédures collectives sont réparties sur l'ensemble de l'année, avec une activité très nettement réduite au mois d'août. En 2022, la tendance a été suivie avec une diminution des ouvertures de procédures collectives davantage marquée au cours du mois d'octobre. A noter que le nombre d'entreprises en difficulté est nettement supérieur aux deux dernières années mais toujours inférieur à 2019.

■ Procédures collectives mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

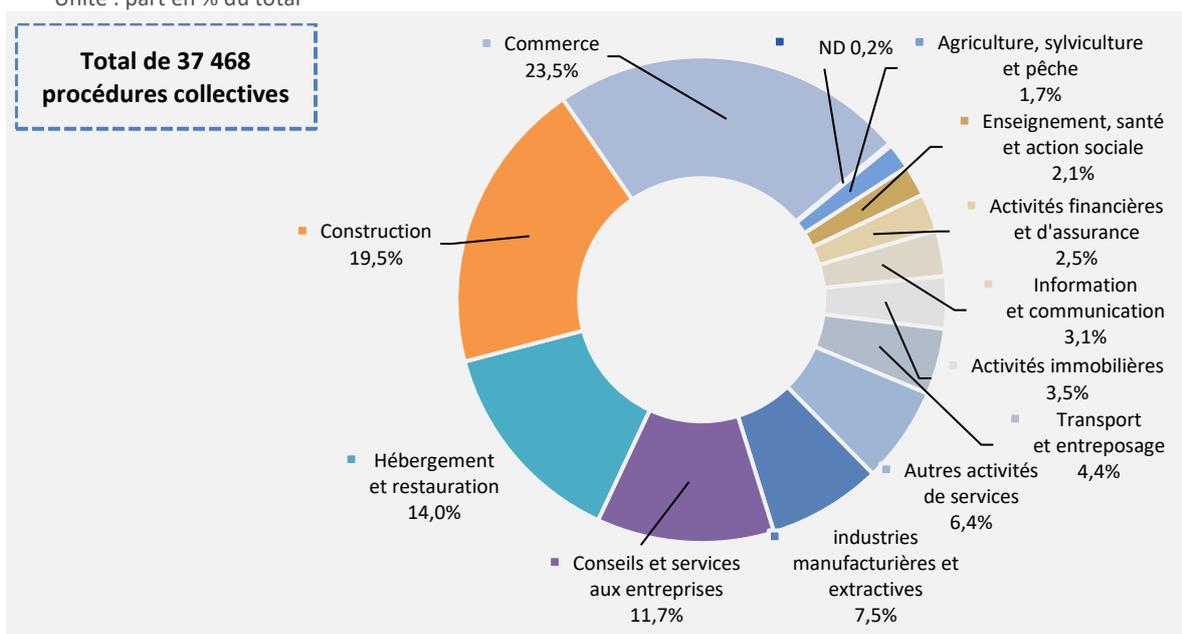
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition selon le secteur d'activité

Avec 23,5% du total en 2022, le commerce restait le premier secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en France (y compris DROM), devant la construction (19,5%) et l'hébergement-restauration (14,0%). Sur la période 2019-2022, le poids de ces trois secteurs a reculé de 2,7 points en Métropole, la plus forte baisse revenant à la construction (-1,5 point).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Commerce	23,9%	23,5%	23,0%	23,5%
Construction	20,8%	18,6%	21,2%	19,3%
Hébergement et restauration	14,9%	15,0%	10,5%	14,1%
Conseils et services aux entreprises	11,2%	12,5%	13,4%	11,7%
Industries manufacturières et extractives	6,9%	6,8%	6,7%	7,5%
Autres activités de services	5,7%	6,1%	5,8%	6,4%
Transport et entreposage	4,4%	4,1%	4,4%	4,4%
Activités immobilières	3,4%	3,9%	5,0%	3,4%
Information et communication	2,8%	3,1%	3,3%	3,1%
Activités financières et d'assurance	2,2%	2,5%	2,4%	2,5%
Enseignement, santé et action sociale	2,1%	2,0%	1,8%	2,1%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,5%	1,6%	2,4%	1,8%
Non disponible	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

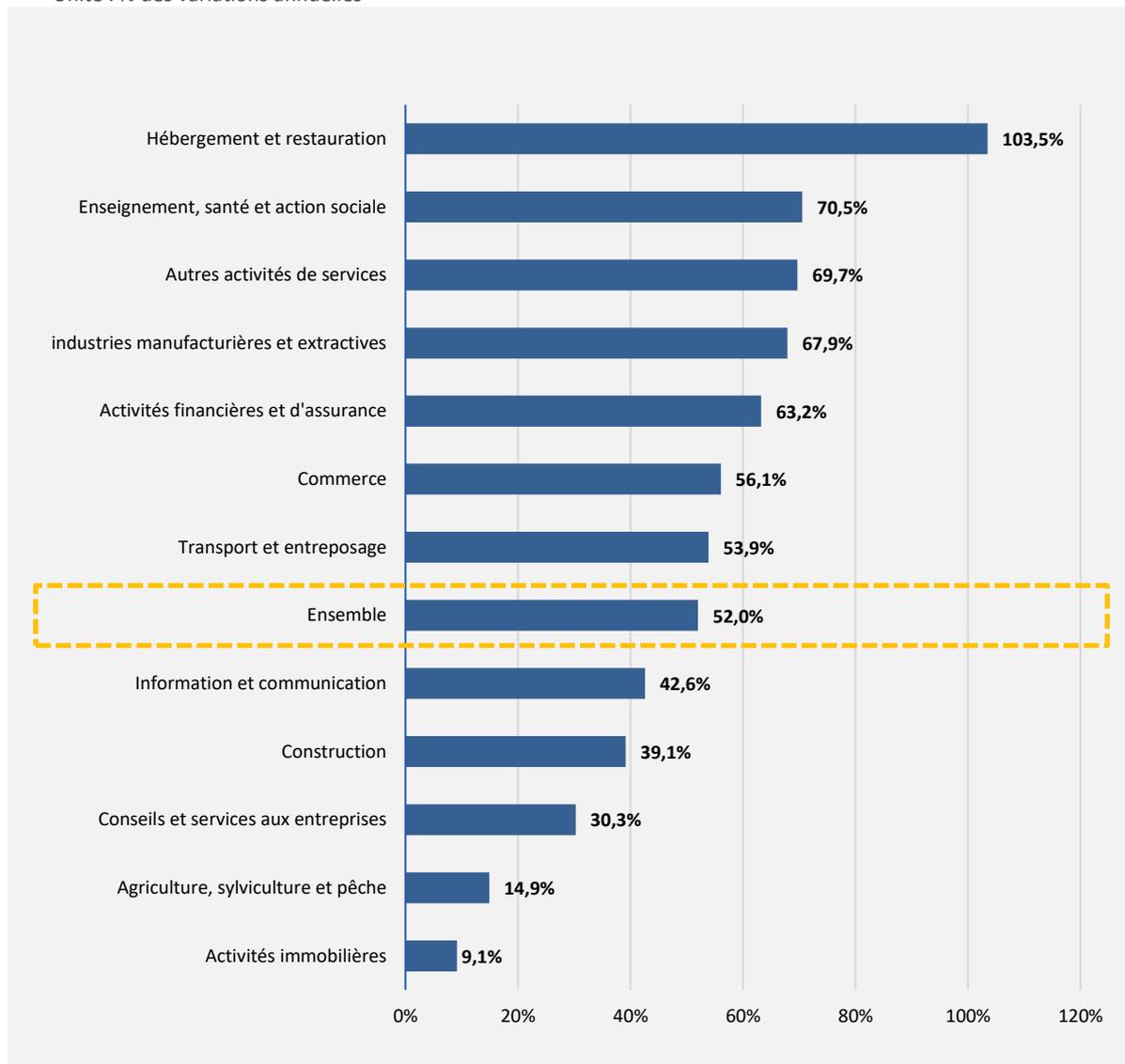
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives par secteur d'activité

Entre 2021 et 2022, tous les secteurs ont connu une augmentation plus ou moins sensible du nombre d'ouverture de procédures collectives. Si cette hausse atteint en moyenne +52% à un an d'intervalle, sept secteurs s'avèrent encore plus en difficultés, notamment l'hébergement-Restauration qui voit ce nombre plus que doubler. A l'inverse, cinq secteurs apparaissent moins affectés, comme les activités immobilières assez peu concernées (+9,1%).

■ Évolution des procédures collectives par secteur d'activité entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

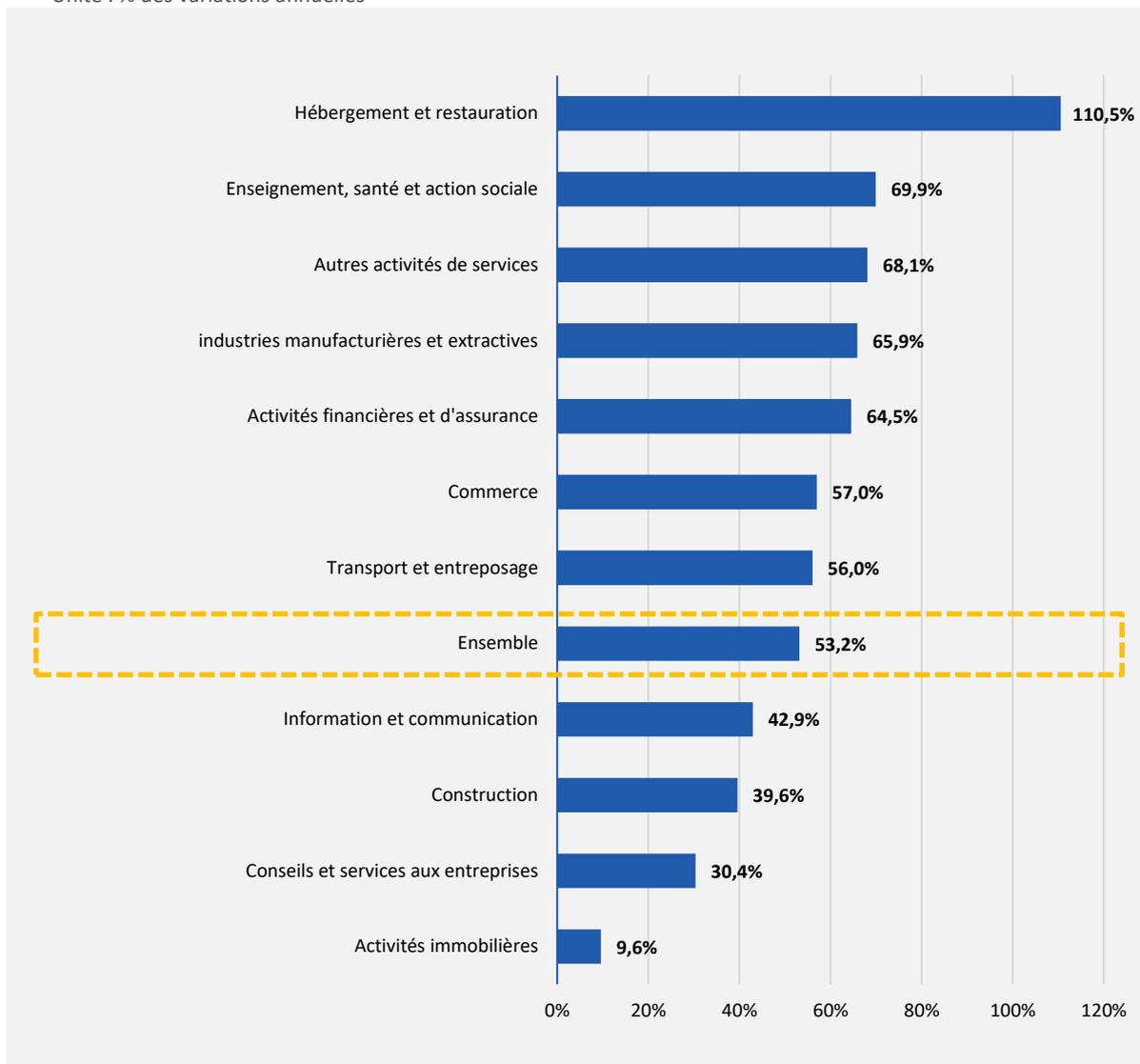
Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)

En 2022, les procédures collectives (hors agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles) ont progressé dans tous les secteurs, avec une croissance moyenne de 53,2%. L'augmentation la plus importante a été enregistrée par l'hébergement et la restauration (+110,5%) loin devant l'enseignement, santé et action sociale (+69,9%) et l'enseignement, santé et action sociale (+69,9%).

■ Évolution des procédures collectives par activité entre 2021 et 2022 (*)

Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

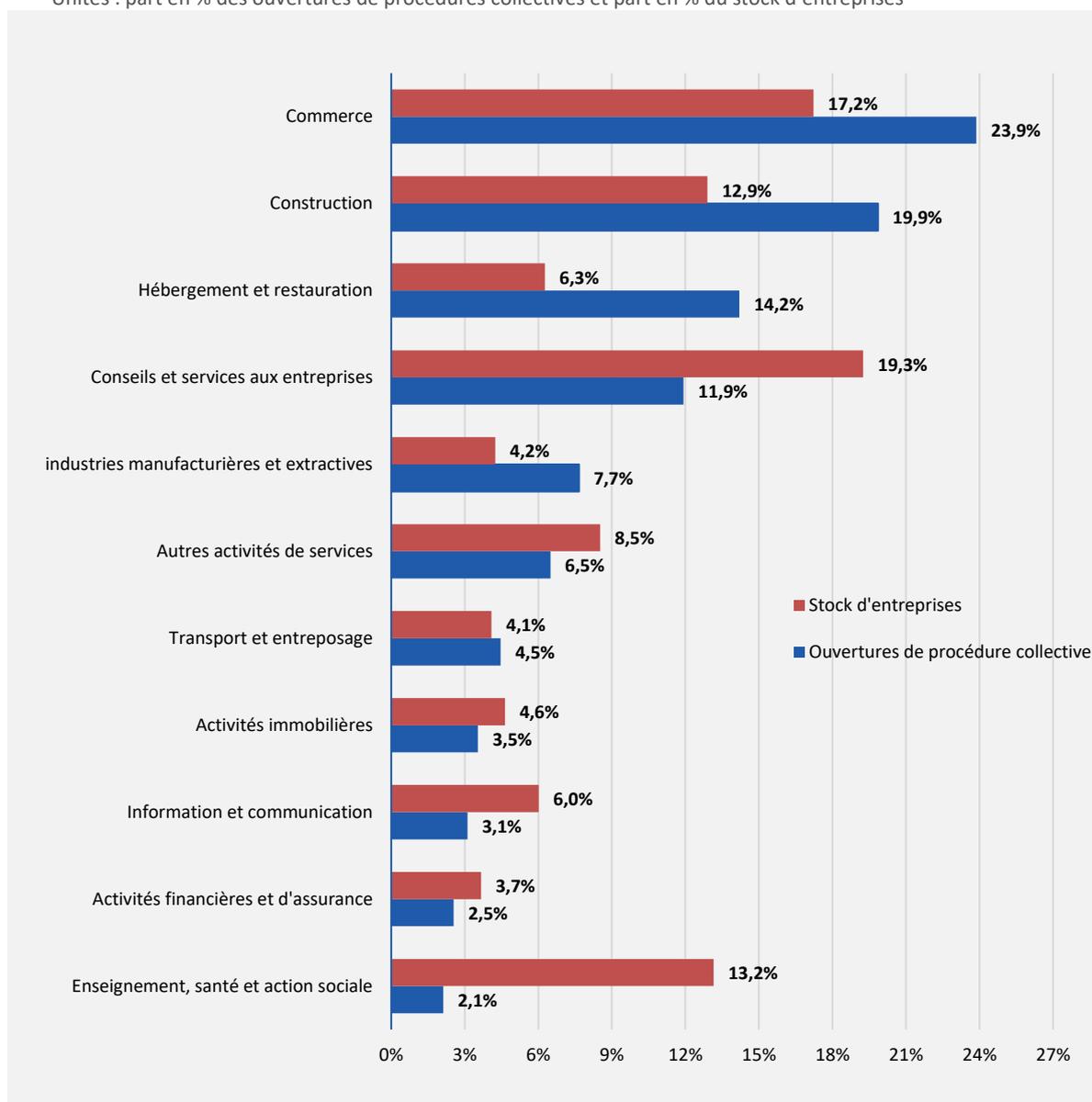
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition par activités vs stock d'entreprises

Principal secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en 2022 (hors agriculture, sylviculture et pêche) avec 23,9% du total national, le commerce était également l'un des plus gros contributeurs au stock d'entreprises (19,7%). Au deuxième rang, la construction représentait 13,5% du stock d'entreprises pour 19,9% des ouvertures de procédures collectives.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

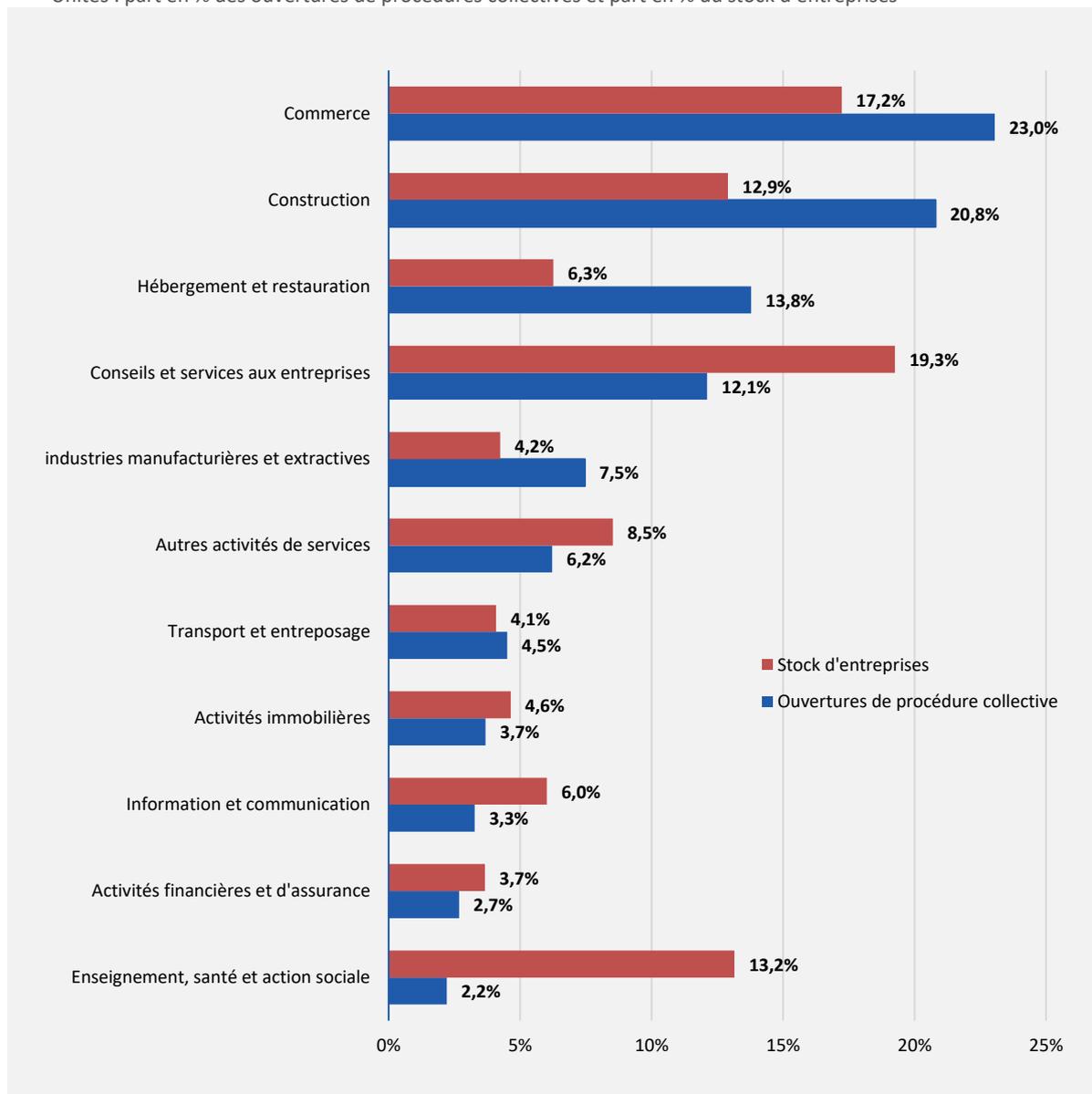
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

La répartition par activités vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, le commerce restait le principal secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en 2022 (23% du total). Comme par le passé, il devançait les secteurs de la construction (20,8%) et de l'hébergement-restauration (13,8%).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

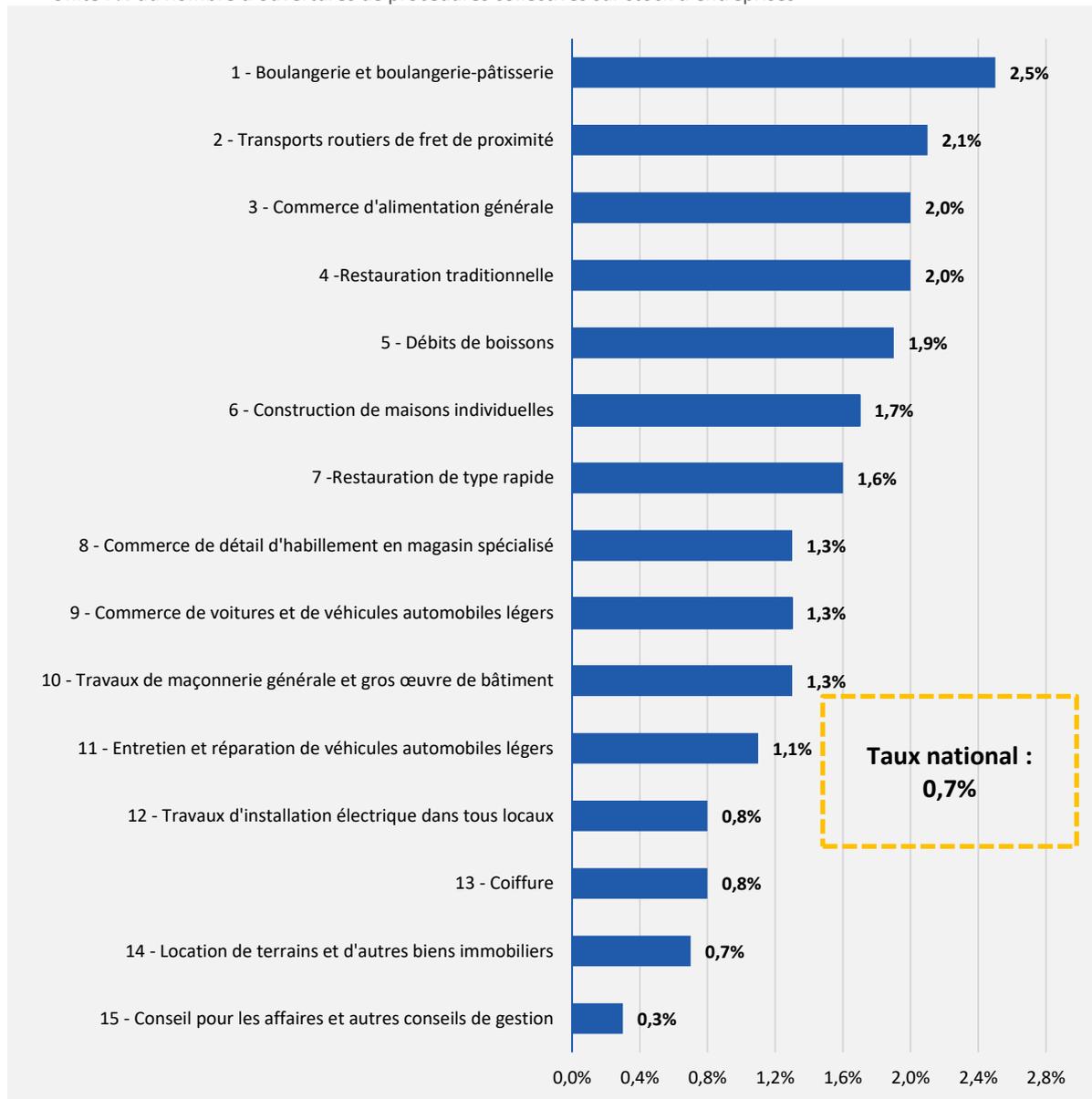
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives

Parmi les activités les plus représentées au sein des ouvertures de procédures collectives en 2022, les boulangerie/boulangerie-pâtisserie et les transports routiers de fret de proximité enregistraient les taux les plus élevés, respectivement 2,5% et 2,1%.

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux d'ouvertures de procédures collectives

Unité : % du nombre d'ouvertures de procédures collectives sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

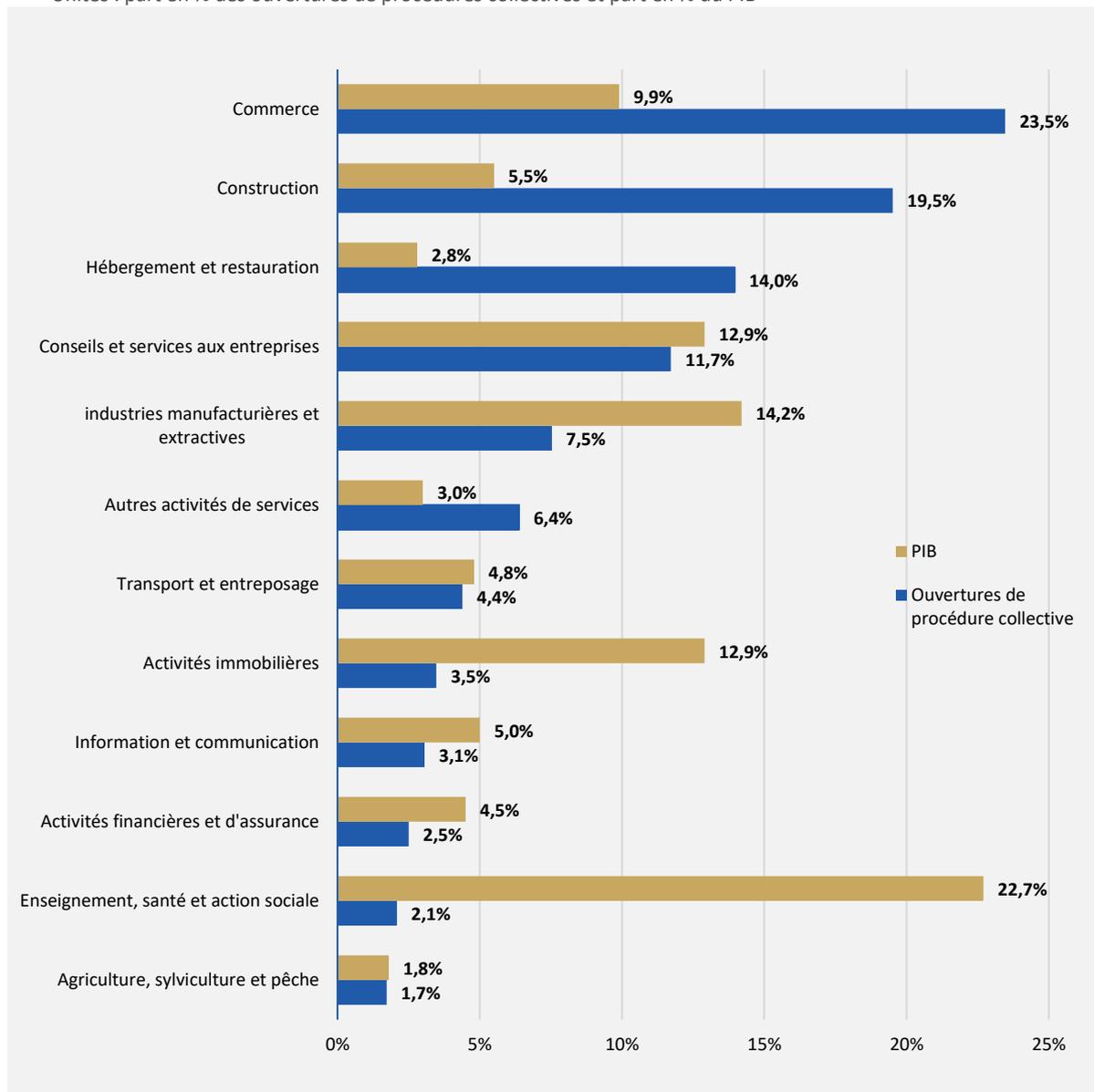
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition par activités vs PIB

Assurant près de 10% du PIB, le commerce représentait 23,5% des ouvertures de procédures collectives en 2022. Complétant le podium, les secteurs de la construction et de l'hébergement-restauration présentaient les mêmes caractéristiques, à savoir une surreprésentation des ouvertures de procédures collectives comparativement à leur poids dans le PIB.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

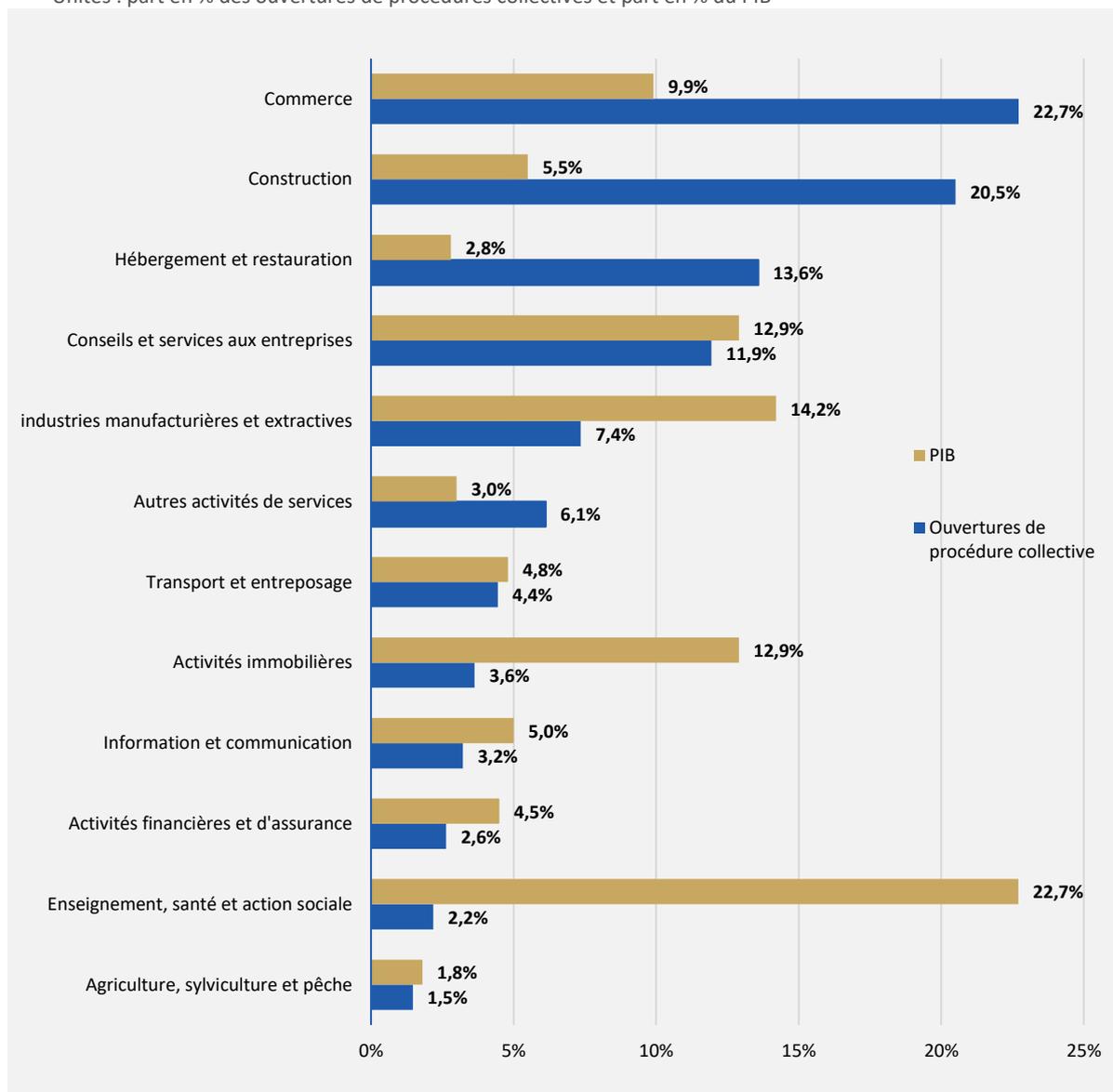
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2015)

La répartition par activités vs PIB (suite)

Conformément aux années précédentes, les secteurs du commerce et de la construction contribuaient le plus aux ouvertures de procédures collectives hors entreprises individuelles en 2022, cumulant 43,2% du total des dossiers déposés.

Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au PIB (*)
Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2015)

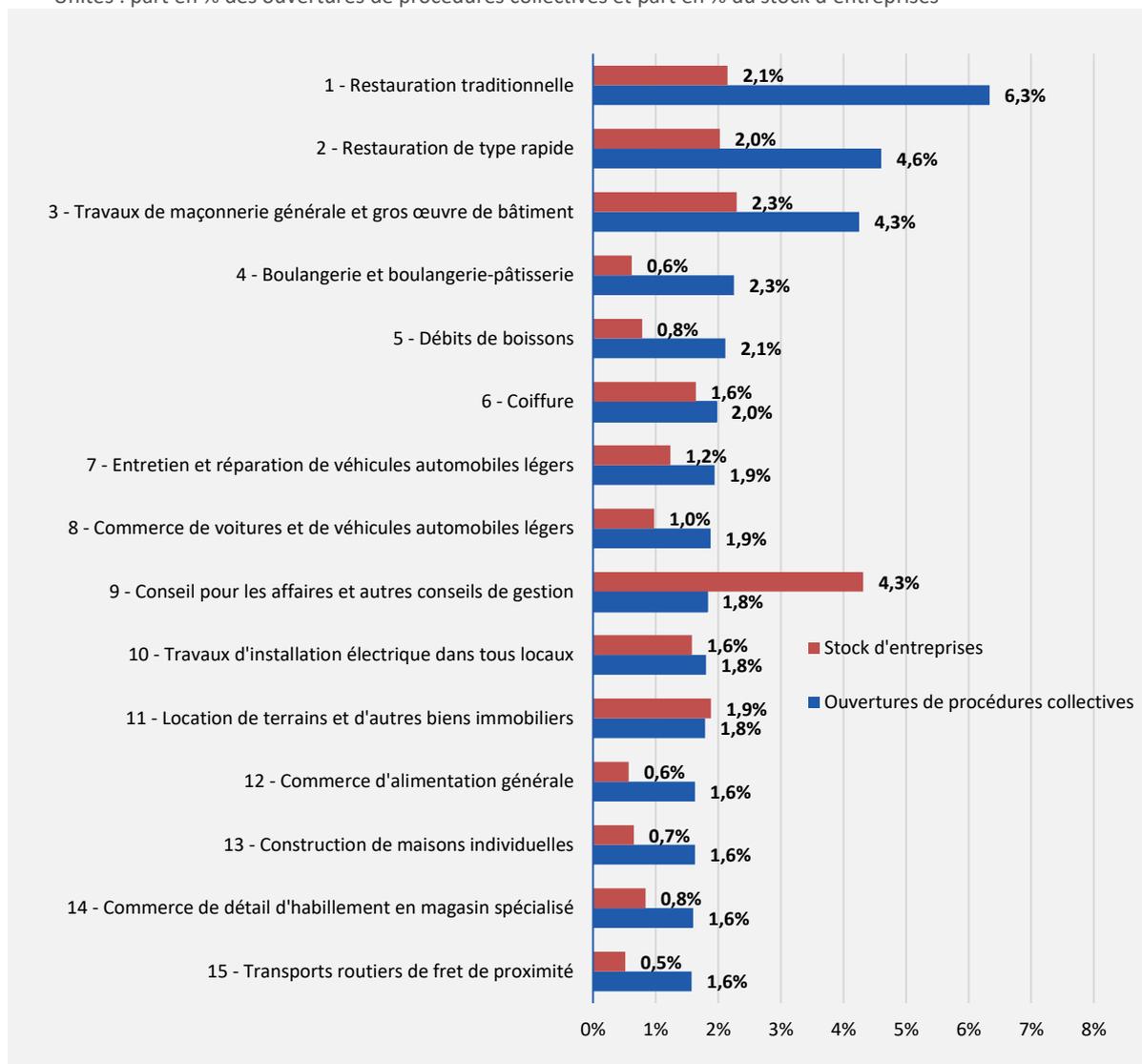
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Le top 15 des activités les plus représentées

Sur l'ensemble de l'année 2022, les activités de restauration, traditionnelle et rapide se positionnaient parmi les deux principaux segments représentés dans les ouvertures de procédures collectives, avec respectivement 6,3% et 4,6% des dossiers déposés. Les travaux de maçonnerie et de gros œuvre apparaissent en troisième position du top 3, cumulant 4,3% du total.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les ouvertures de procédures collectives comparé au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

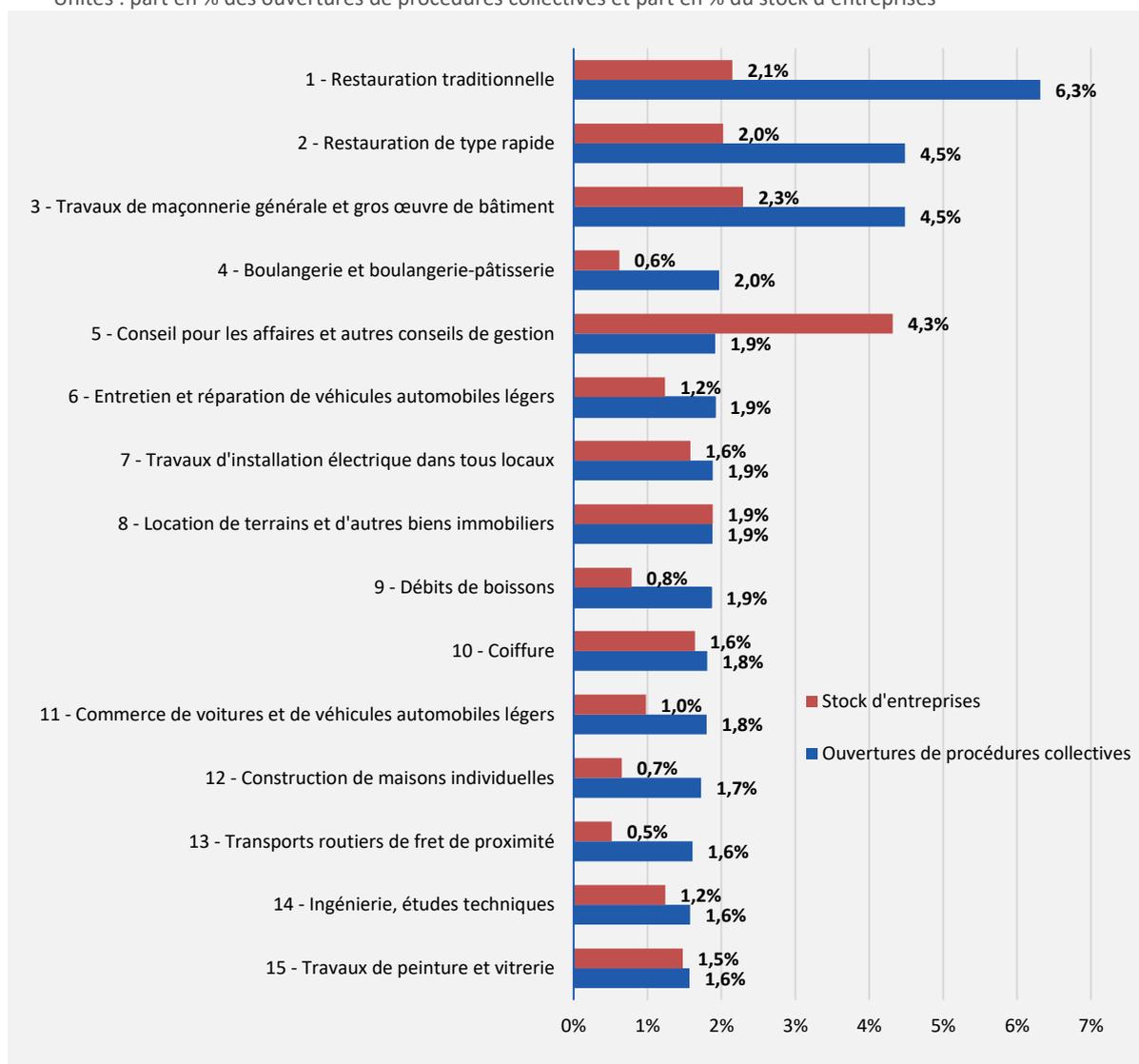
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

Le top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, la restauration traditionnelle restait la première activité touchée par des ouvertures de procédures collectives en 2022 (6,3% du total). Le secteur devançait la restauration rapide et les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, avec 4,5% chacun du total.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les ouvertures de procédures collectives comparé au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

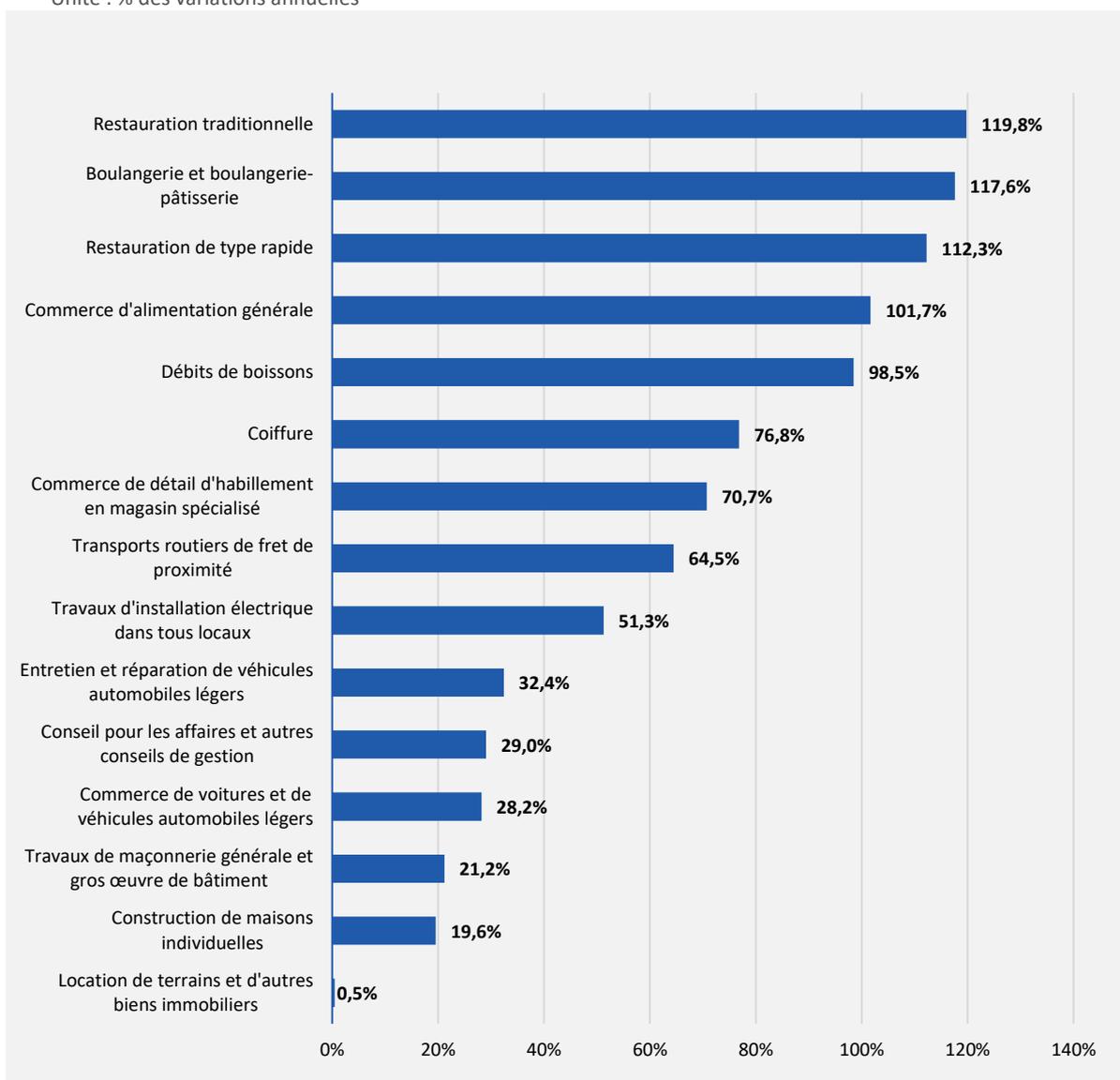
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les procédures collectives en 2022, toutes ont enregistré une hausse de leurs procédures collectives. L'accélération la plus importante concernait le secteur de la restauration traditionnelle (+119,8%) devant la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (+117,6%) et la restauration rapide (+112,3%).

■ Évolution du Top 15 des activités les plus représentées dans les procédures collectives entre 2021 et 2022

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

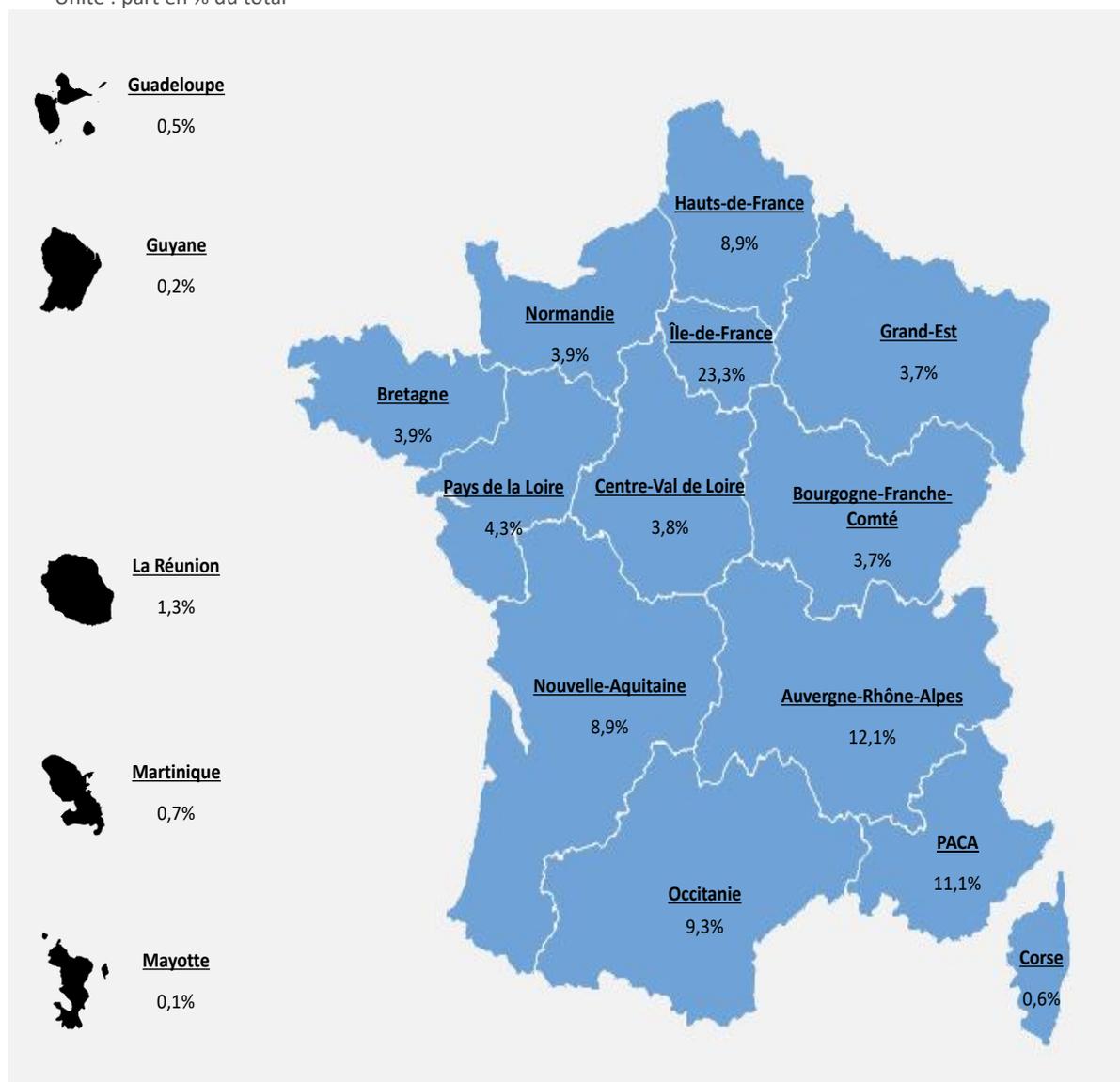
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition selon la localisation

En 2022, l'Île-de-France est restée la première région pour les ouvertures de procédures collectives, avec 23,3% des dossiers déposés. L'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionnaient en deuxième et troisième position, avec respectivement 12,1% et 11,1% du total.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

La répartition selon la localisation (suite)

Sur les 13 régions de France métropolitaine, 4 ont vu leur poids s'alléger dans les ouvertures de procédures collectives entre 2019 et 2022. La plus forte baisse est revenue à la région Ile-de-France (-1,3 point). À l'inverse, la plus forte croissance est à mettre au crédit de la région Nouvelle Aquitaine (+0,5 point), juste derrière les Hauts-de-France (+1 point).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par région (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Auvergne-Rhône-Alpes	12,4%	12,0%	12,0%	12,4%
Bourgogne-Franche-Comté	4,0%	4,2%	3,7%	3,8%
Bretagne	4,0%	4,0%	3,5%	4,0%
Centre - Val de Loire	3,6%	3,5%	3,8%	3,9%
Corse	0,8%	0,7%	0,6%	0,6%
Grand Est	3,8%	3,2%	3,5%	3,8%
Hauts-de-France	8,1%	8,3%	7,9%	9,1%
Ile-de-France	25,3%	26,2%	27,3%	24,0%
Normandie	4,5%	4,4%	3,8%	4,0%
Nouvelle Aquitaine	8,6%	8,6%	8,5%	9,1%
Occitanie	9,4%	8,9%	8,5%	9,6%
Pays de la Loire	4,4%	4,3%	4,4%	4,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,2%	11,8%	12,5%	11,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Classement par ordre alphabétique
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

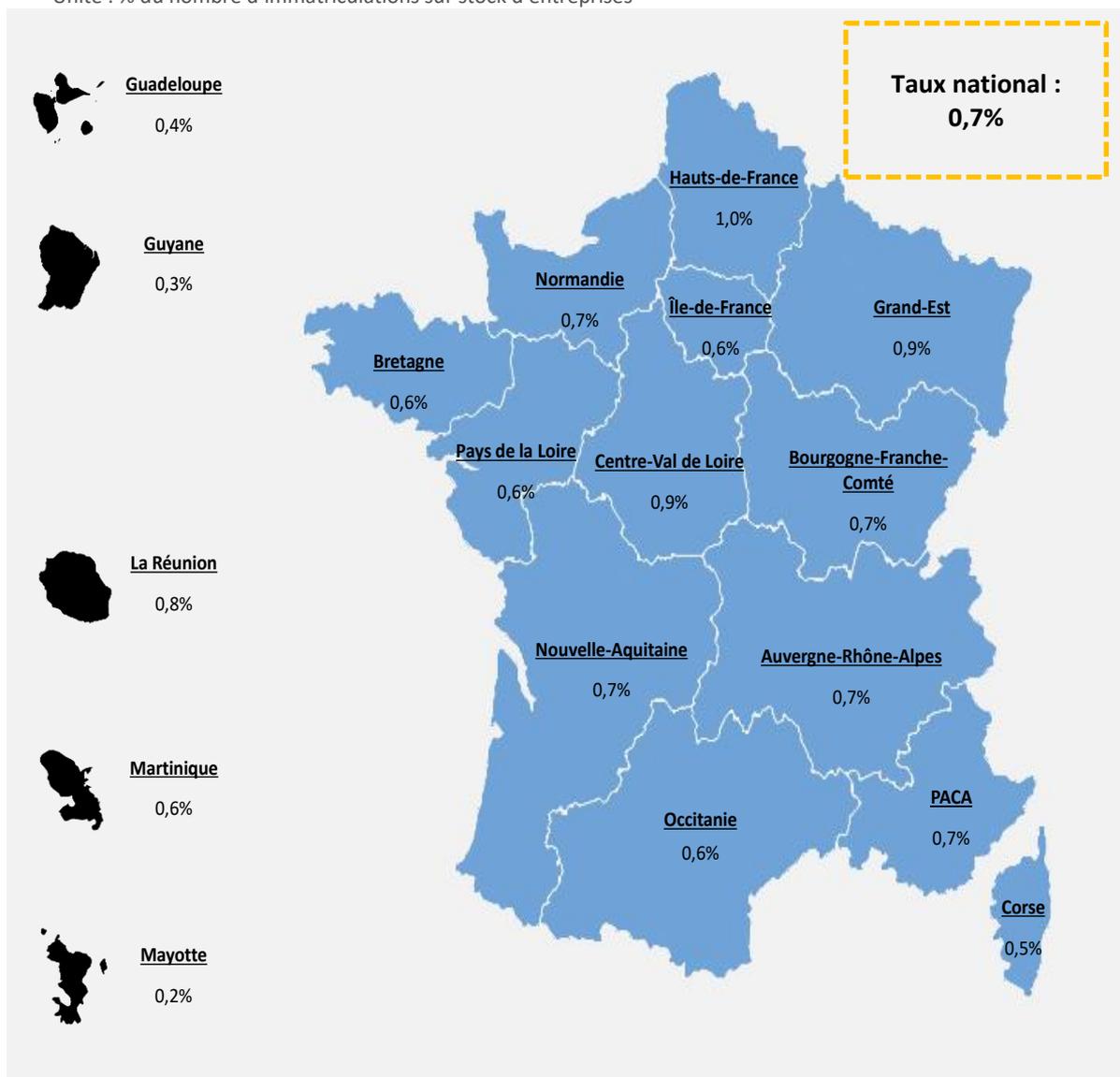
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Le taux d'ouverture de procédure collective

En 2022, le taux national d'ouvertures de procédures collectives s'établissait à 0,7% en France (y compris DROM). Les Hauts-de-France (1%), le Centre-Val de Loire et le Grand Est (0,9% chacun) affichaient les taux les plus élevés.

■ Taux d'ouvertures de procédures collectives national et par région (*) – Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

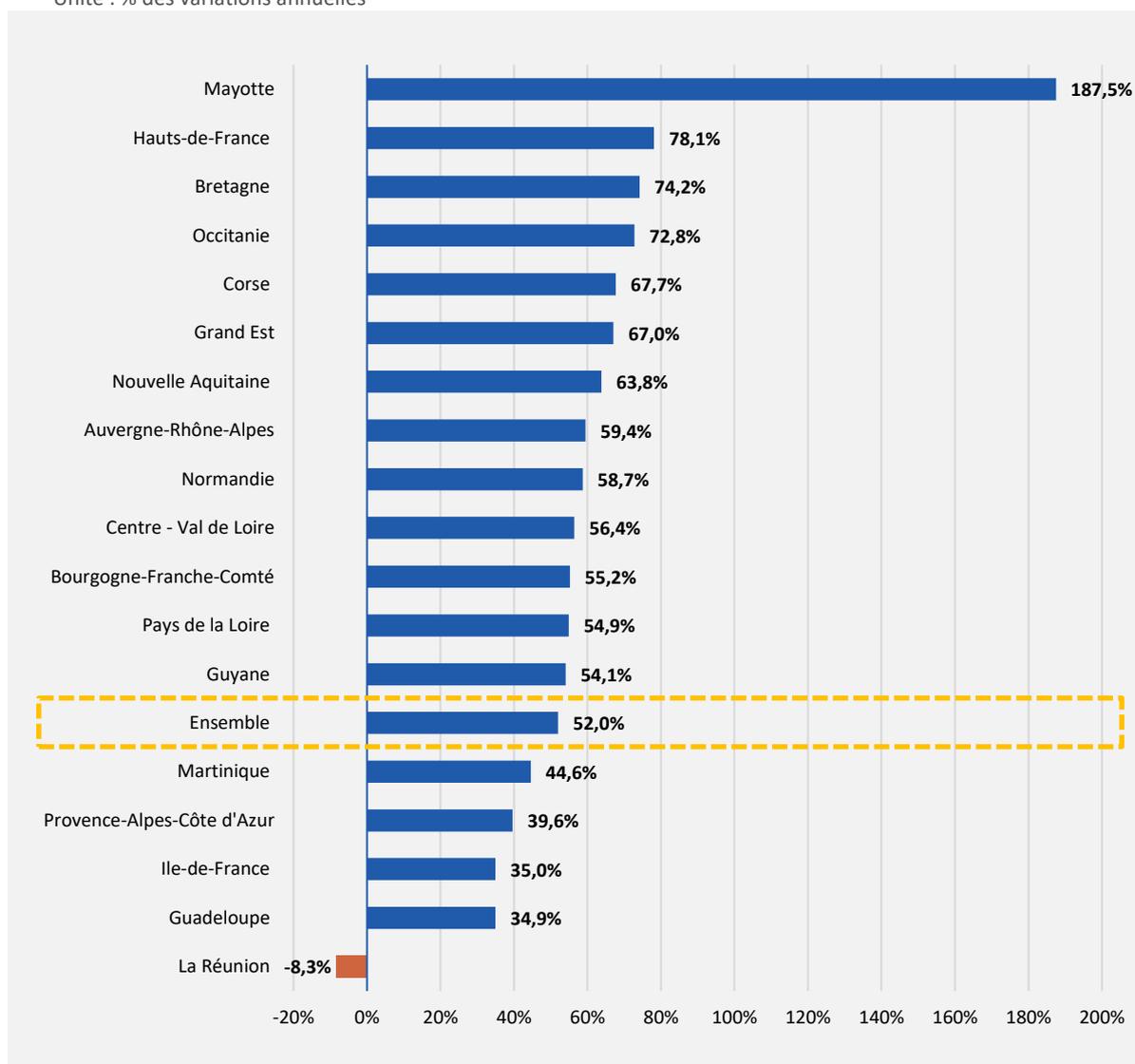
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives par région

Sur l'ensemble de l'année 2022, toutes les régions (Métropole et DROM) ont enregistré une hausse de leurs procédures collectives, à l'exception de la Réunion (-8,3% sur un an). Mayotte a affiché la progression la plus importante (+187,5%). En Métropole, ce sont les Hauts-de-France et la Bretagne qui ont affiché l'accélération la plus marquée, respectivement +78,1% et +74,2%.

■ Évolution des procédures collectives par région entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

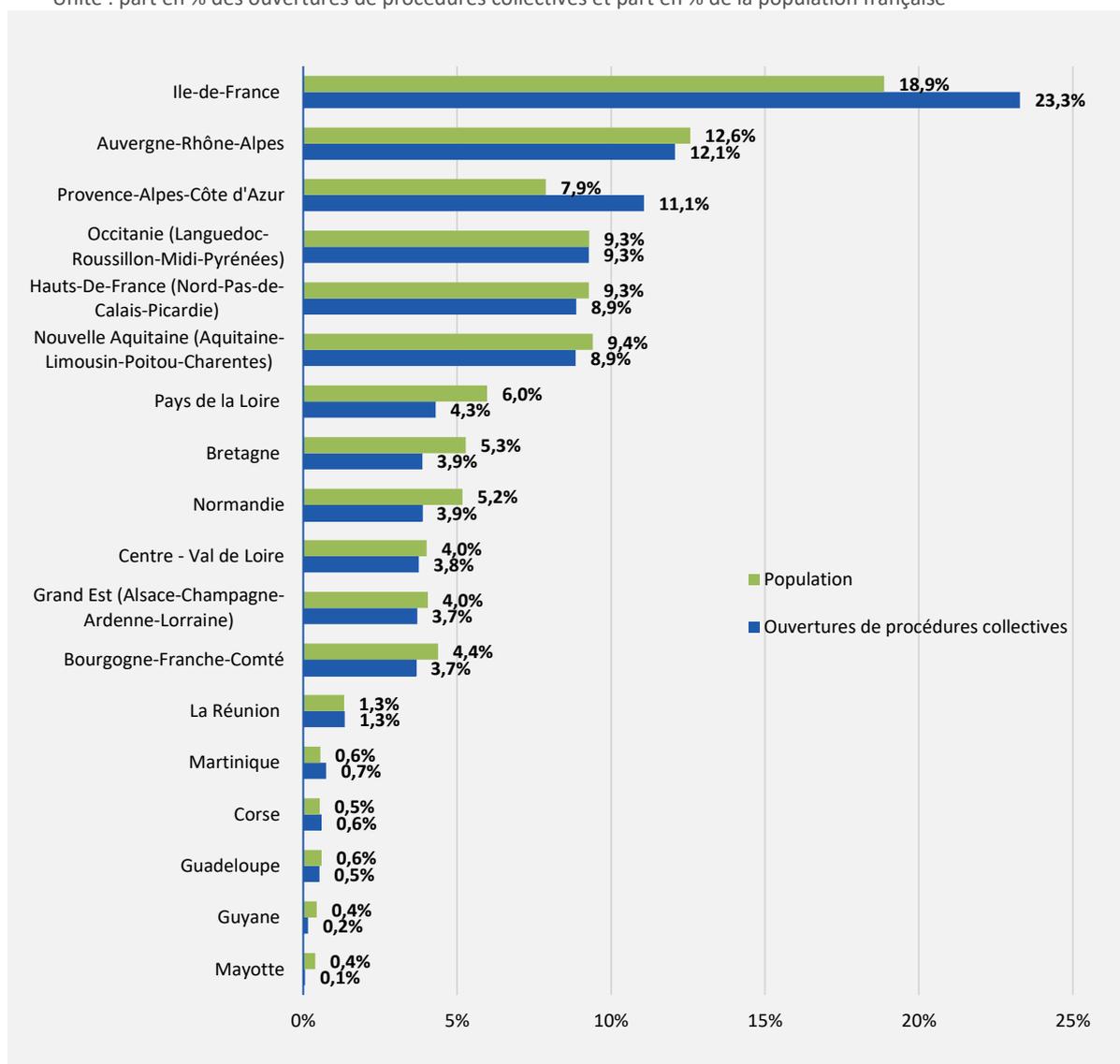
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition géographique vs population française

Accueillant 18% de la population, l’Ile-de-France contribuait à 23,3% des ouvertures de procédures collectives en 2022, devant l’Auvergne-Rhône-Alpes (12,1%) et la Provence-Alpes-Côte d’Azur (11,1%). Ces trois régions figuraient parmi les plus peuplées (37,6% de la population). À l’exception de la région francilienne, on observe une bonne corrélation entre le poids des régions dans les ouvertures de procédures collectives et leur poids dans la population totale.

■ Répartition géographique des ouvertures de procédures collectives comparée à la population française (*)

Unité : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2017)

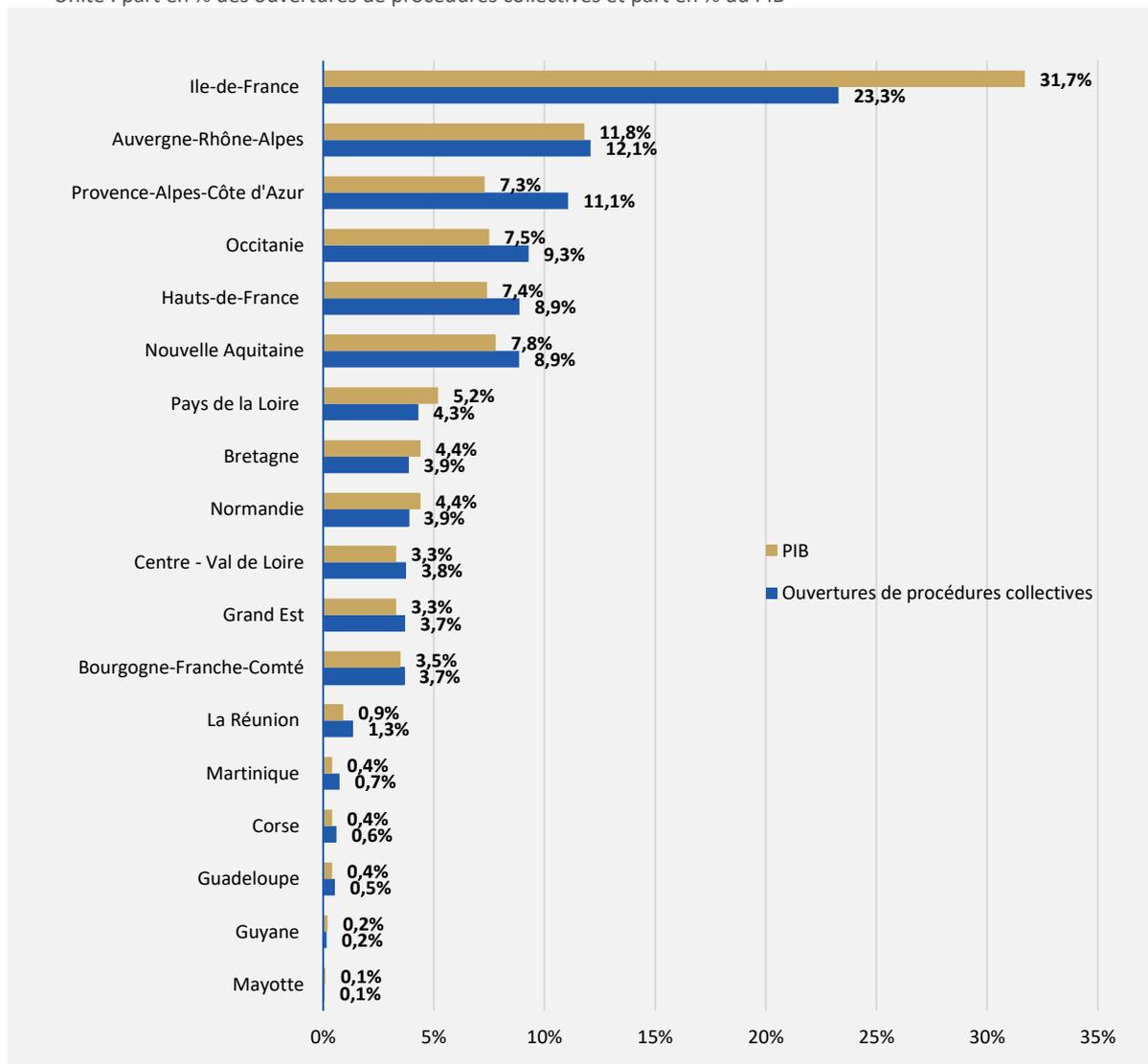
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition géographique vs PIB

Région la plus riche (près de 32% du PIB), l’Ile-de-France était également la première contributrice aux ouvertures de procédures collectives en 2022, avec un peu moins du quart du total.

■ Répartition géographique des ouvertures de procédures collectives comparée au PIB (*)

Unité : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2015)

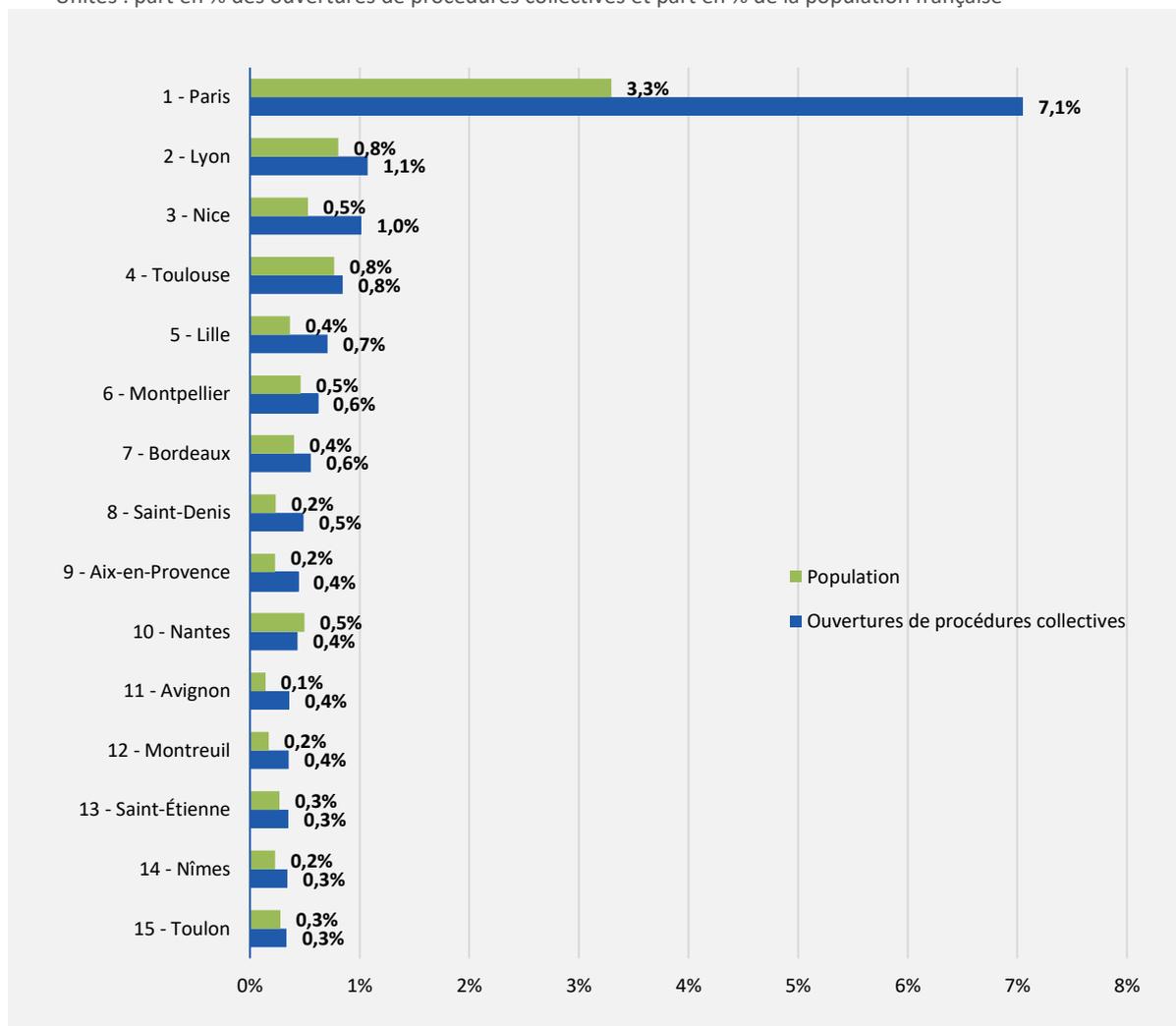
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France (3,3% de la population totale), Paris représentait plus de 7% des ouvertures de procédures collectives en 2022, devançant très largement Lyon (1,1% du total) et Nice (1,0% du total). Il convient de souligner la surreprésentation du département de Seine-Saint-Denis (Saint-Denis et Montreuil) dans le top 15 des agglomérations en termes d'ouvertures de procédures collectives.

■ Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre d'ouvertures de procédures collectives comparé à la population (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2017)

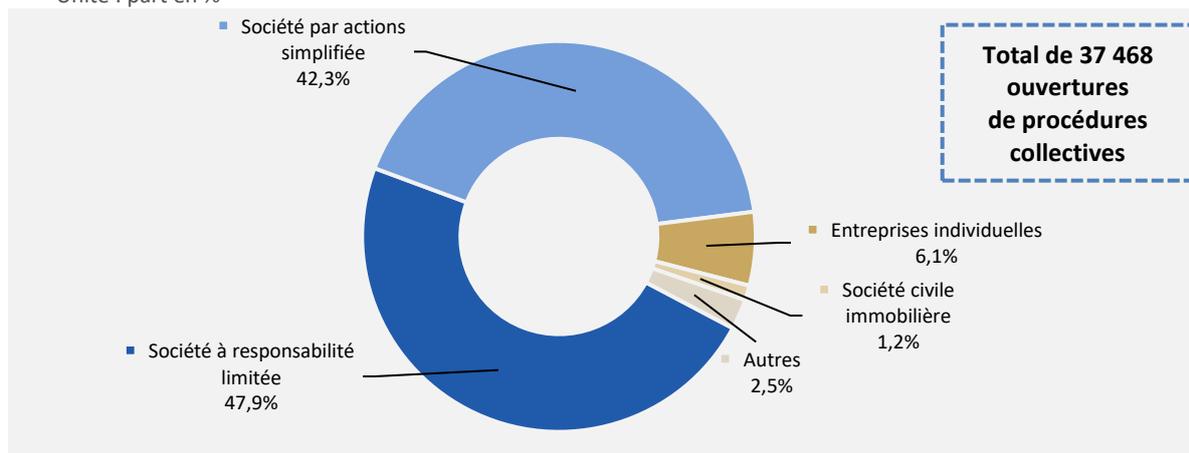
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition selon le statut juridique

Représentant moins de 48% du total en 2022, la société à responsabilité limitée (SARL) restait encore le principal statut juridique des entreprises visées par une ouverture de procédure collective. Venaient ensuite la société par actions simplifiée (42,3% du total) et l'entreprise individuelle (6,1%).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

Unité : part en %

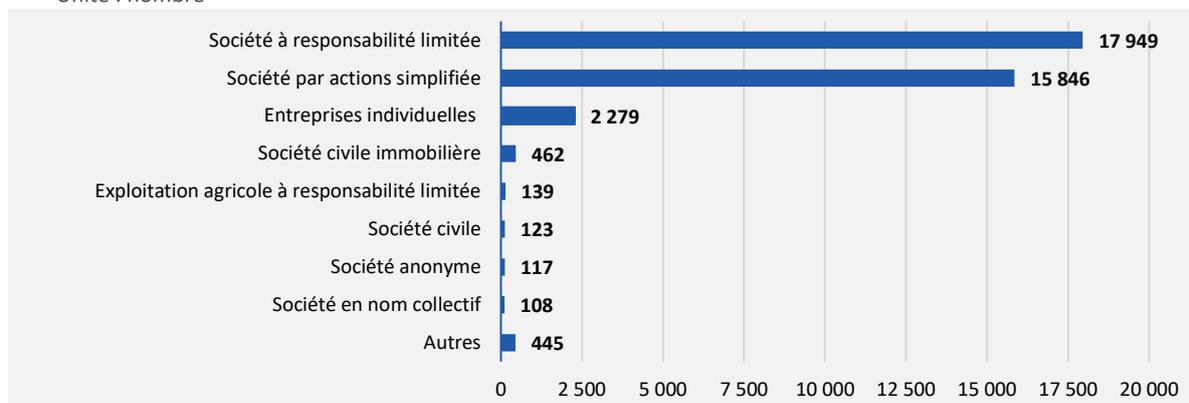


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Société à responsabilité limitée	55,5%	53,0%	49,2%	47,5%
Société par actions simplifiée	32,6%	35,6%	38,9%	42,7%
Entreprises individuelles	7,8%	7,1%	6,3%	6,1%
Société civile immobilière	1,5%	1,6%	2,0%	1,2%
Autres	2,7%	2,8%	3,6%	2,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

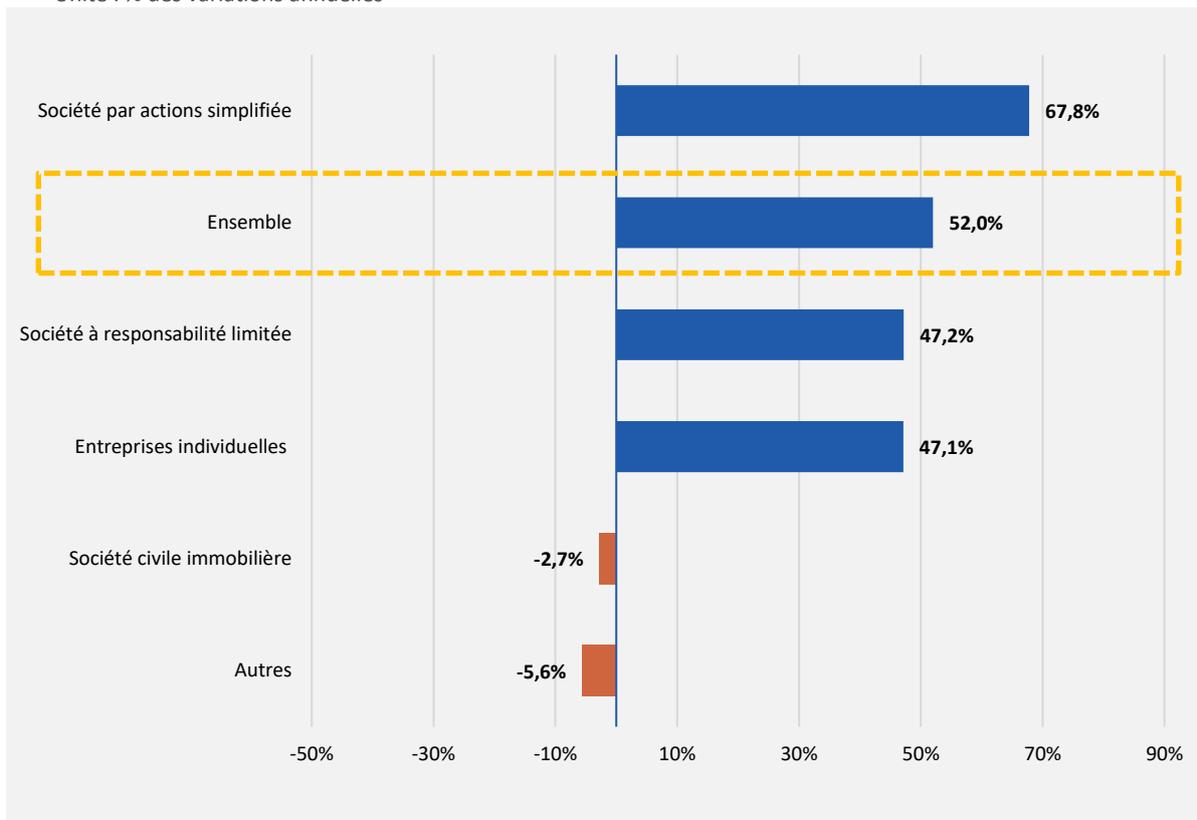
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Évolution 2021 vs 2022 des procédures collectives selon le statut juridique

Le nombre de procédures collectives de la catégorie des sociétés par actions simplifiée a progressé de près de 68% au cours de l'année 2022. À l'inverse, les procédures collectives des entités du statut juridique de la société civile immobilière ont reculé de 2,7% (sur un an).

■ Évolution des procédures collectives selon le statut juridique entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine

Traitement Xerfi Spécific/ Source : Greffes des tribunaux de commerce

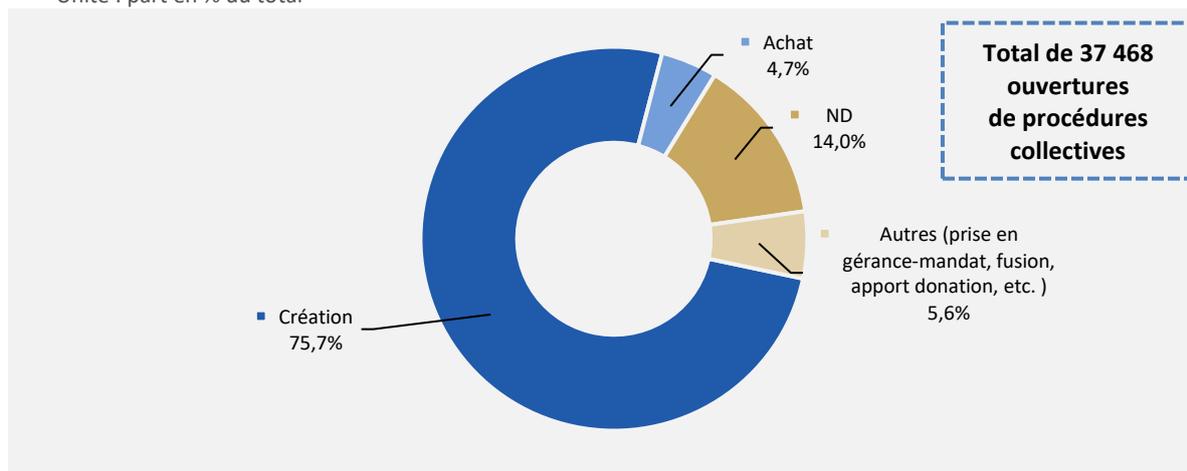
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition selon l'origine des fonds

Dans 75,7% des cas, la création était à l'origine des fonds pour les entreprises visées par une ouverture de procédure collective en 2022. En Métropole, cette part était légèrement plus faible, à 75,4%, en baisse sur un an (-1,8 point) mais en croissance par rapport à 2019 (+1,4 point). En revanche, le poids des achats semblait s'inscrire en baisse structurelle (-1,2 point sur quatre ans).

Répartition des ouvertures de procédures collectives selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total

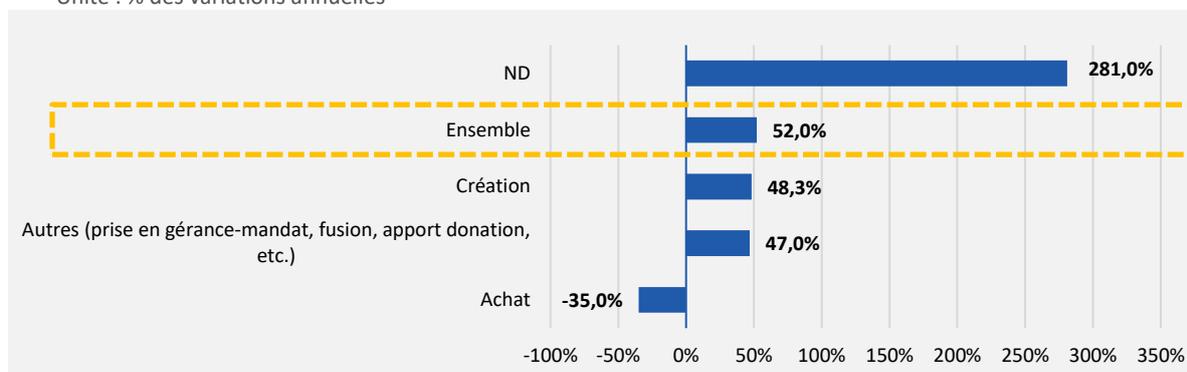


(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

Évolution des procédures collectives selon l'origine des fonds entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

Répartition des ouvertures de procédures collectives selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Création	74,0%	73,7%	77,2%	75,4%
Achat	15,5%	14,5%	11,4%	14,3%
ND	3,9%	5,3%	5,7%	4,7%
Autres (prise en gérance-mandat, fusion, apport donation, etc.)	6,6%	6,5%	5,8%	5,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

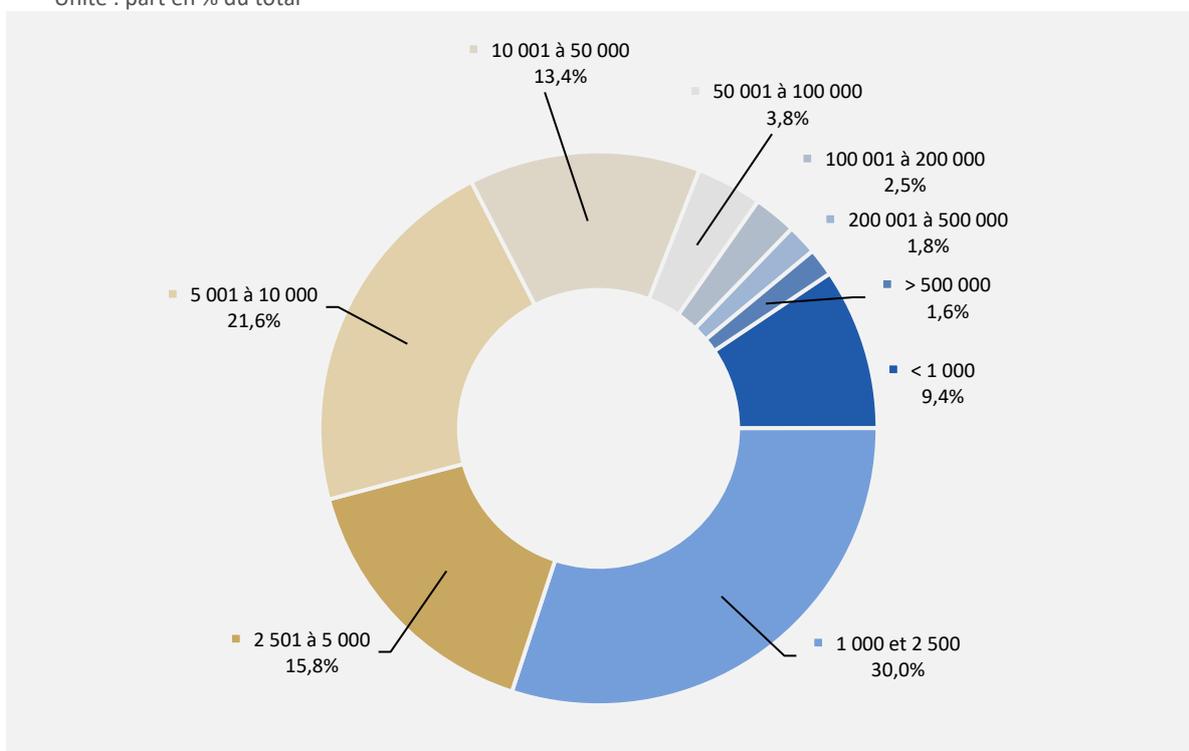
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition selon le montant du capital

Sur l'ensemble de l'exercice 2022, 55,3% des ouvertures de procédures collectives ont été réalisées à l'encontre d'entreprises disposant d'un capital inférieur 5 000 euros.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le montant du capital Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

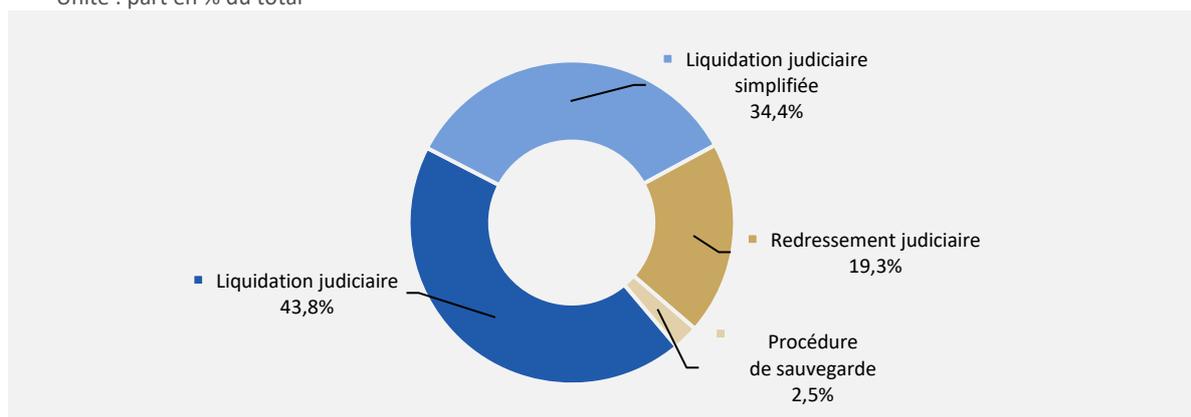
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition par type de jugement

Dans près de 44% des cas, la liquidation judiciaire était le jugement le plus employé dans les ouvertures de procédures collectives en 2022, devant la liquidation judiciaire simplifiée (34,4% du total) et le redressement judiciaire (19,3%). En Métropole, le poids de la liquidation judiciaire, bien que toujours prédominant, a sensiblement reculé sur la période 2019-2022 (-5 points), au profit de sa version simplifiée (+9,9 points).

Répartition des ouvertures de procédures collectives par type de jugement (*)

Unité : part en % du total

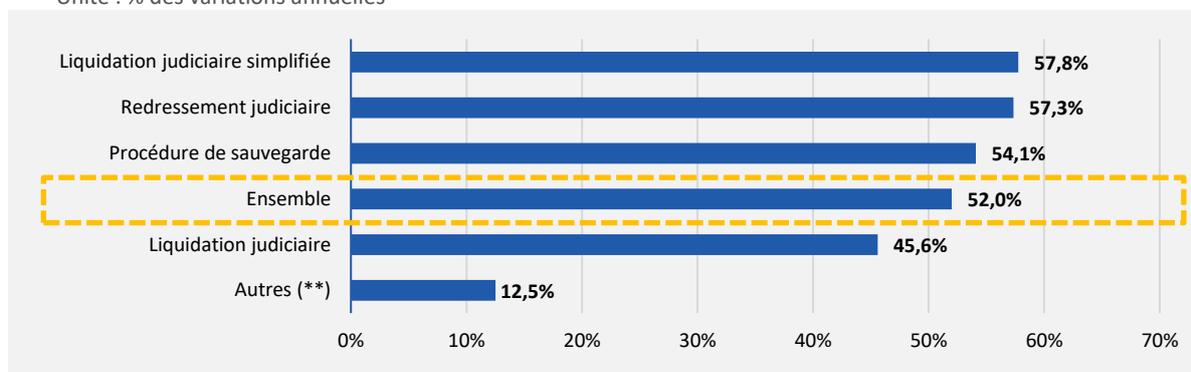


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

Évolution des procédures collectives selon le type de jugement entre 2021 et 2022 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Procédure de sauvegarde financière accélérée, de sauvegarde accélérée, de rétablissement professionnel / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

Évolution des procédures collectives selon le type de jugement (*)

Unité : part en % du total

	2019	2020	2021	2022
Liquidation judiciaire	48,9%	44,6%	46,4%	43,9%
Liquidation judiciaire simplifiée	24,8%	33,0%	33,1%	34,7%
Redressement judiciaire	24,5%	19,4%	18,1%	19,0%
Procédure de sauvegarde	1,9%	2,8%	2,3%	2,3%
Autres (**)	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / (**) Procédure de sauvegarde financière accélérée, de sauvegarde accélérée, de rétablissement professionnel / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

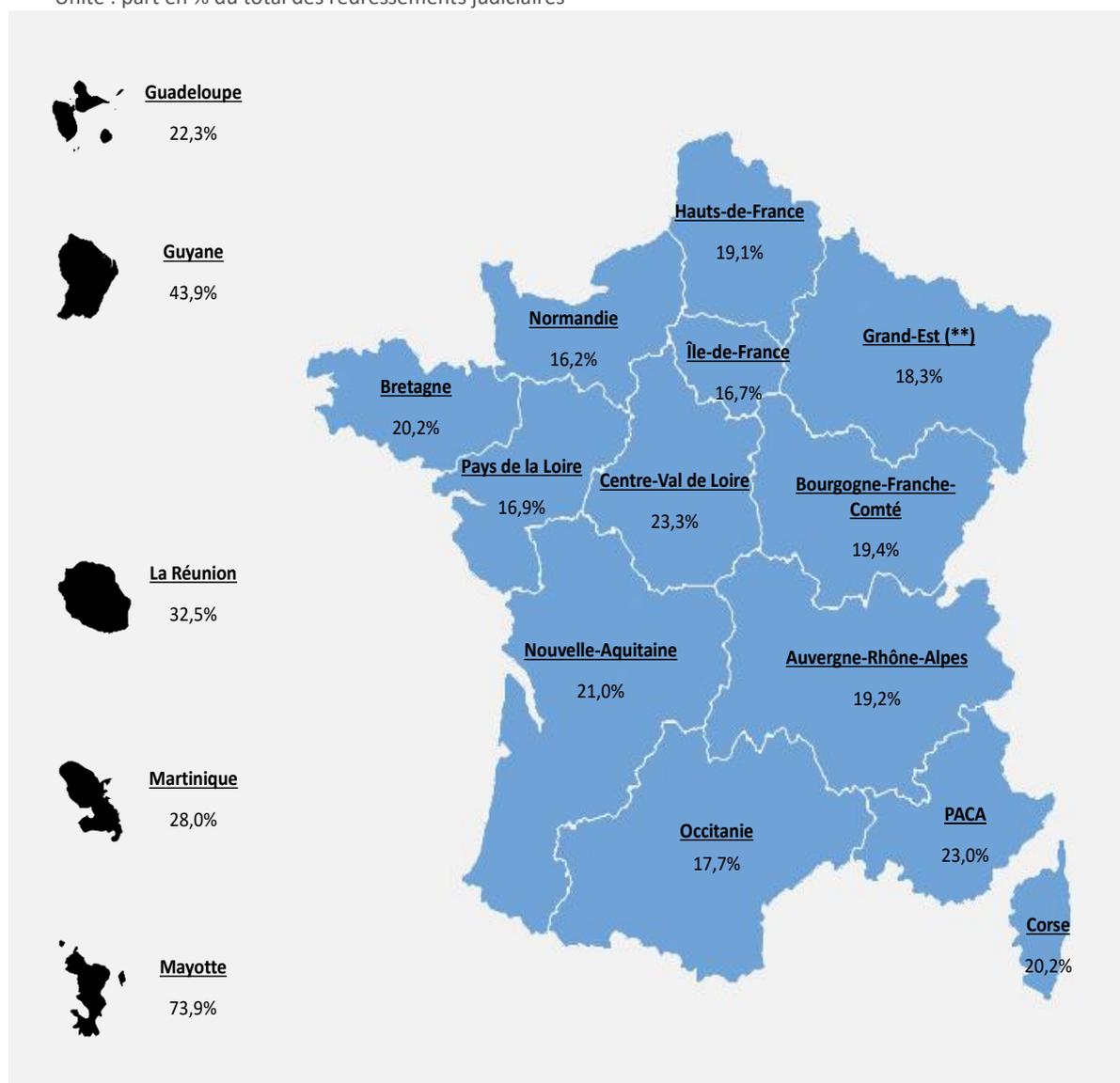
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition des procédures de redressement judiciaire par région

En France (y compris DROM), le taux de procédures de redressement judiciaire s'élevait à 19,3% en 2022. Les départements et régions d'outre-mer affichaient des niveaux très nettement supérieurs à la moyenne nationale, notamment à Mayotte où il atteignait près de 74%. En Métropole, la région Centre - Val de Loire enregistrait un taux de 23,3%, contre 16,2% en Normandie.

■ Taux de procédures de redressement judiciaire par région (*)

Unité : part en % du total des redressements judiciaires



(*) Redressement judiciaire, redressement judiciaire général et redressement judiciaire simplifié

(**) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

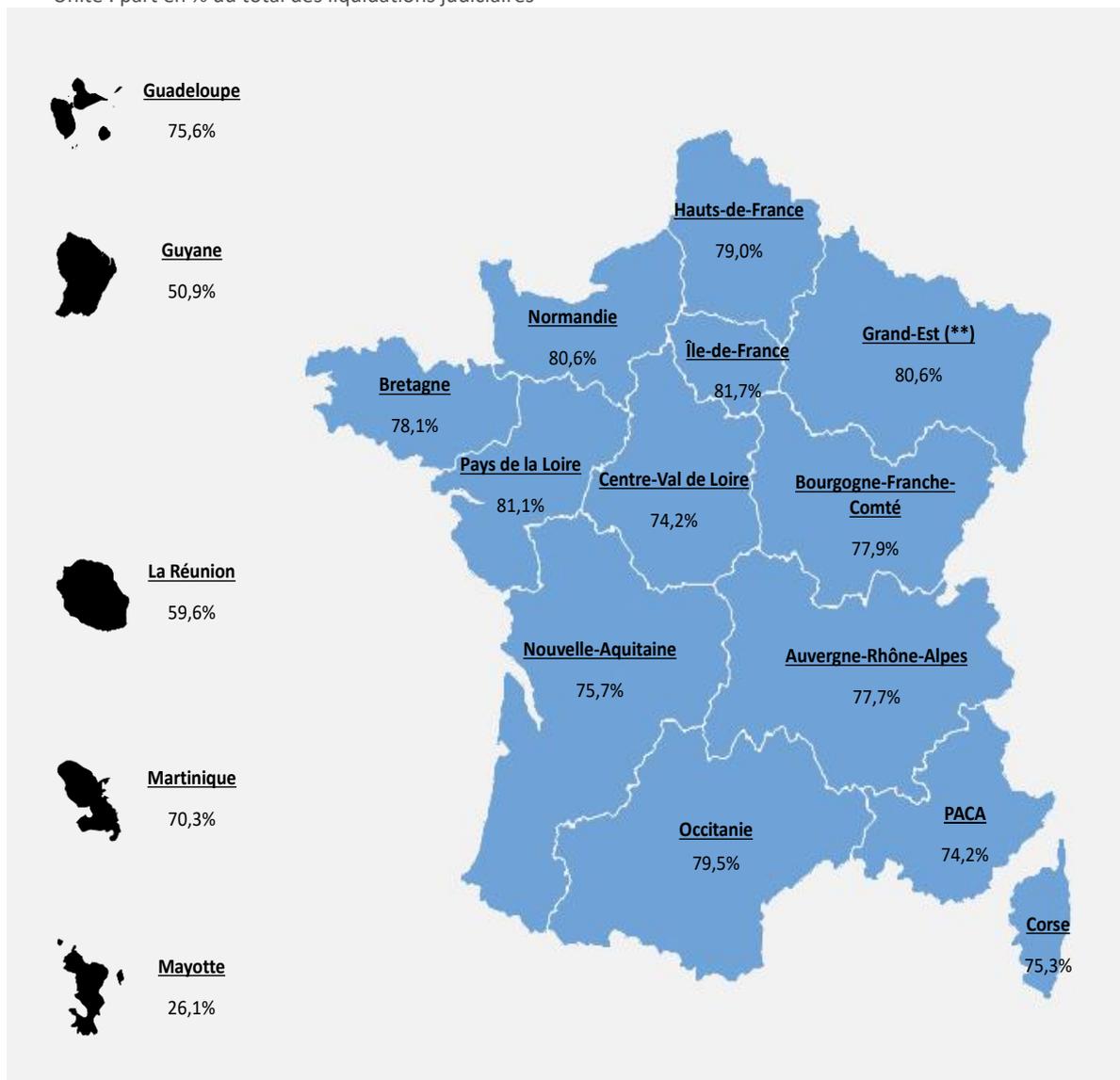
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région

Sur l'ensemble de l'année 2022, le taux de procédures de liquidation judiciaire se portait à 78,2% en moyenne en France. Il existait de fortes disparités régionales. Le plus fort ratio s'observait en Ile-de-France (81,7%) et le plus faible à Mayotte (26,1%).

■ Taux de procédures de liquidation judiciaire par région (*)

Unité : part en % du total des liquidations judiciaires



(*) Liquidation judiciaire et liquidation judiciaire simplifié / (**) Hors Moselle et Alsace
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

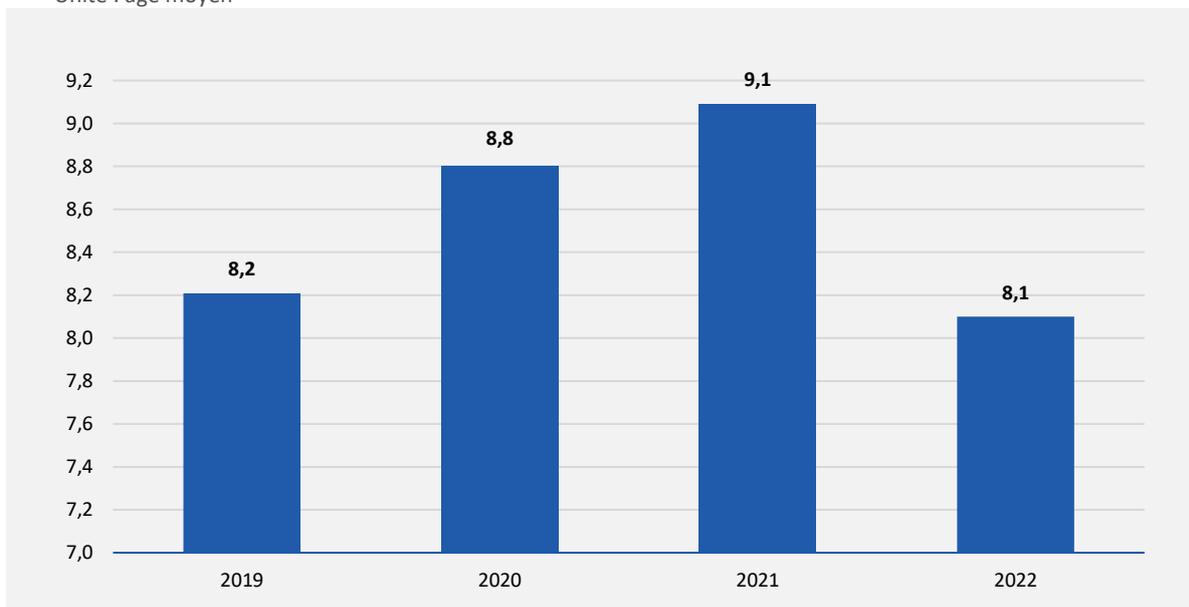
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective

En 2022, l'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective était de 8,1 ans en France métropolitaine. Entre 2019 et 2022, l'âge moyen s'est stabilisé, connaissant cependant un pic en 2021.

■ Âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

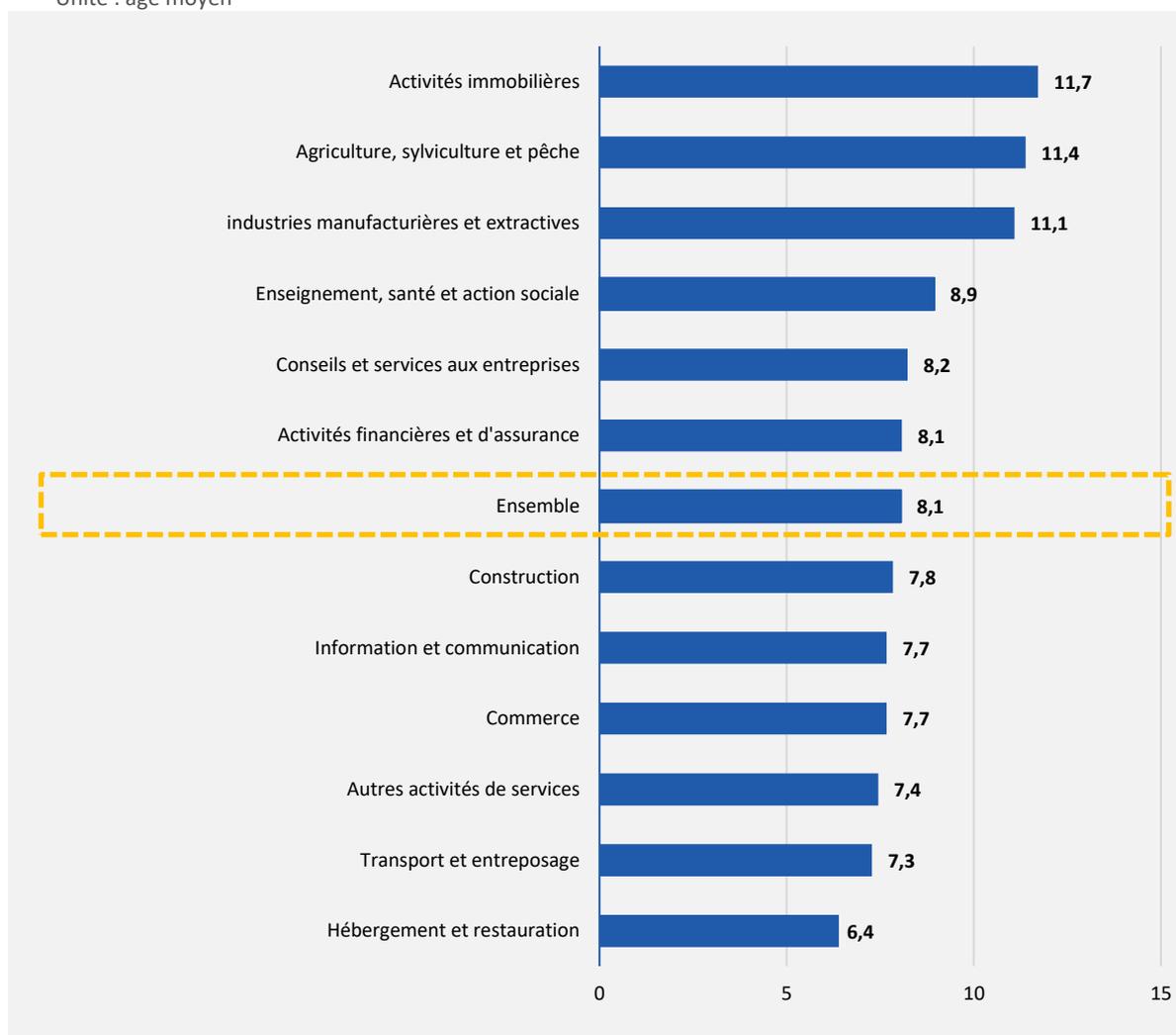
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective

En 2022, la palme de la longévité revenait aux activités immobilières (11,7 ans), devant l'agriculture/sylviculture/pêche (11,4 ans) et l'industrie (11,1 ans). En revanche, le secteur de l'hébergement-restauration était encore celui qui avait le plus de mal à résister, avec un âge moyen à la fermeture de 6,4 ans, soit 1,7 an en deçà de la moyenne nationale.

■ Âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective par secteurs (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

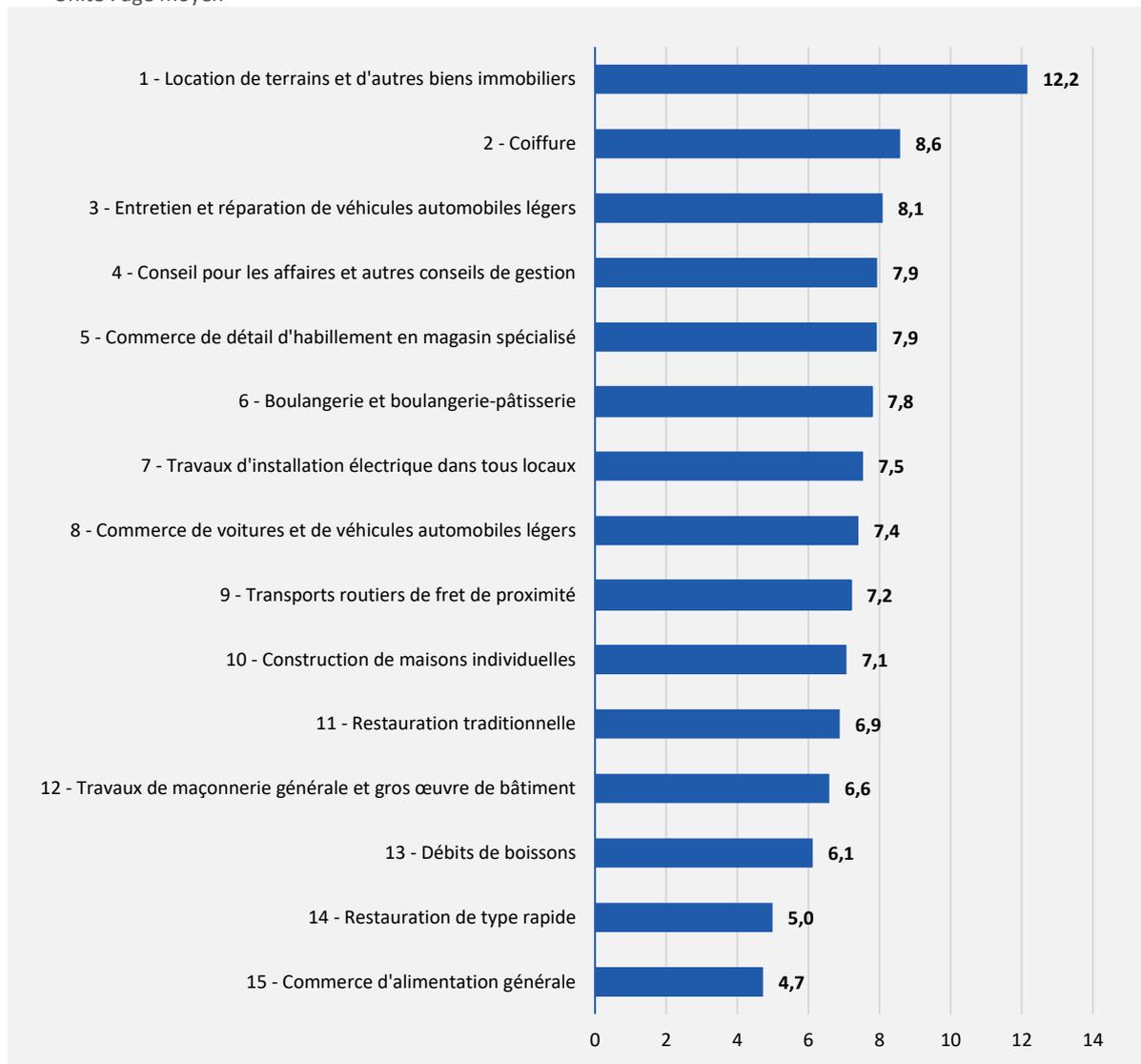
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (suite)

Parmi les secteurs les plus représentés dans les ouvertures de procédures collectives en 2022, c'était encore celui de la location de terrains et d'autres biens immobiliers où l'âge moyen des entreprises était le plus élevé (12,2 ans).

■ Top 15 des secteurs les plus représentés dans les ouvertures de procédures collectives par âge moyen

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

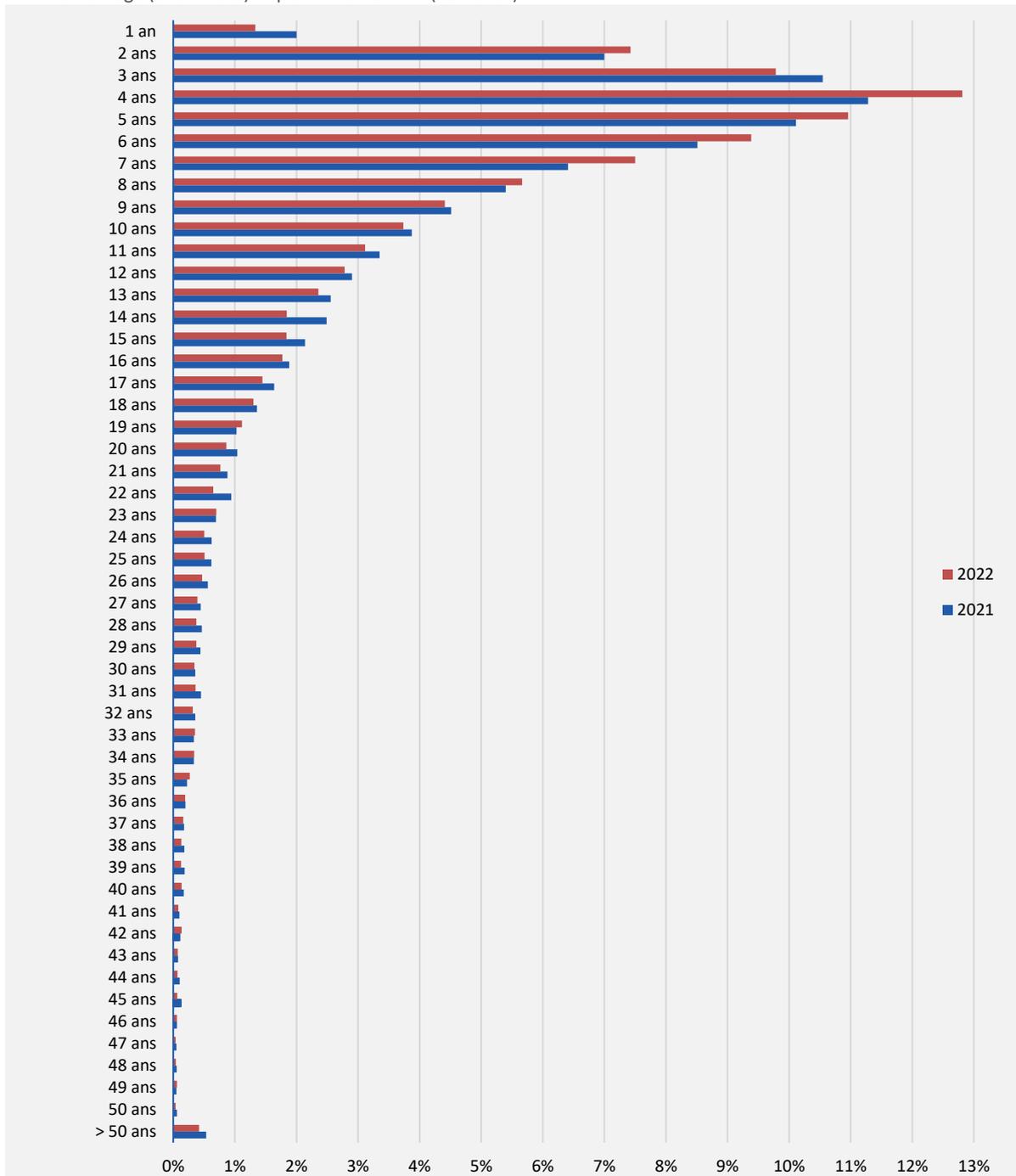
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

La répartition par la durée de vie des entreprises

Dans 31,4% des cas, les ouvertures de procédures collectives concernaient des entreprises ayant moins de 5 ans d'existence en 2022.

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (*)

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Zoom DROM : le nombre d'ouvertures de procédures collectives

Dans les départements et régions d'outre-mer, 1 061 procédures collectives ont été ouvertes au Registre du Commerce et des Sociétés en 2022. Près des trois quarts des actions menées dans les DROM relevaient de deux territoires : la Réunion (505) et la Martinique (279).

■ Nombre d'ouvertures de procédures collectives dans les DROM en 2022 (*)

	Zone géographique	Procédures collectives 2022	Variation 2021/2022
	Guadeloupe	197 procédures collectives	+34,0%
	Guyane	57 procédures collectives	+54,1%
	La Réunion	505 procédures collectives	-8,3%
	Martinique	279 procédures collectives	+44,6%
	Mayotte	23 procédures collectives	+187,5%
	Total DROM	1 061 procédures collectives	+13,4%

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

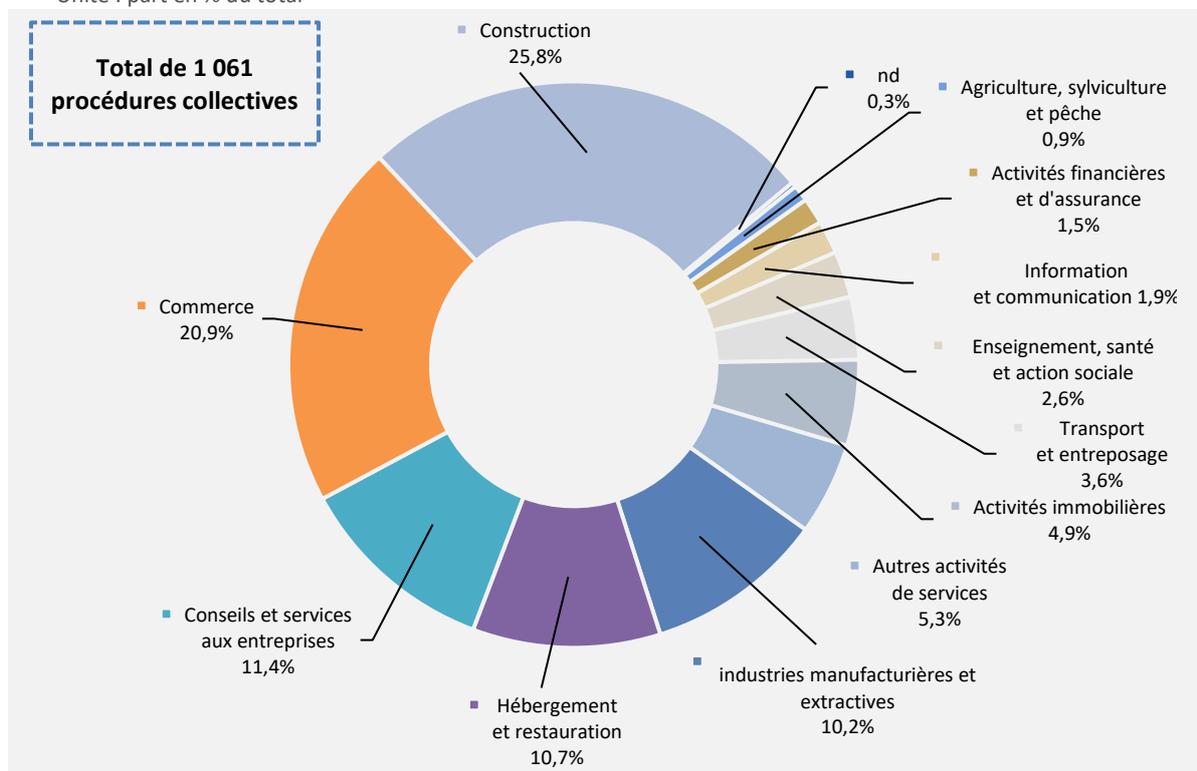
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité

Deux secteurs cumulaient près de la moitié des procédures collectives ouvertes au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer en 2022. Il s'agissait de la construction et du commerce, concentrant à eux deux 46,7% des procédures collectives ouvertes.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

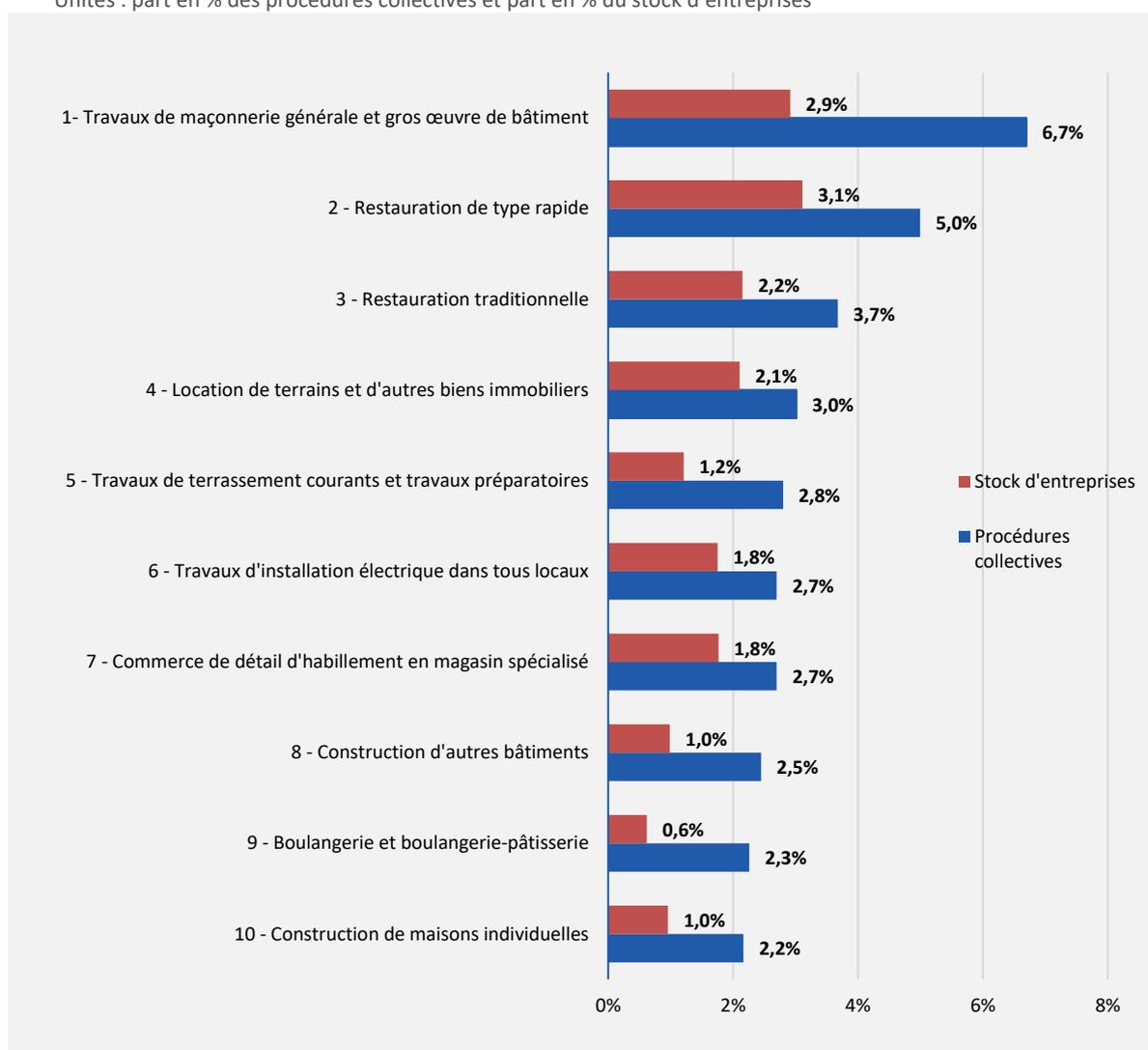
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Zoom DROM : le top 10 des activités les plus représentées

Parmi les principaux secteurs concernés par les ouvertures de procédures collectives en 2022 figuraient les travaux de maçonnerie et de gros œuvre (6,6%), la restauration rapide (5%) et la restauration traditionnelle (3,7%).

■ Top 10 des activités les plus représentées dans les procédures collectives comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2021)

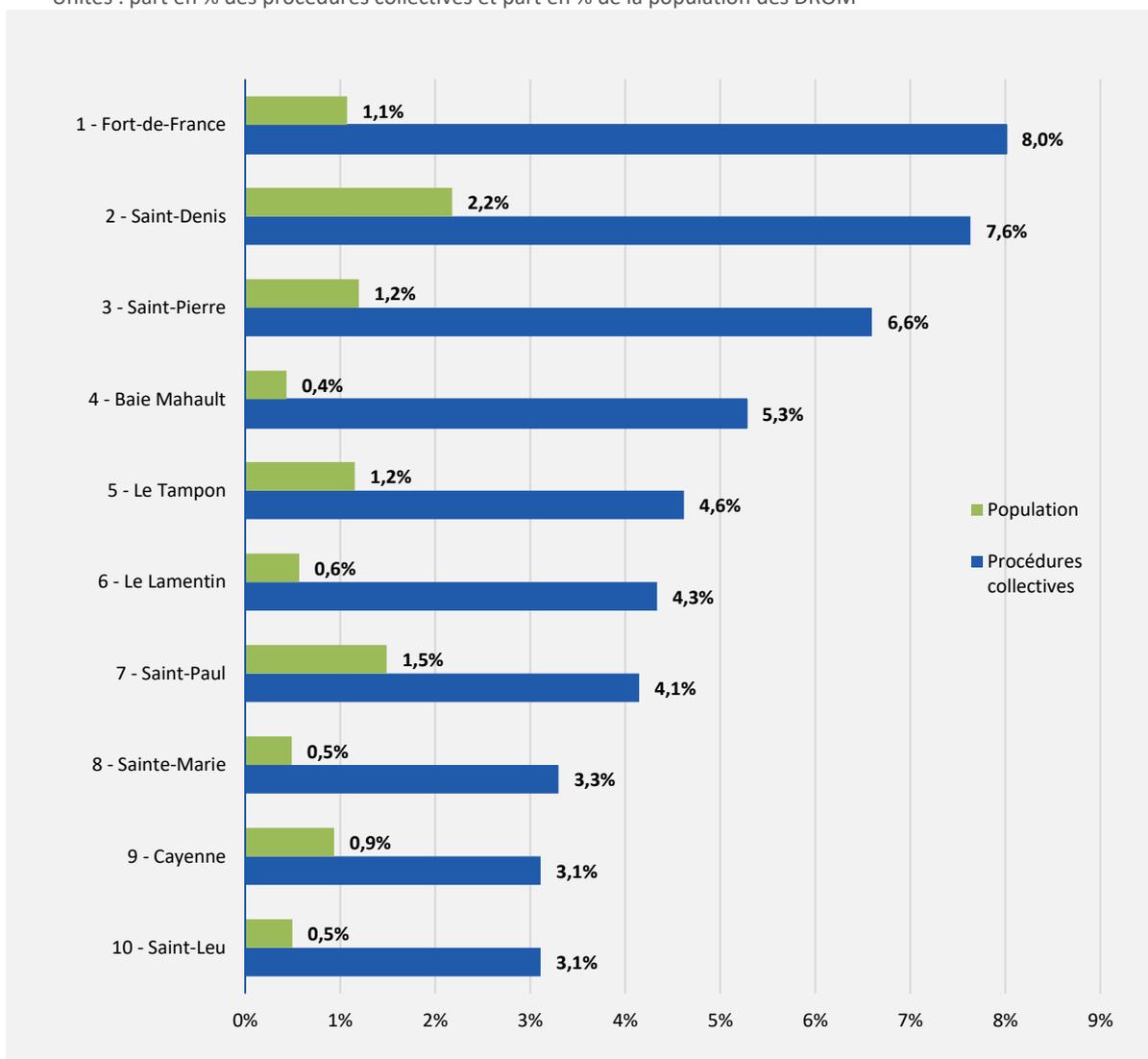
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Zoom DROM : le top 10 des villes

En 2022, Fort-de-France (Martinique) concentrait 8% des ouvertures de procédures collectives dans les DROM, juste devant deux communes réunionnaises : Saint-Denis (7,6%) et Saint-Pierre (6,6%). Le top 3 des villes enregistrant le plus grand nombre de procédures collectives représentaient ainsi plus de 22% des actions ouvertes en 2022.

■ Top 10 des villes enregistrant le plus grand nombre de procédures collectives comparé à la population (*)

Unités : part en % des procédures collectives et part en % de la population des DROM



Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2022) et Insee (données 2017)

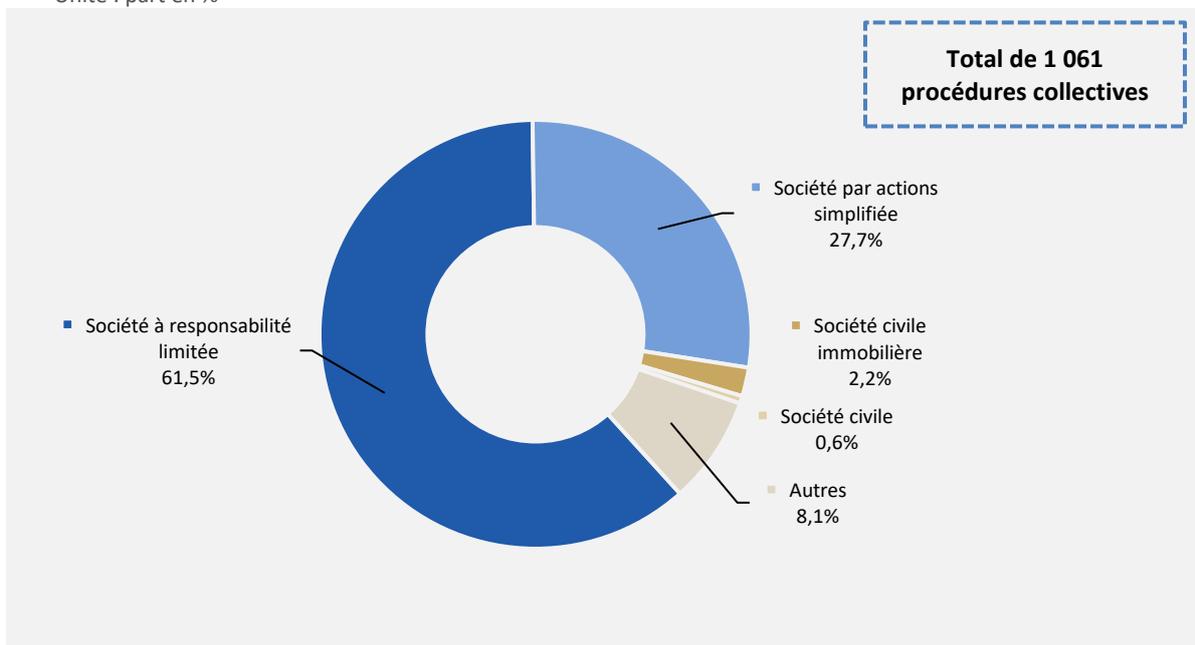
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique

En 2022, deux statuts juridiques dominaient largement les ouvertures de procédures collectives dans les DROM : la société à responsabilité limitée (61,5% du total) et la société par actions simplifiée (27,7%).

■ Répartition des procédures collectives selon le statut juridique

Unité : part en %



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

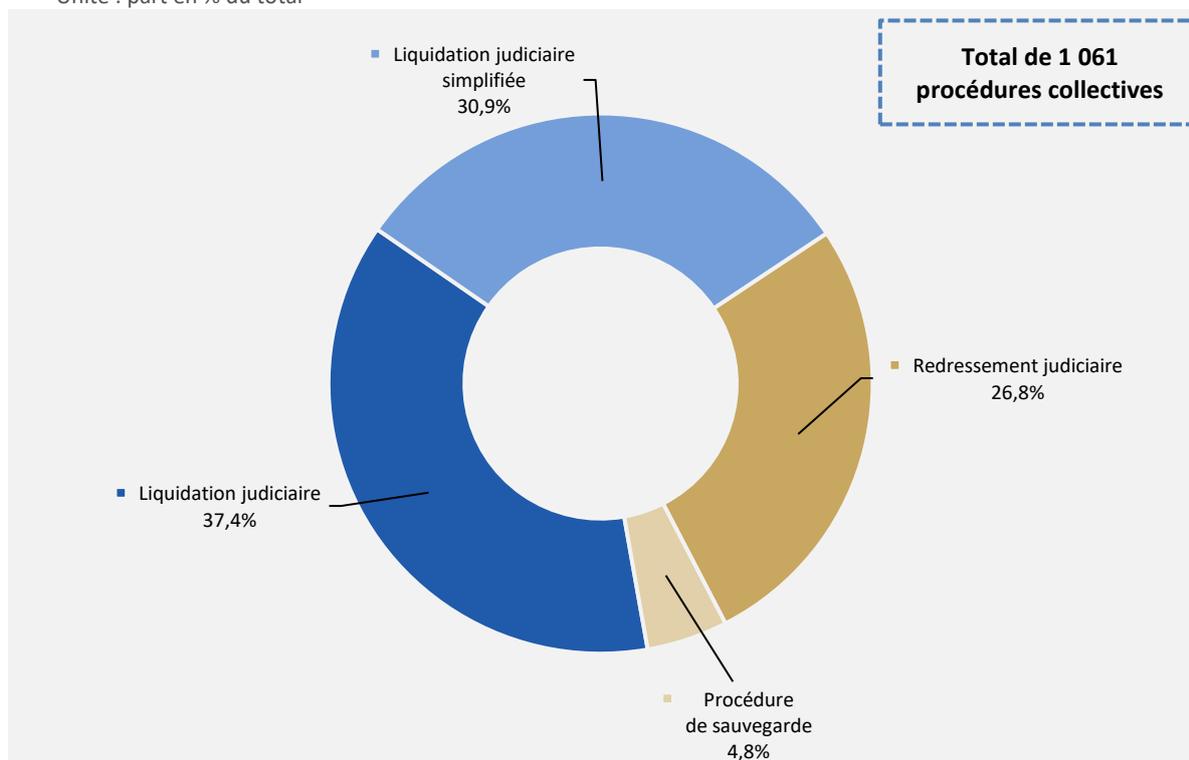
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Zoom DROM : la répartition par type de jugement

Sur l'ensemble de l'année 2022, la liquidation judiciaire était la forme de jugement la plus répandue dans les DROM pour les dossiers de procédures collectives (37,4%). Le redressement judiciaire et la liquidation judiciaire simplifiée complétaient le podium, avec respectivement 30,9% et 26,8% des actions menées. Enfin, la procédure de sauvegarde était nettement moins employée (4,8%).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par type de jugement

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

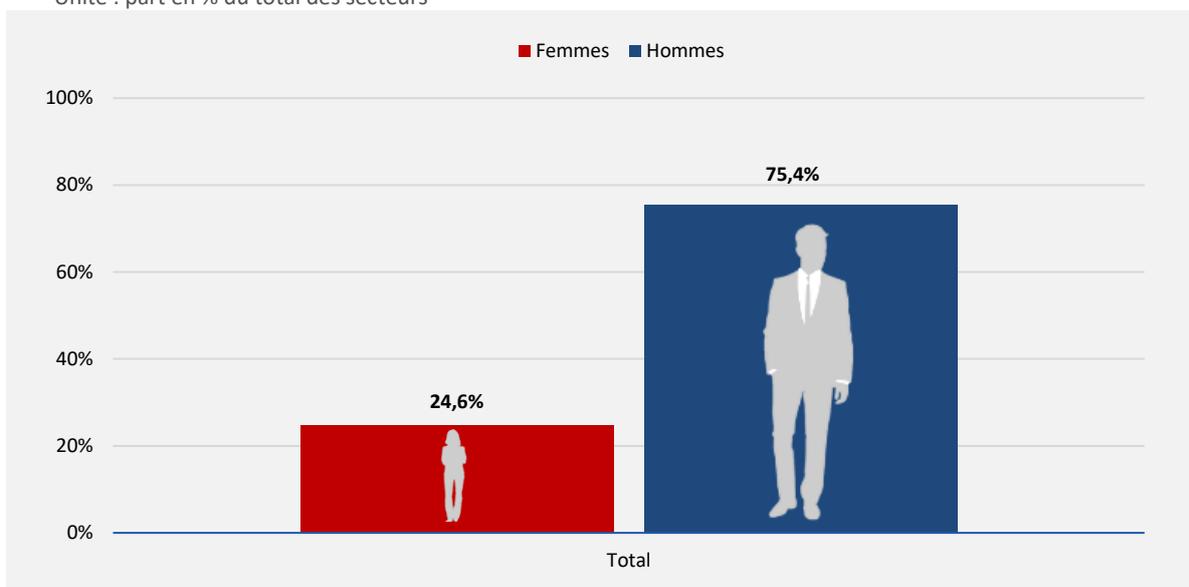
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2022

Zoom DROM : le profil des dirigeants

Sur l'ensemble de l'année 2022, les dossiers de procédures collectives ouverts dans les DROM concernaient une large majorité de dirigeants masculins (75,4%), dont l'âge moyen dépassait 51 ans.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des procédures collectives

Unité : part en % du total des secteurs



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des procédures collectives

Unité : âge moyen



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

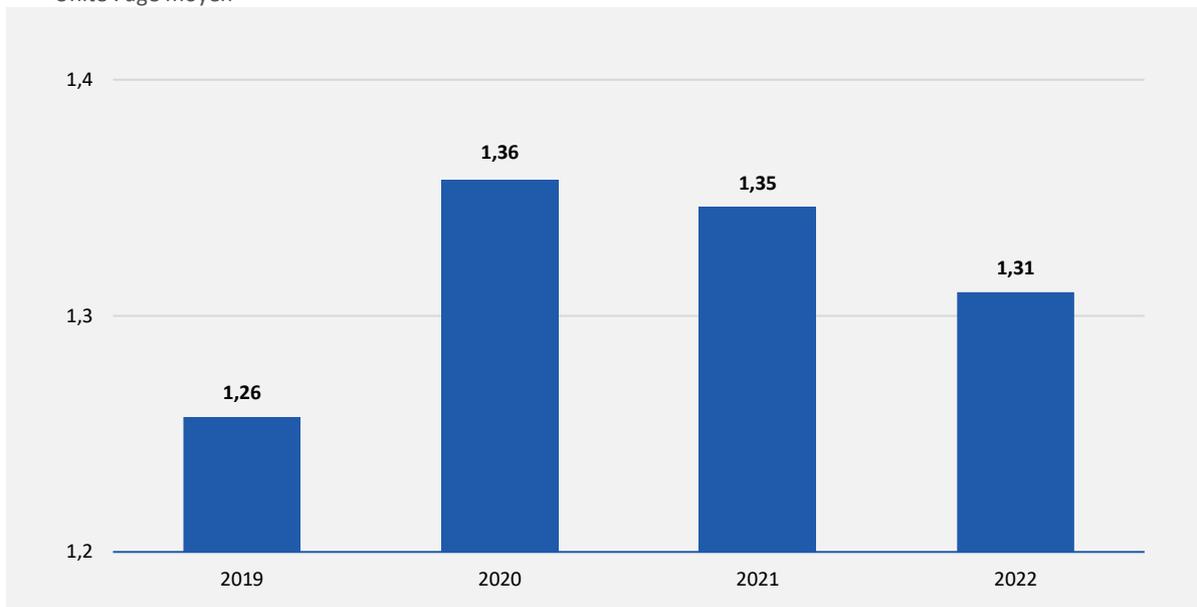
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives

En 2022, les entreprises sous procédures collectives étaient dirigées par 1,3 personne en moyenne, un chiffre en hausse depuis 2019.

■ Nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

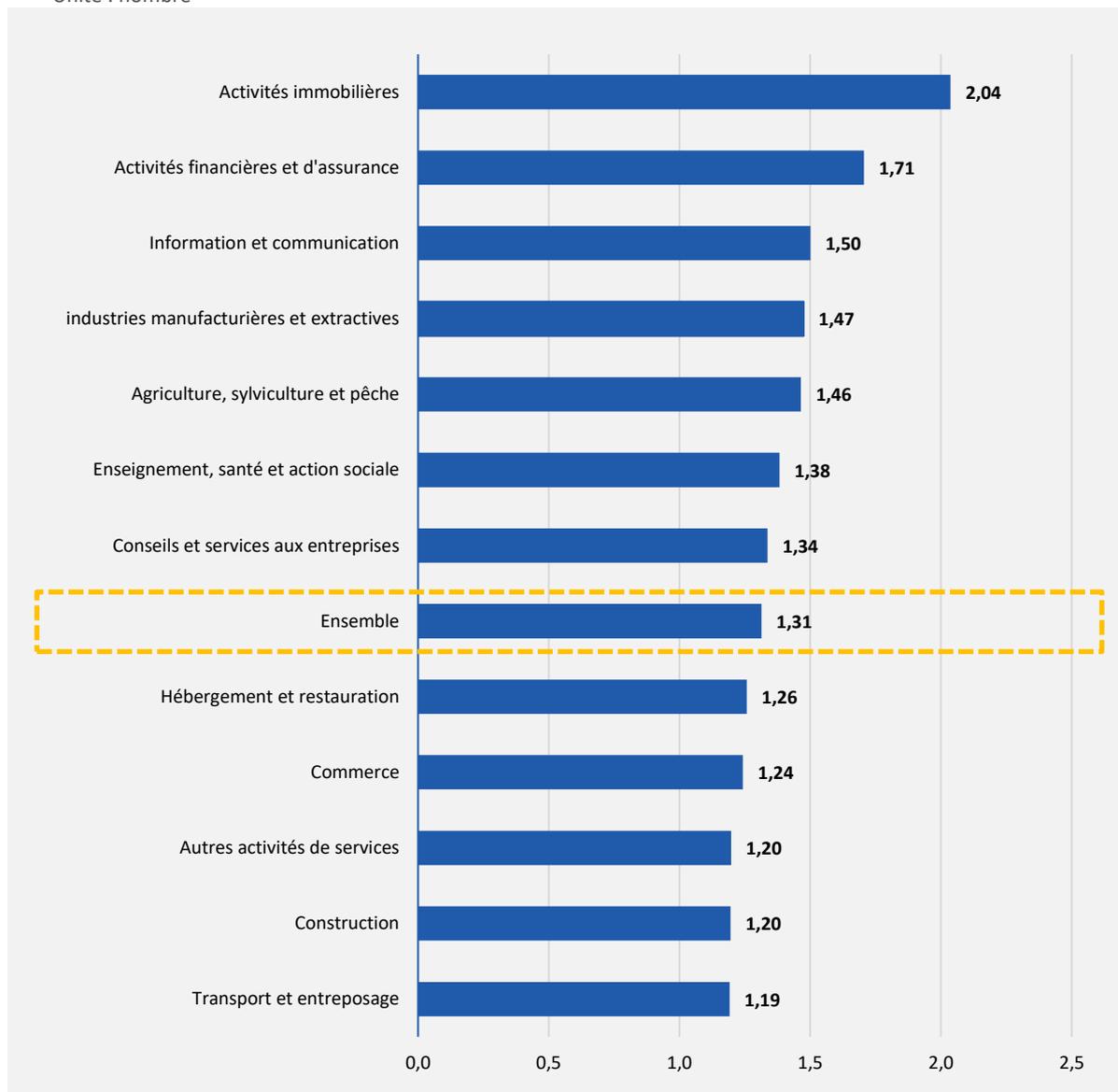
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre moyen de dirigeants par grands secteurs

En 2022, le nombre moyen de dirigeant dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives s'élevait à 1,31 personne en France (y compris DROM). Les activités immobilières affichaient un effectif moyen supérieur (2,04 personnes), contrairement au secteur du transport et de l'entreposage (1,19 personne).

■ Nombre moyen de dirigeant par grands secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

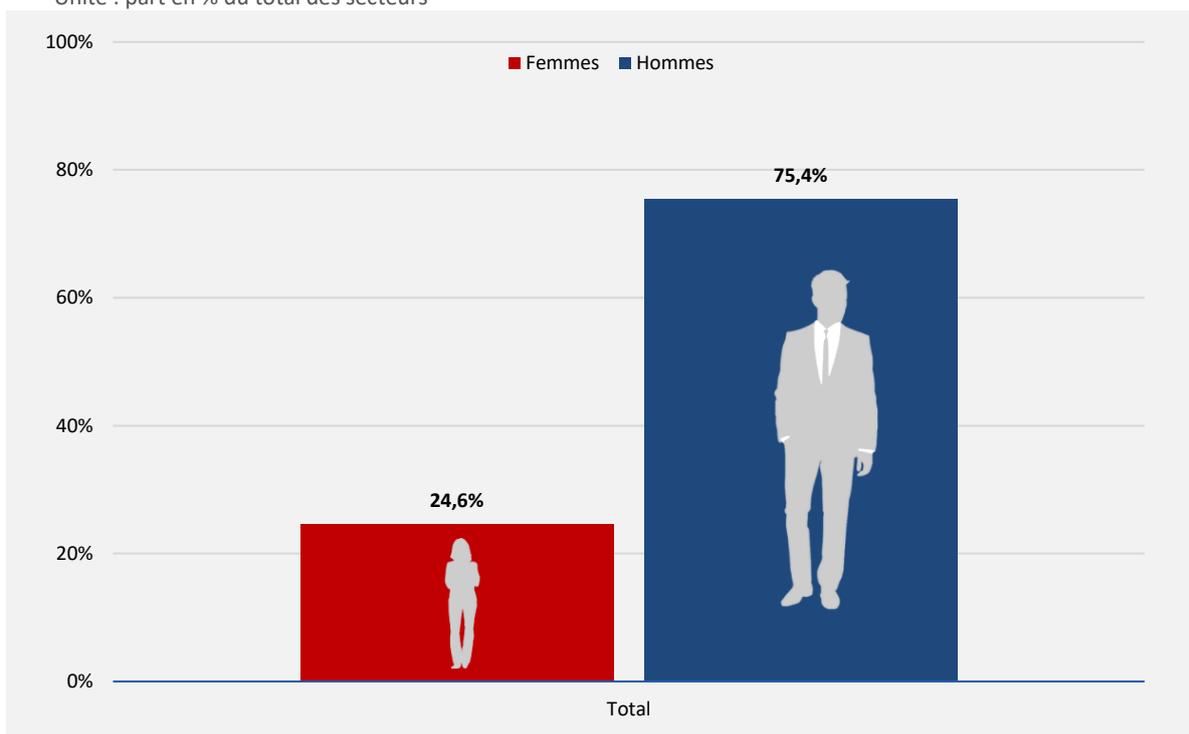
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon le sexe

En 2022, plus des trois-quarts des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective étaient dirigées par des hommes. En France métropolitaine, où les données sont similaires, cette part a légèrement reculé depuis 2019 (-0,9 point).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total des secteurs

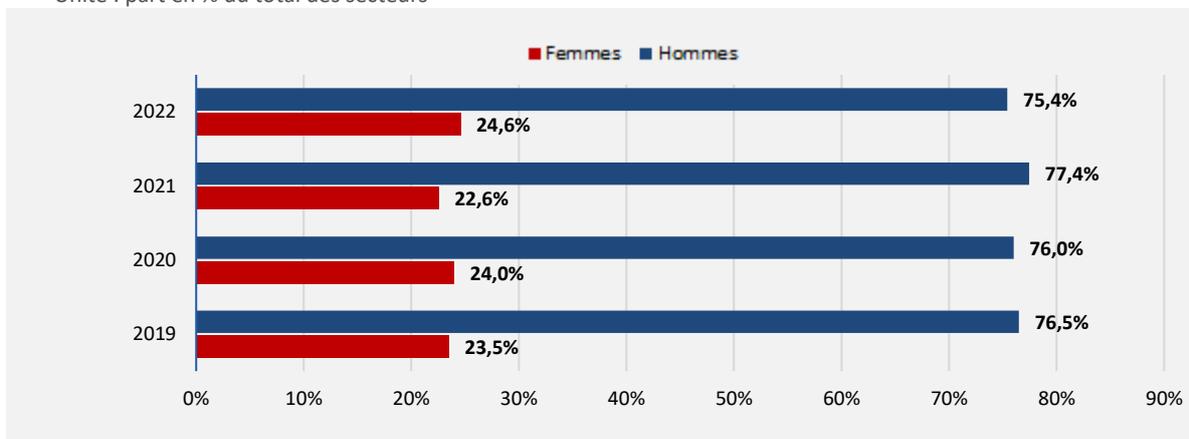


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des procédures collectives 2018-2022 (*)

Unité : part en % du total des secteurs



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

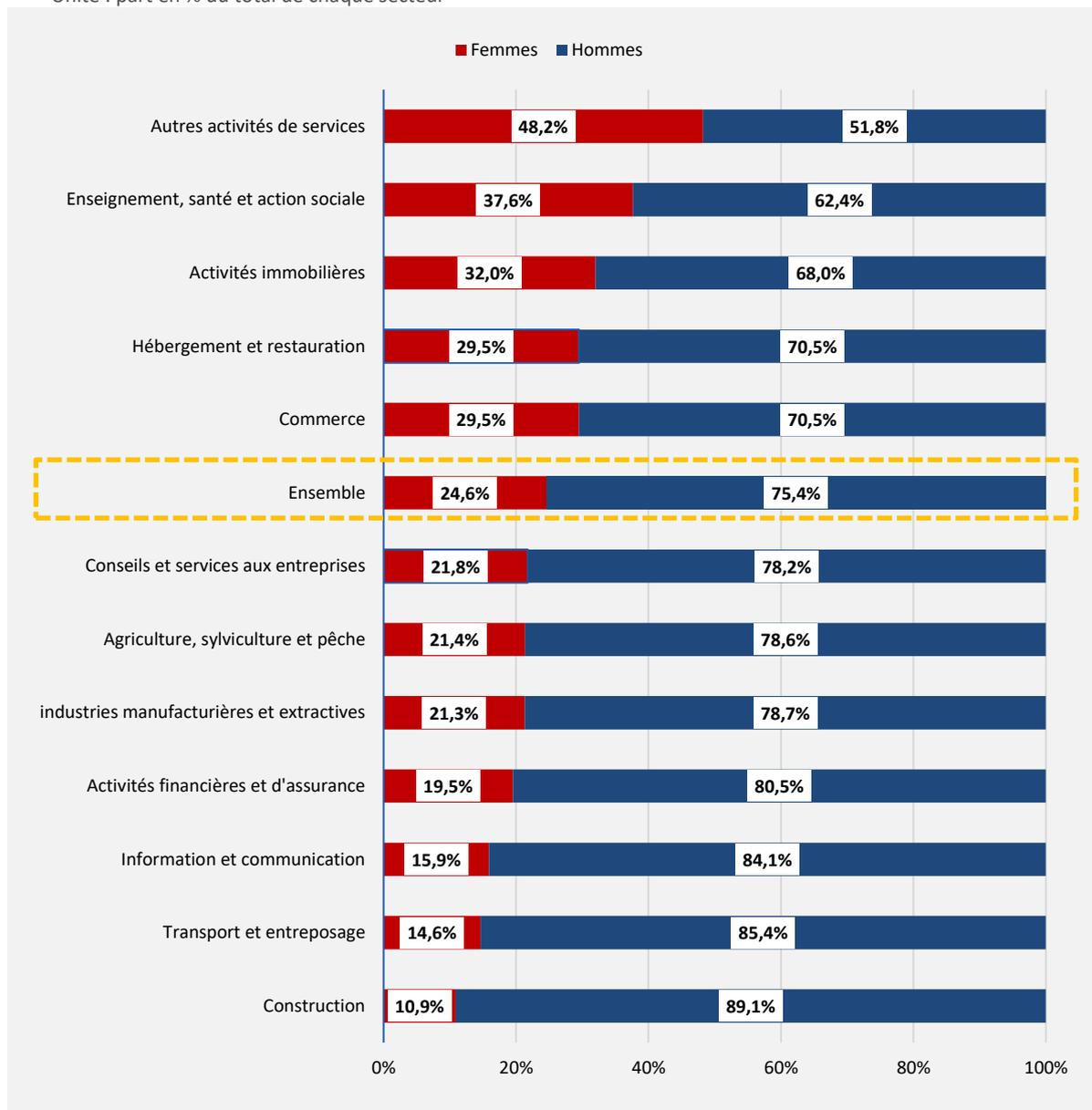
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

La répartition selon le sexe (suite)

En 2022, le taux de féminisation était une fois encore le plus élevé dans les autres activités de services en termes d'ouvertures de procédures collectives : 48,2% vs 24,6% en moyenne. En revanche, il tombait en-dessous de 11% dans le secteur de la construction.

■ Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

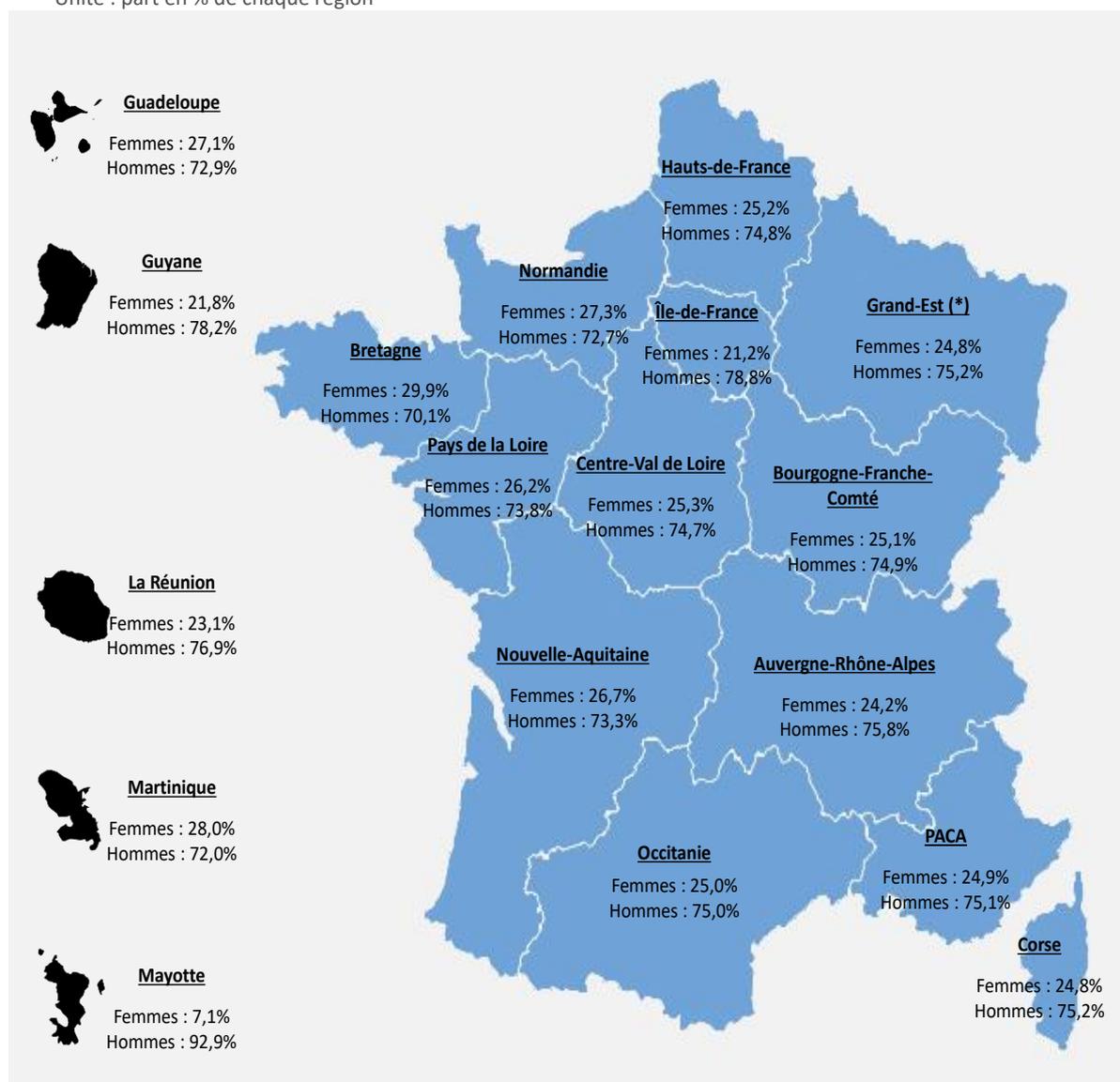
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon le sexe

À l'échelle de la Métropole, c'est en Ile-de-France que le taux de féminisation était le plus bas dans le cadre des ouvertures de procédures collectives en 2022 (21,2%, contre 24,6% au niveau national). En intégrant les DROM, Mayotte la devançait largement, avec plus de 7% de femmes.

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Moselle et Alsace

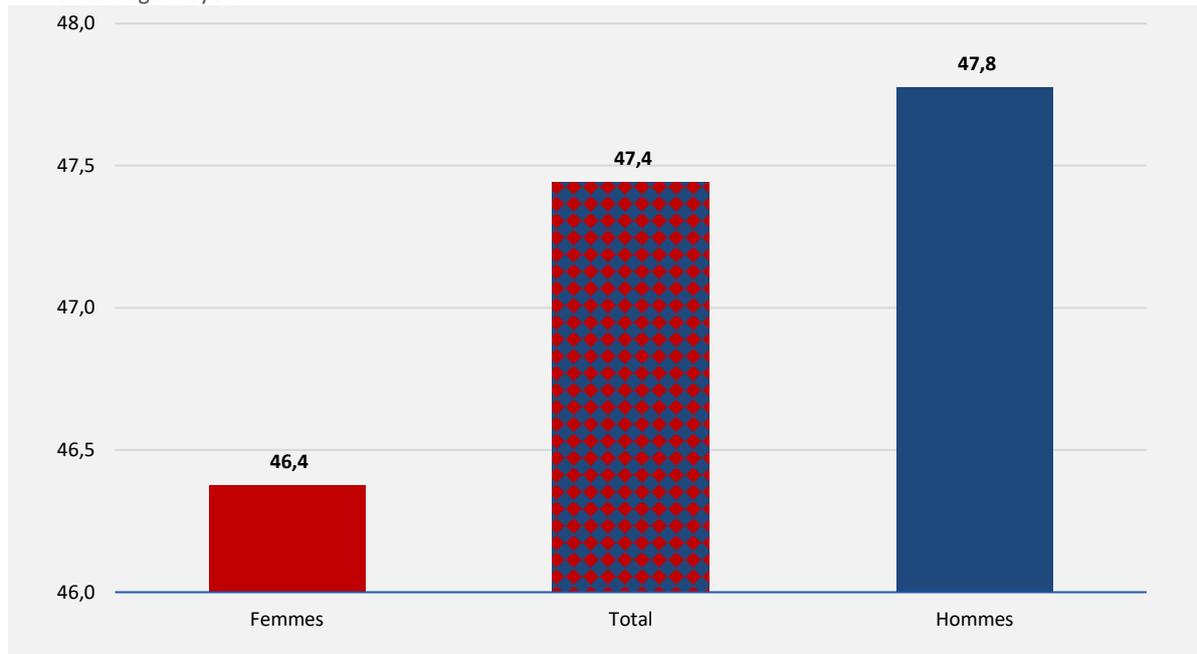
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon l'âge

Dans le cadre des ouvertures de procédures collectives en 2022, l'âge moyen des dirigeants s'élevait à 47,4 ans, avec des hommes légèrement plus âgés que les femmes (47,8 ans vs 46,4 ans). En Métropole, l'âge moyen des dirigeants soumis à une procédure collective a très légèrement augmenté entre 2019 et 2022, passant de 47,2 ans à 47,4 ans en fin de période.

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : âge moyen

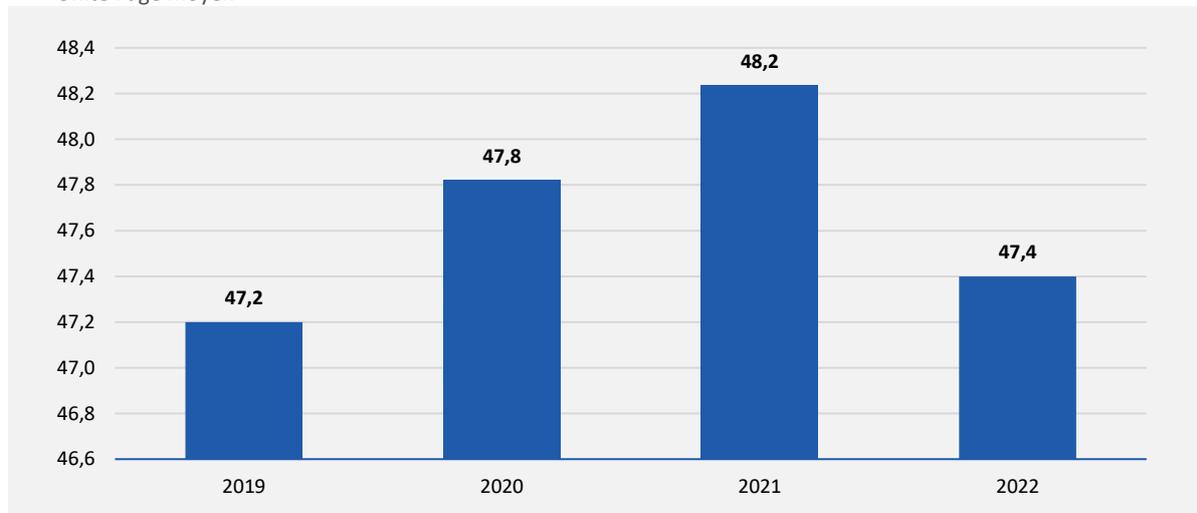


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Âge moyen des dirigeants dans le cadre des ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

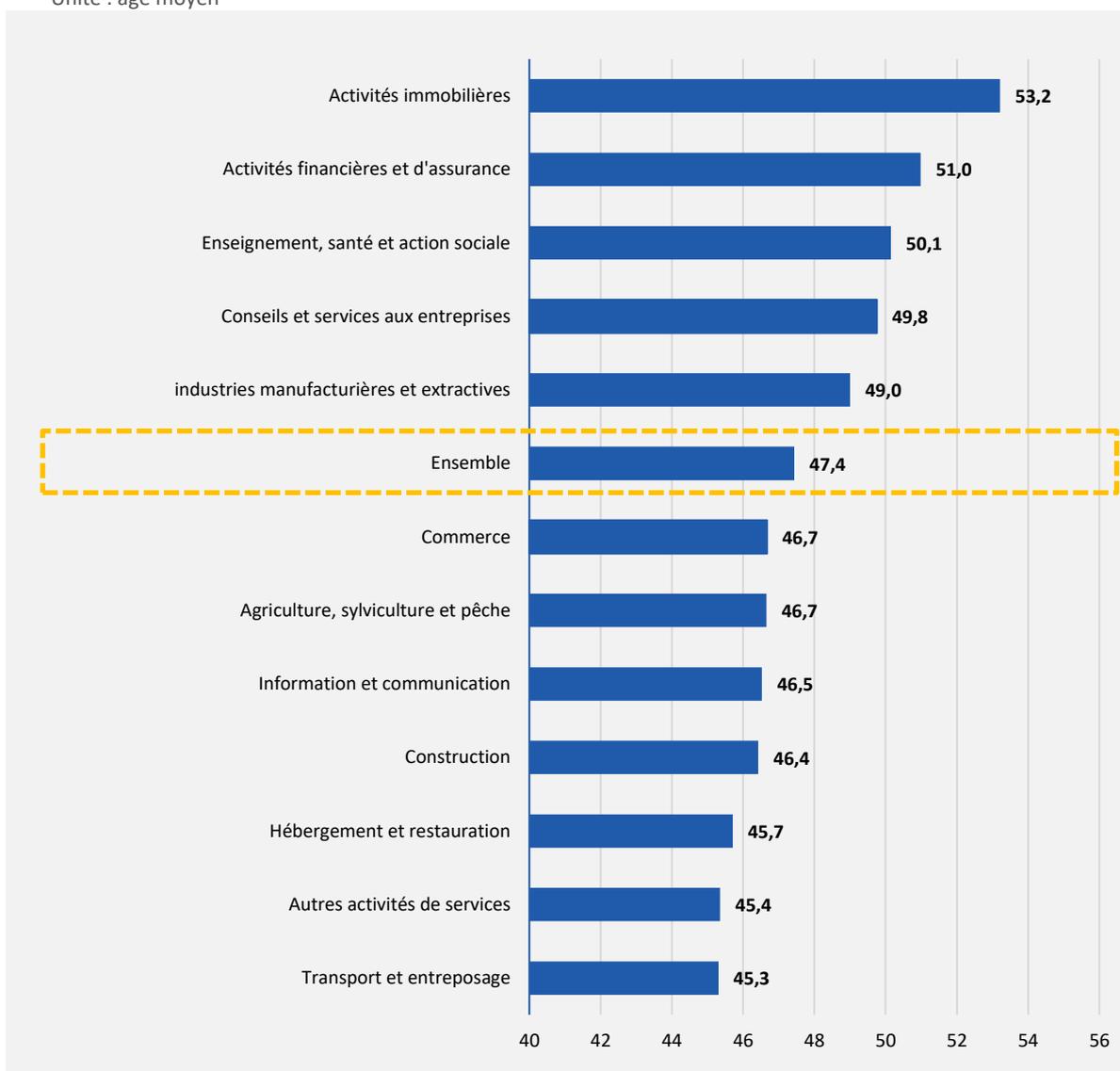
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

La répartition selon l'âge (suite)

En moyenne, les dirigeants intervenant dans le transport et l'entreposage, et sous le coup d'une ouverture de procédure collective, étaient âgés de 45,3 ans en 2022, soit 2,1 ans de moins que la moyenne nationale. A *contrario*, les dirigeants du secteur des activités immobilières étaient âgés de 53,2 ans (soit 5,8 ans de plus que la moyenne nationale).

■ Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

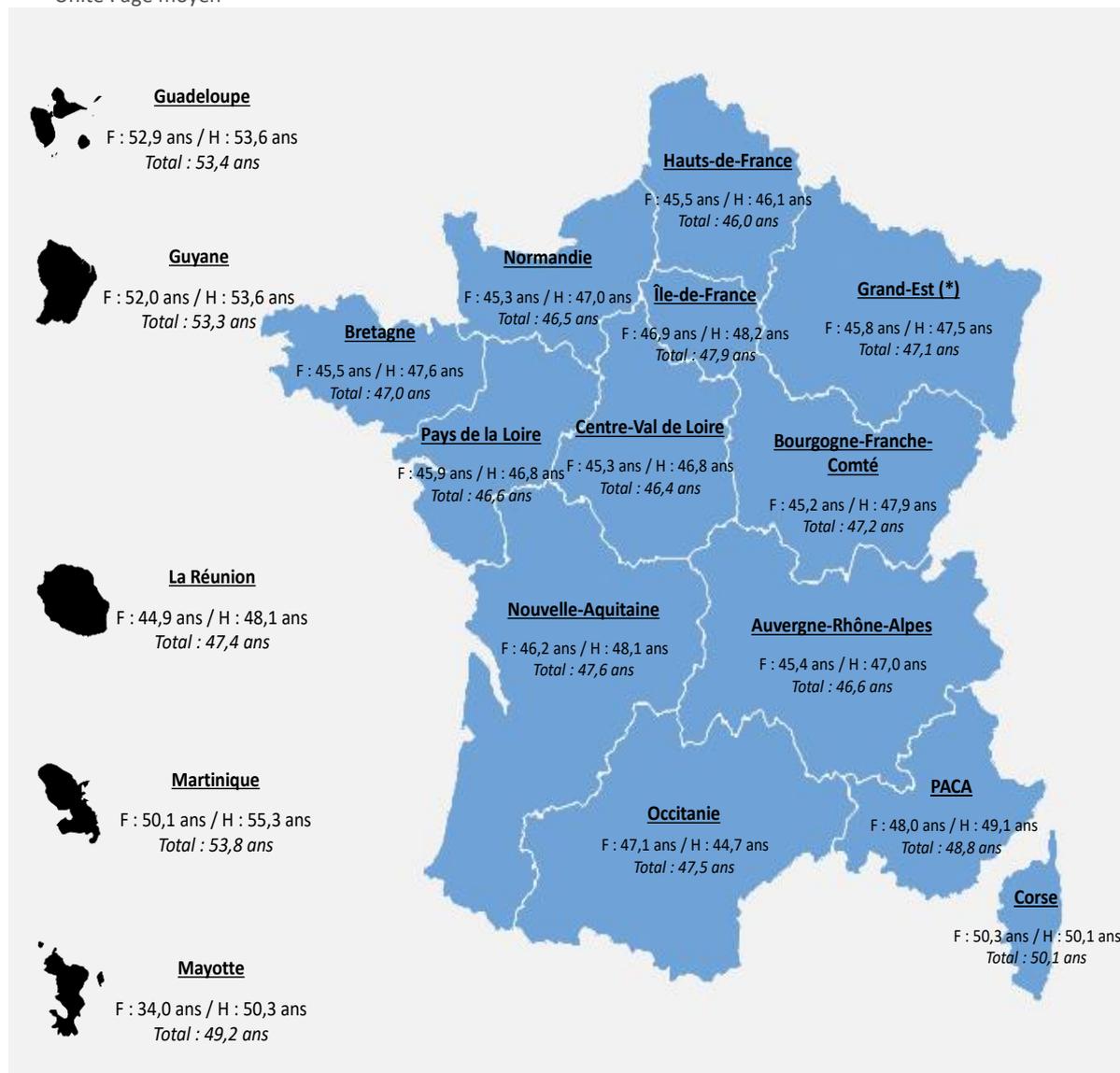
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition régionale selon l'âge

Dans le cadre des ouvertures de procédures collectives, les dirigeants les plus jeunes exerçaient dans les Hauts-de-France en 2022 (46 ans). En revanche, les plus âgés se trouvaient dans les départements et régions d'outre-mer, et notamment en Martinique (53,8 ans).

■ Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

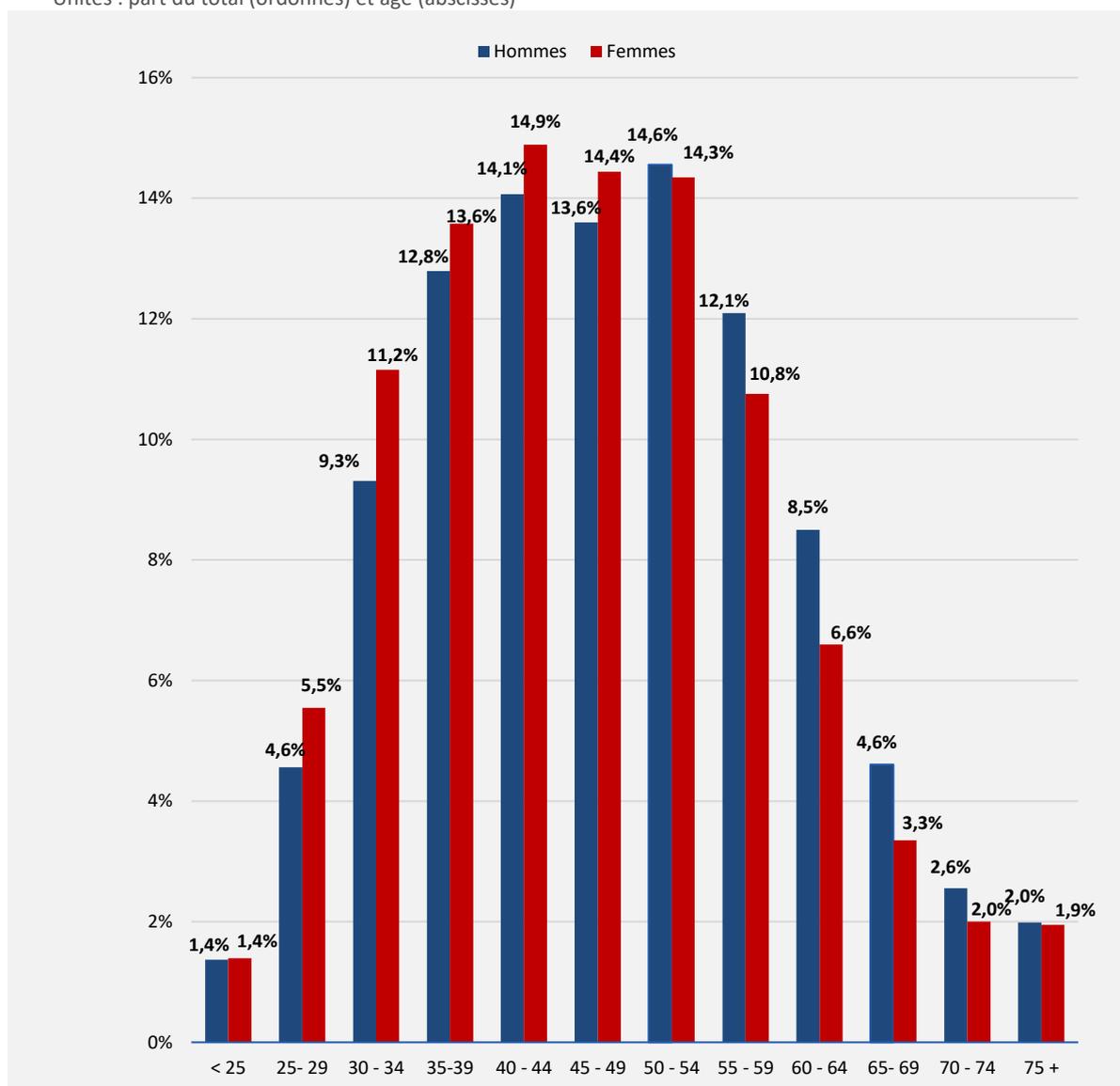
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

Sur l'ensemble de l'année 2022, la tranche des 40-44 ans était celle qui regroupait le plus de dirigeants. 14,9% des femmes dirigeantes y étaient représentées contre 14,1% pour les hommes.

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

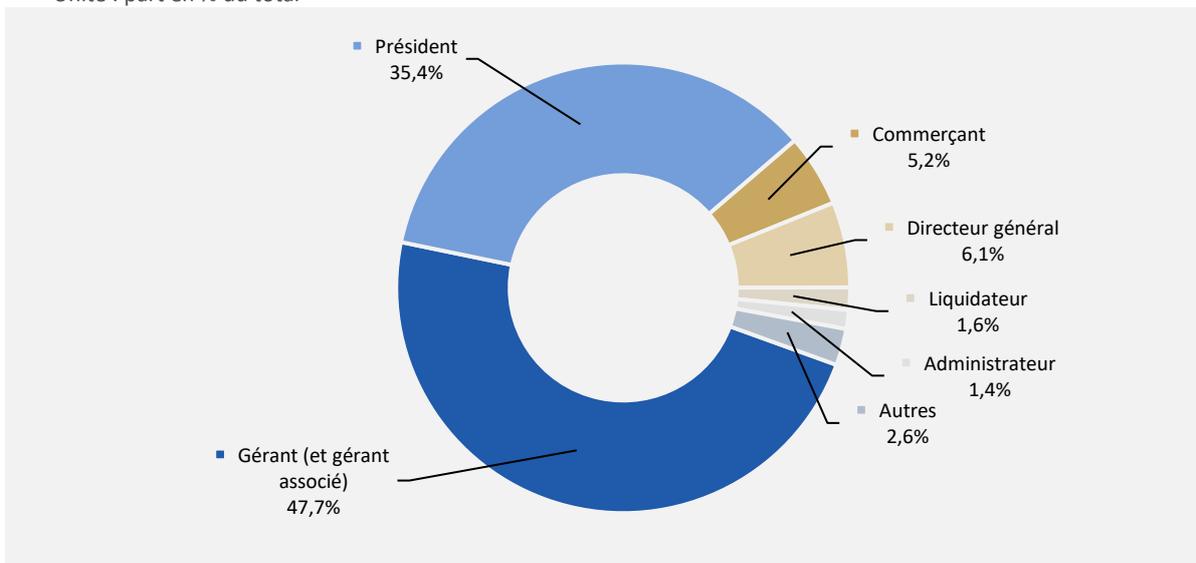
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le type de fonction

Parmi les ouvertures de procédures recensées en 2022, 47,7% des entreprises concernées étaient dirigées par une personne détenant le statut de gérant ou de gérant associé. Cette part s'élevait à 47,2% en Métropole, en baisse de 9,3 points depuis 2019. En revanche, le statut de président a progressé de 8,6 points sur la même période, pour atteindre 35,7%.

■ Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total

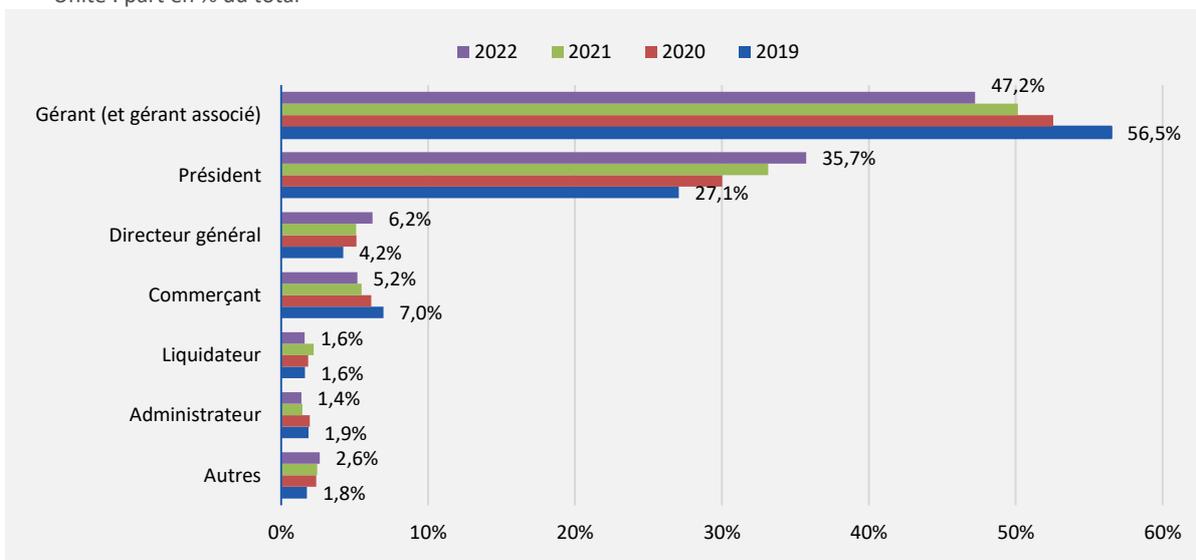


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Évolution de la répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

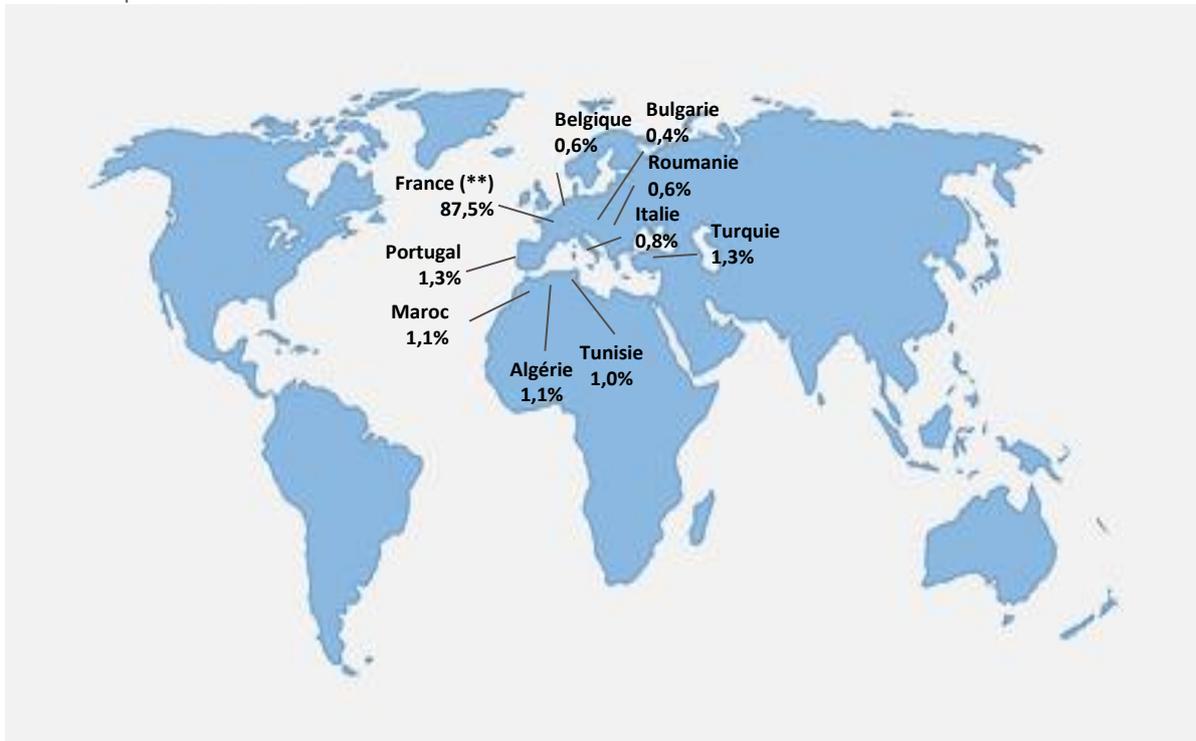
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon la nationalité

Dans 87,5% des cas en 2022, les entreprises visées par une ouverture de procédure collective étaient dirigées par une personne de nationalité française. Les dirigeants originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentaient 3,1% du total, soit la même part qu'en 2021.

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

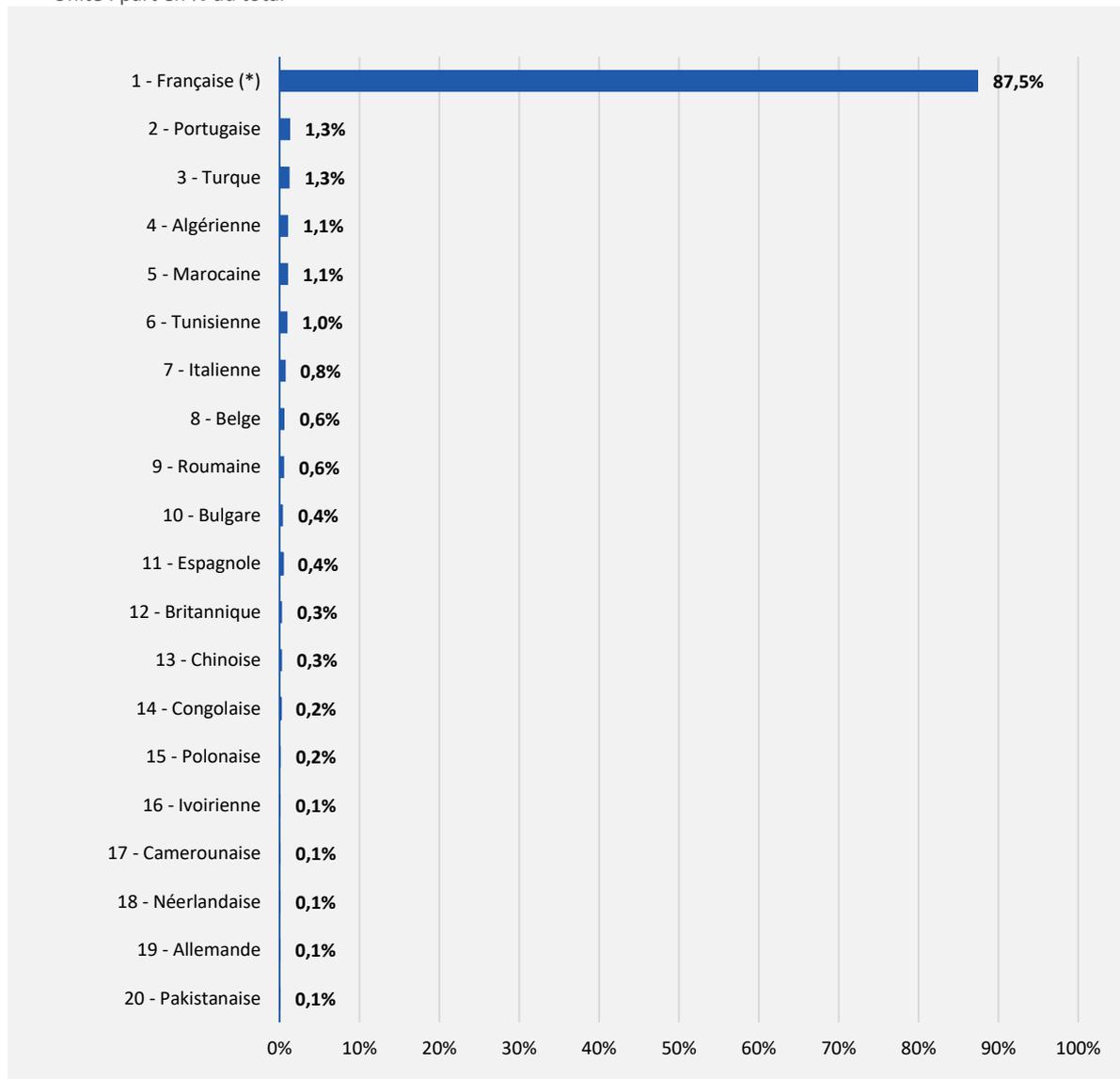
Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2021	Part 2022	Évolution en point
France	85,8%	87,5%	1,7
Portugal	1,6%	1,3%	-0,3
Turquie	1,7%	1,3%	-0,4
Algérie	1,1%	1,1%	0,0
Maroc	1,0%	1,1%	0,1
Tunisie	1,0%	1,0%	0,0
Italie	0,8%	0,8%	0,0
Belgique	0,6%	0,6%	0,0
Roumanie	0,7%	0,6%	-0,1
Bulgarie	0,6%	0,4%	-0,2

(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022

■ **Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des ouvertures de procédures collectives**

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace pour la France

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2022